

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

DECEMBRE, 1782.

TOME XII.

ONZIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens; chez *B. Leſrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

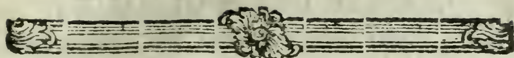
A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, en Vinave-d'Iſle, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

Lettre pastorale de S. A. R. Monseigneur l'archevêque-électeur de Treves, évêque d'Ausbourg, prince d'Euwangen, à son église d'Ausbourg: traduite de l'allemand. A Paris, chez Laporte, libraire, rue des Noyers; & Belin, libraire, rue St. Jacques, près St. Yves. 1782. Avec approbation & privilege du roi. Vol. *in-12.* de 276 pages.

NOTRE religion, toujours grande, toujours majestueuse, toujours puissante par elle-même, n'a pas besoin sans doute de secours humains pour se soutenir & pour enchaîner les cœurs. Prêchée par des apôtres qui n'avoient d'autres moyens que la *douceur*, l'*humilité* & la *patience*, elle s'est étendue & propagée; elle a vu se courber à ses pieds les têtes les plus fieres; elle s'est assise sur le trône des Césars, d'où elle a dicté des loix à l'univers. Mais, il faut l'a-

vouer, l'éclat extérieur dont elle s'environne, ajoute encore à ſon triomphe. On ne peut ſe défendre d'un ſentiment d'admiration, lorſqu'on voit des grands de la terre lui rendre de ſinceres hommages; & tel eſt l'exemple frappant que donne à l'Europe S. A. R. Mgr. l'archevêque de Treves. Iſſu d'une des plus grandes maiſons qu'il y ait dans l'univers, fils de ces ſouverains dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des ſiecles, il fait encore moins de cas de ces brillantes prérogatives, que des vertus eſſentielles dans un ſucceſſeur des apôtres. Il retrace de nos jours leur zele & leur courage pour défendre les vérités qu'ils étoient chargés d'enſeigner. C'eſt dans cet eſprit qu'a été compoſée la lettre paſtorale. Elle eſt un véritable modele de force, de ſentiment, d'éloquence, de raiſonnemens clairs, ſolides, très-bien expoſés, & ſoutenus d'une vaſte érudition dans les matieres théologiques. Auſſi a-t-elle produit une grande ſenſation en Allemagne. On en a fait des éditions multipliées, & l'on en publie actuellement une traduction latine. La France, accoutumée à accueillir tous les bons ouvrages, méritoit bien qu'on la lui fit connoître. Nous oſons aſſurer qu'elle ne perd rien des qualités qui la diſtinguent dans la traduction françoiſe qu'on vient d'en donner.

Cette inſtruction eſt adreſſée à l'égliſe d'Ausbourg, & nos François ne doivent pas être ſurpris que le même paſteur conduiſe deux troupeaux différens. Cet uſage étoit encore commun parmi nous il y a deux ſiecles : de bon-

nes raiſons ont ſans doute empêché juſqu'à préſent que l'Allemagne ne remît les choſes dans l'ordre où il ſemble qu'elles devroient être naturellement. Au reſte, il eſt aiſé de voir par cet ouvrage que des prélats pleins de zele comme Mgr. l'électeur, peuvent ſuffire à tout, & qu'alors aucune de ces égliſes, que la néceſſité oblige de confier à un même chef, ne ſauroit raiſonnablement ſe plaindre d'être abandonnée ou même négligée.

Le dioceſe d'Ausbourg, comme pluſieurs autres dioceſes d'Allemagne, étant compoſé de catholiques & de luthériens, cette circonſtance demande une attention particuliere dans celui qui veut y diſtribuer le pain de la parole. Quoiqu'une partie des ouailles ait abandonné le bercail pour ſuivre des étrangers, le paſteur légitime, touché de leur égarement, n'oublie rien pour les rappeller, & comme il conſerve toute la charité qu'il avoit pour elles, il n'a rien perdu non plus de ſon ancienne juriſdiction. Il l'exerce pour leur intérêt, il ne ſe laſſe point de leur parler, quand même elles ſeroient peu diſpoſées à l'écouter, & il eſpere toujours que dieu, béniſſant des ſoins dont le motif eſt ſi pur, ramenera dans le ſein de l'égliſe, ceux que la prévention & l'ignorance en ont malheureuſement écartés.

L'auteur avoit donc en vue deux ſortes de lecteurs, les uns qui croient, & qu'il faut engager à vivre ſelon leur foi; les autres qui ont perdu la foi elle-même, & dans leſquels il faut faire revivre cette premiere des vertus

ſans laquelle il eſt impoſſible de plaire à Dieu. De ces deux entrepriſes il eſt à ſouhaiter pour nous que la premiere ſoit la plus aiſée, & que les miniſtres évangéliques, quand ils veulent toucher nos cœurs, éprouvent moins de difficultés, que quand ils veulent éclairer les eſprits de nos freres errans. On trouve ici ces deux choſes exécutées d'une maniere qui peut ſervir de modele. La lettre eſt diviſée en deux parties : la premiere s'adreſſe aux catholiques, comme cela étoit naturel ; ce ſont les aînés qui ſont toujours reſtés fideles. La ſeconde eſt pour les proteſtans; enfans prodigues, qui ont quitté la maiſon de leur pere.

Il ſeroit difficile de dire quels ſont ceux dont l'illuſtre prélat deſire le ſalut avec le plus d'ardeur ; il les preſſe, il les conjure également, peut-être même montre t-il plus d'affection à ceux dont il ſent plus le malheur, (ce qui ne doit exciter aucune jalouſie dans les autres) du moins il leur adreſſe la parole plus long-tems, & il fait de plus grands efforts pour les faire revenir, ſans doute parce qu'ils ſont infiniment plus éloignés que nous du terme auquel tous les hommes ſont obligés de tendre.

Dans la premiere partie, M. l'archevêque de Treves expoſe aux fideles » les caracteres » auguſtes de la religion ſainte qu'ils profeſſent, » pour réveiller leur foi par le ſpectacle de » cette religion auguſte, ſi digne de la ſageſſe » de dieu, ſi proportionnée aux foibleſſes de » l'homme, afin qu'ils la faſſent reſpecter de » ſes ennemis mêmes par la pureté de leurs

» mœurs. « Ce travail a déja été exécuté en grand par plusieurs écrivains célebres, qui ont consacré à la religion des talens qui ne lui sont pas absolument nécessaires, parce que dieu lui-même la soutient, mais dont elle accepte néanmoins le secours avec plaisir, & dont elle tire tout l'avantage que son auteur veut bien lui procurer par ces moyens humains. Mais ces traités, dont nous parlons, effraient peut-être par leur longueur, notre paresse dédaigneuse, & par leur érudition même, sont au-dessus de notre présomptueuse ignorance. En voici un qui, pour être plus court, n'en est pas moins solide, & qui pourroit bien avoir le mérite de la nouveauté pour une infinité de personnes qui, ayant promené leur curiosité sur beaucoup de connoissances inutiles, savent à peine les premiers élémens de la seule science vraiment nécessaire à l'homme. On croit que l'esprit peut décider en cette matiere. Une orgueilleuse raison examine la religion de J. C. comme elle feroit la république de Platon : elle admet les dogmes & les maximes qui lui conviennent, elle rejette ceux qui la blessent, pourvu cependant que par des vues supérieures, & pour se faire plus de réputation, elle ne condamne pas tout indistinctement. On apprendra ici que la force de la religion consiste principalement dans son *indivisibilité*, si l'on peut parler ainsi : l'homme sans dieu sera toujours aveugle, vicieux & malheureux dans le monde ; c'est ce dont il n'est plus permis de douter après l'expérience de tant de siecles. Mais

ſi vous reconnoiſſez un dieu, en pouvez-vous admettre un autre que celui qui, après avoir créé l'homme dans l'état d'innocence, a eu pitié de lui après ſa chûte, & lui a donné un libérateur qui doit réparer ſes pertes, & lui rendre avec ſa juſtice originelle tout le bonheur qui en étoit l'apanage.

Ce rédempteur a été promis auſſi-tôt que ſa médiation fut devenue indiſpenſable, c'eſt-à-dire, auſſi-tôt que l'homme devint prévaricateur; mais il n'a été envoyé que dans la fin des tems, ſans doute afin qu'on ſentît plus vivement le beſoin qu'on en avoit, & qu'on ſoupirât plus ardemment après ſon arrivée. Pour être dépoſitaire d'une promeſſe ſi conſolante, dieu choiſit un peuple dont l'hiſtoire, remplie des prodiges les plus éclatans, nous a été tranſmiſe auſſi de la maniere la plus authentique. M. l'archevêque de Treves nous montre tout ce qui peut établir notre confiance dans le récit de Moïſe; les lieux, les tems & les perſonnes déſignés avec une ſcrupuleuſe exactitude, des fêtes publiques établies en mémoire des principaux événemens, l'attachement de la nation à ce livre ſacré qui contenoit ſes loix politiques & religieuſes, ſes humiliations & ſes triomphes, ſes murmures & leurs punitions, les titres de ſes antiquités, & le fondement de ſes eſpérances pour l'avenir, ce livre toujours le même, malgré la rivalité des Iſraélites & des enfans de Juda, malgré les révolutions qu'ont éprouvé ceux qui en étoient dépoſitaires. Les autres écrits hiſtoriques & les

prophéties de l'ancien testament, supposent évidemment les livres de Moïse; ils en sont la suite naturelle. Ce qu'ils nous offrent de plus frappant, c'est la promesse sans cesse renouvellée de ce Messie, le salut des hommes, le centre des deux alliances, dont le regne une fois commencé ne doit plus finir. L'auteur nous trace le caractere de ce Messie attendu avec tant d'impatience, & méconnu ou rejetté avec tant d'obstination; il détaille sa morale sublime, sa mort, qui prouve si bien sa morale; enfin, sa résurrection, le plus grand des miracles, & qui seul peut tenir lieu de tous les autres: il fait voir l'accomplissement des prophéties, l'établissement de l'église chrétienne, qui n'est pas sujette au destin des choses humaines, & qui subsiste avec gloire, tandis que les Juifs, comme ils l'avoient demandé eux-mêmes, sont punis & réprouvés pour avoir répandu le sang du juste.

» Reposons-nous à présent un moment, continue l'illustre auteur, sur le grand tableau » que nous venons de tracer; & du haut de » la montagne sainte où la religion nous a » placés, parcourons d'un coup-d'œil tous les » siecles. Regardons comment, dès l'origine » du monde, dieu en posant les bases de la » terre, jetta les fondemens d'un monde nou- » veau, de l'empire de son fils, de ce fils » unique, la lumiere & la vie du monde, par » qui tout a été fait, par qui tous les saints » doivent être justifiés... Considérons comment » sa religion auguste, marchant avec les siecles,

» à travers les ruines des empires & de tout » ce qui eſt l'ouvrage de l'homme, paſſe par » les différens âges de la loi de nature, de la » loi écrite, & de la loi de grace; développe » ſucceſſivement les deſſeins du très haut, & » demeure toujours invariable dans ſa doctrine, » dans ſa morale, dans tous les caracteres de » ſa divinité. Comment Jeſus-Chriſt eſt dans » tous les tems l'objet de ſes eſpérances; dieu » ſeul, l'objet de ſon culte; l'amour de dieu » & du prochain, l'abrégé de ſa loi! Comment » dans tous les tems c'eſt le même eſprit de » vérité, de charité, de ſainteté, qui dicte » ſes loix, qui dirige ſes écrivains ſacrés! » Comment dans tous les tems c'eſt par les » épreuves de la vertu & l'amour de la juſ- » tice, qu'il nous conduit au vrai bonheur! «

Il conclut que ſi les merveilles de la nature annoncent un dieu créateur, on ne ſauroit méconnoître un dieu ſanctificateur dans les merveilles d'un nouveau monde, où dieu lui-même ſe manifeſte avec ſes attributs, d'une maniere encore plus éclatante; attributs dont on fait la plus magnifique énumération.

Enſuite il invite l'impie à jetter les yeux autour de lui, & à parcourir l'hiſtoire de tous les ſiecles & de toutes les nations, pour voir ſi parmi les ouvrages des hommes, il en trouvera quelqu'un qui ait jamais reſſemblé à la religion de Jeſus-Chriſt. Il fait voir que tout ce que les ſages ont imaginé, n'en approche pas, que leurs vertus ſont infiniment au-deſſous des ſiennes. » Les temples des idoles ont

» rendu des oracles, mais nous en citera-t-on » un ſeul bien avéré ſur un événement à venir, qu'il ait été impoſſible de prévoir, & » qui ait été réellement accompli. « La religion au contraire, nous préſente une multitude d'oracles, dont l'accompliſſement a été auſſi public & auſſi évident, que la publication en avoit été hardie & préciſe. Le fanatiſme a pu faire des martyrs; mais quels martyrs ſans intérêt perſonnel, ſont morts en témoignage de ce qu'ils n'avoient point vu, & ne ſe ſont jamais contredits entr'eux dans les témoignages qu'ils rendoient? Ainſi fait-on voir l'avantage inconteſtable de Jeſus-Chriſt ſur les philoſophes; de ſa religion, ſur toutes les autres.

Cette diſcuſſion doit naturellement exciter notre reconnoiſſance, de ce que nous avons le bonheur d'être nés dans cette religion; elle doit auſſi nous attacher étroitement au culte que cette même religion nous propoſe, & qui pour être agréable à dieu, lui ſera rendu *en eſprit* & *en vérité*. En *eſprit*; par-là elle réprouve comme ſtériles ou nuiſibles les pratiques, les œuvres qui ne ſont pas animées de l'eſprit de J. C. » Tout culte qui ne ſe rap» porte pas à dieu comme à notre derniere » fin, comme à la ſource de toute ſainteté, » dégénere en un culte idolâtre ou du moins » en un culte illégitime. « C'eſt par ce principe qu'il faut apprécier le culte rendu aux ſaints & à leurs reliques. En *vérité*; ainſi la religion ayant la vérité pour baſe, » doit tou» jours avoir auſſi la vérité pour regle, & la

» vérité pour motif. Par cette raiſon elle n'a» dopte jamais les nouveaux miracles qu'après » un ſérieux examen, & les propoſe ſeule» ment comme des ſecours ſurabondans que » dieu nous accorde pour ranimer la foi de » ſes enfans, & toucher le cœur des incré» dules. Elle condamne comme des ſacrileges » toutes les fictions par leſquelles une piété » mal-entendue voudroit la faire reſpecter. « Mais elle réprouve auſſi, » comme une impiété » l'obſtination de ceux qui, ſe piquant d'une » prétendue force d'eſprit, regardent l'aveu » d'un miracle comme une foibleſſe; qui aiment » mieux les nier, ou les attribuer à des cau» ſes naturelles mais inconnues, que d'y re» connoître le doigt de dieu, &c. «

La foi, continue l'électeur-prélat, a ſon fondement dans l'humilité : d'où il conclut qu'elle doit être inſéparable du reſpect & de l'obéiſſance à l'égard des premiers paſteurs que dieu a chargés d'inſtruire & de gouverner les fideles, qui exercent auprès d'eux l'autorité communiquée aux apôtres. » La même miſ» ſion, ajoute-t-il, qui nous a inſtitué vos » paſteurs, nous a rendu auſſi les ſerviteurs » de J. C. Mais la charité qui nous anime » n'eſt point incompatible avec la puiſſance » apoſtolique que nous avons reçue, & jamais » cette charité ne nous permettra de nous dé» partir des droits de l'apoſtolat, qui, nous » ayant été donnés pour vous, tiennent eſſen» tiellement à votre ſanctification, à la conſ» titution de l'égliſe, à l'ordre de la foi....

» Nous vous prêchons donc le respect & l'o-
» béissance aux premiers pasteurs, comme une
» des loix fondamentales de la religion. Or,
» les premiers pasteurs ayant reçu l'autorité de
» l'apostolat pour gouverner l'église, & pour
» enseigner les peuples : il vous est également
» ordonné de les écouter lorsqu'ils enseignent,
» & de leur obéir lorsqu'ils commandent. « Ce sont sur tout *ces premiers pasteurs*, ces successeurs des apôtres, qui attirent l'attention de l'illustre prélat. » Nous vous prêchons princi-
» palement, dit-il encore, le respect & l'o-
» béissance à l'égard des *successeurs de S. Pierre*,
» qui, étant spécialement chargés de confirmer
» leurs freres dans la foi, ont reçu une pri-
» mauté de jurisdiction sur toutes les églises
» du monde chrétien. «

C'est peu d'avoir la foi, si elle n'est animée par les œuvres. Ce qui la vivifie, c'est la charité. Le prélat entre donc dans quelque détail sur les œuvres de la charité, laquelle est inséparable du détachement des richesses, qu'elle n'interdit point lorsqu'on les acquiert par des moyens honnêtes, & de la mortification de nos sens, nécessaire pour soumettre la chair à l'esprit, & l'esprit à dieu. On conçoit que le prélat ne manque pas de s'élever en passant contre une multitude de vices opposés aux vertus chrétiennes dont la charité est la base.

Il commence, dans la seconde partie, adressée aux luthériens, par une invitation pathétique, où, au-lieu de *l'aigreur* & du *mépris* que les apôtres du tolérantisme reprochent à

l'église, respirent la *douceur* & la *charité* qui ont toujours caractérisé les véritables pasteurs.

Loin du cœur de l'évêque d'Ausbourg la haine & la colere, il pleure l'égarement d'une partie de son troupeau; & il met dans les exhortations qu'il lui adresse, ce ton paternel qui rend les invitations si touchantes, & qui ôte aux reproches mêmes, l'amertume qu'ils ont naturellement.

Il pose d'abord pour principe, qu'en fait de religion il est absolument indispensable de connoître si ceux qui nous parlent au nom de dieu, ont reçu mission pour enseigner. C'est-là une de ces vérités incontestables, avouées des deux partis. L'apôtre veut que nous examinions si les esprits viennent de dieu, parce qu'il s'est introduit plusieurs faux prophetes dans le monde. Il n'y a personne qui ne doive suivre un conseil si sage. Luther lui-même, lorsque Carlostad s'étoit emporté jusqu'à briser les images, prétendoit l'arrêter en lui demandant, qui lui avoit donné mission pour réformer le culte public. Tant il est vrai que personne ne doit s'arroger l'honneur du sacerdoce.

M. l'archevêque de Treves fait la même question à Luther, & l'impossibilité où est celui-ci de donner une réponse satisfaisante, ne laisse aucune excuse à ceux qui l'écoutent comme leur docteur. En effet, est-ce de l'église romaine qu'il a reçu sa mission? Elle est donc la véritable église, dépositaire de la foi & de l'enseignement; il a donc eu tort de la calomnier, il est donc un schismatique de s'être

séparé d'elle. Est ce du ciel qu'il a reçu une mission extraordinaire? Mais où est la preuve? Est ce dans le succès rapide de sa réforme? Mais si c'est-là une preuve, elle n'existoit point encore au tems de sa révolte, on ne devoit donc pas l'écouter. D'ailleurs, est-il bien vrai que les progrès d'une religion, prouvent sa divinité? Si un pareil argument vous paroît concluant, croyez donc à *Mahomet*. Jugeons plus sainement, & pour adopter une religion, examinons les circonstances de son établissement.

» Qu'une loi qui enchaîne toutes les passions, » qui ordonne la pratique de toutes les vertus, » qui ne promet que les croix & les persécu» tions dans ce monde; que cette loi prêchée » par douze pêcheurs, se répande tout-à-coup » aux quatre coins de l'univers, parmi les na» tions les plus corrompues & les plus féro» ces; qu'elle triomphe tout à la fois, des pen» chans du cœur humain, de la science des » sages, de la barbarie des persécutions; qu'elle » produise par-tout un peuple de saints; que » ce peuple, quoique dispersé parmi les diffé» rentes nations, conserve toujours le même » esprit; qu'il soit par-tout, doux, chaste, » humble, bienfaisant même envers ses enne» mis; par-tout soumis aux princes même » qui le persécutent, qu'il ne forme jamais » qu'un seul & même peuple, toujours uni » par la profession d'une même doctrine, par la » subordination à un même gouvernement; » voilà le miracle manifeste de la sagesse & » de la toute puissance de Dieu, qu'on ne

» peut méconnoître ſans un aveuglement vo-
» lontaire. Mais que Luther aboliſſant le jeûne,
» le célibat, la confeſſion auriculaire, diſpen-
» ſant des œuvres ſatisfactoires de pénitence,
» permettant de déſerter le cloître à ceux qui
» en ſupportent impatiemment le joug, rédui-
» ſant tous les moyens néceſſaires du ſalut, à
» croire fermement qu'on ſera ſauvé; que Lu-
» ther prêchant une pareille doctrine ſoit ac-
» cueilli par une foule de chrétiens dominés
» par leurs paſſions, & malheureuſement diſ-
» poſés à adopter tout ce qui favoriſe leurs
» penchans; rien de plus conforme à la nature
» du cœur humain. Que Luther appelle enſuite
» la rebellion & la diſcorde à ſon ſecours,
» qu'il allume les guerres civiles, qu'il faſſe
» couler des fleuves de ſang, que ſa réforme
» ſe diviſe dès ſa naiſſance, en une infinité de
» ſectes; alors bien loin d'appercevoir le doigt
» de dieu, je n'y vois que l'ouvrage du prince
» des ténebres, dont le regne ſera toujours
» diviſé, parce qu'il ne ſera jamais le regne
» de la paix & de la juſtice. «

Nous avons cru devoir citer ce beau morceau tout entier, quoiqu'un peu long, parce qu'il renferme en abrégé de tout ce qu'on peut dire de plus fort ſur l'établiſſement de la religion chrétienne. C'eſt une preuve directe qui lui donne l'avantage ſur toutes les religions en général, dont aucune n'a ſurmonté tant d'obſtacles avec de ſi foibles ſecours. Ceux qui trouvent ſes dogmes trop difficiles à croire, ſa morale trop difficile à pratiquer, doivent être frap-

pés particuliérement d'une preuve de cette eſpece, qui leur montre l'univers admettant tout-à-coup des vérités prétendues incroyables, ſe ſoumettant à des vertus prétendues impraticables : qu'ils tâchent d'expliquer un pareil prodige, & s'ils ne peuvent en venir à bout, qu'ils reconnoiſſent de bonne foi qu'il eſt auſſi honorable qu'utile d'être inviolablement attaché à une religion toute céleſte, qui exige de grands ſacrifices, il eſt vrai, mais qui propoſe une récompenſe éternelle.

Pour la perpétuer cette religion admirable, ſon divin auteur a inſtitué un nouveau ſacerdoce, il a choiſi des miniſtres pour exercer après lui la puiſſance qu'il avoit reçue de ſon pere. Il les a envoyés avec pouvoir de tranſmettre également à leurs ſucceſſeurs la miſſion dont ils étoient dépoſitaires. De-là l'auteur conclut d'une maniere triomphante que perſonne ne peut aujourd'hui exercer le ſacerdoce que par une ſuite de cette miſſion primitive donnée par J. C. à ſes apôtres, autrement c'eſt rompre le fil de la ſucceſſion, c'eſt uſurper des droits dont on eſt exclus, c'eſt ſe rendre coupable de révolte. Cette concluſion eſt appuyée ſur les témoignages les plus précis rendus pendant les premiers ſiecles de l'égliſe, & que l'on trouve cités ici. Maintenant les luthériens tiennent-ils à cet égliſe qui ne doit jamais faillir, à ce ſacerdoce qui ne doit jamais être interrompu? eux qui ont voulu réformer l'une après l'avoir calomniée; eux qui ont détruit l'autre, & qui n'ont pu lui ſubſtituer qu'un vain fantôme.

En vain ils invoqueroient l'écriture, en vain ils voudroient la prendre pour les diriger dans la foi. Car pourquoi portent-ils la main ſur ce livre ſacré? D'où l'ont-ils reçu? & comment n'ont-ils pas perdu le droit de s'en ſervir, en ſe ſéparant de nous? Qu'eſt-ce qui leur garantit la divinité & l'intégrité des écritures? N'eſt-ce pas cette même égliſe à qui ils conteſtent l'infaillibilité néceſſaire pour en en être la fidelle interprete? Quelle témérité de lui arracher le dépôt qui lui a été confié, d'en faire uſage contre elle, & d'employer pour la confondre les titres mêmes qu'on ne doit qu'à ſa ſcrupuleuſe vigilance, & qui ſont ſans vertu pour ceux qui les lui dérobent?

L'inſpiration prétendue n'éclairera point les proteſtans ſur le ſens de la parole de dieu; au contraire elle ne ſervira qu'à les diviſer. En doutez-vous? liſez leur hiſtoire. Chaque docteur n'a-t-il pas ſuivi ſon eſprit particulier: Luther en Allemagne, Zuingle dans la Suiſſe, Bucer en Alſace, en Angleterre, Muncer dans la Thuringe, Calvin à Geneve, d'autres en Hollande. Tous ont réformé. Les chefs ont commencé à s'attaquer par de violens reproches, & ont fini par une guerre ouverte: les diſciples ont changé la doctrine de leurs maîtres, la leur a éprouvé le même ſort, *& on a corrigé à Wirtemberg la profeſſion de foi qu'on avoit ſolemnellement publiée à Ausbourg.*

M. l'archevêque de Treves attribue à cet eſprit d'indépendance tant d'erreurs monſtrueuſes où ſont tombés ceux qui ont abandonné la

réforme, comme celle-ci avoit abandonné l'église romaine !

Il fait un raisonnement très-solide sur les qualités que doivent avoir des gens qui se donnent pour apôtres de la vérité. Il peint d'abord d'une maniere admirable la charité de J. C., & le respect des premiers chrétiens envers les puissances. Il oppose à cela la conduite de Luther, qui, tandis qu'il est foible, parle avec soumission, & *promet d'écouter la voix du pape, comme celle de J. C. résidant en lui & parlant par sa bouche ;* mais quand sa fortune a changé, ce n'est pas une brebis soumise, c'est un ardent persécuteur, soutenu par une ligue formidable ; il menace, il tonne, il prodigue au souverain pontife les injures les plus atroces, il souffle la révolte de toutes parts, & fait couler des fleuves de sang.

Les apôtres n'abandonnoient jamais la vérité : Luther menace les nouveaux réformés de rétracter tout ce qu'il a enseigné, s'ils continuent à le contredire. *A quoi tient donc cette foi qui lui donne le droit d'outrager les papes & les rois ?* Les apôtres avoient pour maître l'esprit saint qui les inspiroit : Luther se vante d'avoir des conversations avec le diable, & voilà l'instituteur qui lui a appris que la *messe privée* étoit une idolâtrie. Mais le contraste est encore bien plus sensible, quand il s'agit des mœurs. Nous connoissons assez celles des premiers chrétiens. Celles des premiers réformés nous ont été tracées par Erasme, Melancthon, & d'autres, qui ne le font qu'en dé-

plorant amérement le ſort de la nouvelle égliſe, dans laquelle les plus grands déſordres regnent impunément. A la prédication des apôtres, le monde étonné, vit une foule de vierges ſe vouer à la pratique d'une vertu qui les approche des eſprits céleſtes ; à la prédication de Luther on vit une foule de moines & de religieuſes déſerter les cloîtres, & violant les plus ſolemnelles promeſſes, renoncer à la pratique des conſeils évangéliques ; Luther lui-même met ſa morale en pratique, & pour que rien ne manque au ſcandale, il épouſe une religieuſe. Carloſtad, prêtre, Œcolampade & Bucer, prêtres & religieux, ſe marient auſſi ; il y a plus, Luther autoriſe la répudiation, & permet au protecteur de ſa réforme, d'avoir deux femmes à la fois. Eſt-il étonnant, après cela, que la licence des mœurs ſe ſoit répandue par-tout comme un torrent ?

On voit dans la maniere dont l'illuſtre prélat traite ce ſujet odieux, combien l'eſprit du véritable évangile eſt prudent & charitable. Ce n'eſt qu'à regret, & pour l'inſtruction de ſes lecteurs, qu'il inſiſte là-deſſus ; il le fait toujours avec une noble gravité ; il craint de bleſſer les oreilles, s'il rapportoit les bouffonneries groſſieres dont la ſecte a ſouillé ſes ouvrages. Sa charité même, craint que ſes diocéſains proteſtans ne ſoient offenſés d'un tableau trop fidele, il déclare qu'il eſt bien éloigné de leur en faire l'application ; puis il ajoute avec politeſſe, mais avec véhémence : » Mais en ren- » dant juſtice à l'honnêteté de vos mœurs,

» nous osons vous dire avec le regret de vous
» avoir perdus, & avec la charité qui nous
» fait desirer votre retour, nous osons vous
» dire : voilà quelle fut l'aurore de ces beaux
» jours, qui devoient ressusciter la foi & les
» vertus des premiers siecles : voilà quels fu-
» rent ces hommes extraordinaires que vous
» avez crus suscités de l'esprit-saint, pour re-
» lever cet édifice spirituel, qu'on nous accu-
» soit d'avoir détruit; & nous vous deman-
» dons si vous reconnoissez à ces traits l'esprit
» qui anima les premiers apôtres? «

On démontre que des excès si honteux, étoient une suite des dogmes de la réforme; dogmes qu'on ne sauroit entendre sans surprise & sans indignation; dogmes qu'on a voulu justifier, en usant de récrimination contre l'église romaine. Ici M. l'archevêque de Treves fait une brieve exposition de notre doctrine, sur les points que les protestans ont jugé à propos d'attaquer. Elle est présentée d'une maniere simple & lumineuse; & il nous paroît que ceux qui la liront avec tant soit peu d'attention, ne pourront s'empêcher de convenir que Luther & ses associés étoient des calomniateurs, & qu'ils ont toujours plus compté sur l'ignorance & les passions des peuples, que sur la validité des preuves qu'ils leur donnoient. Où est la bonne foi dans tout ce qu'ils nous imputent relativement au culte des saints & des reliques, sur les œuvres satisfactoires, &c. Luther, qui avoit passé 16 ans en religion, docteur & professeur d'une université fameuse,

ſavoit mieux que perſonne ce qui en étoit. Mais il vouloit ſe faire un nom, il vouloit rendre ſes adverſaires odieux ; dès-lors les imputations les plus fauſſes, étoient celles qu'il répétoit avec le plus de hardieſſe, parce qu'elles convenoient mieux à ſes projets.

Après avoir expoſé la doctrine, l'auteur paſſe à la diſcipline. Il obſerve avec raiſon que celle-ci n'eſt pas invariable comme la premiere, mais qu'elle peut changer ſelon les tems ; & que l'égliſe, imitant en cela tous les gouvernemens, n'a fait qu'uſer de ſon droit, lorſqu'elle a ſupprimé ou modifié ſes premieres loix, pour en dicter de nouvelles. Il rend compte des raiſons qui ont déterminé l'égliſe à faire ces divers changemens. Quelquefois il fait voir que les proteſtans ont appellé innovations, ce qui étoit le plus conforme à la pratique de tous les ſiecles. Ils ont prétendu, par exemple, que la loi du célibat des prêtres, ne remontoit pas au delà du douzieme ſiecle, qu'elle n'eſt fondée que ſur les décrets des ſouverains pontifes, & qu'elle eſt contraire au vœu des conciles mêmes.

Ces aſſertions inconſidérées, & riſquées uniquement par le beſoin de défendre ſa cauſe, ſont réfutées victorieuſement par le prélat, qui parcourt toute l'antiquité eccléſiaſtique, & trouve par-tout de quoi juſtifier l'égliſe romaine. La diſcipline qui ſubſiſte encore aujourd'hui parmi les Grecs, eſt fixée dès l'an 692, dans le concile de Conſtantinople, appellé *Quiniſextum.* Les prêtres, les diacres, les ſous-diacres,

ne peuvent ſe marier après leur ordination ; & l'uſage du mariage eſt interdit aux évêques qui s'y trouveroient déja engagés. Qu'importe que des hommes mariés puiſſent devenir prêtres, & conſerver leurs femmes ? Il eſt toujours vrai que s'ils deviennent veufs, ils doivent garder la continence ; c'en eſt aſſez pour condamner Luther, qui croit que cela eſt auſſi difficile que de faire des miracles.

La diſcipline latine fut plus ſévere. Le concile d'Arles en 330, défend d'élever les clercs mariés au ſacerdoce, à moins qu'ils ne vouent la continence. En Eſpagne la loi du célibat eſt impoſée aux prêtres, &c. par le concile d'Elvire en 305, par le deuxieme de Tolede en 531 ; la même loi eſt établie par les conciles d'Aix-la-Chapelle en 816, de Vormes en 866, de Mayence en 888.

Que penſer après cela de ceux qui ont dreſſé la confeſſion d'Ausbourg ? Comment pouvoient-ils ignorer que la pratique de l'égliſe romaine ſur ce point étoit fondée ſur la tradition la plus conſtante ? Se flattoient-ils de pouvoir effacer les traces de cette reſpectable antiquité, à laquelle Rome fait gloire de ſe conformer ? Ni l'un ni l'autre, mais ils ont cru que leur hardieſſe en impoſeroit ; ils ont conſulté, non la vérité, mais leur intérêt. Le réformateur lié lui-même par des vœux, & arrachant du cloître ſa nouvelle épouſe, a voulu couvrir ſa honte en encourageant ceux qui voudroient devenir ſes imitateurs.

Ainſi voilà l'égliſe catholique juſtifiée, &

quant à la doctrine, & quant à la discipline; la vérité s'est montrée, les esprits sont éclairés sans doute! qui empêche donc qu'ils ne se rendent?

Le prélat réfute ensuite les prétextes qui retiennent souvent les protestans dans l'erreur. Rien de plus énergique que la maniere dont il combat leur respect pour la croyance de leurs peres. C'est ce motif qui empêchoit les payens convaincus de l'absurdité de leur culte, d'embrasser la religion chrétienne; & les apôtres menaçoient leur nation de la colere du ciel, si elle persévéroit dans l'endurcissement de ses peres. » Que la mémoire de vos peres, leur » dit-il, soit chere à votre cœur, nous y ap» plaudirons. Vantez l'honnêteté de leurs mœurs, » leur humanité, leur équité, nous respecte» rons vos sentimens. Mais pensez qu'il y a » loin encore des vertus de l'homme à celles » du chrétien .... que vous avez un pere dans » le ciel au-dessus de tous les autres.... La » religion elle-même, oui, cette religion si » auguste, invoque aujourd'hui contre vous le » respect filial qui vous sert de prétexte pour » persévérer dans vos erreurs. Elle descend » avec vous dans le fond des tombeaux, où » repose la cendre de ces hommes qui les pre» miers se sont séparés de nous. Là elle les » cite, elle les interroge: ô vous qui êtes » assis dans les ombres de la mort, répondez » à la voix de dieu qui vous appelle, à la » postérité qui vous invoque, à cette vérité » sainte que vous avez outragée, répondez &

» dites

» dites-nous quelle étoit donc la croyance de
» ceux qui vous avoient précédés ? quelle étoit
» l'église où ils vivoient, quels étoient les paf-
» teurs qui les gouvernoient ? Ah ! ils vous ré-
» pondent encore du fond de leurs tombeaux....
» que leurs cendres y repofent fur la cendre
» de leurs ayeux qui croyoient ce que nous
» croyons, qui enfeignoient ce que nous en-
» feignons.... Vous interpellant à notre tour,
» nous vous difons : fi c'eft un crime d'aban-
» donner la voix de fes peres.... vos peres
» ont donc erré, ils ont donc péri en aban-
» donnant la loi de leurs ayeux; vous ne pou-
» vez donc trouver le falut qu'en les aban-
» donnant, &c. «

L'archevêque de Treves attaque enfuite le fyftême de Jurieu, qui prétendoit que, pour appartenir à l'églife, il fuffit de croire les points fondamentaux de la religion. Reffource illufoire & perfide, parce qu'elle laiffe la liberté de mettre en problême tout ce qu'on ne voudra pas croire, & de le placer parmi les articles qui ne font pas effentiels. Auffi ceux même qui y ont recours ne peuvent s'accorder fur le nombre de ces points qu'ils appellent fondamentaux.

Mais rien de plus touchant & de plus digne d'un prélat qui réunit toutes les vertus paftorales, que le ton paternel avec lequel l'électeur de Treves invite les proteftans à rentrer dans le bercail, & les catholiques à les y attirer par la douceur & par de bons exemples. » A » dieu ne plaife, dit-il aux premiers, qu'ou-

» bliant la miſſion que J. C. nous a donnée, » les devoirs qu'il nous impoſe, la tendreſſe » paternelle qu'il nous inſpire, nous vous viſ- » ſions périr ſans nous efforcer de vous ſau- » ver, que nous viſſions entrer le loup dans » la bergerie, ſans vous avertir du danger.... » Mais ſi c'eſt la charité qui nous inſpire, » c'eſt auſſi par la charité ſeule que nous vou- » lons vous ramener à nous, non en faiſant » violence à votre conſcience, encore moins » en inſultant à votre aveuglement, mais en » vous inſtruiſant, en priant, en exhortant, » en gémiſſant, en donnant même notre ſang, » s'il ſe falloit, pour vous ſauver. Eh! plût à » dieu qu'éclairés par la vérité, attendris par » nos larmes, vous vinſſiez enfin vous jetter » entre nos bras, & ſoulager notre cœur. » Plût à dieu que n'ayant plus avec nous qu'un » même eſprit & un même langage, nous ne » formaſſions plus qu'un même troupeau, nous » ne connuſſions plus qu'un même paſteur;.... » qu'au lieu de gémir, comme nous avons » fait juſqu'ici, ſur votre aveuglement, nous » ne levaſſions plus les mains au ciel, que » pour lui rendre graces de votre retour, &c. «

Il n'exhorte pas avec moins d'onction & de zele les catholiques à unir leurs ſoupirs à ſes larmes, & à faire une ſainte violence au ciel pour attirer ſes graces ſur les brebis errantes. » Elles doivent nous être cheres, puiſqu'elles » ont le même créateur, le même rédempteur » que nous, & qu'elles ſont appellées au même » bonheur..... Ne pouvant paſſer vers elles,

» tâchons de les attirer à nous, *non par l'a-*
» *mertume du zele qui ſcandaliſe, mais par la*
» *piété qui édifie.* «

On ne peut lire cet ouvrage ſans y voir empreint le caractere d'un prélat qui édifie lui-même par la pureté de ſes mœurs, en même-tems qu'il éclaire par ſes lumieres; & nous devons ſavoir gré au traducteur anonyme qui nous l'a fait connoître.

(*Journal des ſavans; année littéraire; Affiches, annonces & avis divers.*)



CONSIDÉRATIONS sur l'esprit militaire des Germains, depuis l'an de Rome 640, jusqu'aux commencemens de la monarchie françoise vers l'an 476 de l'ère vulgaire ; recherches du même genre que les mémoires précédens sur les Gaulois; par M. DE SIGRAIS, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres.

Germani læta bello gens.,.. periculorum avida.

TACITE. Hist. L. 4 & 5.

A Paris, de l'imprimerie de MONSIEUR, 1782 ; & se vend chez Durand neveu, libraire, rue Galande; Mérigot jeune; Barrois aîné; Barrois jeune, libraires, quai des Augustins. Prix 3 liv. broché, papier fin, 4 liv. 4 s. Un vol. *in-12.* de 452 pag.

IL est inutile de dire que ces recherches sont de la même main que celles qui ont paru il y a quelques années, *sur l'esprit militaire des Gaulois*, & dont nous avons donné l'analyse (*) : elles ont été conçues dans le même

(*) Journal *d'avril* 1775, pag. 3-19.

esprit, & rédigées sur le même plan. L'objet de M. de Sigrais a été de faire connoître & d'exposer sous son véritable jour le caractere franc & belliqueux des deux nations auxquelles les François rapportent également leur origine. Il a présenté d'abord les Gaulois seuls, comme les plus anciens, ou, pour parler plus exactement, comme les plus anciennement célebres. Il nous offre aujourd'hui le tableau des Germains, & sur-tout celui de leurs mœurs militaires, pendant une suite d'environ 600 ans; il indique, autant que cela est possible, les variations sensibles qu'elles éprouverent de siecle en siecle, ou par intervalles plus courts. Il est bon d'observer pour ceux qui n'auroient pas lu l'ouvrage précédent de M. de Sigrais, & qui par conséquent ne connoîtroient point son plan général, qu'il s'est proposé de ne traiter que légérement, & qu'autant que l'exige le développement essentiel des faits, du gouvernement, de la religion & des usages domestiques des Germains; il n'a pas prétendu non plus écrire l'histoire de leurs guerres, ni disserter sur leur tactique & sur leurs armes, dont il se contente de donner quelques notions. Il se restreint, ainsi qu'il en a usé à l'égard des Gaulois, au génie, au caractere & à l'esprit militaire des Germains, à rechercher quelles passions, quels principes ou quels préjugés, quelle espece de courage ou de fureur, quelles forces physiques ou quel tempérament ils portoient à la guerre.

Dans le discours préliminaire, M. de Sigrais

combat le ſentiment de ceux qui penſent que les gens de guerre ne peuvent prétendre aucune part à la gloire, parce que, ſelon eux, elle ne peut réſulter que des actions de bienfaiſance; c'eſt pourquoi ils voudroient que, dans l'éducation, on prévînt les jeunes gens contre la gloire des armes, en leur enſeignant que c'eſt une paſſion funeſte qui n'a ceſſé de ravager la terre, & n'a peut-être jamais fait de bien; ſyſtême auſſi imprudent que nouveau, dit M. de Sigrais, & qui ne tendroit à rien moins, s'il pouvoit s'accréditer, qu'à renverſer tous les principes de l'honneur national. » Eſt-ce donc chez les deſcendans des » Gaulois & des Germains, chez une nation » que ſa valeur maintient depuis plus de treize » cens ans en poſſeſſion de ſes conquêtes, & » qui ne peut s'y maintenir autrement, qu'on » oſe déprimer la gloire des armes? Sont-ce » des quakers enthouſiaſtes, ou des ſibarites » timides, ou des ſages deſcendus d'une autre » planete pour réformer la nôtre, qui déclament aujourd'hui contre la guerre; qui voudroient la bannir de l'hiſtoire, de notre littérature, de nos converſations, comme un » ſujet faſtidieux, ou comme un genre trop » dominant; qui refuſent leurs oreilles dédaigneuſes aux récits des combats, comme » Ulyſſe les bouchoit aux chants ſéducteurs » des Syrenes; qui ſe permettent de froides » plaiſanteries ſur des combinaiſons auſſi ſérieuſes que le ſont celles de la tactique, & » ſur les ſcenes ſanglantes où ſe décide le ſort

» des empires ; qui affectent d'appeller les vic-
» toires, des crimes heureux, des meurtres
» éclatans ; les combattans, des assassins, des
» fratricides ; de rabaisser l'héroïsme, les tra-
» vaux, les sciences militaires, pour élever
» au premier rang je ne sais quelle inertie épi-
» curienne, l'admiration des arts les plus fri-
» voles, la démence du luxe & la fureur des
» plaisirs, plus cruelle & plus funeste que celle
» des armes ; qui voyent, non-seulement sans
» reconnoissance, & presque sans attention,
» de nombreuses légions de citoyens, veiller
» jour & nuit sur la frontiere de l'état pour
» les faire jouir de leur oisiveté, mais qui
» osent écrire *que la partie du genre-humain
» consacrée à l'héroïsme, est ce qu'il y a de plus
» affreux dans la nature....* qui confondent la
» force tutélaire des états avec la violence des-
» tructive, le courage du dévouement avec
» la brutalité, l'obligation sacrée de défendre la
» patrie avec l'ambitieuse frénésie de conqué-
» rir ou de dévaster ? Qui doute, ajoute plus
» bas M. de Sigrais, qui peut ignorer que la
» paix ne soit préférable à la guerre, comme
» le plaisir l'est à la douleur, la santé à la
» maladie, le calme à la tempête ? Mais enfin
» cette vérité avouée dans tous les tems, n'a
» jamais pu & ne pourra jamais empêcher les
» nations d'avoir des rivalités, des jalousies,
» des intérêts opposés, des haînes invétérées,
» des emportemens subits, & de vuider leurs
» querelles par le fer, puisqu'elles n'ont pas
» d'autres juges ; ni les plus prudentes, d'ins-

» tituer & d'entretenir une brave milice, &
» d'étudier sérieusement le grand art de se dé-
» fendre ; ni l'opinion publique d'attacher ju-
» dicieusement une véritable gloire aux plus
» rudes travaux, aux vertus les plus âpres &
» les plus nécessaires, &c. «

» D'ailleurs, dans l'état actuel des choses,
» y a-t-il autant à perdre qu'on voudroit se
» l'imaginer ? Est-il certain que les hommes
» désarmés fussent plus vertueux ? L'oisiveté de
» la paix, en fomentant la mollesse du luxe,
» en allumant les passions lâches & voluptueu-
» ses, n'augmenteroit-elle pas nécessairement
» la dépravation des mœurs ? Quels ont été
» les plus beaux jours de Sparte & de Rome ?
» Est-on bien sûr aussi que ces humeurs vicieu-
» ses, dont la guerre purge par intervalles les
» corps politiques, y séjourneroient impuné-
» ment sans produire des fermentations ora-
» geuses, des troubles internes plus terribles
» que les chocs du dehors ? Est-il même vrai
» que ce fût un bonheur pour l'espece-humaine
» en général, d'être extrêmement multipliée,
» par conséquent serrée sur la surface de la
» terre ?.... Seroit-il absurde de conjecturer
» que c'est sur-tout pour prévenir ou pour
» corriger cette excessive multiplication, que la
» nature est toujours prête à employer les re-
» medes violens qn'on nomme ses *fléaux* ? Or,
» dans le choix des trois, la guerre seroit-elle
» effectivement le plus cruel & le plus horri-
» ble ? «....... Réflexions que M. de Sigrais
propose avec la modestie du doute, & que

l'on peut regarder comme autant de raiſons fortes & ſolides.

Les recherches de M. de Sigrais, ſur l'objet important qu'il traite, lui ont fourni les neuf mémoires qui compoſent ce volume.

Dans le premier, l'auteur recherche quels hommes de guerre étoient les Germains avant Jules Céſar & de ſon tems. Dans les huit autres il expoſe les variations ſucceſſives de leur eſprit belliqueux, & par occaſion, de leur fortune, juſqu'aux grands & ſolides établiſſemens que les Bourguignons, les Francs & les Allemands formerent enfin dans la Gaule; ce qui le conduit preſque au commencement du regne de Clovis, c'eſt-à-dire, que ces obſervations ſur les Germains ſeront terminées à-peu-près comme les recherches ſur les Gaulois, à l'époque de la ruine de l'empire Romain en occident. M. de Sigrais n'avance rien qui ne ſoit appuyé ſur les auteurs anciens; il a tâché de tenir un juſte milieu entre la briéveté parcimonieuſe qui ſouſtrait des choſes néceſſaires par la crainte d'en dire d'inutiles, & la ſuperfluité qui s'étend trop par l'envie de ne rien omettre; il a écrit pour ceux qui, exigeant des pieces probantes, ſe contentent de faits eſſentiels & bien établis, de vérités rapprochées, de réſultats fideles, & qui, plus curieux du fond des choſes que de belles paroles, n'auroient, dit-il, ni le loiſir, ni la patience de lire des diſſertations trop ſavamment volumineuſes : tel eſt le plan de l'auteur.

Le premier mémoire renferme un intervalle

de ſoixante-dix ans. M. de Sigrais y donne une idée de l'ancien pays des Germains, dont le véritable nom étoit celui de Theutons. Cette grande nation étoit diviſée en un nombre prodigieux de peuples plus ou moins puiſſans, toujours ennemis les uns des autres; leur pays étoit naturellement défendu contre les hoſtilités du dehors par ſa pauvreté même autant que par la férocité de ſes habitans, par le triſte aſpect d'un ſol inculte, & par la rigueur du climat beaucoup plus froid alors qu'il ne l'eſt à préſent, & qui ne devoit guere tenter des étrangers. Cependant les Gaulois y ont conduit quelques colonies; mais dans la ſuite & vers l'an 113 avant l'ére chrétienne, les Germains à leur tour ſe jetterent ſur les Gaules; voilà le premier exploit des Germains qui ait mérité l'attention des hiſtoriens. On croit qu'ils furent contraints d'abandonner leur pays par une violente inondation de l'Océan qui couvrit le Jutland & une partie du Danemarck. Quoi qu'il en ſoit, ils ravagerent les Gaules pendant douze ans, & détruiſirent cinq armées conſulaires envoyées par les Romains au ſecours de la province Narbonoiſe. La valeur des Germains, ſelon tous les écrivains, étoit un courage de bêtes farouches plutôt que d'hommes de guerre, une colere indomptable, une rage affreuſe; mais leurs femmes les ſurpaſſoient peut-être en fureur & en cruauté; on les voit immoler des priſonniers avant la bataille, pour en deviner l'événement, dans de grands vaſes remplis du ſang des victimes, combattre ſur les

chariots qui fermoient le camp, ſe jetter dans la mêlée pour ranimer leurs gens, frapper & percer les fuyards, égorger leurs propres enfans après la défaite, les faire écraſer ſous les roues des chariots ou ſous les pieds des chevaux, s'étrangler elles-mêmes pour ſe ſouſtraire à la captivité, ou ſe détruire par d'autres genres de mort encore plus affreux.

Quoique ces peuples barbares fiſſent plus de cas de la force & de l'audace que de la prudence, une pratique continuelle de la guerre leur avoit appris à ſuppléer aux regles de l'art. Ils ſe retranchoient dans un camp avec leurs chariots; ils y appuyoient, dans les actions, les derrieres ou les flancs de leur armée; & ces longues chaînes dont ils ſe ſervirent à la bataille des champs Raudiens pour aligner leurs troupes & empêcher les rangs de ſe rompre, prouvent au moins qu'ils avoient des idées de tactique. Ils paroiſſent auſſi s'être exercés aux combats ſinguliers. Leur infanterie avoit des épées longues & lourdes; des eſpeces de maſſues de bois dur & peſant; leurs cavaliers portoient des haches à deux tranchans, des cuiraſſes de fer, des boucliers ornés de peintures; tel étoit celui que Marius emporta à Rome, & ſur lequel étoit repréſenté un coq. Quant à la figure de ces barbares, l'hiſtoire leur donne des cheveux blonds, des yeux bleus, un regard farouche, une voix effrayante, une ſtature prodigieuſe, qu'ils augmentoient encore en mettant ſur leurs caſques des aigrettes de plumes, des aîles d'oiſeaux ſinguliers, des têtes ou d'au-

tres dépouilles d'animaux ſauvages. Voilà à-peu-près le portrait phyſique & moral que M. de Sigrais nous trace de ces Germains; mais, ajoute-t-il, ce qui caractériſe plus particuliérement ces peuples, c'eſt un eſprit de guerre perpétuelle, l'habitude incorrigible, la fauſſe gloire de vivre de brigandage; ce qui donna lieu à des écrivains de les regarder comme des voleurs attroupés plutôt que comme des guerriers: c'eſt cette humeur vagabonde qui les fit errer ſi long-tems, peut-être plus d'un ſiecle, dans tant de pays différens, ſans prendre de repos, ſans en laiſſer aux autres, & ſans penſer à ſe fixer nulle part: quand ils entrerent dans les Gaules ils montoient à plus de trois cens mille hommes.

Sous Céſar on les vit combattre les armées des Romains avec des phalanges impénétrables; leur cavalerie avoit une compoſition & des manœuvres ſingulieres, inconnues à la tactique romaine; les gens de cheval étoient ſuivis, chacun pour leur propre défenſe, d'un fantaſſin qu'ils avoient choiſi parmi les plus braves & les plus légers d'entre eux: ceux-ci chargeoient au beſoin en troupe ſéparée, mais de concert, avec les cavaliers dont ils ſecondoient les efforts, ou protégeoient le ralliement; & s'il falloit hâter une marche en avant, ou ſe retirer diligemment, ils avoient acquis, à force d'exercice, une ſi grande légéreté, qu'en s'aidant de la criniere des chevaux, ils les égaloient à la courſe. Ces cavaliers faiſoient auſſi le ſervice de l'infanterie, ils avoient accoutu-

mé leurs chevaux à rester en place, & venoient les reprendre après avoir combattu à pied. Leurs fantassins combattoient également à cheval.

On aura encore une plus haute idée du courage naturel & de la vigueur des Germains, si l'on considere que, ne sachant pas travailler le fer, ils avoient très-peu de cuirasses, presque point de casques, & que les épées ou les sabres étoient également rares dans leur infanterie; qu'ils étoient presque nuds; que leurs cavaliers n'étoient défendus que par de petits boucliers, & les gens de pied par des boucliers énormes faits d'un tissu d'osier ou de planches minces; qu'ils n'avoient d'autres lances qu'une *framée*, espece de demi-pique armée d'un fer court & très-aigu, ou même d'un caillou tranchant & aiguisé, des javelots & des bâtons pointus & durcis au feu.

Ces peuples étoient encore loin de la civilisation : préférant au travail pénible de la terre, la vie libre & fainéante des pâtres & des chasseurs, recueillant très-peu de grains, vivant principalement de leur chasse, de la chair de leur bétail & de laitage, endurcis au froid dès l'enfance, couverts de peaux étroites qui leur laissoient le corps à demi-nu, ils ont fait trembler les Romains & défait en plusieurs rencontres leurs armées. Naturellement guerriers par leur genre de vie, & forcés en quelque sorte de l'être par leur pauvreté & par leur paresse, avides de gloire & de butin, ils s'armoient également pour combattre avec le

zele patriotique ſous les enſeignes de leurs cités, ou pour aller ſervir hors de chez eux en qualité de mercenaires, ou pour former dans leur propre pays des attroupemens de volontaires & piller les frontieres des états voiſins; ce qui étoit regardé comme un moyen honnête d'exercer la jeuneſſe. Tous les ans les magiſtrats publics diſtribuoient aux familles des portions de terre qui changeoient de maître l'année ſuivante, de peur que le goût de l'agriculture ne remplaçât la paſſion des armes, & que le deſir d'agrandir des propriétés héréditaires ne détruiſît l'égalité des fortunes; ils n'en étoient pas moins jaloux d'étendre les limites de leurs cités & de dominer les unes ſur les autres.

C'eſt dans les commentaires de Céſar que l'auteur a puiſé la plupart des traits caractériſtiques qu'il préſente des Germains dans ce premier mémoire. Le ſecond, qui conduit leur hiſtoire militaire depuis la mort de ce grand homme juſqu'à celle d'Auguſte, c'eſt-à-dire, dans un eſpace d'environ 57 ans, ne les préſente pas ſous un meilleur aſpect. Ces peuples, qui avoient déja eu de fréquentes occaſions de reconnoître l'avantage des armes des Romains, de s'en fournir après des victoires, d'en faire fabriquer par des priſonniers ou des transfuges, & d'étudier la ſcience de la guerre à l'école d'un ennemi infiniment plus habile qu'eux, ne furent ni mieux armés, ni plus éclairés ſous le regne de Tibere. Ils auroient pu recevoir auſſi du commerce des garniſons romaines quel-

que civilisation imitative, emprunter quelques arts de premiere utilité; mais on ne vit aucune altération sensible dans les mœurs nationales; elles étoient encore ou trop barbares ou trop roides pour se plier aux moyens de corruption qu'Auguste avoit employés avec tant d'adresse & de succès contre les Gaulois. On ne les trouve donc pas différens dans le troisieme mémoire, sous le regne du successeur d'Auguste, qui fit prudemment évacuer la Germanie.

Le quatrieme nous présente des changemens sensibles; l'espace qu'il renferme depuis le commencement du regne de Caligula jusqu'à celui de Marc-Aurele, est de 142 ans. Les Germains conservoient, non-seulement la valeur, le caractere militaire qu'on leur avoit vus précédemment; mais ils sentoient mieux leurs forces, & ils redoutoient moins celles de l'empire Romain; Tacite a pu dire d'eux avec vérité qu'il n'étoit pas si facile de les vaincre que d'en triompher. Marc-Aurele remporta sur eux plusieurs victoires; quelques-uns de ces peuples, fatigués de la guerre, rechercherent les uns son alliance, les autres ses bienfaits; il y en eut qui lui vendirent leurs services passagers, & plusieurs poserent les armes à certaines conditions; mais jamais ils ne furent soumis; &, comme le dit Tacite, la liberté germanique avoit bien plus de vigueur que la monarchie des Arsacides.

Tout chez les Germains contribuoit à entretenir ces qualités fieres qui les rendoient si

redoutables, leur religion même étoit toute militaire. Il n'y avoit pas jusqu'à leur respect pour les femmes qui ne tournât au profit de leur caractere. On voit parmi eux une prophétesse *Véléda*, qui avoit contribué à leurs brillans succès, en les prédisant, qui avoit échauffé leur courage du feu de l'enthousiasme, ramener à la paix une foule de nations confédérées depuis deux ans contre l'empire, & comme les peint Tacite, toujours avides des périls de la guerre. » Ce grand rôle de *Véléda* étonnera » moins, dit M. de Sigrais, si nous observons » en passant, qu'après elle, *Ganna* rendit aussi » des oracles dans la Germanie ; & que dans » des tems antérieurs, une *Aurinia*, & nombre d'autres prophéteffes, n'y avoient pas » été en moindre vénération ; qu'en général » les femmes y étoient singuliérement respec- » tées ; qu'à la guerre, les hommes n'avoient » pas de meilleurs juges de leur valeur, ni » de témoins plus propres à les encourager » par leurs reproches ou par leurs louanges, » & qu'ils redoutoient beaucoup plus la capti- » vité pour elles, que pour eux-mêmes ; qu'elles » étoient préférées comme ôtages à de jeunes » gens de la même naissance, & garantissoient » mieux l'exécution des traités ; qu'on les con- » sultoit dans les délibérations publiques ; que » leurs réponses & leurs conseils étoient d'un » grand poids ; & que les Germains croyoient » qu'il y avoit dans ce sexe un caractere de » sainteté & une prescience de l'avenir. Se- » roit-il hors de vraisemblance que ces senti-

» mens délicats, ce respect religieux, perpé-
» tués par le tems, & modifiés de diverses
» manieres par la politesse des mœurs, eussent
» produit dans la suite, & beaucoup plutôt qu'on
» ne le croit communément, les institutions
» de la chevalerie; ce mêlange singulier de
» religion, d'héroïsme & de galanterie, d'après
» lequel, chez plusieurs nations de l'Europe;
» les femmes, ainsi que dans l'ancienne Ger-
» manie, jugeoient, récompensoient de leurs
» suffrages, dirigeoient le courage des guer-
» riers; ce code, de l'honneur, qui, en les
» soumettant les premieres à de grands devoirs,
» aux loix rigides de la pudeur, sembloit ne
» tendre qu'à établir entr'elles & les hommes
» un combat d'estime réciproque, & l'émula-
» tion des vertus propres de chaque sexe?

Le cinquieme mémoire renferme un espace de 104 ans, depuis la mort de Marc-Aurele jusqu'au regne de Dioclétien exclusivement. Il offre le tableau de l'augmentation progressive des forces des Germains, de leur audace & de leur ambition entre les regnes de Marc-Aurele & de Galien. Depuis cette époque, on les vit former des entreprises plus hardies, souvent malheureuses, quoique mieux concertées. On vit leurs armées battues & dispersées se rassembler avec une promptitude qui tenoit du prodige, renaître, pour ainsi dire, après leur destruction, ou être remplacées par d'autres; leur courage féroce avoit été soumis à des regles, & ils avoient appris des Romains l'art de les battre & de les faire trembler.

Heureuſement pour ceux-ci, l'ordre conſtant qui regle les viciſſitudes des empires ſur les qualités perſonnelles de leurs maîtres, oppoſa conſécutivement aux Germains trois hommes de guerre & d'état : Claude-le-Gothique, Aurélien & Probus ; Rome étoit perdue, ſi ſes ennemis avoient toujours trouvé le trône occupé par des Commode, des Caracalla ou des Galiens. Aurélien, après avoir délivré l'Italie & les autres contrées de l'occident, vaincu la célebre Zénobie en Aſie, battu les Gaulois rebelles, chaſſé de leur pays les Gaulois qui s'y étoient cantonnés, alla triompher à Rome : ſon char, attelé de quatre cerfs, monument honorable & ſingulier de la défaite d'un roi des Goths, étoit précédé d'une foule de priſonniers de toutes les nations vaincues, ſurtout de Germains marchant les mains liées, & au milieu deſquels un triomphateur généreux n'auroit pas voulu voir la reine de Palmyre, ni les dix amazones de l'armée de Canaabande. Cette pompe triomphale ne faiſoit qu'outrager les Germains, & ne les ſoumettoit pas. Sa mort les rendit plus audacieux ; ce furent leurs menaces qui déciderent Dioclétien à ſe donner un collegue à l'empire. Les faits qui arriverent ſous ce regne & au-delà juſqu'à la mort de Julien, rempliſſent le 6me. mémoire, qui renferme un eſpace de 78 ans.

La tétrarchie qu'inſtitua Dioclétien, devoit être orageuſe, & le fut : elle exigeoit, pour ne pas ſe détruire elle-même, l'union la plus parfaite entre quatre ſouverains. Ce prodige

qu'on ne pouvoit guere eſpérer, eut cependant lieu; & le génie conciliateur du Dioclétien en conſerva la durée pendant près de 12 ans. D'un ſyſtême très-vicieux réſulterent deux grands biens pour l'Empire : la milice commença à reſpecter davantage la vie de ſes empereurs ainſi multipliés. Les provinces de chaque partage, ſurchargées à la vérité du poids d'une cour diſpendieuſe, mais veillées de plus près, & ſecourues plus promptement, furent défendues avec plus d'intérêt & de vigueur, qu'elles ne l'avoient été auparavant par des généraux indifférens à la gloire de leur prince, & ſouvent rebelles. Les Germains s'en reſſentirent ; on les reſſerra au delà du Rhin ; on les chaſſa des contrées qu'ils avoient uſurpées, & l'on ſoumit leurs colonies qui s'y étoient établies. Pendant la période que parcourt M. de Sigrais, on voit ces peuples redoutés de Dioclétien, luttant avec des ſuccès ſouvent balancés contre Maximilien & ſes collegues, réprimés enſuite, & traités avec quelques égards par Conſtance Chlore; vaincus pluſieurs fois & outragés par ſon fils le célebre Conſtantin; alternativement irrités par ſes cruautés, & ſe laiſſant adoucir par ſes libéralités trompeuſes; enhardis après ſa mort, par la guerre civile élevée entre ſes deux fils Conſtantin & Conſtant, vendant la paix à celui-ci tant qu'il régna ; ils combattirent d'abord pour un rebelle contre Conſtance II, qui les rechercha, les ménagea, & les craignit toujours : ils devinrent plus fiers, plus entreprenans ſous ſon

regne, & furent presque les maîtres de la Gaule. Julien les arrêta dans leurs prospérités, les battit & les repoussa au-delà du Rhin. Alors ils fléchirent sous la loi de la nécessité, & se reposerent à regret pendant quelques années; mais ils ressembloient à des athletes épuisés de fatigues; ils n'étoient point découragés; ils n'attendoient que le rétablissement de leurs forces pour rentrer dans la lice avec la même ardeur & plus de confiance.

Depuis la mort de Julien jusqu'à la grande invasion de la Gaule en 407, il s'écoula 44 ans, qui font l'objet du 7me. mémoire. Les Germains continuerent de fatiguer la Gaule & d'autres provinces, & de vendre chérement leurs services ou leur inaction à l'empire : ils le soutenoient comme alliés, en remplissoient les principales dignités, & l'ébranloient fréquemment comme ennemis. A mesure que le courage des Romains déclinoit, qu'ils manifestoient de la foiblesse, la fierté & la confiance des Germains augmentoient; ils formerent des états plus réunis, des confédérations plus redoutables, ne craignirent plus les armes étrangeres chez eux, & chercherent à porter les leurs au-dehors. Lorsqu'ils virent que les Goths retenoient en Italie la milice romaine, & celle des autres provinces, que dès-lors la barriere de la Gaule étoit ouverte, ils saisirent l'occasion, & donnerent le signal d'une conquête toujours ambitionnée, déja tentée 460 ans auparavant par Arioviste.

Les détails de cette grande invasion for-

ment l'objet du 8me. mémoire, qui comprend 44 ans, à partir de cette époque jusqu'à celle d'Attila; & le 9me., qui n'occupe qu'un espace de 25 ans, conduit depuis l'an 452 jusqu'à l'an 476. Alors les Bourguignons, les Francs & les Allemands avoient formé des établissemens solides dans la Gaule. Le tems où Clovis monte sur le trône se rapproche, & la ruine de l'empire Romain en occident termine les recherches de M. de Sigrais sur les Germains, comme ont été terminées celles qu'il à faites précédemment sur les Gaulois. Elles font voir combien il a fallu de courage & de constance aux Barbares pour vaincre & remplacer les maîtres du monde.

Ce travail intéressant conduit à un autre objet, dont il est à desirer que l'auteur s'occupe : c'est d'examiner ce qui dut résulter de l'aggrégation des Gaulois & des Francs, lorsque, sous le regne de Clovis, ceux-ci dominerent dans la Gaule, & lui donnerent le nom de France; le tems qui devint nécessaire pour communiquer aux vainqueurs & aux vaincus un caractere mixte : combien de siecles subsista ce mélange; pourquoi enfin nous observons encore aujourd'hui beaucoup de restes de l'ancien alliage, quoiqu'il y ait 13 siecles presque complets entre le couronnement de Clovis & celui de Louis XVI. » Il m'a toujours » paru, dit M. de Sigrais, qu'on ne pouvoit » se flatter de perfectionner notre législation » militaire, de l'établir sur une base solide & » sur des principes certains, qu'en la confor-

» mant, en l'aſſimilant exactement au véritable » eſprit de guerre de la nation, à ſon caractere » diſtinctif, indélébile, territorial, ſi l'on peut » s'exprimer ainſi, & qui tient phyſiquement » au ſol & au climat; mais il n'eſt pas moins » évident que les méditations les plus profon- » des ſur notre milice actuelle, ni la plus lon- » gue habitude des camps & des affaires de la » guerre, ne ſeroient pas ſuffiſantes par elles- » mêmes pour conſtater ſûrement & compléte- » ment ce caractere national, eſpece de prothée » multiforme dont on ne peut trop étudier les » changemens. « C'eſt pour cette raiſon que l'auteur a puiſé ſes recherches dans les tems antérieurs, & qu'il a recueilli les obſervations de tous les âges. Il a mis en état de tirer les réſultats néceſſaires; mais pour en ſuivre les effets, les variations, les modifications ſans nombre qu'ils ont ſubies de ſiecle en ſiecle, il y a un travail conſidérable à faire, &, nous le répétons, il eſt à deſirer que M. de Sigrais s'en occupe lui-même : le premier qu'il a déja fait, lui facilite le ſecond : & perſonne n'eſt en état de s'en acquitter mieux qu'un guerrier ſavant, qui, aux connoiſſances de ſon art, joint une érudition profonde, & le goût le plus épuré. L'homme qui, après avoir défendu ſon pays avec ſon épée, l'éclaire ainſi avec ſa plume, mérite doublement la reconnoiſſance des bons & vrais citoyens.

(*Journal* de Monſieur; *Journal encyclopédique; Journal des ſavans; Journal de littérature, des ſciences & des arts; Affiches, annonces & avis divers.*

THE works of the Englifh poets, &c. *Œuvres des Poëtes Anglois, avec les tomes VIII, IX & X des préfaces biographiques & critiques; par* SAMUEL JOHNSON. *Edition enrichie des portraits des poëtes, gravés par Mrs.* Bartolozzi, Calwald, Hall, Sherwin, Walker, &c. Londres, 1779 — 1781. Chez Bathurft & chez les principaux libraires de cette ville. (*La collection des poëtes Anglois*, 60 volumes petit *in-8vo.* Les *préfaces biographiques & critiques*, 10 vol. petit *in-8vo.*)

SUITE (*).

LE huitieme volume des *préfaces biographiques* contient les vies de Swift, de Gay, de Broome, de Pitt, de Parnell, de Philips & de Watte.

Swift eft généralement connu; fes vers font moins parfaits que fa profe; on a de Gay des tragédies, des opéras, des fables & autres ouvrages en vers, très-eftimés. Nous pafferons à Parnell, dont nous ferons connoître le charmant conte intitulé: l'*Hermite* (**).

(*) *Efprit des Journaux*, novembre 1782, page 166.

(**) Le fujet de ce conte eft pris dans le *Gefta romanorum*. Nous en avons donné la traduction dans le

» Un vénérable ſolitaire inconnu au monde, » & arrivé à un âge avancé, vivoit depuis » ſa tendre jeuneſſe dans un déſert profond. » Eloigné des hommes, il paſſoit ſes jours avec » dieu. La mouſſe étoit ſon lit, une grotte ſa » cellule, les fruits ſa nourriture, l'eau d'une » pure fontaine ſa boiſſon, la priere toute ſon » occupation, les cantiques tous ſes plaiſirs. » Une conduite ſi ſainte, une tranquillité ſi » ſûre repréſentoit le ciel même, juſqu'à ce qu'il » s'éleva dans ſon eſprit une penſée funeſte & » des doutes ſur l'empire de la providence. Il » s'imagina que le vice étoit triomphant, & que » la vertu étoit ſon eſclave. Déja il n'a plus » en eſpoir d'objet fixe & certain; tous les » principes qui régloient ſon âme ſont détruits; » ainſi lorſque la ſurface tranquille d'une onde » tranſparente reçoit l'image que la nature » paiſible y trace, les rives renverſées, les ar- » bres ſuſpendus, les cieux étendus ſont fidé- » lement repréſentés ſous l'eau; mais ſi une » pierre trouble l'onde calme, des cercles ſe » forment de tous côtés, les foibles lueurs du » ſoleil rompues en mille parties, les rives, » les arbres, les cieux courent les uns ſur les » autres, avec un déſordre confus. Le ſolitaire

---

compte que nous avons rendu de l'*Hiſtoire de la poéſie angloiſe; par M. WARTON*. M. de Voltaire a traité le même ſujet dans *Zadig*, d'après le poëme de Parnell. Voyez *Eſprit des Journaux*, mai 1782, p. 128 & ſuiv.

» ne

» ne connoiſſoit le monde que par la lecture
» de quelques livres, & par le récit de quel-
» ques payſans, qui, mouillés par la roſée de
» la nuit, s'égaroient quelquefois du côté de ſa
» cellule. Il lui prit envie de voir ſi ces hom-
» mes & ces livres lui avoient dit vrai, & de
» connoître le monde par ſes yeux; il quitta
» donc ſa ſolitude, & ayant pris le bâton de
» pélerin & attaché des coquilles à ſon chapeau,
» il ſe mit en route au lever du ſoleil, l'eſ-
» prit aſſez calme, pour penſer & réfléchir à
» chaque événement. Il employa la matinée à
» traverſer le déſert où il vivoit. Aucun che-
» min n'y étoit tracé. Il y fut ſeul pendant
» long-tems, mais dès que le ſoleil, parvenu à
» la moitié de ſa courſe, eut échauffé le mon-
» de, le ſolitaire rencontra ſur ſa route un
» jeune homme, vêtu décemment & d'une
» figure aimable. Ses cheveux bouclés flottoient
» avec grace ſur ſes épaules. Abordant le vieil-
» lard, il lui dit : bon jour, mon pere; bon
» jour, mon fils, répondit l'hermite. Ils con-
» verſerent enſemble; ils ſe firent pluſieurs
» demandes d'où naquirent pluſieurs réponſes;
» la converſation roulant ſur divers ſujets, fit
» oublier la longueur & la fatigue de la route.
» Bientôt ils ne purent ſe ſéparer, différent
» par l'âge, ils ſe reſſembloient par les ſenti-
» mens. Ainſi un orme antique eſt enchaîné
» par les branches entrelacées d'un jeune lierre.
» Le ſoleil avoit terminé ſa carriere. L'aſtre
» qui ferme la porte du jour, s'avançoit en-
» veloppé de ſon voile griſâtre; la nature

» muette inſpiroit au monde le ſilence, lorſ-
» qu'ils apperçurent ſur leur route un ſuperbe
» palais. A la clarté de la lune, ils traverſe-
» rent des avenues d'arbres. Le maître de ce
» palais l'avoit rendu l'aſyle des voyageurs
» égarés; mais ſa généroſité, ne provenant que
» du faſte de la vanité, ne ſervoit qu'à faire
» parade d'une abondante prodigalité. Les deux
» voyageurs étant entrés dans le palais, une
» foule de domeſtiques, magnifiquement habil-
» lés, les entoura; le ſeigneur lui-même les
» reçut ſous ſes immenſes portiques; la table
» gémiſſoit ſous le poids des mets exquis, mais
» trop délicats pour la ſimple hoſpitalité. Con-
» duits à l'endroit deſtiné à leur repos, plon-
» gés dans la ſoie, le duvet & le ſommeil,
» ils oublierent bientôt la fatigue du voyage
» d'une journée entiere.

» Enfin, le jour paroît; les zéphyrs au le-
» ver de l'aurore ſe jouent ſur le liquide élé-
» ment; leur haleine vole légérement ſur les
» parterres rians, & agitant avec bruit les
» boſquets d'alentour, ils chaſſent le ſommeil.
» Les voyageurs ſe levent, & à l'invitation
» du ſeigneur libéral, ils ſe rendent dans une
» ſalle ſuperbement décorée, où un repas
» ſomptueux leur eſt ſervi dès le matin. Une
» liqueur douce & précieuſe coule d'une coupe
» d'or, & en augmente l'éclat. L'hôte magni-
» fique les oblige d'en goûter; plein de joie
» & de reconnoiſſance, ils ſortent du périſtile.
» Perſonne, à l'exception du ſeigneur, n'eut lieu
» de ſe plaindre. La coupe diſparut, le jeune

» homme avoit dérobé ce vase précieux. De
» même qu'un voyageur appercevant dans son
» chemin un serpent, qui fait briller sa peau,
» & qui se réchauffe aux rayons du soleil,
» saisi de frayeur s'arrête tout-à-coup, pour
» éviter le péril qui le menace, marche d'un
» pas foible & regarde avec crainte cet ani-
» mal dangereux; ainsi parut l'hermite, quand
» son compagnon lui eut montré le vol bril-
» lant qu'il avoit fait; il demeura muet & im-
» mobile. Mais continuant sa route en trem-
» blant, il souhaita de se séparer de ce per-
» fide, & il n'osa. Levant les yeux au ciel en
» murmurant, il crut qu'il étoit odieux qu'une
» réception si généreuse fût si mal récompensée.

» Tandis qu'ils étoient en route, le soleil
» cachoit son éclat; les cieux chargés atti-
» roient & suspendoient dans les airs de som-
» bres nuages; un bruit sourd se fait enten-
» dre, & annonce une pluie prochaine. Les
» animaux courent par la campagne pour cher-
» cher un abri. Nos voyageurs avertis par ces
» différens signes, vont chercher un asyle dans
» une maison voisine, située sur une éminence.
» L'édifice étoit fortifié de tours, les murailles
» en étoient épaisses, sans ornement & sans
» graces. Le caractere sévere & craintif, avare
» & impoli du propriétaire faisoit un désert
» de ce séjour. Au moment où ils approchoient
» des portes pesantes du château, un orage fu-
» rieux s'éleva tout-à-coup; des éclairs rapides
» se mêlent à la pluie, & le tonnerre roule
» avec bruit sur leur tête. Battus par les vents

» & l'orage, ils frappent long-tems, mais en
» vain, pouſſant des cris inutiles.

» Enfin, le maître de cet endroit fut touché
» de commiſération. C'étoit la premiere fois
» que ſa porte recevoit des étrangers ; elle
» tourna avec peine & à grand bruit ſur ſes
» gonds rouillés. Il l'ouvre à demi avec une
» inquiétude allarmée, & fait entrer les voya-
» geurs mourant de froid. Un foible bois éclaire
» les murailles qui étoient ſans tapiſſerie, &
» réchauffe les membres engourdis des voya-
» geurs. Un pain groſſier, du vin gâté & verſé
» à regret, fut tout leur repas. Dès que l'o-
» rage parut s'appaiſer, ils reçurent ordre de
» s'en aller promptement. Cependant l'hermite
» méditoit profondément ſur la vie dure &
» pauvre, que menoit un homme ſi riche. Pour-
» quoi, ſe diſoit-il à lui-même, renfermer ſous
» cent clefs des richeſſes, qui pourroient ſuf-
» fire à la ſubſiſtance de mille citoyens ? Mais
» les plus vives marques de la ſurpriſe paru-
» rent ſur ſon front, quand il vit ſon com-
» pagnon tirer de ſa poche la coupe qui avoit
» appartenu au ſeigneur généreux qu'ils avoient
» quitté, & offrir ce précieux vaſe pour
» récompenſe des foibles marques de généro-
» ſité, que leur avoit donné cet homme avare.

» Déja les nuages diſparoiſſent dans les airs.
» Le ſoleil, ſortant du ſein de ces nuages, ou-
» vre un ciel azuré ; une verdure plus fraî-
» che ſe répand ſur les feuilles odoriférantes ;
» agitées par le ſouffle des zéphyrs, elles trem-
» blent & augmentent l'éclat du jour. Le tems

» plus ſerein invite les voyageurs à ſortir de » cette riche maiſon, où ils avoient éprouvé » l'indigence, & le maître ravi de leur départ » ferme ſoigneuſement ſa porte.

» Tandis qu'ils continuent leur marche ; » l'ame du pélerin étoit livrée à mille inquié- » tudes. La conduite du jeune homme lui pa- » roiſſoit dépourvue de raiſon ; il regarde la » premiere action comme un crime, la ſeconde » comme une folie. L'une lui inſpire de l'hor- » reur, l'autre de la pitié ; & de quelque côté » qu'il enviſage ces deux extrêmes, ſon rai- » ſonnement ſe confond.

» Les triſtes ombres de la nuit environnent » encore les cieux ; les voyageurs ont encore » beſoin d'un aſyle ; ils cherchent & trouvent » une retraite, dont les environs ſont cultivés » avec ſoin. La maiſon n'étoit ni petite avec » miſere, ni inutilement grande ; elle annon- » çoit la façon de penſer du maître, qui ai- » moit la vertu pour elle-même, & non par » vanité. Ce fut là que les voyageurs fatigués » dirigerent leurs pas. En entrant ils béniſſent » la maiſon. Ils ſaluent le maître d'un air mo- » deſte & ſimple ; il les écoute & leur répond » avec honnêteté. Je rends, dit-il, ſans faſte » & ſans jalouſie, une partie de mon bien à » celui qui m'a donné tout ; c'eſt lui qui vous » envoie ; daignez accepter, en reconnoiſ- » ſance de ſes bienfaits, un repas frugal à la » vérité, mais qui offert de bon cœur eſt pré- » férable à un ſuperbe feſtin. A ces mots, il » fit ſervir. On parla beaucoup de la vertu,

» jusqu'au moment du repos. Alors la respec-
» table famille se retira, quand la cloche eut
» sonné & qu'on eut terminé la journée par
» la priere.

» Déja le monde renouvellé par un som-
» meil paisible, est plus propre a reprendre ses
» travaux; le jour paroît; mais avant de par-
» tir, le jeune voyageur s'approcha furtive-
» ment du berceau d'un enfant, qui dormoit,
» & l'étrangla. Cet enfant, qui faisoit le bon-
» heur de son pere, devient tout-à-coup noir,
» il jette les derniers soupirs & meurt. C'étoit,
» hélas! le fils unique du maître de la maison.
» Quel fut l'étonnement de l'hermite, en
» voyant ce forfait! si l'enfer & ses abîmes
» horribles se fussent ouverts sous ses pas, en
» vomissant un torrent de noire fumée, il n'eût
» pas été effrayé davantage. Confondu & glacé
» d'effroi, il n'ose proférer une seule parole.
» Il veut fuir, la peur arrête ses pas. Le jeune
» homme le suit. Le chemin étoit coupé de
» divers sentiers, un domestique leur enseigne
» la route. Une riviere s'offre à leur passage,
» & comme le pont étoit difficile à trouver,
» il marche devant eux. Ce pont consiste en
» longues pieces de bois; une eau profonde
» coule dessous. Le jeune voyageur qui ne pa-
» roît attentif qu'à commettre le crime, ap-
» proche du guide, qui ne pensoit à rien, &
» le précipite dans la riviere. Il tombe au fond
» de l'eau, & se releve, pour disparoître en-
» suite. La fureur & la rage enflamment les
» yeux du vieillard, & franchissant les bornes

» où la frayeur l'avoit retenu, il s'écrie dans
» sa colere : scélérat!... abominable! A ces
» mots, cet étrange compagnon ne parut plus
» être un homme ; son visage, qui étoit paré
» des graces de la jeunesse, brille d'un éclat
» plus doux & plus serein ; son vêtement de-
» vient d'une blancheur éblouissante & tombe
» sur ses pieds. Un cercle de rayons lumineux
» environne sa tête. Une céleste odeur embau-
» me l'air : des aîles colorées de pourpre cou-
» vrent ses épaules ; la clarté des cieux brille
» dans ses regards, & répand autour de lui
» une lumiere majestueuse. Le vieillard s'étoit
» d'abord porté à une colere extrême, mais
» saisi d'admiration, il ne savoit quel parti
» prendre, l'étonnement l'empêche de parler ;
» & sa colere calmée se réduit bientôt à un
» calme profond. L'ange brillant rompt enfin le
» silence en ces mots :

» Vos prieres, vos cantiques, votre vie sim-
» ple & innocente, se sont élevées vers le
» trône de l'éternel. Il en conserve un tendre
» souvenir. Vos vertus ont des mérites, qui
» ont trouvé grace dans notre brillant séjour.
» Elles ont obligé un ange de descendre pour
» calmer votre esprit ; c'est moi, qui ayant
» reçu cet ordre, ai quitté les cieux. Cessez
» de vous prosterner, je suis votre ami. Ap-
» prenez avec quelle justice dieu gouverne l'u-
» nivers, & renoncez à vos doutes. L'archi-
» tecte du monde a de justes droits sur son
» ouvrage. C'est dans ses droits que consiste la
» providence. Elle exerce son empire sur tous

» les êtres, en conduisant les causes secondes
» à ses fins. C'est ainsi que cachée aux regards
» des mortels, elle fait agir au haut des cieux
» ses divins attributs. Elle se sert de vos ac-
» tions, mais elle ne contraint point votre vo-
» lonté ; elle veut que les mortels chancelans
» & inquiets soient fermes & assurés. Jamais
» de plus étranges événemens ne vous ont éton-
» né : reconnoissez l'équité du tout-puissant,
» &, quand vous ne pouvez comprendre, appre-
» nez à croire.

» Ce seigneur vain de sa magnificence &
» qui sert à grands frais sur sa table des mets
» exquis, dont la vie est trop fastueuse pour
» être réglée, qui fait briller l'or & l'ivoire
» dans ses vases, qui contraint dès l'aurore
» ses hôtes de boire de la liqueur, va perdre
» avec sa coupe l'usage où il étoit de faire des
» ingrats. Il accueillera toujours l'étranger ;
» mais il sera moins prodigue.

» L'avare inquiet, dont la porte fut toujours
» fermée par cent verroux, qui n'a jamais été
» touché de compassion pour les pauvres étran-
» gers, gardera cette coupe pour lui appren-
» dre que le ciel bénit ceux qui ont été cha-
» ritables. Ainsi les chymistes couvrent le plomb
» de charbons enflammés ; ce métal fondu
» brille, s'épure, prend la couleur du feu &
» coule.

» Notre ami généreux avoit long tems mar-
» ché dans le sentier de la vertu ; mais son
» enfant, le fruit de sa vieillesse, le détachoit
» depuis quelque tems de l'amour de dieu:

» Cet enfant le rempliſſoit d'inquiétude & l'at-
» tachoit aux choſes de la terre. A quel excès
» ne l'auroit pas livré cet amour extrême?
» mais dieu, qui vouloit ſauver le pere, a en-
» levé le fils. Celui-ci a paru à tous, excepté
» à vous, frappé d'une mort ſubite, mais na-
» turelle. C'eſt moi qui ai porté le coup. Ce
» tendre pere humilié & proſterné reconnoît,
» en fondant en larmes, que ſa punition eſt
» juſte. Dans quelle ſituation fâcheuſe ſe ſe-
» roit-il trouvé, ſi la vie de ce valet infidele
» eût été conſervée? il avoit formé le projet
» de voler ſon maître. Que ſeroit devenu le
» tréſor où ſa charité puiſe? C'eſt ainſi que le
» ciel vous inſtruit par ſon exemple. Allez en
» paix. Réſignez vous & ne péchez plus.

» L'ange déploie ſes aîles; le ſage étonné
» contemple le vol du ſéraphin. C'eſt avec au-
» tant de ſurpriſe qu'Eliſée conſidéra ſon maî-
» tre, montant dans les cieux ſur un char en-
» flammé. Il perdoit de vue la marche triom-
» phante du prophete, & en le regardant avec
» admiration, il ſouhaitoit de le ſuivre. L'her-
» mite proſterné, fit alors cette priere: ſei-
» gneur, j'adore votre volonté; qu'elle ſoit
» accomplie ſur la terre, comme dans les cieux.
» Retournant avec joie chez lui, il alla cher-
» cher ſon ancien aſyle, où il mena une vie
» heureuſe dans le ſein de la paix & de la
» piété. «

Le neuvieme volume commence par la vi[e]
de Savage.

En caractériſant le mérite de Thomſon, on

me poëte, M. Johnſon eſt d'accord avec l'opinion générale; comme particulier, ſa réputation n'eſt pas ſi favorable : dans le commencement de ſa vie; quand il étoit ſans amis & dans l'indigence, il eſt repréſenté comme ſollicitant avec une ſervile adulation; & quand une fois il fut à l'aiſe, on nous fait entendre qu'il étoit groſſiérement ſenſuel. On ne voit point ſur quelle autorité porte cette partie de ſon caractere.

On nous dit que Thomſon, dans ſes voyages, trouva ou s'imagina voir tant de maux, qui provenoient de la tyrannie des gouvernemens, qu'il avoit réſolu de compoſer un long poëme, en ſix chants, ſur la liberté : dans ce paſſage, le biographe paroît s'engager dans un dilemme : ou il ne provient point de maux de la tyrannie des gouvernemens arbitraires, ou Thomſon n'étoit point obſervateur. Auquel des deux articles le docteur Johnſon ſouſcrira-t-il ?

Thomſon eſt connu particuliérement par ſon beau poëme des ſaiſons : il y ſuit la nature dans ſes révolutions annuelles & dans ſes changemens périodiques. Aucun climat n'échappe à ſes recherches. Les deſcriptions champêtres toujours intéreſſantes, pour peu qu'elles ſoient peintes avec vérité, le deviennent encore plus dans la main de cet homme de génie, qui les embellit des charmes de l'imagination & des fleurs de la poéſie. Son pinceau eſt ſi fidele, qu'il peint tout au naturel. C'eſt le véritable interprete du ſpectacle de la nature. Le ſentiment abonde par-tout dans ce poëme. Qu'il

trace habilement l'innocence, la paix & les douceurs de la campagne! On ne peut lire ſans une tendre émotion ce morceau, qui contient l'éloge de la vie champêtre.

» (*) Ah! s'il connoiſſoit ſon bonheur, combien ſeroit le plus heureux des hommes, » celui, qui loin du tumulte des villes, retiré » dans quelque vallon fertile, avec un petit nombre d'amis, goûte les plaiſirs purs de la vie » champêtre! Que lui importe de ne pas habiter » ces palais ſomptueux, dont la porte orgueilleuſe » vomit tous les matins la foule rampante des » vils flatteurs, qui ſont à leur tour abuſés. » Indigne commerce! Que lui fait cette robe » brillante, où la lumiere fait réfléchir mille » couleurs, qui flotte négligemment, ou qui » ſe ſoutient d'or, s'il n'a pas la peine de la » porter? Que lui importe que la terre & la » mer tributaires couvrent ſa table des animaux les plus rares, ſi un repas frugal, débarraſſé d'un vain luxe, ſuffit à ſes beſoins » & entretient ſa ſanté? Sa taſſe ne pétille pas » d'un jus rare & coûteux. Il ne paſſe pas les » nuits, plongé dans un lit de délices, & les » jours dans un état d'oiſiveté. Mais eſt-ce une » privation pour celui qui ne connoît pas ces » joies fantaſtiques, qui ſéduiſent & trompent » l'homme diſſolu, qui promettent toujours le

---

(*) C'eſt une imitation du pareil ſujet, traité par Virgile, dans ſes Géorgiques :

O fortunatos nimium, ſua ſi bona norint, &c.

» plaisir & ne donnent que des peines, qui » n'offrent enfin que des momens vuides & » secs. C'est pour ce sage que la paix est assu» rée & les biens solides. Loin des traverses » & des espérances trompeuses, il est riche en » contentement, autant qu'il l'est en herbes & » en fruits par la bonté de la nature. Il est » riche des dons rians du printems, de ceux » sous lesquels, en été, plie la branche rougie, » & de ceux dont brille l'automne : il est riche » encore de tout ce que retient dans le sein » de la terre l'hiver qui doit préparer la fer» tilité. Rien ne lui manque, ni les fécondes » génisses qui abondent en lait & mugissent » dans le vallon, ni les troupeaux de brebis » bêlantes sur les côteaux, ni le murmure des » ruisseaux, ni le bourdonnement des abeilles, » qui appelle à l'ombre le sommeil tranquille » dans un cœur innocent. Il s'assied auprès » d'une haie odoriférante; il n'apperçoit que » des bosquets & des grottes sombres, des fon» taines pures, des lacs brillans; il n'entend » que des chants; c'est l'asyle de la simple vé» rité & de la pure innocence, de la beauté » sans art, de la jeunesse saine & vigoureuse, » sobre & patiente au travail. C'est là qu'ha» bite la santé toujours fleurie, le travail sans » ambition, la contemplation calme & le repos » poétique.

» Que d'autres traversant les mers courent » après le gain; qu'ils fendent la vague som» bre pendant de tristes nuits; que ceux-ci » trouvant de la gloire à détruire, cherchent

» à verser le sang, à ruiner les villes, qu'ils » se réjouissent sans pitié du malheur des veuves, des lamentations des vierges, & des » cris tremblans des enfans; que ceux-là, loin » de leur pays natal, pressés par le besoin ou » endurcis par l'avarice, trouvent d'autres terres sous d'autres cieux; que quelques-uns » parcourent avec ardeur les villes où tout » sentiment sociable est éteint, le vol autorisé » par la ruse, & l'injustice légale établie; » qu'un autre excite en tumulte une foule » séditieuse, ou la réduise en esclavage; que » ceux-ci enveloppent les malheureux dans des » dédales de procès, fomentent la discorde, » & embarrassent les droits de la justice, race » de fer! que ceux-là, avec un front plus serein, mais une égale inhumanité, vivent & » cherchent leurs plaisirs dans la pompe décevante des cours, & dans les cabales trompeuses; qu'ils rampent bassement en distribuant leurs souris perfides, & en suivant le » pénible labyrinthe des affaires d'état, tandis » que l'agriculteur, libre de toutes les passions » orageuses, qui tourmentent les hommes inquiets, écoute & n'entend que de loin & » en sûreté rugir la tempête du monde, & » n'en sent que mieux le prix de la paix dont » il est environné. La chûte des rois, la rage » des nations, le renversement des états n'agitent point l'homme, qui échappé du monde, » dans les retraites tranquilles & des solitudes » fleuries, étudie la nature & suit sa voix de » mois en mois & de jour en jour, pendant

» tour le cours de l'année. Il l'admire & la » voit dans toutes ses formes; il sent dans son » cœur la douceur de ses émotions, jouit de » ce qu'elle donne libéralement, & ne desire » rien de plus. Quand le jeune printems ré» veille les germes, & reçoit dans son sein le » soufle de la fécondité, ce sage jouit abon» damment de ses heures délicieuses; pas une » fleur ne s'épanouit & ne répand en vain son » odeur. Dans l'été, sous l'ombre animée, & » telle qu'on la goûte dans le frais Tempé, » & sur le tranquille Hémus, il lit ce que les » muses immortelles en ont chanté; ou écrit » ce qu'elles lui inspirent; son œil découvre » & son espoir prévient la fertilité de l'année. » Quand le lustre de l'automne mûrie dore les » campagnes & invite la faucille du laboureur, » saisi de la joie universelle, son cœur s'enfle » d'un doux battement : environné des rayons » de la maturité, il médite profondément, & » ses chants trouvent plus que jamais à s'exer» cer. L'hiver sauvage même est un tems de » bonheur pour lui; la tempête formidable & » la gêlée qui se précipitent & se répandent » sur la terre ensevelie, lui inspirent des pen» sées majestueuses; dans la nuit, les cieux » clairs & animés par la gelée qui purifie tout, » versent un nouvel éclat sur son œil charmé. » Un ami, un livre font couler tranquillement » ses heures sages & utiles. Il parcourt en » imagination la terre & les mers. La vérité » travaille d'une main divine sur son esprit, » éleve son être & développe ses facultés; les

» vertus héroïques brûlent dans ſon cœur. Il » ſent auſſi l'amour & l'amitié ; ſon œil mo» deſte brille & exprime ſon raviſſement ; les » embraſſemens de ſes jeunes enfans, qui lui » ſautent au cou, & qui deſirent de lui plaire, » remuent ſon ame tendre & paternelle. Il ne » mépriſe pas avec humeur la gaieté, les amu» ſemens, les chants & les danſes ; car le bon» heur & la vraie philoſophie ſont toujours » ſociables, & d'une amitié ſouriante. C'eſt là » vivre : c'eſt ce que les vicieux & les habi» tans des villes coupables n'ont jamais connu ; » ce fut la vie de l'homme dans les premiers » âges ſans corruption, quand les anges & » dieu même ne dédaignoient pas d'habiter » avec lui. «

Cet admirable tableau ne préſente aucun plaiſir, que le moindre habitant de la campagne ne puiſſe goûter comme le plus riche. Après Thomſon vient Hamond.

» Quoiqu'il ſoit, dit Johnſon, connu pour » avoir été eſtimé & careſſé des grands, je » n'ai pu avoir d'autres mémoires ſur ſa vie, » que ceux fournis par un livre intitulé : *Vies* » *des Poëtes, par Cibber.* Je prends ici occa» ſion de dire que cet ouvrage n'a point été » écrit, ni même, je penſe, vu par aucun » des Cibber. C'eſt l'ouvrage de Robert Shiells, » né en Ecoſſe, homme de beaucoup de péné» tration, quoiqu'avec peu d'éducation ſcho» laſtique, lequel mourut à Londres de con» ſomption, peu de tems après la publication » de ce livre. Sa vie fut vertueuſe, & ſa fin

» caractérisée par la piété. Théophile Cibber, » alors en prison pour dettes, donna, comme » on me l'a dit, son nom pour dix guinées. » Le manuscrit de Shiells est en ma possession. «

Dans l'article qu'on vient de lire, le docteur Johnson a dit plus qu'il ne savoit être vrai. La quittance de Cibber, dont nous avons pris connoissance, existe encore; elle est pour vingt guinées, pour laquelle somme il s'engagea de revoir, corriger & améliorer l'ouvrage, & en même-tems d'y mettre son nom. Cibber revit très ponctuellement chaque feuille; il fit de nombreuses corrections, & ajouta beaucoup de choses, particuliérement dans les vies des poëtes ses contemporains. Outre qu'il inséra des paragraphes, des notes, des anecdotes & des remarques dans ces vies, composées par Shiells & autres, quelques-unes de ces vies, si nous ne nous sommes pas trompés, sont de sa composition.

Les élégies d'Hamond sont ainsi caractérisées :

» Ses élégies furent publiées après sa mort, » & tant que dura le souvenir du nom de » l'auteur, on les lut dans le dessein de les » admirer.... Il est vrai de dire qu'elles n'ont » ni sentiment, ni naturel, ni expression. Où » il y a fiction, il n'y a point de sentiment; » celui qui se dépeint comme un berger, & » sa Neera ou Délie comme une bergere, n'a » point de passion; celui qui déclare son amour » à sa maitresse avec des idées à la romaine, » risque de la perdre; parce qu'elle peut avec » raison soupçonner sa sincérité. Hamond a peu

» de ſentimens pris dans la nature, & peu » d'images de la vie moderne. Il ne montre » qu'une froide pédanterie. Il ſeroit difficile de » trouver dans toutes ſes productions trois » ſtances qui méritent d'être retenues. «

Le docteur Johnſon paroît oublier que les élégies d'Hamond, à l'exception des deux dernieres, ſont priſes littéralement de Tibulle. Conſidérées ſimplement comme traduction, elles ont un mérite que ces ſortes d'ouvrages ont rarement.

En diſant qu'il *ſeroit difficile de trouver dans toutes ſes productions trois ſtances, qui méritent d'être retenues*, le docteur Johnſon ne fait point attention que, quoiqu'à ſon âge, les ſujets élégiaques ne ſoient plus intéreſſans, tout le monde n'eſt point dans le même cas.

La *vie* qui ſuit eſt celle de Collins, écrivain, dont les imperfections & les ſingularités diſparoiſſent dans les lueurs de génie. Mais écoutons ce que dit le docteur Johnſon. » Sa » diction eſt ſouvent rude, incorrecte & ſans » goût. Il affecte les mots hors d'uſage, quand » ils ne meritent pas d'être rajeunis. Il les » place ſans ordre, perſuadé que ne point » écrire en proſe, c'eſt être poëte. Ses vers » ſont lourds & embarraſſés par un aſſemblage » de conſonnes. Comme on peut être eſtimé, » ſans pouvoir être aimé, de même les poé» ſies de Collins peuvent arracher quelque » éloge en faiſant très-peu de plaiſir.

(*Monthly review.*)

Recueil d'épitaphes ſérieuſes, badines, ſatyriques & burleſques, de la plupart de ceux qui, dans tous les tems, ont acquis quelque célébrité par leurs vertus, ou qui ſe ſont rendus fameux, ſoit par leurs vices, ſoit par leurs ridicules : le tout enrichi de notes & d'anecdotes hiſtoriques, critiques & intéreſſantes, tirées des meilleurs ouvrages, ou imprimés ou manuſcrits, tant anciens que modernes. Ouvrage moins triſte qu'on ne penſe ; par M. D. L. P., 2 vol. *in-12.* A Bruxelles, & ſe trouve à Paris, chez Barrois l'aîné, quai des Auguſtins, 1782.

L'AUTEUR de cet ouvrage avertit, dans une préface où il rend compte de ſon travail & de ſon deſſein, que, s'il ſe fût réduit à faire un choix des meilleures épitaphes, à peine auroit-on pu en former une brochure de cinq ou ſix feuilles d'impreſſion. C'eſt d'abord, il faut en convenir, une prévention contre un livre en deux volumes de plus de cinq cens pages chacun ; mais on le parcourt avec plaiſir, & dès-lors cette objection perd une partie de ſa force. C'eſt que pluſieurs de ces épitaphes, quelquefois médiocres, ſont ſuivies d'une notice qui renferme des faits curieux ou des détails piquans. Il faut donc conſidérer cet ouvrage ſous le double coup-d'œil

d'un recueil d'épitaphes, inſcriptions, &c. & d'une collection d'anecdotes. C'eſt pour un gros livre une double raiſon de n'échapper que très-difficilement à la deſtinée de ces ſortes d'ouvrages, *ſunt bona, ſunt quædam mediocria.* Heureux quand le lecteur n'acheve pas le vers de Martial. (*)

On ſent que l'extrait d'un livre de cette eſpece ſe réduit preſque à des citations. Mais en ce genre, comme en tous les autres, les meilleures pieces ſont auſſi les plus connues. On nous ſauroit aſſez peu de gré de tranſcrire ici les épitaphes de Regnier, Paſſerat, Maynard, La Fontaine, Palaprat, Pradon, Saint-Pavin, Ninon de l'Enclos, Piron, &c. Il en eſt quelques autres dignes d'être conſervées, qui ſont moins familieres à la plupart de nos lecteurs. De ce nombre eſt celle de l'abbé Abeille, qu'on attribua dans le tems à Racine.

Ci-gît un auteur peu fêté,
Qui crut aller tout droit à l'immortalité;
Mais ſa gloire & ſon corps n'ont qu'une même biere;
Et lorſqu'Abeille on nommera,
Dame poſtérité dira :
Ma foi, s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient guere.

Ce dernier vers eſt, comme on ſait, un alluſion à la réponſe que fit un mauvais plaiſant du parterre à un vers d'une tragédie de cet auteur : *Vous ſouvient-il, ma ſœur, du feu roi notre pere?*

(*) *Sunt mala plura.*

M. D. L. P. rapporte à cette occasion une autre épigramme sur l'abbé Abeille, qui n'a point été imprimée, & qui fut aussi attribuée à Racine.

Abeille, arrivant à Paris,
D'abord, pour vivre, vous chantâtes
Quelques messes à juste prix.
Puis au théatre vous lassâtes
Les sifflets par vous rencheris.
Quelques tems après fatigâtes
De Mars l'un des grands favoris,
Chez qui pourtant vous engraissâtes.
Enfin, digne aspirant, entrâtes
Chez les quarante beaux-esprits,
Et sur eux-mêmes l'emportâtes
A forger d'ennuyeux écrits.

M. D. L. P. attribue à Boileau ces six vers sur Colbert, inconnus jusqu'à présent.

En vain mille jaloux qu'offense ta vertu,
Et dont on voit l'orgueil à tes pieds abattu,
De tes sages exploits veulent souiller la gloire.
L'univers qui les fait n'a qu'à les publier.
Contre tes ennemis laisse parler l'histoire:
C'est au ciel qui te guide à te justifier.

Ces six vers que M. D. L. P. donne pour un impromptu, peuvent en effet être de Boileau, & l'expression *de tes sages exploits*, appliquée à un ministre des finances, est digne de ce grand poëte.

M. D. L. P. paroît avoir conjecturé moins heureusement en attribuant à M. de Voltaire

cette épitaphe de Mlle. le Couvreur. Le lecteur en jugera.

Ci-gît l'actrice inimitable,
De qui l'esprit & les talens,
Les graces & les sentimens
La rendoient par-tout adorable
Et qui n'a pas moins mérité
Le droit à l'immortalité,
Qu'aucune héroïne ou déesse,
Qu'avec tant de délicatesse
Elle a souvent représenté.
L'opinion étoit si forte,
Qu'elle devoit toujours durer;
Qu'après même qu'elle fut morte,
On refusa de l'enterrer.

Nous croyons pouvoir affirmer qu'il est impossible que de pareils vers soient de M. de Voltaire. Nous nous bornerons à douter qu'il soit l'auteur de l'épitaphe suivante, que M. D. L. P. lui attribue aussi.

Ci-gît qui toujours bredouilla
Sans avoir jamais pu rien dire,
Beaucoup de livres farfouilla
Sans avoir jamais pu s'instruire,
Et beaucoup d'écrits barbouilla
Que personne ne pourra lire.

Mais on retrouve M. de Voltaire dans l'épitaphe du duc de Rohan.

Avec tous les talens le ciel l'avoit fait naître.
Il agit en héros, en sage il écrivit.
Il fut même un grand homme en combattant son maître,
Et plus grand lorsqu'il le servit.

M. D. L. P. joint à cette épitaphe l'anecdote suivante. » Le duc de Rohan, voyageant » en Suisse & se trouvant indisposé, on lui » fit venir le plus célebre médecin du canton, » qui s'appelloit le docteur Thibaud. Il me » semble, lui dit le duc, que votre visage ne » m'est pas inconnu. Cela pourroit bien être, » lui dit le docteur, puisque j'ai eu l'honneur » d'être le maréchal de votre écurie. --- Et » comment diable vous trouvez-vous aujour» d'hui médecin, & comment pouvez-vous » traiter ici vos malades? --- Comme les che» vaux de votre excellence. Il est vrai qu'il » en meurt plusieurs; mais j'en guéris beau» coup. De grace, monseigneur, ne me déce» lez pas, & laissez-moi continuer de gagner » ma vie avec messieurs les Suisses. «

Voici une autre épitaphe copiée de la main de M. de Voltaire; ainsi elle est de lui, ou du moins lui a paru digne d'être conservée.

Ci-gît dont la suprême loi
Fut de ne vivre que pour soi.
Passant, garde-toi de la suivre;
Car on pourroit dire de toi:
Ci-gît qui ne dut jamais vivre.

On connoît l'épitaphe du maréchal de Saxe, par M. d'Alembert:

Par le malheur instruit dès ses plus jeunes ans;
Cher au peuple, à l'armée, au prince, à la victoire,
Redouté des Anglois, haï des courtisans,
Il ne manqua rien à sa gloire.

Celle-ci eſt moins connue, & mérite de l'être. La premiere eſt pour le héros, la ſeconde eſt pour l'homme :

De combats, de plaiſirs, tour-à-tour occupé,
Je pars, je ſuis vainqueur, je reviens & je tombe
De mon char ſur un canapé,
Et du canapé dans la tombe.

Dans la liſte des épitaphes faites par des auteurs moins célebres, ou par des anonymes, on diſtingue les ſuivantes :

Ci-gît un fameux cardinal,
Qui fit plus de mal que de bien ;
Le bien qu'il fit, il le fit mal ;
Le mal qu'il fit, il le fit bien.

D'un hypocrite.

Ci-gît dont le zele feint
Lui tenant lieu de mérite,
Crut être devenu ſaint
A force d'être hypocrite.

D'un philoſophe, par M. Vaſſe.

Ici gît l'égal d'Alexandre,
Moi, c'eſt-à-dire, un peu de cendre.

De M. de Poſquiere.

Ci-gît le ſeigneur de Poſquiere,
Qui, philoſophe à ſa maniere,
Donnoit à l'oubli le paſſé,
Le préſent à l'indifférence,

Et, pour vivre débarrassé,
L'avenir à la providence.

Autre.

Le bon Roger le fainéant,
Eut l'esprit de vivre content;
De bien, de mal il n'en fit gueres,
Et vous quitte de vos prieres.

De Clurine, par Regnier Desmarais.

Clurine, qui, dans tous les tems,
Eut de tous les honnêtes gens
L'amour ou l'estime en partage;
Qui, toujours pleine de bonheur,
Sut de chaque saison de l'âge
Faire toujours un juste usage;
Qui, dans son entretien dont on fut enchanté,
Faisoit un heureux alliage
D'un agréable badinage,
Avec la politesse & la solidité,
Et que le ciel doua d'un esprit droit & sage,
Toujours d'intelligence avec la vérité....
Clurine est, grace au ciel, en parfaite santé.

Parmi les nombreuses épitaphes que M. D. L. P. a composées lui-même, celle de l'abbé Prévôt n'est pas la moins estimable.

Ci-gît, qui toujours énergique,
Intéressant & pathétique,
Mais toujours sombre & respirant la mort,
Semble dans ses écrits avoir prévu son sort.

M. D. L. P. rapporte ensuite un fait que nous croyons être peu connu.

» Vers

» Vers la fin de l'année 1763, dit-il, l'abbé » Prévoſt ayant été trouvé dans la forêt de » Chantilli, au pied d'un arbre, ſans parole » & ſans aucune eſpece de ſentiment, fut porté » chez le curé de ..., qui le regardant com- » me mort, envoya chercher la juſtice de..., » pour conſtater l'état du cadavre, & en at- » tendant qu'elle arrivât, le dépoſa dans ſon » égliſe. Mais en procédant quelques heures » après à l'ouverture du corps, le premier » coup de ſcalpel ne prouva que trop ſenſi- » blement au chirurgien & aux officiers de » cette juriſdiction, que le prétendu défunt, » non ſeulement ne l'étoit pas, mais que les » ſecours qu'on auroit pu d'abord lui adminiſ- » trer, étoient pour lors devenus inutiles. » Quels remords pour l'opérateur! Quels re- » grets pour les amis de ſa victime! «

» L'auteur de cet ouvrage tient cette anec- » dote de M. l'abbé de Blanchelande, frere » du défunt, qui vint 8 à 10 jours après le » conſulter ſur ce qu'il y avoit à faire dans » une ſi cruelle occaſion, & auquel il répon- » dit : *gémir & ſe taire.* «

Epitaphe d'un vrai philoſophe.

Ci-gît qui s'en conſole, & n'a que trop vécu :
Heureux, qui, comme moi, s'en trouve convaincu!
Le tems s'enfuit d'une vîteſſe
Que rien ne ſauroit ralentir :
A peine arrivons-nous que la froide vieilleſſe
Nous dit : Allons, il faut partir.
Quand nous en gémirions, nos plaintes ſeroient vaines :

D'ailleurs, le tems nous sert bien mieux que nos desirs.
Nous vivons, il est vrai, trop peu pour nos plaisirs;
Mais ne vivons-nous point beaucoup trop pour nos peines?

A l'occasion d'une épitaphe de Chamillard, M. D. L. P. cite cette épigramme assez plaisante contre le même ministre, & qu'il a trouvée dans les papiers de feu son pere :

Ici-bas, tout est culbuté :
Point de chaleur pendant l'été;
Pendant l'hiver la foudre gronde.

Grand dieu, tout va-t-il au hasard?
Ou pour gouverner ce bas monde,
Auriez-vous quelque Chamillard?

Epitaphe d'un ancien ministre-d'état.

Ci-gît, qui peu dormit & toujours travailla
Tant que dura son ministere.
Que ne faisoit-il le contraire,
Et que ne dormit-il tout le tems qu'il veilla!

D'un homme indifférent; par M. D. L. P.

J'ai vécu sans souci, je suis mort sans regret;
Je ne suis plaint d'aucun, & je ne plains personne.
De savoir où je vais, c'est un trop grand secret :
Je le laisse à juger à Messieurs de Sorbonne.

Une épitaphe un peu foible de Catherine-Henriette de Balzac d'Entragues, par M. de Saint-Hyacinthe, donne lieu à notre auteur de rappeller que cette fille ambitieuse ne se rendit aux tendres vœux de Henri IV qu'après

en avoir tiré une promesse de mariage & le marquisat de Verneuil ; qu'elle fut si désespérée de le voir épouser Marie de Médicis, que, de concert avec le comte d'Auvergne, son frere utérin, & le comte d'Entragues, son pere, elle s'unit à S. M. cath. pour détrôner Henri, & faire proclamer roi le fils qu'elle avoit eu de ce monarque, mais que la conjuration ayant été découverte, on condamna la marquise à passer le reste de sa vie dans l'abbaye de Beaumont lès-Tours, & son pere & son frere à avoir la tête tranchée, peine que Henri changea en une prison perpétuelle.

Il met ensuite sous les yeux du lecteur une lettre que la marquise écrivit au roi, en 1600, dès qu'elle eut appris la conclusion de son mariage, & qui est renfermée avec beaucoup d'autres pieces intéressantes, dans un manuscrit in-4to. de la bibliotheque de Ste. Genevieve. La voici :

» Je suis réduite au malheur qu'un grand » heur m'a naguere fait craindre, sire. Il » faut que je confesse que je devois cette crainte » à la connoissance de moi-même, puisque si » grande différence de ma qualité à la vôtre » me menaçoit du changement qui me pré- » cipite du ciel où vous m'avez élevée, en » la terre où vous m'avez trouvée. Ce n'est » pas, sire, qu'en ceste cheute mortelle je » connoisse avoir plus été en ma fortune : car » ma félicité dépendoit plutost de vous que de » la puissance du destin, auquel je n'imputerai » point ma douleur, puisqu'il vous plaît qu'elle

» ſoit le prix des vœux de la France pour
» votre mariage ; douleur, à la vérité, que je
» ſuis contrainte d'avouer, non parce que vous
» devez accomplir le vœu de vos ſujets, mais
» parce que vos nopces ſeront les funérailles
» de ma vie, puiſqu'elles me priveront de vo-
» tre royale préſence, & me banniront de vo-
» tre cœur, pour n'être doreſnavant offenſée
» des œillades dédaigneuſes de ceux qui m'ont
» vue au rang de vos bonnes graces, aimant
» mieux ſoupirer en liberté dans ma ſolitude
» que reſpirer avec crainte en bonne com-
» pagnie. «

» C'eſt une humeur que votre généroſité a
» nourrie, & un courage que vous m'avez
» inſpiré, lequel ne m'ayant pas appris à m'hu-
» milier dans l'infortune, ne peut permettre
» que je retourne en ma premiere condition.
» Je ne vous parle que par ſoupirs : car pour
» mes autres plaintes ſecretes, V. M. les peut
» ſourdement entendre de ma penſée, puiſque
» vous connoiſſez auſſi bien mon ame que mon
» corps. Or, ſire, en mon exil miſérable, il
» ne me reſte que cette ſeule gloire, d'avoir
» été aimée du plus grand monarque de la
» terre, d'un roi qui s'eſt voulu tant abaiſſer
» que de donner le titre de maîtreſſe à ſa ſer-
» vante & ſujette, d'un roi de France, dis-
» je, qui ne reconnoît que celui des cieux,
» & qui n'a rien ici bas d'égal à lui ; qui
» m'étonne, ſire, quand je conſidere la ſplen-
» deur de V. M., qui fait que je ne puis me
» trouver qu'avec peine dans mes ténebres,

» & me fait presque croire que ce m'est une » prospérité imaginaire, d'avoir eu autrefois » quelque part dans votre bienveillance. Je » suis toutefois par trop frappée au vif par » vos dernieres volontés, pour m'arrêter à » cette fausse erreur, & mon souvenir m'es- » veille avec trop de violence pour sommeil- » ler en cet agréable songe, que je tiendrois » plus avantageux que la réalité de son objet, » puisqu'elle est quasi réduite à ce songe : » mesme cette faveur qui a esté & qui n'est » plus, en mourant, a étouffé l'espérance que » je nourrissois sur votre parole. Que si c'est » une action familiere aux rois que de garder » la mémoire de ce qu'ils ont aimé, souvenez- » vous, sire, d'une damoiselle que vous pos- » sédez avec ce qu'elle vous doit naturelle- » ment, ce qu'elle ne pouvoit faire que sur » votre unique foi, qui a eu autant de pou- » voir sur mon honneur que votre royale ma- » jesté a sur la vie, sire, de votre très- » humble & très-obéissante servante & sub- » jette. «

On observera sans doute, avec M. D. L. P., que l'orgueil humilié par la crainte d'un abandon total dicta seul cette lettre; que la marquise espéroit de toucher Henri, & que c'est, selon toute apparence, le même sentiment qui, durant le cours du procès criminel contre elle & sa famille, lui fit dire *qu'elle ne demandoit au roi qu'un pardon pour son pere, une corde pour son frere, & justice pour elle*; paroles qui produisirent un si grand effet, que

non-ſeulement elle recouvra la bienveillance de Henri, mais qu'elle ne ſortit de ſon cœur que par le malheureux amour dont il fut épris pour la princeſſe de Condé.

Epitaphe d'un mauvais officier; par Scarron.

Ci-gît, qui ſut monter, à force de finance,
Aux charges du plus haut degré.
Il ne rendit jamais de ſervice à la France
Que le jour qu'il fut enterré.

D'un médecin.

Il a rendu ſon ame à dieu,
Le médecin monſieur Matthieu,
Qui rendoit la ville déſerte ....
La mort fait une grande perte!

Nous avons dit que M. D. L. P. avoit compoſé lui-même pluſieurs des épitaphes que renferme ce recueil. Voici la ſienne, qui ſe trouve parmi un grand nombre d'autres, dont il a également enrichi ces volumes :

Ci-gît, qui bravant les caillettes,
Ennemi juré des ſornettes,
Fut moins à lui qu'à ſes amis;
Dont l'ame auſſi franche qu'humaine,
S'ouvrit quelquefois au mépris,
Mais n'accueillit jamais la haine.

Nous en citerons encore une, d'un Anglois, parce qu'elle eſt fort courte :

Ci-gît *Jean Rosbif*, écuyer,
Qui ſe pendit pour ſe déſennuyer.

M. D. L. P. nous a conſervé un grand nombre d'épitaphes en proſe. Voici une des plus remarquables.

» Ci repoſe noble homme Alainveau, celui » auquel l'intégrité & fidélité au maniement » des finances ſous les rois François I, Henri II, » François II, & Charles IX, a pour récom- » penſe acquis, ſans envie, ce beau titre de » *Tréſorier ſans reproche.* «

Il ſeroit à ſouhaiter que M. D. L. P. n'eût admis dans ſon recueil que les pieces, ſoit en vers, ſoit en proſe, veritablement dignes d'être conſervées, & nous penſons que le volume eût pu excéder de beaucoup le nombre de cinq ou ſix feuilles d'impreſſion. Il y aura peu d'hommes-de-lettres qui, en parcourant ſon ouvrage, ne ſe rappellent pluſieurs épitaphes qu'on eſt étonné de ne pas y trouver; celle de Sardanapale, que cite J. J. Rouſſeau: *J'ai bâti Tarſe & Anchiale en un jour, & maintenant je ſuis mort.* Celle des guerriers tués dans la retraite des dix-mille: *Ils moururent irréprochables dans la guerre & dans l'amitié.* Celle des Lacédémoniens tués aux Thermopyles: *Paſſant, va dire à Lacédémone que nous ſommes morts en combattant pour ſes ſaintes loix.* Celle d'Epictete, que nous a conſervée Macrobe, la plus belle peut-être de toutes les épitaphes: *Ci-gît Epictete, pauvre, eſclave, infirme, & cher aux dieux.* Celle d'un millionaire Anglois, connu par ſes crimes, & encore plus par ſa baſſe avarice: *Ci gît N.... qui poſſéda pluſieurs millions ſans avoir jamais trouvé un flatteur.* Il ſeroit aiſé

de multiplier ces citations, & M. D. L. P., qui possede si bien la langue & la littérature angloise, auroit pu, avec des recherches, enrichir son ouvrage d'une infinité d'épitaphes curieuses. On sent que le génie profond, & le caractere mélancolique des Anglois, ont dû les rendre très-propres à réussir en ce genre. Ils ont dû joindre, & ont souvent joint en effet à la précision qu'il exige, la précision que leur langue leur permet ou leur commande; & on admire sur le marbre de plus d'un tombeau la double énergie de l'idiôme & du génie Anglois. M. D. L. P. a mis dans son recueil l'épitaphe de Newton : *Que les mortels se félicitent de ce qu'un d'entr'eux a fait tant d'honneur à l'humanité;* mais on regrette de ne pas y trouver celle-ci : *Isaac Newton, que déclarent immortel le tems, la nature, les cieux, mais que ce marbre déclare mortel.* Quelques-uns de nos lecteurs se rappelleront une autre épitaphe angloise, celle du docteur Fotherghill, médecin célebre par ses talens & par sa bienfaisance envers les pauvres : *Ci-gît le docteur Fotherghill, qui, pendant sa vie, dépensa en œuvres de bienfaisance deux cens mille guinées distribuées aux malheureux.* Il est des épitaphes qui font briller davantage l'esprit ou le talent de l'auteur; mais si l'objet d'une inscription est d'attirer le respect à la cendre qu'elle honore, il en est peu qui vaillent celle-ci. On sent qu'un recueil moins considérable, qui ne contiendroit que des inscriptions telles que celles que nous venons de citer, seroit plus utile & plus agréa-

ble qu'une collection plus volumineuse. C'est un travail, ou plutôt un amusement que nous osons proposer à la vieillesse de l'auteur.

On trouve beaucoup plus de choix dans les anecdotes rassemblées dans ce recueil.

Nous terminerons cet extrait par une anecdote trop peu connue, & que nous avons cherchée inutilement dans le livre de M. D. L. P., à l'article Pelisson, qui étoit sa place naturelle. Tout le monde connoît son attachement pour M. Fouquet, & le zele qu'il mit à le servir dans sa disgrace; mais on ignore communément un des traits qui prouva le mieux cet attachement, & qui honore le plus les lettres, on pourroit ajouter même la nature humaine. » Pelisson craignoit que Fouquet, pri-
» sonnier, ne se chargeât lui-même par de
» certains aveux, dans la persuasion où il de-
» voit être que de certains papiers étoient au
» pouvoir de ses ennemis. Pelisson les avoit
» détournés, & ne savoit comment faire arri-
» ver cette connoissance à Fouquet. Il desiroit
» de parvenir jusqu'à lui; mais le moyen d'en-
» gager Colbert & le Tellier, ennemis mor-
» tels de Fouquet, à permettre cette entrevue!
» Il eut le courage de paroître se ranger parmi
» les délateurs de son ami, de s'exposer au
» reproche d'une horrible ingratitude, de por-
» ter pendant deux mois le poids de cette hon-
» te, &, à ce prix, il obtint l'avantage de
» voir Fouquet en présence des commissaires.
» On conçoit quelle dût être l'indignation de
» ce ministre, en voyant paroître, comme son

» accusateur, un homme qu'il avoit comblé de
» bienfaits ; mais sa méprise ne dura pas. Pelisson, dès les premiers mots, trouva le moyen de faire entendre à son ami que certains papiers n'existoient plus. Fouquet détrompé laissa couler des larmes, & son ressentiment fit place à l'admiration. «

(*Mercure* de France; *Journal encyclopédique*; *Gazette littéraire de* l'Europe; *Journal général* de France.)

TRAITÉ du charbon ou antrax, dans les animaux; par. M. CHABERT, *directeur & inspecteur-général des écoles royales vétérinaires de France, correspondant de la société royale de médecine, &c.* A Paris, de l'imprimerie royale, vol. *in-8vo.* 1782.

RIEN n'est plus important pour l'agriculture que la conservation des animaux employés à l'amélioration & à l'exploitation des terres; c'est donc un très-grand service que l'auteur de ce traité rend aux cultivateurs, en leur procurant les moyens de connoître, de prévenir & de guérir une maladie cruelle qui attaque & détruit les bestiaux. M. Chabert a déja des titres à la reconnoissance publique, en sa qualité de directeur d'un établissement, dont les campagnes sentent journellement toute l'utilité. La publication de son ouvrage, qui

paroît être un bienfait du gouvernement, nous fournit les moyens de connoître les vues patriotiques des adminiſtrateurs, & en même-tems d'apprécier les connoiſſances, le zele & les talens de l'auteur.

Jamais maladie ne reçut de dénominations plus variées ni plus bizarres; c'eſt peu qu'elles different d'une province à une autre, elles varient même dans chaque paroiſſe; auſſi M. Chabert, en rapportant tous les noms qui lui ſont connus: » Nous eſpérons, dit-il, faciliter par » cette nomenclature, le travail de nos éleves, qu'on vient ſouvent conſulter, ſans » leur donner d'autre renſeignement qu'un nom » barbare, & nous rendre plus intelligibles » aux cultivateurs; c'eſt ainſi que nous tâcherons de ramener ces derniers à un langage » commun: toutes les maladies ayant alors » leur véritable dénomination, il ſera plus facile de s'entendre, de connoître les maux, » & de les combattre. Puiſſe bientôt ſe perfectionner ce nouvel idiôme, & déchirer une » partie du voile qui nous dérobe des reſſources importantes pour les progrès de l'art! «

Les bornes d'un extrait ne nous permettront pas de donner ici cette nomenclature qui eſt fort longue, & juſtifie bien les réflexions que nous venons de rapporter. Nous préférerons de faire connoître à ceux de nos lecteurs qui ne feroient pas à portée de ſe procurer cet ouvrage, les ſymptômes du charbon, ſes différens caracteres, & les moyens indiqués par l'auteur pour en préſerver les beſtiaux.

Description & symptômes généraux.

Le *charbon* ou l'*antrax* eſt une tumeur qui, dans le cheval, l'âne, le mulet & le chien, eſt *flegmoneuſe*, accompagnée de chaleur, de douleur, & notamment de tenſion; & qui dans le bœuf, le mouton, la chevre & le cochon; eſt rarement inflammatoire & douloureuſe; toutes les parties intérieures & extérieures y ſont expoſées.

Cette tumeur paroît tout-à-coup, ou elle ſe forme & s'accroît peu-à-peu; mais dans ce dernier cas ſes progrès ſont à leur dernier période au bout de douze à dix-huit heures; elle eſt preſque toujours unique dans le cheval, l'âne, le mulet & le chien; elle eſt quelquefois multipliée dans les bêtes à cornes, mais alors chaque tumeur eſt moins volumineuſe.

La chaleur; dans le principe de cette tumeur, n'eſt pas toujours en proportion de la douleur; mais dès qu'elle a acquis un certain volume, l'inflammation eſt très-marquée; quelquefois l'un & l'autre de ces ſymptômes marchent de front, & ils ſont en raiſon du degré de célérité avec lequel la tuméfaction s'accroît.

Dans les uns & les autres de ces cas, dès que le charbon eſt parvenu à ſon point d'accroiſſement, qui n'excede guere celui de la forme d'un chapeau dans les grands animaux, la chaleur & la douleur s'évanouiſſent, & le *ſphacele* ſe manifeſte auſſi-tôt par des *phlictenes*, l'inſenſibilité & le froid de la partie.

D'autres fois il s'étend en largeur entre cuir & chair ; c'eſt une ſéroſité rouſſâtre qui ſe répand dans le tiſſu cellulaire, qui dénature dans l'inſtant les parties qu'elle baigne & qu'elle arroſe ; la peau eſt détachée, ſoufflée, & dès qu'on la comprime, elle rend le bruit d'un parchemin ſec, qui ſeroit froiſſé entre les doigts; ce bruit eſt ce qu'on appelle *crépitation*, il eſt toujours un ſigne de *ſphacele*; cette eſpece de charbon attaque ordinairement les ſujets pituiteux & d'une tiſſure flaſque. Les tempéramens irritables, bilieux & ſanguins, ſont plus particuliérement en proie aux charbons élevés & ſaillans, & on a obſervé de plus que l'éruption de ces ſortes de charbons étoit d'autant plus prompte & plus forte, que le ſujet étoit plus vif & plus irritable.

On diſtingue trois ſortes de charbons : le charbon *eſſentiel*, le charbon *ſymptomatique*, & la *fievre charbonneuſe*. Il y en a une quatrieme eſpece, qui eſt de la nature de la premiere, & qui ſe nomme *charbon blanc*.

Le charbon *eſſentiel* s'annonce le plus ſouvent par une petite tumeur dure, rénitente & de la groſſeur d'une feve très-adhérente dans le fond, elle a quelquefois dans le centre une ouverture imperceptible qui répond à un filament, que l'on regarde comme le bourbillon: ſi on comprime cette tumeur dans le cheval, le mulet, &c., ces animaux témoignent la plus grande ſenſibilité; ce charbon offre rarement ces particularités dans les bêtes à cornes, les tumeurs ſe montrent toujours en elles dès les

premiers instans, sous un volume plus considérable, elles sont moins douloureuses & rarement perforées; dès que ce charbon est au tiers ou à la moitié de son accroissement, tous les symptômes d'inflammation, d'irritation & d'anxiété disparoissent, ils sont au bout d'une heure ou deux au plus haut degré d'intensité; les yeux sont ardens, très-enflammés & hagards; le pouls est soulevé, très-accéléré; dès que la mortification s'est emparée du charbon, toutes les forces sont anéanties, le pouls est effacé, lent & intermittent; les yeux sont abattus, un relâchement & un affaissement général se font remarquer dans toute la machine; cet état est d'autant plus court, & l'animal succombe d'autant plus vîte, qu'il est plus fort, plus massif & plus gras; les forces se raniment pour un instant, elles sont le présage d'une mort prochaine, il survient des convulsions, l'animal se livre à des mouvemens plus ou moins effrénés, qui finissent bientôt avec sa vie; tous ces symptômes se succedent, dans l'espace de 24 à 36 heures.

Il faut lire dans l'ouvrage même, les différens caracteres que prend cette maladie, suivant les différentes parties qu'elle affecte, telles que la bouche, la peau où elle se montre par des taches noires, la tête, les extrêmités, &c.

Quant au *charbon blanc*, il affecte indistinctement toutes les parties du corps, & particuliérement l'épine, les côtes, l'abdomen; les efflorescences ne sont pas toujours visibles, l'humeur charbonneuse restant quelquefois dans

l'épaiſſeur des chairs, ſans ſoulever les tégumens, mais on les reconnoît au tact, en paſſant la main ſur la ſurface du corps de l'animal; on les diſtingue par une dureté plus ou moins enfoncée, ronde & circonſcrite, ou par une eſpece d'enfoncement, réſultant de la détérioration des chairs qui ſe ſont diſſoutes & gangrenées, ou enfin par la tuméfaction des muſcles abdominaux, & la crépitation de la peau en cet endroit. Ce charbon eſt accompagné du froid des cornes, des oreilles, & de toute la ſurface du corps, de la ceſſation de la rumination; le friſſon ſurvient, & devient peu-à-peu très-conſidérable, la bouche ſe remplit d'une bave épaiſſe & viſqueuſe; cette humeur flue plus ou moins copieuſement, la langue eſt ſans mouvement, & comme paralyſée; l'animal ne ſe leche plus, & n'avale plus ſa ſalive, il refuſe toute eſpece d'aliment, il eſt extrêmement foible & abattu; toutes les excrétions ſont interceptées, ſon haleine exhale une odeur infecte; la météoriſation ou la diarrhée colliquative le conduiſent à la mort.

Le *charbon ſymptomatique* ne ſe montre que ſix, douze, dix-huit, vingt quatre, trente-ſix, & même quarante-huit heures après les effets d'une commotion fébrile; ce mouvement eſt précédé par le dégoût, la triſteſſe, la ceſſation de la rumination, le froid des oreilles, des cornes & des extrêmités; la douleur de l'épine, & notamment des lombes, lorſqu'on comprime ces parties; la dureté de la panſe, ſurtout ſi la maladie s'eſt déclarée, ainſi qu'il ar-

rive le plus ſouvent, après que l'animal a mangé; car alors toute digeſtion eſt ſuſpendue, & le mal eſt d'autant plus grand, que l'indigeſtion eſt plus forte, le pouls eſt concentré, les pulſations ſont traînées & irrégulieres, les urines ſont rares ou ſupprimées, les digeſtions ſont ſuſpendues; le friſſon ſe manifeſte enſuite, & quelquefois il précede ces ſymptômes; dès que le friſſon eſt paſſé, la chaleur du corps, des oreilles, de la bouche & de l'air expiré, eſt plus forte que dans l'état naturel, le mouvement des flancs eſt accéléré, le pouls eſt ſoulevé, fréquent, & plutôt ſautillant qu'intermittent; c'eſt ordinairement à cette époque que les charbons ou les tumeurs charbonneuſes paroiſſent.

Ce tems de la maladie eſt appellé l'*éruption*, elle opere un relâchement dans toute la machine; l'animal paroît mieux, & l'eſt effectivement, il eſt moins affaiſſé, plus développé, plus libre dans ſes mouvemens & dans ſa marche, il cherche à manger, & ſur-tout à boire, l'artere eſt ſouple, le pouls eſt libre, & à peu de choſe près dans l'état naturel; la chaleur du corps eſt uniforme par-tout, mais il ne faut pas pour cela ceſſer de le ſecourir; car ſi la nature n'eſt aidée à tems, les tumeurs ſe ſphacelent de plus en plus, la gangrene gagne de proche en proche, le pouls s'efface, la proſtration des forces eſt plus ou moins grande, l'anxiété ſuccede à la foibleſſe; l'animal s'agite; il gratte le ſol avec ſes pieds antérieurs, il ſe couche & ſe releve ſans ceſſe,

il hennit, mugit, ſe plaint plus ou moins fortement; la reſpiration devient laborieuſe, entrecoupée, les mâchoires ſe frottent convulſivement, la bouche ſe remplit de bave, la tumeur s'affaiſſe, l'humeur qu'elle contient rentre, & l'animal ſuccombe. Cette ſorte de charbon eſt preſque ſans douleur & ſans chaleur, excepté lorſque l'animal touche à ſa fin, la gangrene s'en empare auſſi-tôt qu'il paroît, & l'humeur qu'il renferme eſt totalement putréfiée; elle eſt même quelquefois ſi délétere, qu'elle produit dans les hommes & les animaux les déſordres les plus effrayans, & la mort, s'ils ne ſont promptement ſecourus.

Enfin la *fievre charbonneuſe* eſt une nature de charbon, ſans aucune eſpece d'efflореſcence extérieure quelconque. Cette maladie eſt preſque toujours épizootique; elle a cela de fâcheux, qu'il n'eſt guere poſſible de la reconnoître qu'à l'ouverture des cadavres, dans leſquels on remarque en général les mêmes déſordres que dans le *charbon eſſentiel*, & plus particuliérement des tumeurs noires, ſanguines & charbonnées dans le méſentere, près le tronc de l'artere méſentérique antérieure, dans l'épaiſſeur de la rate, du foie, du pancréas, &c. Cette maladie eſt extrêmement aigue, l'animal n'en eſt pas plutôt atteint qu'il périt ſans avoir donné le plus léger ſymptôme maladif, & ſouvent même pendant qu'il travaille; le délai le plus long qu'elle donne eſt une heure ou deux; l'animal paroît étourdi, égaré, il leve & baiſſe la tête, il ſe ſecoue, ſe tourmente, ſe plaint,

hennit; ſes yeux ſortent, pour ainſi dire, de leur orbite, il chancelle, tombe & meurt dans des convulſions plus ou moins violentes.

Ce charbon n'attaque guere que les jeunes animaux; il paroît que ceux qui ont au-delà de ſix à ſept ans en ſont exempts.

Ce n'eſt point aſſez, pour nous faire connoître cette maladie, d'avoir obſervé avec une exactitude & une clarté, qui ſans doute auront été remarquées & ſenties par nos lecteurs, les ſignes apparens par leſquels elle ſe déclare : M. Chabert nous met à même de porter plus loin nos remarques, en cherchant à en ſuivre les traces juſques dans les plus petits replis de l'organiſation intérieure, ce qu'il fait avec une ſagacité & une méthode qui lui ſont propres.

L'ouverture des cadavres, dit-il, fait voir une coagulation générale du ſang, contenu dans les gros vaiſſeaux, artériels ſur-tout; quelquefois celui des veines eſt diſſous, & en quelque ſorte putréfié, l'un & l'autre ſont toujours de couleur de charbon; les viſceres les plus voiſins du ſiege du mal ſont noirs & ſphacelés; & ſi l'on ouvre la partie tuméfiée, on voit les chairs & les vaiſſeaux noirs, macérés & gangrenés, les os même qui l'avoiſinent ſont teints de noir, & cette teinte s'obſerve encore dans la moëlle & le ſuc moëlleux; dans quelques cas on trouve des épanchemens lymphatiques & ſanguinolens ſous la peau; dans le tiſſu cellulaire & entre les muſcles, on a vu dans quelques ſujets le panicule char-

nu, d'un côté, & quelquefois des deux, converti en une gêlée rougeâtre, les viſceres plus ou moins infiltrés, pourris & gangrenés; enfin les cadavres exhalent toujours une odeur infecte & très-rebutante.

Avant de ſonger à appliquer des remedes à une maladie, il ne ſuffit pas d'en avoir ſuivi, avec des yeux éclairés & obſervateurs, les ſymptômes & la marche, il faut encore en étudier les cauſes, & M. Chabert ne laiſſe rien à deſirer à cet égard.

Les cauſes de cette maladie ſont en très-grand nombre, dit-il, mais elles ſont le plus ſouvent communes & générales : ce fléau ſe montre après des ſaiſons pluvieuſes, qui ont ſuccédé à de grandes ſéchereſſes; après la conſommation des fourrages vaſés, mal récoltés, ſubmergés, rouillés, chargés d'inſectes. Cette maladie eſt très-fréquente & même eſt zootique dans les pays bas, aquatiques, marécageux, & dans les prairies qui abondent en *renoncules, juncago, lèches & queues de cheval*; elle s'y montre même épizootique dans les années pluvieuſes, & elle attaque un nombre prodigieux d'animaux; elle eſt encore enzootique dans les paroiſſes & chez les particuliers qui ſont forcés d'abreuver leurs beſtiaux d'eau de mare bourbeuſe & croupiſſante, ou d'eau de puits chargée de marne, de glaiſe & de ſélénite; ces eaux ſe reconnoiſſent à leur défaut de tranſparence & de limpidité : elles ſont laiteuſes, elles ont un goût & une odeur fades. Cette maladie regne auſſi dans les pays ſecs & élevés;

mais ce n'eſt qu'après des ſécherеſſes & des chaleurs extrêmes, ou des orages fréquens qui refroidiſſent le tems tout-à-coup, ou après des pluies continuelles.

Les prairеs artificielles, formées de treffles, la développent ſouvent dans les animaux qui ne vivent que de cette plante, ſoit qu'ils la mangent en herbe, ſoit qu'on la leur donne en fourrage pour toute nourriture; mais ſi elle eſt mêlée avec partie égale de paille de froment, elle forme une nourriture moins échauffante, & par conſéquent plus ſaine. Cette maladie eſt encore ſouvent la ſuite de l'uſage de pailles & de foins nouveaux, de grains, & d'avoine plâtrés, du ſon fermenté, & de l'excès d'exercice; elle attaque le bœuf & le mouton après des coups de ſoleil. Enfin les animaux en ſont quelquefois affectés ſpontanément, ſans aucune cauſe apparente; mais comme tout ce qui peut appauvrir le ſang & la lymphe, ſuſpendre ou ſupprimer les ſecrétions, énerver la tiſſure des tégumens, anéantir l'action des filtres cutanés, & augmenter l'âcreté de la bile, tient à des cauſes auſſi inextricables qu'inviſibles, & dont néanmoins le charbon peut être la ſuite, il n'eſt point étonnant que cette maladie, ainſi qu'une infinité d'autres, ſe développe inopinément ſans aucune cauſe ſenſible. Au reſte, ajoute M. Chabert, le charbon *eſſentiel* nous a paru plus particuliérement être la ſuite d'une boiſſon chargée de parties hétérogenes; le charbon *ſymptômatique*, de l'uſage de plantes âcres & aquatiques; & la fievre

charbonneuse, de la viciſſitude des ſaiſons, & notamment de l'excès de ſéchereſſe.

L'expoſé des cauſes de cette maladie ſert déja à indiquer, non-ſeulement le traitement qu'il faut employer, mais encore les moyens préſervatifs; & à l'égard de ceux-ci, M. Chabert entre dans les plus grands détails, parce qu'il eſt toujours préférable de *prévenir* le mal que de le *guérir*.

Dans une épizootie, dit notre auteur, rien n'eſt à négliger. Les tumeurs charbonneuſes pouvant ſe manifeſter au moment où on s'y attend le moins, on ne ſauroit viſiter trop fréquemment les animaux, examiner avec trop d'attention toutes les parties de leur corps, les unes après les autres, afin de s'aſſurer de l'exiſtence de la plus légere efflorefcence. Il n'eſt pas moins important de remarquer ſoigneuſement le plus léger dégoût, la plus légere triſteſſe; de viſiter la bouche pour en connoître l'état inflammatoire; de voir ſi les yeux ne ſont pas larmoyans, ſi la rumination n'eſt point retardée, ſi le lait n'eſt pas altéré, & en un mot, de reconnoître le plus léger ſymptôme qui puiſſe faire ſoupçonner l'invaſion de la maladie. Si l'épizootie eſt de nature à affecter l'intérieur de la bouche, cette cavité doit être inſpectée pluſieurs fois dans la journée, ainſi que toutes les parties qu'elle renferme, pour ne pas laiſſer ſurprendre l'animal par des tumeurs & des ulceres, capables de le conduire inopinément à la mort; ſi au contraire la maladie affecte le pied, il faut toucher très-ſou-

vent cette partie, & notamment la couronne, pour reconnoître ſi la chaleur eſt plus forte que dans l'état naturel, ce qui eſt un ſigne non équivoque que le charbon ne tardera pas à ſe développer. L'engorgement des veines latérales, la dureté & la plénitude des arteres de ce nom, ſont des ſignes non moins certains de l'apparition prochaine de cette tumeur.

On doit éviter avec grand ſoin toute communication ; ceux qui ſoignent les malades ne doivent jamais entrer dans les étables ſaines, cette maladie étant des plus contagieuſes : on brûlera à la porte des écuries, étables ou bergeries infectées, le fumier qu'on en retirera chaque jour, afin que les miaſmes contagieux qu'il renferme, ne puiſſent, en s'étendant au loin, propager la contagion : on enterrera les cadavres le plus profondément qu'on pourra, après avoir lacéré leur cuir, pour prévenir les effets de la cupidité & de l'avarice.

Le commerce de ce cuir n'a été que trop funeſte, & pluſieurs provinces gémiſſent encore des pertes inappréciables qui en ont été la ſuite. Nous obſerverons, au reſte, que ces précautions ſont d'autant plus néceſſaires, que les affections charbonneuſes, le plus ſouvent mortelles, dont ont tant de fois été affectés ceux qui ont eu la témérité d'enlever les cuirs des animaux, morts de cette maladie, n'a pu juſqu'ici arrêter ce trafic trop dangereux, pour n'être pas rigoureuſement prohibé.

Mais, pourſuivons : toute communication des animaux ſains, avec les malades, doit être

ſoigneuſement interceptée ; on tiendra les premiers dans des étables, & on ne les laiſſera aller que dans des pâturages bien parqués, & même clos de murs, peu éloignés des habitations. Cette maladie eſt ſemblable au claveau, par la facilité avec laquelle elle ſe communique ; il ſuffit du paſſage d'un animal infecté, dans un lieu habité par des animaux ſains, pour qu'elle ſe répande ſur eux ; & nous pourrions citer pluſieurs exemples, qui prouvent qu'un animal infecté, introduit furtivement dans une paroiſſe, a occaſionné la perte entiere de ſes beſtiaux.

On fera bouchonner, étriller & broſſer ſouvent l'animal, afin de rétablir l'excrétion de l'inſenſible tranſpiration, cette évacuation ſi ſalutaire étant preſque toujours ſupprimée dans cette maladie : on le tiendra couvert & dans la plus grande propreté : on fera bouillir du vinaigre dans un vaſe, ſur un réchaud, on en dirigera les vapeurs ſous le ventre, ſous la poitrine & dans les naſeaux ; on lui fera ſouvent reſpirer un air frais, ſoit en le promenant, s'il fait beau, ſoit en parfumant l'écurie, l'étable, le chenil, &c. avec des plantes aromatiques, le feu étant un ventilateur très-efficace pour renouveller & purifier l'air, il importe d'entretenir des braſiers à la porte des écuries & en dedans ; on fixera, dans la bouche des chevaux & des bœufs, des billots, compoſés *de deux onces d'oximel ſimple, trois gros de racines d'angélique en poudre, ou aſſa-fœtida, & quatre gros de camphre en poudre*, le

tout mêlé enſemble & enfermé dans un linge, autour d'un bâton, de la groſſeur du petit doigt.

Les animaux malades ſeront tenus à la diete la plus ſévere, la moitié de la ration ordinaire ſera donnée à ceux qu'il s'agira de préſerver. Les chevaux, les bêtes à cornes, & les bêtes à laine, ſeront tenus au ſec; le foin, la paille & le ſon ſeront choiſis très-bons & très-ſains, & ſeront leur ſeule nourriture.

Ceux de ces animaux qui ſeront affectés d'ulceres à la langue, n'auront pour toute nourriture, qu'un peu de ſon mouillé & de l'eau blanche, ſur un ſeau de laquelle on aura fait diſſoudre une once de ſel de nitre, toute autre nourriture ſolide entre dans les ulceres, les irrite, les déchire, & les agrandit : on ne délivrera cette ration qu'après avoir injecté dans la bouche des liqueurs déterſives, & avoir lotionné particuliérement l'ulcere, en faiſant attention qu'aucune des particules de ſon ne ſéjourne dans la plaie.

Le cochon ſera mis à l'uſage de l'orge, du gland, ou du ſon de froment; il ſera abreuvé d'eau blanchie par la farine d'orge, ou par celle de froment, ſur un ſeau de laquelle on aura fait diſſoudre une once de ſel de nitre, & dans laquelle on aura ajouté un verre de vinaigre.

Le chien aura pour toute nourriture un peu de pain raſſis & de l'eau pure, qu'on renouvellera ſouvent.

Nous terminerons cet extrait par le préſervatif indiqué par l'auteur, pour toutes les eſpeces

peces de charbons, & qui ſert en même-tems de traitement pour la *fievre charbonneuſe.*

Diminuez le volume du ſang par la ſaignée, que vous réitérerez deux & même trois fois dans les animaux ſanguins & pléthoriques; ceux qui ſeront maigres & en mauvais état ne ſubiront cette opération qu'une fois, elle ſera proſcrite dans les femelles qui allaiteront, ainſi que dans les vaches laitieres.

Donnez, pour détremper les humeurs & laver le ſang, pendant les trois ou quatre premiers jours, des breuvages délayans & calmans, & des lavemens émolliens, répétés trois ou quatre fois par jour. Lorſque les déjections ſeront faciles, que les urines ſeront copieuſes, rendez ces breuvages purgatifs par *quatre gros d'aloës, quatre onces de ſel d'epſom, & deux gros de camphre, diſſous avant le mêlange dans deux onces d'oximel ſimple;* continuez-en l'uſage juſqu'à ce que l'évacuation ſoit décidée; ſubſtituez à ce purgatif des infuſions légeres de plantes aromatiques & ſtomachiques; promenez les animaux pour faciliter l'évacuation deſirée, & lorſqu'elle ſera ceſſée, paſſez à froid un ſéton ſous chaque muſcle pectoral, dans l'endroit répondant à la partie moyenne du ſternum; cette opération faite, donnez, pour faciliter la ſuppuration, & pour purifier le ſang, tous les matins ſeulement, & l'animal étant à jeûn, *une infuſion de fleur de ſureau, feuilles de ſauge, de ſabine, de rue, de chaque une forte poignée, à laquelle on ajoute deux onces d'oximel ſimple, deux gros de quinquina, & trois gros de camphre,*

diſſous dans quatre gros d'eſprit-de-vin ; il faut en continuer l'uſage juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit bien établie.

Il faut enſuite remettre les animaux, peu à peu, à la nourriture & au travail ordinaires ; mais avec l'attention de faire nettoyer & graiſſer les ſétons tous les jours une fois, & de les maintenir en place pendant tout le tems de l'épizootie. Le moment de leur extraction eſt celui d'un beau tems, ſoutenu depuis quelques jours ; mais ſi l'atmoſphere eſt trop raréfiée ou trop condenſée, ſi l'air eſt trop froid ou trop chaud, ou chargé d'exhalaiſons putrides, il faut purger auparavant les animaux, afin d'éviter tout accident.

Il arrive quelquefois, obſerve M. Chabert, que ce traitement eſt ſuivi, ſur-tout lorſque les cauteres ont établi la ſuppuration, de l'éruption d'une ou de pluſieurs tumeurs ; mais cette éruption n'eſt point inquiétante, parce qu'elle conſtitue le charbon *ſymptomatique*, qui eſt le moins dangereux, & celui dont les remedes triomphent plus aiſément.

Ce feroit ici la place d'indiquer les procédés curatifs, préſentés par l'auteur ; mais ils ſont en ſi grand nombre, & ſi étendus, en raiſon des modifications variées à l'infini de cette maladie terrible ; indépendamment de quoi ils ſont tellement liés l'un à l'autre, qu'il faudroit copier le livre entier pour ſatisfaire nos lecteurs à cet égard.

Nous les invitons donc à recourir à l'ouvrage même, qui eſt traité avec une mé-

thode & une clarté qui font un honneur infini à M. Chabert.

(*Journal d'agriculture, commerce, finances & arts.*)

MÊLANGES tirés d'une grande bibliotheque. De la lecture des livres françois ; Lettre E e. *Fin des livres militaires du XVIe. siecle.* A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. *In-8vo.* de 395 pages. 1782.

Nos lecteurs se rappellent sans doute, que le volume précédent de cet important ouvrage est inclusivement terminé par la notice des mémoires du maréchal de Tavannes. M. le marquis de P**. commence celui-ci par un extrait fort détaillé des commentaires du maréchal *de Montluc*, qui furent publiés vers la fin du XVIe. siecle, & que le roi Henri IV appelloit, dit-on, *le Bréviaire des Militaires.* C'est beaucoup dire, & peut-être trop, observe l'illustre auteur des Mêlanges ; mais il est vrai qu'il y a peu d'ouvrages dont la lecture soit aussi utile à un militaire. Ce n'est pas que Montluc soit un parfait modele à imiter, mais les principes qu'il établit, les conséquences qu'il en tire, la maniere dont il excuse ses défauts, sont toujours justes, ou du moins dignes d'un militaire expérimenté. On ne peut lui contes-

ter une bravoure & une intrépidité rares; mais ces qualités étoient altérées par un caractere de dureté & de cruauté, qui provenoit sans doute de l'habitude qu'il avoit prise de répandre le sang des ennemis de l'état, & de la persuasion où il étoit que celui des concitoyens ne devoit pas plus être ménagé, pour peu qu'ils s'écartassent de leur devoir. Au reste, il raconte ses exploits avec toute l'énergie d'un vieux militaire Gascon, criblé de blessures & accablé d'infirmités. M. de P**. se sert, autant qu'il lui est possible, des expressions de l'original, parce que le gasconisme y prête quelquefois des graces & de l'agrément : mais il supprime avec raison une infinité de détails qui fatigueroient le lecteur sans l'instruire.

Il seroit assez difficile de suivre l'extrait de M. de P**. sans le copier entiérement : mais si nous nous voyons forcé d'y renvoyer le lecteur, nous ne passerons point à un autre article sans avoir fait connoître Montluc d'une maniere plus particuliere. *Blaise de Montluc* naquit en 1500; il ne nous indique point précisément cette date; mais en commençant ses mémoires, il nous déclare qu'il est âgé de 75 ans, & l'on sait que ce fut en 1575 qu'il se mit à écrire l'histoire de sa vie, & qu'il est mort en 1577, âgé de 77 ans. Il dit qu'il a fait la guerre pendant 53 ans, & commandé pendant 52, & il est certain qu'il servit en qualité d'archer, sous les ordres du brave Bayard, à l'âge de 18 ans; qu'il n'eut quelque commandement qu'à l'âge de 21, & qu'il n'a plus servi

depuis qu'il fut élevé à la dignité de maréchal de France en 1573. Il donne des leçons aux jeunes gens qui voudroient courir la même carriere que lui; il les met en garde, 1°. contre la passion du jeu, & fait un tableau très-vif des désordres qui s'ensuivent; 2°. contre celle du vin, qui, entr'autres inconvéniens, a celui de faire perdre la raison & le sang-froid dans le tems où l'on en auroit le plus besoin; 3°. contre l'avidité du gain & l'avarice; 4°. contre l'amour des femmes. *Du moins*, dit-il, *allez-y sobrement, & laissez l'amour au crochet, lorsque Mars sera en campagne.*

Montluc, gouverneur de Sienne, nous a paru très-intéressant, par la bravoure, l'adresse & la fermeté qu'il montra dans un poste aussi épineux. Peut-être aimera-t-on à connoître comment, sans le savoir, il devint le médecin du marquis de Marignan. Le marquis ne se présoit pas d'attaquer la ville, & se contentoit de la gêner du côté des subsistances. Il est probable que l'état de sa santé en étoit la cause, car il étoit fort tourmenté de la goutte. Cependant il y avoit journellement quelques petites escarmouches entre les assiégés & le assiégeans. Ce fut dans un de ces combats que le marquis courut un grand danger: il s'étoit fait porter sur une chaise assez proche de la ville & derriere quelques masures, d'où il pouvoit voir combattre ses gens. Comme l'artillerie des assiégés étoit dirigée de ce côté, un boulet de canon renversa un vieux mur, & le fit écrouler sur le marquis, qui vraisemblablement

eut si grande peur, qu'oubliant sa goutte, il se sauva avec promptitude, & depuis ce tems il n'en ressentit plus aucune atteinte. Cette guérison singuliere lui fit tant de plaisir, qu'il crut devoir un remercîment à Montluc. Il lui envoya un trompette, chargé de lui faire le récit de son aventure, & de lui présenter de sa part quelques paniers d'excellent vin, un chevreau & plusieurs pieces de gibier, avec l'offre, s'il en avoit besoin, de lui faire passer des médecins, soit de Florence, de Rome, ou même de France.

Montluc se douta que les politesses du marquis annonçoient quelque nouveau projet d'attaque ou de surprise, & ne se trompa point; mais les Impériaux furent repoussés, &, depuis ce moment, n'oserent plus tenter aucune attaque à force ouverte. Cependant Marignan prit, pour réduire Sienne, un parti qui devint bientôt aussi sûr & plus cruel que les combats & les assauts: il exposa Sienne à la plus cruelle famine. Montluc, dit M. de P**. vit, avec grande peine, employer ce moyen, auquel toute sa valeur ne pouvoit remédier. Il sentit qu'il falloit que lui-même fît bonne contenance. La ville étoit pleine de gens défigurés par le besoin & un long jeûne forcé. Le gouverneur étoit aussi affoibli qu'eux; mais c'étoit par l'effet d'une forte maladie, de beaucoup de remedes & d'une longue convalescence. Pour encourager les Siennois à se mettre au-dessus de leurs souffrances, il voulut paroître aussi au-dessus des siennes. Il faut lui entendre raconter à lui-mê-

me ce qu'il en dit. » Je me fis bailler des » chausses de velours cramoisi, que j'avois » apportées d'Albe, couvertes de passemens » d'or, & fort découpées & bien faites; car » au tems que je les avois fait faire, j'étois » amoureux. Nous étions lors de loisir en no- » tre garnison, & n'ayant rien à faire, il le » faut donner aux dames. Je prins le pour- » point tout de même, une chemise ouverte » de soie cramoisie, & de filets-d'or bien riche » (en ce tems-là on portoit les collets de che- » mises un peu avallez.) Puis prins un collet » de bœuffle, & me fis mettre le hausse-col » de mes armes, qui étoient bien dorées; en » ce tems-là, je portois gris & blanc, pour » l'amour d'une dame de qui j'étois serviteur, » lorsque j'avois le loisir, & avois encore un » chapeau de soie grise, fait à l'Allemande, » avec un grand cordon d'argent, & des plu- » mes d'aigrettes bien argentées. Les chapeaux, » en ce tems-là, ne couvroient pas grand, » comme font à cette heure. Puis me vestis » en casaquin de velours gris, garni de petites » tresses d'argent à deux petits doigts l'un de » l'autre, & doublé de toile d'argent toute » découpée entre les tresses, lequel je portois » en Piémont sur les armes. Or avois-je en- » core deux petits flacons de vin grec, de » ceux que M. le cardinal d'Armagnac m'avoit » envoyés. Je m'en frottai un peu les mains, » puis m'en lavai fort le visage, jusqu'à ce » qu'il eut prins un peu de couleur rouge, » & en beu, prenant un petit morceau de

» pain, trois doigts, puis me regardai au mi-
» roir. Je vous jure que je ne me connoiſſois
» pas moi même, & me ſembloit que j'étois
» encore en Piémont, amoureux comme j'avois
» été. Je ne me peux contenir de rire, me
» ſemblant que tout-à-coup dieu m'avoit donné
» tout autre viſage. Les premiers qui me trou-
» verent de cette ſorte, ſe prinrent à rire;
» je bravois par la ſalle (c'eſt-à-dire, je fai-
» ſois merveille) plus que quatorze, & ſi ce-
» pendant je n'aurois eu en la puiſſance de
» tuer un poulet, tant j'étois encore foible
» de maladie. Le colonel Ringrave, arrivant
» avec ſes capitaines, ſe mit à ſanglotter à
» force de rire; mais je le pris par le bras,
» & lui dis: quoi! Seigneur colonel, penſez-
» vous que je ſois ce *Montluc* qui s'en va tous
» les jours mourant par les rues? nenni, nenni,
» car celui là eſt mort, & je ſuis un autre
» *Montluc*. Puis lui ayant expliqué, par un
» truchement, tout ce que je venois de dire,
» ſes capitaines & lui furent étrangement ſur-
» pris. «

Cependant, continue M. le marquis de P**., on vit quel étoit le but de cette comédie, lorſque Montluc entra dans la ſalle où ſe tenoit le ſénat ou le conſeil des principaux magiſtrats. Ils ne le reconnurent pas d'abord; mais enfin s'étant mis à la place qui lui étoit deſtinée dans cette aſſemblée, il les harangua en italien. Il commença par leur dire qu'il ſavoit qu'il y en avoit parmi eux quelques-uns qui penſoient à ſe rendre, étant découragés par les incom-

modités du ſiege; qu'ils ſe fondoient auſſi ſur ce que lui-même, chargé de les gouverner & de les défendre, étoit ſi foible & ſi malade, qu'il ne pouvoit plus faire ſon devoir ni encourager les autres à faire le leur; qu'il ſe préſentoit devant eux pour les aſſurer du contraire, & leur montrer que le zele pour leur ſervice, lui rendoit ſes forces, & leur dire qu'il avoit encore bien des moyens pour défendre long tems leur liberté. Il rappella qu'il avoit aſſez bien payé de ſa perſonne au dernier aſſaut, quoiqu'il fût alors bien plus malade. » Je ne vous veux dire que ce que vous » avez vu, ajouta-t-il. Je ne ſuis pas Eſpa- » nol *vantard*, mais je ſuis François, & de » plus Gaſcon, c'eſt à-dire, d'une province de » France qui produit ce qu'il y a de plus » franc & de plus libre dans notre Nation. « Concluſion; il leur propoſa à tous de lever la main, pour jurer qu'ils défendroient leur ville juſqu'à la derniere extrêmité; ils le firent.

Montluc mourut au château d'Eſtillac en Agenois, au mois de juillet 1577; ſon dernier fils, *Fabien*, avoit été tué, deux mois auparavant, à Nogarol en Guyenne, en voulant forcer une barricade. Il avoit épouſé, en 1570, *Anne*, fille de *Jean*, baron *de Monteſquiou*; & il fut ſtipulé par ſon contrat de mariage, que ſes enfans prendroient le nom de *Montluc-Monteſquiou*. Cette poſtérité, du moins quant aux mâles, dura peu, car elle finit en la perſonne d'*Adrien de Montluc*, qui épouſa *Jeanne de Foix*, qui lui porta le comté

de Carmain, dont il prit le nom. Il n'en eut qu'une fille unique, qui épousa *Charles d'Escoubleau*, marquis *de Sourdis*, & lui apporta, entr'autres belles terres, la principauté de Chabannois.

L'ouvrage dont la notice succede à celle des commentaires de Montluc, est peut-être le plus intéressant de ceux qui furent publiés dans le 16e. siecle, sur l'art militaire. Ce sont les *Maximes de guerre* du maréchal *de Biron*. Ce titre annonce assez que ce ne sont pas des mémoires proprement dits, mais le livre n'en devient que plus instructif. Les mémoires militaires ne sont utiles qu'en ce qu'ils mettent les lecteurs à portée de réfléchir & de tirer des conséquences dont on peut se servir au besoin; ici c'est un vieux & respectable militaire, également habile & expérimenté, qui établit des maximes & les appuie par des faits multipliés. M. le marquis de P**. n'en copie qu'un certain nombre, mais il choisit les plus importantes; il explique celles qui lui paroissent avoir besoin d'être développées, & ne cite sur chacune qu'un petit nombre d'exemples. La nature de cet ouvrage, la maniere exacte & précise dont l'auteur des *Mêlanges* en donne l'extrait, ne nous permet pas de nous y arrêter. Nous préférons de parcourir la derniere partie de ce volume, dont nous citerons quelques anecdotes curieuses.

Après avoir extrait tout ce que le 16e. siecle fournit de livres écrits en françois sur la tactique & la théorie de l'art de la guerre,

après avoir analysé tous les mémoires historiques composés par des militaires, M. le marquis de P**. tire de tous les autres livres écrits dans ce tems-là, un assez grand nombre de traits qui y sont dispersés, & qui caractérisent l'esprit militaire du 16e. siecle, les mœurs des guerriers d'alors, leurs grandes qualités & leurs défauts. Pour achever de former cette espece de bibliotheque Françoise militaire du 16e. siecle, il puise principalement dans les mémoires de *Castelnau*, dans ceux de *Brantôme*, dans l'histoire de M. *de Thou*, dans celle des guerres civiles de *Davila*, & dans quelques autres historiens contemporains. Il intitule cette collection intéressante : *Portraits, caracteres, traits remarquables & anecdotes militaires concernant les plus illustres guerriers & grands capitaines du* 16e. *siecle.*

Louis XII est à leur tête. On sait comment il défit les Vénitiens à la bataille d'Aignadel. Le matin même du jour où elle se donna, apprenant qu'ils étoient campés au lieu où ses logis avoient été marqués pour le soir : *Eh bien*, dit-il, *nous irons loger sur leur ventre.* Au fort de la bataille, les officiers & les généraux trouvant qu'il s'exposoit trop au feu de l'artillerie, voulurent l'engager à se retirer : *Si quelqu'un en a peur*, dit-il, *qu'il se mette en sûreté derriere moi.* Mais une bravade assez singuliere que Brantôme rapporte de ce roi, c'est qu'étant parvenu jusques sur les bords de la lagune de Venise, & ayant par conséquent conquis tous les états de terre-ferme des Vé-

nitiens, il fit dresser une batterie vis-à-vis de la ville, qu'on ne voit de-là que de fort loin, & fit tirer à toute volée des boulets qui ne pouvoient tomber que dans la mer. Cette canonade lui parut suffisante pour qu'on pût dire qu'un roi de France avoit assiégé la ville de Venise.

Jean d'Armagnac, duc *de Nemours*, *Yves d'Alegre*, *Louis d'Ars*, *Stuart d'Aubigny*, & *Louis de la Trimouille*, sont ceux dont il est ensuite question. C'est en parlant de ce dernier, qu'on a souvent comparé au fameux connétable de Montmorency, que M. le marquis de P** indique un autre parallele dont on ne manquera pas de sentir toute la justesse. » N'existe-t-il pas encore, dit-il, un homme » dont le caractere & les aventures nous rappelle *Louis de la Trimouille* & *Anne de Montmorency*? Il a fait comme eux, de grandes » conquêtes, remporté des victoires, contribué » au succès de plusieurs batailles, même lorsqu'il n'y commanda pas en chef; il a comme eux, mérité l'amitié & la confiance de » plusieurs de ses souverains; celui que nous » voyons a été quelquefois négligé, mais jamais vraiment disgracié. Il a brillé trop longtems à la cour pour n'avoir pas été l'objet » de la critique & de la jalousie; mais sa valeur & son honneur n'ont jamais été soupçonnés. Enfin, rappellons-nous que la Trimouille se maria, pour la seconde fois, à » l'âge de près de 80 ans. «

Un M. d'*Imbercourt*, de la famille de *Brimeu*,

dans les Pays-Bas, se distingua dans les guerres d'Italie, sous Louis XII. Toutes les fois qu'il étoit sur le point de combattre, il avoit une espece de colique d'entrailles qui l'obligeoit de descendre de cheval, & de se retirer en quelque lieu pour satisfaire à un besoin naturel. » Il ne faut pas en inférer de-là, dit » Brantôme, que M. d'Imbercourt eût quel» que crainte; il étoit très-brave; mais l'ar» deur avec laquelle il se portoit à combat» tre, occasionnoit en lui cette révolution, » dont les médecins peuvent rechercher la » cause. « Ce même M. d'Imbercourt avoit une inclination particuliere. Lorsqu'il se déterminoit à faire quelque expédition, il choisissoit toujours l'instant le plus chaud de la journée pour l'exécuter & conduire ses troupes au combat: il sembloit que la chaleur du soleil l'animât; mais ceux qui le suivoient, ne pensoient pas de même. Cependant *la fraîcheur de M. d'Imbercourt* avoit passé en proverbe, pour dire la plus grande chaleur du jour. Ce proverbe s'est renouvellé au commencement de ce siecle, où l'on disoit *marcher à la fraîcheur de M. de Vendôme*, pour dire s'exposer au plus grand soleil.

Le maréchal de *Lautrec* passoit généralement pour être si *têtu* & si opiniâtre, qu'un auteur Espagnol a dit de lui: » Qu'il aimoit mieux » prendre un mauvais parti imaginé par lui» même, que d'en adopter un qui, quoiqu'in» finiment meilleur, auroit été présenté par un » autre. « Quand on lui reprochoit ce défaut, Brantôme prétend qu'il disoit pour s'excuser :

» Qu'il avoit lu dans l'Hiftoire Romaine que » le général *Lucullus* avoit ce même caracte» re. « Quoiqu'il fût ordinairement malheureux, il eut le bonheur, en 1527, de prendre en peu de jours, Pavie, que François Ier. avoit inutilement affiégée pendant plufieurs mois en 1524. On prétend que le roi en conçut de la jaloufie : mais il en fut bien confolé par la trifte fin que Lautrec fit devant Naples en 1528. François Ier. le plaignit peu alors, & dit qu'il s'attendoit bien qu'une expédition qui lui avoit été confiée finiroit mal. Sur quoi il faut remarquer que, lorfque François Ier. donna deux fois le commandement de fes armées à Lautrec, il étoit amoureux de la comteffe de *Châteaubriant* fa fœur, & que lorfque le maréchal fut tué devant Naples, il ne l'étoit plus.

Au refte, on ne doit pas oublier qu'en faveur de ce Lautrec, une intrigue de cour rendit le vieux maréchal *Trivulce* fufpect à François Ier. On lui dit que, comme il étoit Milanois, il favorifoit fes parens & fes amis, au préjudice des véritables partifans de la France. Le roi le rappella. Il revint à la cour, trouva François Ier. à Chartres, & quand il voulut aborder S. M. pour fe juftifier, le roi ne daigna ni le voir, ni l'entendre, & tourna la tête d'un autre côté. Le maréchal, qui avoit près de 80 ans, & qui, tourmenté de la goutte, étoit obligé de fe faire porter, eut beau s'écrier : » Sire, Sire, un mot d'audience « ; il ne l'obtint pas. Dans le moment il fut fe mettre au lit, &, dit Brantôme, » n'en releva

» jamais jusqu'à ce qu'il fût mort; & comme
» le roi fut la cause de sa maladie, touché en
» sa conscience, il l'envoya visiter. Pour toute
» réponse, le maréchal dit : *Hélas! il n'est plus*
» *tems; le dédain duquel il a usé envers moi,*
» *& mon dépit ont déja fait leur opération; je suis*
» *mort.* « Le roi en fut fort marri; d'autant que le
maréchal de Lautrec, en faveur de qui toute
cette intrigue avoit été faite, ayant eu le commandement
du Milanois, s'y conduisit encore
plus mal que le maréchal de Trivulce. Aussi
M. le marquis de P**, fait-il avec raison l'observation
suivante. » Les tristes exemples des
» coups que portent les paroles lâchées imprudemment
» par un souverain, qui quelquefois
» n'est pas méchant, mais seulement inconsidéré,
» sont très-communs : en voici un du
» mal que peut faire même leur silence. «

L'origine de la fortune de *Montpezat* mérite
d'être rapportée. » Le soir même de la bataille
» de Pavie, François I, étant enfermé dans
» une chambre, y étoit gardé à vue par un
» soldat Espagnol, & ce soldat avoit avec lui
» un prisonnier qu'il avoit fait à la bataille,
» & qu'il ne vouloit pas quitter, dans la crainte
» de perdre sa rançon. Ce prisonnier étoit *de*
» *Lettes Desprès de Montpezat*, gentilhomme du
» Quercy, homme d'armes de la compagnie
» du maréchal de Foix. Le roi n'ayant personne
» pour le déshabiller, le prisonnier s'offrit
» à lui rendre ce service, avec la permission
» de la sentinelle qui les gardoit tous les
» deux; & François I ayant répondu à celui-

» ci de la rançon de Montpezat, il continua à » servir le roi, coucha dans sa chambre, & » le suivit en Espagne. Content de son service, » François I le prit en amitié & lui procura » un avancement que certainement il n'eût pu » espérer dans d'autres circonstances. Il fut » d'abord gentilhomme de la chambre du roi, » capitaine de 50 hommes d'armes, sénéchal » du Périgord : le roi lui fit épouser la de- » moiselle *Dufou*, riche héritiere d'une fa- » mille de Poitou. Montpezat défendit la ville » de Fossan en Piémont, en 1536, fut fait » maréchal de France en 1541. La même an- » née, il forma le siege de Perpignan, qu'il ne » put prendre, quoique le dauphin, depuis » Henri II, y vint en personne. Cela ne l'em- » pêcha pas d'obtenir, en 1542, le gouver- » nement du Languedoc, à la place du con- » nétable de Montmorency, lors de la disgrace » de celui-ci. Il mourut en 1544. Sa posté- » rité masculine s'est éteinte avec ses deux » petits-fils. «

Depuis long-tems on est convaincu de l'importance de cette histoire de notre littérature, dont nous avons tant de fois remis le plan sous les yeux des lecteurs. L'extrait de chaque volume ne fait plus qu'ajouter à notre reconnoissance & à celle du public, & nous n'avons pas besoin de répéter ici les éloges que l'illustre auteur de cette entreprise mérite à tant d'égards. Nous terminerons la notice de ce volume par quelques passages piquans sur des guerriers du 16e. siecle. En voici qui concer-

nent le comte *de Buren*, grand-ſeigneur Flamand, qui étoit très-attaché à Charles-Quint.

Pour ſoutenir les intérêts de ce prince, il fit la guerre à toute rigueur aux rebelles des Pays-Bas. Si ſes qualités militaires ne le mettent point au-deſſus de ſes contemporains, il eſt douteux qu'aucun d'eux fût plus grand buveur que lui. Il *carrouſſoit*, ou ſi l'on aime mieux, *trinquoit* en vin & en bierre, depuis le matin juſqu'au ſoir. Etant tombé malade, ſon médecin lui conſeilla de changer ſon régime : il n'en voulut rien faire. Le docteur l'étant venu voir un jour, lui trouva le pouls ſi altéré, qu'il lui déclara qu'il n'avoit plus que cinq ou ſix heures à vivre. *Cela étant ainſi*, dit-il, *il faut bien les employer.* Auſſi-tôt il fit mander ſes parens & ſes amis, & après avoir fait ſon teſtament, s'être confeſſé & avoir reçu le viatique, il ſe fit revêtir de ſes plus beaux habits, armer de toutes pieces, à la tête près, endoſſer ſon manteau & le grand collier de l'ordre de la Toiſon-d'or, & s'étant aſſis en cet équipage, au milieu de la grande ſalle de ſon hôtel, il admit à ſon audience tous les gens de ſa maiſon, leur parla à tous les uns après les autres, leur donna ſes derniers ordres, leur diſtribua ſes meubles & les chevaux de ſon écurie, &, dit Brantôme, *but le vin de l'étrier de la mort*, ſoutenu par deux de ſes gentilshommes, après quoi il expira.

Voici un trait de fermeté du marquis du Guaſt ou del Vaſto, employé bien à propos. Il commandoit l'armée eſpagnole ſous Charles-

Quint au siege de Tunis ; comme l'empereur se hasardoit trop, le marquis l'arrêta, & lui ordonna, comme général, de se retirer au corps de bataille, parce qu'il ne faut pas, disoit-il, que toutes les affaires soient ruinées par la perte & par l'imprudence d'un seul homme.

Ce fut sur le marquis du Guast que le comte d'Enguien gagna la fameuse bataille de Cérisoles. Le marquis se croyoit si certain de la gagner, qu'avant de la livrer, il s'abandonna aux plus indécentes fanfaronades; & donnant, avant de partir de Milan pour livrer ce combat, un grand souper aux dames Milanoises, il leur promit d'amener à leurs pieds le comte d'Enguien prisonnier, & de le leur livrer pour en faire ce qu'elles jugeroient à propos. La bataille se donna, le marquis fut vaincu & prit la fuite. Les vainqueurs trouverent dans la tente son bouffon. Un des soldats pillards lui ayant demandé s'ils alloient faire une bonne capture: *Oh! je vous en réponds*, leur dit-il : *vous allez trouver le plus riche & le plus bel équipage ; on n'en a rien détourné, & le général mon maître n'a emporté avec lui que ses éperons.*

Ce Brantôme est quelquefois d'une bonhommie bien attachante. En parlant de Henri II, il dit que dans le tems de pluie, il s'amusoit à jouer à la paume, sans vouloir jamais tenir le jeu en premier, mais seulement seconder ou tiercer. Au reste, il y avoit du plaisir à l'avoir pour second : car il abandonnoit son gain à ses associés ; & quand ils perdoient, il payoit pour eux. On ne peut pas être plus beau joueur ;

&, dit Brantôme, » les parties n'étoient alors » que de deux, trois ou cinq cens écus, au-lieu » qu'à préfent elles font de quatre ou fix mille » écus ; mais le paiement n'eft pas fi beau, ni fi » exact qu'il l'étoit alors. «

Voici ce qu'il raconte du baron, depuis connétable de Montmorenci, qui étoit fort attaché à la religion de fes peres.

» Tous les matins il ne failloit de dire fes » patenôtres, foit qu'il ne bougeât du logis, » ou montât à cheval, & allât parmi les champs » aux armées; & en les difant tout marmottant, il difoit, lorfque les occafions fe pré- » fentoient : *Allez-moi prendre un tel ; attachez* » *cettui-là à un arbre ; faites paffer cettui-ci par* » *les piques tout à ftheure ou les arquebufes, tous* » *devant moi : taillez-moi en pieces ces marauds* » *qui ont voulu tenir ce clocher contre le roi ; brû-* » *lez-moi ce village ; boutez-moi le feu par-tout à* » *un quart de lieue à la ronde* ; & ainfi tels ou » femblables mots de juftice ou police de guerre » proféroit-il felon les occurrences, fans fe *dé-* » *baucher* (détourner) nullement de fes *pater*, » jufqu'à ce qu'il les eût parachevés, penfant » qu'il eût commis une grande faute, s'il les » eût remis à dire à une autre heure : tant il » étoit confciencieux. «

Quelquefois l'anecdote la plus fimple infpire au favant auteur des *Mélanges* un trait profond de morale. Après avoir dit que le connétable dans fon premier exil conferva toujours la plus grande grande confidération, qu'il s'expliquoit avec beaucoup de liberté fur tout

ce qui se faisoit à la cour, & que même devant le roi, quand on osoit l'attaquer, il se trouvoit toujours là quelqu'un pour le défendre, il ajoute : *tant il est vrai que les rois ne peuvent pas faire tout perdre à ceux qui ne tiennent pas tout de leur faveur & de leur confiance passagere.*

» Le connétable (dit-il ailleurs), qui avoit » l'ambition de faire épouser à son fils la fille » naturelle du roi Henri II, ne trouva d'au- » tre moyen, pour parvenir à son but, que » de faire faire une loi par laquelle les maria- » ges faits sans le consentement des parens » étoient déclarés nuls. Telle est l'origine de » l'édit de 1556 contre les mariages clandes- » tins. «

» Anne de Montmorency, déja maréchal de » France, fut nommé ambassadeur extraordi- » naire en Angleterre, pour faire jurer au roi » Henri VIII la paix & l'alliance avec Fran- » çois I, & lui porter l'ordre de St. Michel. » Il remplit cette ambassade extraordinaire avec » un éclat & une magnificence surprenans. La » suite étoit de plus de 600 seigneurs & gen- » tilshommes. On lui fit à Londres des hon- » neurs incroyables : le roi d'Angleterre lui » donna le spectacle de faire jouer devant lui » des tragédies & des comédies dont les ac- » teurs & les actrices étoient les plus grands » seigneurs & les plus grandes dames d'Angle- » terre. La princesse Marie, fille de Henri VIII » & de Catherine d'Aragon, qui dans la suite » monta sur le trône d'Angleterre, y joua

» un des principaux rôles. Anne de Montmo-
» rency reçut de la main du roi les marques
» de l'ordre de la Jarretiere, tant pour le roi
» ſon maître que pour lui même. Il les rap-
» porta en France, & François I ne ceſſa ja-
» mais de s'en parer, ſur tout lorſqu'il rece-
» voit des ambaſſadeurs d'Angleterre, & le
» jour de St. Georges, patron de l'ordre bri-
» tannique. «

» Le connétable abuſoit de ſa puiſſance au
» point qu'il caſſoit ou faiſoit caſſer, pour ainſi
» dire, de ſon autorité ſeule, les arrêts des
» cours ſouveraines. Enfin celles-ci, comme
» de raiſon, le trouverent mauvais, & adreſ-
» ſerent des remontrances très-fortes au roi,
» qui les laiſſoit ainſi gouverner par un homme
» qui ne connoiſſoit point les formes judiciai-
» res. Montmorency ſe trouvant perſonnelle-
» ment inſulté dans ces remontrances, prit la
» choſe avec une hauteur qui paroîtroit au-
« jourd'hui preſqu'inconcevable. Les auteurs
» contemporains diſent qu'en parlant au chef
» d'une des cours ſouveraines du royaume,
» il lui adreſſa ces terribles paroles : *Vous êtes*
» *plaiſans de croire que le roi ne ſache pas ce*
» *que vous êtes ; vous tenez tout de lui, & vous*
» *ne ſerez rien ſi-tôt qu'il le voudra : allez igno-*
» *rans, allez apprendre à parler à votre maître.* «

Nous pourrions prolonger encore nos cita-
tions. Nous nous bornerons à rapporter une
anecdote ſur le même connétable, dont un des
défauts étoit l'obſtination. Il répondit avec beau-
coup de fierté au maréchal de Saint-André,

qui ne vouloit pas qu'on donnât la bataille de St. Quentin : un vieux capitaine, nommé Doignon, qui étoit lieutenant de sa compagnie de gendarmes, & qu'il avoit coutume d'appeller *le bon-homme*, ayant voulu lui faire aussi des représentations : *Bon-homme*, lui dit-il, *laissez-moi faire.* La bataille tournant mal, le connétable, au milieu de l'action, lui demanda : *Bon-homme, que faut-il faire? Monseigneur*, répondit Doignon, *je n'en sais plus rien; il y a deux heures que je le savois bien.*

(*Journal* de Paris; *Journal de littérature, des sciences & des arts*; *Journal encyclopédique.*)

LETTERS on political liberty, adressed to a member, &c. *Lettres sur la liberté politique, adressées à un membre de la chambre des communes du parlement Britannique*, &c. Londres, chez Evans, *in-8vo.* 1782.

CET ouvrage, dont nous avons annoncé la publication dans notre dernier journal (*), est ce qu'il y a de meilleur sur la liberté, depuis ce qu'en a dit Montesquieu dans son *Esprit des loix.* L'auteur invitant les savans à traiter la politique comme une science, observe que » le

(*) *Esprit des Journaux*, novembre, 1782, page 390.

» gouvernement a été rapporté à l'ordre de la » divinité, aux reglemens des patriarches, à » l'influence physique des climats, à la force » des circonstances accidentelles, qui forment » l'esprit d'une nation, a un droit divin à l'é» gard de certaines familles favorisées, à la su» périorité des talens, à l'ascendant des forces, » à des droits inhérens, &c. Si le gouverne» ment peut être rapporté à l'une de ces cau» ses, il peut l'être à toutes. «

» La politique, prenant le rang de science, » ne sera plus abandonnée aux gens d'affaires, » dont les facultés actives sont aussi grandes, » que le pouvoir de réflexion est peu consi» dérable. «

» Aujourd'hui les plus grands hommes dans » chaque état, à l'exception de la Chine, ne » sont que des passagers dans un vaisseau con» duit par d'ignorans marins, qui s'appliquent » à toute autre chose qu'à la science, d'où » dépend leur sûreté. Quand le vaisseau échoue, » les philosophes sont précipités dans les aby» mes. Le premier devoir de chacun seroit » d'examiner la nature & la construction de » la machine sur laquelle il est embarqué pour » faire le voyage de la vie. «

L'auteur établit & conserve la distinction, à laquelle on a fait peu d'attention jusqu'ici, entre la liberté civile & la liberté politique. La premiere est le résultat des loix & des réglemens qui mettent des bornes aux actions des hommes, comme citoyens de la même communauté, & les laissent libres dans ces limi-

tes. La liberté politique n'a rapport qu'aux grandes divisions de l'état, le peuple, la puissance exécutive & législative, & consiste à les maintenir chacun dans leurs droits. Ainsi une société n'a point de liberté politique, si son pouvoir exécutif influe & domine sur la puissance législative, & si la nation n'a point un moyen légitime & praticable, de réprimer & de surprendre les pouvoirs du gouvernement, lorsqu'ils sortent de leurs bornes.

Lors de la révolution, & depuis l'avénement de la maison d'Hanovre au trône, les libertés civiles de la Grande-Bretagne ont été augmentées, tandis que sa liberté politique a été presque anéantie. » Notre constitution, dit » l'auteur Anglois, présente la machine la plus » difficile à conduire, que la folie humaine ait » jamais produite. « Une pareille assertion est très-bizarre.

L'anonyme observe que tous les officiers des membres d'un corps ou d'une société doivent être distincts, & ne peuvent empiéter les uns sur les autres, sans préjudice & inconvéniens; que le pouvoir, qui n'est point contrebalancé par une puissance, qui lui résiste, est nécessairement funeste. Chez une nation qui n'a pas le pouvoir de maintenir sa liberté politique, une législation, & une magistrature sont une absurdité, ou un masque qui cache le despotisme.

Un état bien constitué, ayant des corps parfaitement séparés pour faire des loix, pour les exécuter, & pour maintenir tous les sujets

jets dans leur juftes limites, peut être une idée fcientifique; mais des philofophes, comme notre auteur, s'en occupent. Il rapporte avec difcernement, quoique d'un ton un peu fatyrique; les motifs par lefquels les particuliers s'écartent des formes. Il obferve que du tems des Saxons, l'état jouiffoit de la liberté politique à un très-haut degré; il en trace enfuite l'hiftoire; il ajoute qu'on fit une nouvelle conftitution lors de la révolution, & qu'en s'occupant tout-à-fait de la liberté civile, & nullement de la liberté politique, on préféra le moindre bien au plus grand.

L'auteur diftingue le peuple de la populace, & condamne la doctrine, qui prétend que le premier magiftrat n'eft point refponfable de fes actions. Il obferve que les neuf dixiemes des propriétés de la nation, font entre les mains de ceux qui ont défapprouvé la guerre avec l'Amérique. Il lui femble qu'on commence à s'appercevoir que la propriété n'eft pas une bafe affurée pour le pouvoir & la liberté politique. Selon lui, on ne fait pas encore précifément fi c'eft la *propriété*, ou fi ce font les *perfonnes* qui conftituent l'état. Les individus riches, &c. auront toujours quelque influence fur le gouvernement, mais cette influence variera felon le plus ou le moins de vertu publique. Les hommes rentreroient bientôt dans l'état fauvage, fi les richeffes ceffoient d'avoir leur effet ordinaire. Ceux qui poffedent des richeffes, & ceux qui n'en poffedent point, verroient avec un chagrin égal diminuer leur

crédit & leur importance. L'oppoſition au plan de limiter le nombre des pairs vint de la chambre des communes. Mais une légiſlation qui ſe regle & fait des loix ſur de pareils principes, eſt néceſſairement inſuffiſante, injuſte & mauvaiſe.

Mais comment voir & déraciner ces vices & ces erreurs naturelles? Comment déſigner les ſujets auxquels la voix du peuple eſt néceſſaire & compétente? Ces queſtions & pluſieurs autres, ſeront ſans doute diſcutées par notre auteur dans un autre tems.

Prétendre que le peuple poſſede & exerce le droit reconnu & légitime d'inſpecter les pouvoirs légiſlatif & exécutif, quoiqu'ils ſoient émanés de lui, c'eſt une aſſertion depuis ſi long-tems oubliée, qu'il faudra des tentatives, de grands efforts, & beaucoup d'années pour la faire entendre & l'établir. Il faudra peut-être ſe contenter d'y arriver à pas lents, ou par des aſſociations irrégulieres, comme celles dont l'Amérique & l'Irlande ont donné l'exemple, & il faudroit peut-être attendre quelque occaſion critique & importante.

L'auteur non-ſeulement indique le mal, mais il propoſe encore le remede. Et quoique pluſieurs puiſſent être à cet égard d'un autre avis, il nous ſemble que ſa méthode ne pourra manquer d'être approuvée par le plus grand nombre. C'eſt par les diviſions, & un arrangement ſemblable à l'organiſation d'une armée, que la plus grande multitude peut ſentir, juger, agir, &c. ſans confuſion, ſans conſpiration,

& ſans danger. Il lance enſuite l'anathême contre ceux qui craignent l'innovation.

» La liberté, il eſt vrai, fut très-ſouvent » l'ouvrage des révolutions; rarement fut-elle » celui de la raiſon. Il fallut des paſſions pour » détruire des paſſions; ce ne fut que l'excès » des maux, qui força les hommes d'y cher- » cher du remede. L'ignorance & la pareſſe » les attachent à leur ſort; ils ſupportent leurs » peines, tant qu'elles ſont ſupportables. Ce- » pendant à la fin, aigri par le malheur, l'eſ- » clave au déſeſpoir, rompt quelquefois ſes » fers. Fatigué d'un pouvoir qui l'écraſe, il » tente alors toutes ſortes de voies pour s'en » débarraſſer. C'eſt donc le deſpotiſme qui l'o- » blige à chercher dans les révolutions, des » reſſources cruelles & périlleuſes, mais deve- » nues néceſſaires. Les révolutions ſont au » monde politique, ce que les tempêtes & les » orages ſont au monde phyſique; ils purifient » l'air, & rétabliſſent la ſérénité. Le deſpotiſ- » me, ſemblable aux ardeurs d'un ſoleil trop » brûlant, amaſſe des exhalaiſons, qui s'em- » braſent à la fin pour produire des tonner- » res, dont la terre eſt ébranlée. Si des fac- » tions agitent les ſociétés où regne la liberté, » c'eſt que la liberté n'y eſt pas encore éta- » blie ſur des fondemens aſſez ſolides. Mais » dira-t-on, les habitans d'un pays libre, ſont- » ils plus heureux que d'autres? Sentent-ils » leur bonheur? La poſſeſſion d'un grand bien » eſt toujours mêlée d'inquiétude; ceux qui » n'ont rien à perdre, n'ont pas lieu d'être al-

» larmés. D'ailleurs, il eſt de l'eſſence de l'hom-
» me de n'être jamais parfaitement content.
» Ses deſirs ſatisfaits le jettent dans l'inaction,
» que ſuit toujours la langueur. L'amour de la
» liberté, que l'intérêt de tant d'hommes puiſ-
» ſans ou ruſés attaque ſans ceſſe, eſt une paſ-
» ſion jalouſe & toujours éveillée. La tran-
» quillité dont jouiſſent quelquefois les ſujets
» d'un deſpote, reſſemble à l'inertie néceſſaire
» des hommes retenus dans une priſon. Leur
» gaieté même n'eſt que celle de ces malheu-
» reux, qui s'enivrent pour s'étourdir ſur leurs
» maux. Leurs repos eſt celui d'un malade,
» que ſa langueur accable. Les factions ſont
» utiles à une nation, pour aſſurer ſa liberté
» de plus en plus. Les corps politiques, ainſi
» que ceux des individus, demandent du mou-
» vement & de l'exercice pour conſerver leurs
» forces, & pour ſe maintenir dans l'activité.
» La ſanté de notre corps dépend d'un exer-
» cice modéré, qui, ſans l'accabler, développe
» ſes facultés; dans un corps politique, il faut
» de l'action; il faut que les différens corps
» dont l'état eſt compoſé ſoient dans une lut-
» te, qui ne devient dangereuſe que lorſque
» l'équilibre ſe détruit. La paix d'un état deſ-
» potique reſſemble à l'inaction d'un cadavre,
» qui n'eſt plus remué que par les vers, qui
» le rongent, ou par les bêtes, qui le dévo-
» rent. La ſervitude, dit un grand homme,
» commence toujours par le ſommeil. Il faut
» des citoyens actifs & vigilans pour conſer-
» ver une liberté, que dans la ſociété même,

» une foule d'ennemis tâche ſans ceſſe d'anéantir. Elle importune le chef, qui veut toujours être abſolu ; elle déplaît à ſes miniſtres, qui veulent opprimer ſous ſon nom ; elle choque les grands, qui veulent être diſtingués par d'injuſtes privileges. . . . . . .

Ces lettres ſont écrites avec la préciſion de Tacite ; elles ſont pleines de feu & d'énergie. Les principes de l'auteur, en général, ne ſeront guere approuvés que dans un gouvernement libre ou républicain.

(*Monthly review.*)

ANTICÉNOSOPHIE, ou *le contraire de la vaine ſageſſe, poëme didactique ; par M. G**, prêtre, ancien curé de St. M**, ci-devant chanoine de M***.* A Rome, & ſe trouve à Paris, chez l'Eſclapart, libraire, pont Notre-Dame, à la Sainte-Famille. *In-12.* de 250 pages.

ANticénoſophie eſt un intitulé de la fabrique de l'auteur, lequel intitulé eſt compoſé de trois mots grecs qu'il a très-bien traduits par ces trois mots françois, *le contraire de la vaine ſageſſe.* Ce titre ſavant annonce l'objet du poëme, qui eſt de foudroyer les incrédules avec ſix mille vers polémiques. Nous croyons qu'il eſt vraiment difficile qu'ils tiennent contre une telle artillerie. Il y a des ouvrages qui n'exigent des journaliſtes aucune obſervation : des

citations prifes au hafard, fuffifent pour les faire connoître; & qui a jamais fait des obfervations critiques fur le poëme de *la Magdeleine*, d'un certain carme? Les amateurs en ont rapporté des fragmens, & il n'en a pas fallu davantage pour le rendre très-célebre. Citons donc des morceaux de l'*Anticénofophie*; on verra probablement que ces vers-là font bien moins fufceptibles de critique que d'admiration. Voici comme l'auteur prouve dans le premier chant que Moïfe a exifté.

D'Adam jufques à lui n'ayant que quatre ayeux,
Dans l'exode il traça ce qu'il vit de fes yeux.
Douter qu'il foit au monde une ville de Rome,
Ou nier qu'elle ait eu pour fondateur un homme
A vingt fiecles de nous, appellé Romulus,
Que Scipion foit né dans Rome, où Lentulus,
Ce feroit s'acquérir le plus grand ridicule;
De peur d'avoir le bruit d'être un peu trop crédule,
On auroit le renom d'un fameux infenfé;
Non, c'eft à quoi jamais perfonne n'a penfé;
Mais fe perfuader de crainte de furprife,
Qu'il n'a point exifté fur la terre un Moïfe,
Ce feroit à l'excès être auffi craintif, ou
Il en faut convenir, même encore plus fou.

Après avoir tonné, dans le troifieme chant, contre Mahomet & l'alcoran, il pourfuit ainfi:

Mais un autre fcandale encor plus odieux,
C'eft la pluralité, le culte des faux dieux
Qui fubfiftent toujours dans de vaftes contrées,
A qui nos vérités ne font pas démontrées;
Dans notre Europe même, au Nord, chez le Lapon,

Dans l'Afrique, dans l'Inde, à la Chine, au Japon,
Où la fauſſe ſageſſe enflamme, inciſe, entaille,
Où ſa féroce armée eſt rangée en bataille
Contre l'humanité, le bon ſens, la raiſon,
N'adreſſe qu'au mauvais ſa timide oraiſon,
Et ſuit aveuglement le bramin ou le bonze,
Qui, ſous un air dévot, portent un cœur de bronze.

Deſcription érudite de tous les oracles, de toutes les fêtes, & de tous les temples qui ont été détruits,

Oracles ſéduiſans, ambigus dans leur tour,
D'Ammon, Delphes, Délos, Cyrrha, Patares, Cumes,
Repas de chair humaine, impudiques coutumes,
Sacrifices d'enfans, d'hommes & d'animaux,
Diſques, palladium, charmes, larves, arvaux,
Veſtales, epulons, dactyles, vulcanales,
Sorts, livres ſybillins, thyrſes, fleurs, paganales,
Hécatombes, parfums, hymnes, libations,
Offrandes, vœux, habits, bains & luſtrations.
Satan, ſinge de dieu, s'arrogeoit des pontifes
Comme chez les Romains, & tels que les califes,
Comme encor maintenant au Japon, au Tangut
Et par-tout où du ciel il vole le tribut.

Le ſeptieme chant commence par une réfutation du déiſme & par des vers contre Bayle :

De ce compilateur quelques menus extraits
Vous ſuffiſent pour prendre ou fabriquer vos traits,
Petits-maîtres muſqués & transformés en femmes,
De mouches & de fard maſqués comme les dames.
O *petite-maîtriſe* inconnue aux anciens !
Chez nous le premier poſte eſt celui que tu tiens;
Tes regards dédaigneux, tes hauſſemens d'épaules
Que l'on ne vit jamais autrefois dans les Gaules,

Grimaces, pirouettes & rengorgemens fiers
Sont de cérémonie aujourd'hui tes grands airs.
Ce n'est qu'en se prêtant à tes jeux insipides,
Que lorsqu'on contribue à tes plaisirs stupides,
Que l'on est à ton goût un homme essentiel,
En mérites eut-on l'éclat de l'arc-en-ciel!

Autre diatribe dans le huitieme chant.

On ne reconnoît plus la nation françoise,
On n'y parle à présent qu'équivoque & fadaise,
Et l'on n'y pense plus que par distraction,
Comme une trombe en mer toujours en action,
A des riens somptueux, en style d'épigramme,
De papier, chaque jour, on emploie une rame.
Le goût pour le joli poussé jusqu'au transport,
De nos conceptions retrécit le ressort,
Au point que le sublime, à nos yeux, est énorme,
Le simple, médiocre, & le pieux, difforme.
Sur les productions, comme sur les habits,
De la coquetterie on répand les rubis.
Où sont ceux, parmi nous, qui cherchent à s'instruire
Dans les sages auteurs, les seuls qu'on devroit lire?
On voit perdre souvent (la piété s'en plaint)
Un tems si précieux dans un état très-saint,
En plaisirs indécens, en lectures profanes,
En visites, festins, jeux, trafics & chicanes.
Polycarpe, Irenée, un Denis, Cyprien,
Les Grégoires, de vous on n'y sait presque rien.
Ignace, Caïus, les Hilaires, Damase,
Les Eusebes, Eustate, Amphiloque, Athanase,
Basile, Tite, Optat; de nos clercs peu lettrés,
Marc, Philastres, Marcel, Pacien sont ignorés.
C'est à leur tribunal qu'on voit les Théophiles,
Didyme, les Ephrem, Proclus & les Cyrilles,
Hypolite, Methode, Osius, sans honneur,
De plaire aux paresseux ils n'ont pas le bonheur.

Enumération des auteurs qui composent la bibliotheque de l'incrédule.

Un Barberin, Pétrarque, Arioste, Aretin,
Bocace, Coquillard, Jean de Méun, Cretin,
Rousseau pour l'épigramme, un Piron, un Lafare,
Hamilton en romans ce qu'on a de plus rare,
Desfontaines, Dargens, Lattaignant, Colardeau,
Richer, Vadé, Dorat, orneur du Jouvenceau,
Sans oublier Voltaire; une bibliotheque
Où l'on apperçoit peu d'érudition grecque:
Mais Hobbes, Crellius, Hebert, Toland, Tindal,
Blount, Thomas Brown, Colins, Voolston leur fanal,
Jamais Stillingfleet, Cudwort, Clarke, Houteville,
Les Vossius, la Chambre, escorte à ses yeux vile,
Ni Crispo, ni Grenade, Erasme, Grotius,
Boyle, Ray, Fenelon, Ditton, Fabricius,
Mais un Cardan, Bodin, Peucer, les amulettes
Et les contes pour rire occupent ses tablettes.

Les hérétiques avoient déja fourni à l'auteur la liste la plus formidable. Il n'y a pas jusqu'aux notes qui ne regorgent de noms aussi heureusement rassemblés & rimés.

Vers contre la toilette des femmes.

Une tête de femme au coiffeur indécent,
Tributaire fait seul un état florissant.
L'épiderme aujourd'hui des dames à clair voile,
Qu'on teint, qu'on passe à l'huile, est semblable à la toile
Où le peintre a placé sa gomme & ses couleurs.
Leur toque exige-t-elle ou des ris ou des pleurs?
Du sexe féminin en quel tems la coëffure
A-t-elle au sens commun jamais fait tant d'injure?

(*Journal* de Paris.

DISCOURS sur la vie & les ouvrages de Pascal. A La Haye ; & se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, rue du Jardinet, quartier St. André-des-Arcs, 1782. *In-8vo.* 146 pages. Prix, broché, 1 liv. 16 s.

CE discours a paru à la tête de la collection complette des œuvres de Paschal, donnée en 1779, en cinq volumes in-8vo. L'auteur, M. l'abbé B***, le publie aujourd'hui à part avec des corrections & des additions considérables, qui certainement y donnent un nouveau prix ; c'est un ouvrage bien écrit & sagement fait, qui contient sur Pascal tout ce qui lui fait honneur, tout ce qui le peint véritablement, & tout ce qui est digne d'être rapporté, sans les puérilités dont la vie de ce grand homme, écrite par Mde. Périer sa sœur, n'est pas exempte.

On sait que Pascal naquit à Clermont en Auvergne, le 19 juin 1623, d'Etienne Pascal, premier président à la cour des aides de cette ville. On connoît les particularités de son enfance, ses connoissances précoces en géométrie, & les découvertes importantes qui ont rendu son nom célebre ; mais si c'est comme géometre que Pascal est le plus grand aux yeux de la postérité, c'est peut-être comme théologien qu'il a eu le plus de réputation

dans ſon tems ; & le tableau ſuccinct des opinions qu'il a combattues ou embraſſées, paroîtra ſans doute intéreſſant à nos lecteurs.

Tout le monde a entendu parler de la fameuſe querelle du moliniſme & du janſéniſme, qui a ſi long-tems agité l'égliſe de France, troublé l'état, & fait le malheur d'une foule d'hommes reſpectables dans les deux partis ; mais peu de perſonnes ſont bien inſtruites de l'origine & du fond de ces deux opinions théologiques : nous allons les mettre ſous leurs yeux, d'après l'auteur de ce diſcours.

» Les premiers chrétiens, dit-il, occupés à
» la pratique des vertus, adoroient en paix
» des myſteres qu'ils ne pouvoient pénétrer.
» Les diſſentions ne s'éleverent que lorſque
» cette ferveur venant à diminuer, l'atten-
» tion commença à ſe fixer ſur les parties ſpé-
» culatives de la religion. C'eſt alors que, dans
» l'embarras d'accorder le libre arbitre avec
» l'action de la grace, on vit les eſprits ſe
» partager, adopter & exagérer les vérités qui
» étoient les plus analogues à leur caractere,
» à leur maniere de voir & de ſentir, & ſur-
» tout celles qui paroiſſoient ſe prêter le plus
» aux explications ſyſtématiques qu'ils ſe per-
» mettoient d'imaginer. Delà tous ces écarts
» qui, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ont
» altéré la pureté du dogme, & qui ſe repro-
» duiſant ſous différentes formes dans la ſuite
» des ſiecles, ont été tour-à-tour frappés des
» anathêmes de l'égliſe. «

» St. Auguſtin, par le zele & les lumieres

» qu'il déploya dans sa dispute contre Pélage;
» partisan outré de la liberté, mérita d'être
» appellé par excellence le docteur de la grace.
» Avant cette dispute, il avoit combattu les
» erreurs des manichéens, contraires au libre
» arbitre. Par cette circonstance-là même, les
» théologiens des écoles opposées ont pu pui-
» ser des armes dans ses ouvrages; mais com-
» me la controverse qu'il soutint contre les pé-
» lagiens, fut plus longue & plus animée, le
» parti dont les opinions s'éloignoient le plus
» des erreurs pélagiennes, a trouvé plus de
» facilité à s'appuyer de son autorité, & s'est
» particuliéremeut fait gloire de marcher sous
» sa banniere. L'école de St. Thomas d'Aquin
» adopta ce que la doctrine de St. Augustin
» avoit de plus rigide, & parut y ajouter
» quelque chose de plus rigide encore, en
» voulant l'expliquer par le systême de la
» prémotion physique; systême suivant lequel
» dieu lui-même imprimeroit à la volonté le
» mouvement qui la détermine. Les francis-
» cains & d'autres théologiens s'éleverent for-
» tement contre cette doctrine. On accusoit les
» thomistes d'introduire le fatalisme, de ren-
» dre dieu auteur du péché, de le représenter
» comme un tyran qui, après avoir défendu
» lé crime à l'homme, le nécessite à devenir
» coupable, & le punit de l'avoir été. Les
» thomistes, à leur tour, reprochoient à
» leurs adversaires de transporter à la créature
» une puissance qui n'appartient qu'à dieu, &
» de renouveller les erreurs de Pélage, en

» anéantiſſant le pouvoir de la grace, & en » faiſant l'homme auteur de ſon ſalut. «

Cette diſpute fut animée, mais ne produiſit aucun trouble, parce que *l'autorité ne s'en mêla point*. Une diſſention plus funeſte s'éleva bientôt.

» Luther & Calvin parurent; ces deux nou» veaux réformateurs, ardens à chercher des » contrariétés entre la croyance de l'égliſe ca» tholique & la doctrine des premiers ſiecles » du chriſtianiſme, prétendirent embraſſer, mais » outrepaſſerent beaucoup les principes que St. » Auguſtin avoit développés contre les péla» giens. Il eſt vrai que les luthériens ne fu» rent pas long-tems ſans revenir à des prin» cipes plus doux, & que, même parmi les » calviniſtes, Arminius & ſes ſectateurs aban» donnerent tout-à-fait la doctrine de Calvin, » pour prendre celle de Pélage. Mais lors de » l'établiſſement du proteſtantiſme, le ſyſtême » de la prédeſtination la plus rigide étoit un » des points que les novateurs prêchoient avec » le plus d'enthouſiaſme, & que les théologiens » catholiques s'attacherent le plus à réfuter. «

» Les *jéſuites*, dont la ſociété avoit pris naiſ» ſance dans ce tems d'orage & de diſſenſions, » ſe livrerent à la controverſe avec toute l'ac» tivité que pouvoit inſpirer l'ambition d'ac» quérir la prépondérance dans l'égliſe. Une » métaphyſique ingénieuſe & ſéduiſante leur » attira des éleves & des ſectateurs. Fiers de » leurs ſuccès, ils ne ſe bornerent pas à com» battre Luther & Calvin : ils voulurent éle-

» ver une nouvelle école contre celle de St.
» Thomas. Le systême du jésuite Molina, sur
» l'accord de la grace & du libre arbitre, ba-
» lança la prémotion physique. Dans ce systê-
» me, dieu voit d'abord, par une prévision
» de simple intelligence, toutes les choses pos-
» sibles; il voit par une autre prévision que
» Molina appelle la *science moyenne* ou la science
» des *futurs conditionnels*, non-seulement ce qui
» arrivera en conséquence de telle ou telle
» condition, mais encore ce qui seroit arrivé
» (& qui n'arrivera pas) si telle ou telle con-
» dition avoit eu lieu; mais tous les hommes
» sont conditionnellement munis de graces suf-
» fisantes pour opérer leur salut, graces qui
» deviennent efficaces ou qui demeurent sans
» effet, selon le libre usage qu'ils en font; lors-
» que dieu veut convertir ou sauver un pé-
» cheur, il lui accorde des graces auxquelles
» il prévoit par la science moyenne, que le
» pécheur consentira, & qui le feront persé-
» vérer dans le bien. On voit par ce précis
» que Molina, cherchant à sauver la liberté
» humaine, lui donne une étendue trop illi-
» mitée, trop indépendante du créateur. Il n'a
» donc fait que substituer à la premiere diffi-
» culté une difficulté semblable & peut-être
» plus grande : car, suivant ses principes, la
» prescience d'un événement conditionnel qui ne
» doit pas arriver, est fondée sur une con-
» nexion entre cet événement & la condition
» dont il dépendoit; connexion absolument
» incompréhensible, & cependant nécessaire par

» elle-même, puiſque la condition n'ayant point
» été, & ne devant pas être réaliſée, il n'a
» exiſté ni n'exiſtera aucun exercice de la li-
» berté, aucune détermination qui puiſſe en
» être l'effet. Suarès fit quelques corrections au
» ſyſtême de Molina, & crut pouvoir expli-
» quer, par le concours ſimultané de dieu &
» de l'homme, comment la grace opere infail-
» liblement ſon effet; ſans que l'homme en
» ſoit moins libre d'y céder ou d'y réſiſter;
» mais cette aſſociation de la divinité aux ac-
» tes de notre volonté foible & changeante
» eſt encore un myſtere non moins impéné-
» trable que tous les autres points de la diſ-
» pute. Malgré les objections qui démontroient
» l'incertitude & même la fauſſeté de leur doc-
» trine, les jéſuites la produiſoient par-tout
» avec confiance, comme le véritable dénoue-
» ment des difficultés que les Sts. Peres avoient
» trouvées à concilier la liberté des actions hu-
» maines avec la preſcience divine. Cette or-
» gueilleuſe prétention bleſſa les anciennes éco-
» les. On fut indigné de la ſupériorité que ces
» nouveaux docteurs vouloient s'attribuer pour
» avoir introduit dans la théologie quelques
» ſubtilités métaphyſiques qui, dans le fond,
» n'éclairciſſoient rien, & qui même ſe con-
» trediſoient réciproquement. Les combats qu'ils
» eurent à ſoutenir en particulier contre les
» dominicains, s'animerent au point que le St.
» ſiege crut devoir s'en occuper : les théolo-
» giens des deux ordres débattirent leurs
» opinions devant ces aſſemblées ſi connues

» ſous le nom de congrégations *de auxiliis.* «

» Pendant que ces funeſtes diviſions trou-
» bloient l'égliſe, Corneille Janſen, évêque
» d'Ypres, ſi connu ſous le nom de *Janſénius*,
» homme reſpecté pour ſa ſcience & pour ſes
» mœurs, & fort éloigné de prévoir qu'un
» jour ſon nom deviendroit un ſignal de diſ-
» corde & de haine, s'occupoit dans le ſilence
» à méditer & à rédiger en corps de ſyſtême
» les principes qu'il avoit cru reconnoître dans
» les livres du docteur de la grace. Il l'écrivit
» ſous le titre d'*Auguſtinus*, & le ſoumit au
» jugement de l'égliſe. A peine venoit il de
» l'achever, lorſqu'il mourut de la peſte, en
» 1638. «

» L'*Auguſtinus* vit le jour pour la premiere
» fois en 1640 : c'étoit un énorme in folio,
» écrit ſans ordre & ſans méthode, non moins
» obſcur par le ſtyle & par une diffuſion ac-
» cablante, que par le fond même des matieres.
» Quelle ſenſation, quel mal pouvoit-il pro-
» duire, ſi on l'eût abandonné à ſa deſtinée
» naturelle ? Il dut tout ſon malheureux éclat
» aux hommes célebres qui le mirent en évi-
» dence, & à l'animoſité implacable de leurs
» ennemis. «

» L'abbé de Saint-Cyran, ainſi que Janſé-
» nius, imbu de la même doctrine, abhorrant
» les jéſuites & la *ſcience moyenne*, vantoit
» l'*Auguſtinus*, même avant qu'il fût achevé,
» comme le dépôt des ſecrets de la prédeſti-
» nation, & il en répandoit les principes dans
» les lettres ſpirituelles qu'il écrivoit de tous

» côtés. Bientôt après, les solitaires de Port-
» Royal firent profession publique des mêmes
» sentimens. Alors Jansénius devint l'oracle des
» écoles les plus renommées : c'étoit un homme
» suscité de dieu, disoient-elles, pour servir
» d'interprete à St. Augustin. Les jésuites, ir-
» rités de l'abandon où ils voyoient tomber
» leur théologie, & jaloux des savans de
» Port-Royal, qui les effaçoient dans tous les
» genres de littérature, se souleverent avec
» emportement contre l'ouvrage de Jansénius.
» La matiere prêtoit aux équivoques; en pres-
» sant les paroles de l'auteur, ils parviennent
» à former cinq propositions qui présentoient
» un sens évidemment faux & erronné ; ils les
» dénoncent au saint-siege, & sollicitent à
» grands cris la condamnation de l'*Augustinus*.
» Innocent X censura, le 31 mai 1653, les
» cinq propositions, sans décider d'ailleurs d'une
» maniere précise, si elles étoient exactement
» contenues dans le livre inculpé. Le clergé de
» France, dans son assemblée de 1655, de-
» manda un nouveau jugement au pape, en
» lui peignant les jansénistes comme des sujets
» rebelles & hérétiques. Alexandre VII ren-
» dit, le 16 octobre 1656, une bulle qui
» condamnoit encore les cinq propositions,
» mais avec la clause expresse qu'elles étoient
» fidélement extraites de Jansénius, & héréti-
» ques dans le sens qu'il leur attribuoit. Cette
» bulle servit de base à un formulaire que le
» clergé dressa en 1657, & dont la cour en-
» treprit d'exiger rigoureusement la signature.

» Quatre ans après, Alexandre VII donna en » 1665 une feconde bulle avec un formulaire » fur le même fujet. «

» Il eft vraifemblable que les jéfuites au» roient fuccombé dans leur pourfuite contre » les difciples de Janfénius, fi des hommes » tout-puiffans dans l'Europe n'euffent eu in» térêt de fe joindre à eux. Les folitaires de » Port-Royal, & plufieurs autres théologiens, » fans défendre le fens littéral, prétendirent » qu'elles n'étoient point contenues dans l'*Au*» *guftinus*, ou que fi elles s'y trouvoient, c'é» toit dans un fens catholique. Aucun ne mon» tra tant de zele & de véhémence que le fa» meux Arnauld. Un jour, Nicole, fon ami » & fon compagnon d'armes pour la même » caufe, mais né d'ailleurs avec un caractere » doux & accommodant, lui repréfentoit qu'il » étoit las de cette guerre, & qu'il vouloit » fe repofer : *Vous repofer*, répond Arnauld! » *Eh! n'aurez-vous pas pour vous repofer l'éter*» *nité toute entiere?* «

» Arnauld étoit né avec une grande élo» quence; mais il n'en régloit pas affez les » mouvemens : fon ftyle négligé & dogmati» que nuifoit quelquefois à la folidité de fes » écrits : car dans les matieres qu'on ne peut » foumettre à la démonftration géométrique, » le charme de l'expreffion eft l'un des princi» paux moyens pour perfuader. Il compofa » une longue apologie de fes fentimens & de » fa doctrine; mais en rendant juftice au fond, » on trouva que cet écrit étoit pefant, mono-

» tone & peu propre à mettre le public dans » ses intérêts. Il en convint lui-même de sang-» froid, & fut le premier à indiquer Pascal » comme le seul homme capable de traiter le » sujet d'une maniere solide & piquante. Pascal » consentit volontiers à prêter le secours de » sa plume pour une cause qui intéressoit des » savans vertueux, infiniment chers à son » cœur, & publia ces lettres si fameuses, im-» proprement appellées *Lettres Provinciales.* «

Tout le monde connoît le fameux précipice de Pascal; mais ce qu'on ne connoît pas aussi généralement, c'est la cause de cette vision singuliere: cet homme étonnant, épuisé par des veilles & des travaux prématurés, s'étoit vu forcé de s'interdire absolument toute étude, toute contention d'esprit. Le principal exercice qu'il substitua aux méditations du cabinet, fut la promenade. Un jour du mois d'octobre 1654, étant allé se promener, suivant sa coutume, au pont de Neuilly, dans un carrosse à quatre chevaux, les deux premiers prirent le mors aux dents vis-à-vis d'un endroit où il n'y avoit point de parapet, & se précipiterent dans la Seine. Heureusement la premiere secousse de leur poids rompit les traits qui les attachoient au train de derriere, & le carrosse demeura sur le bord du précipice; mais on se représente aisément la commotion que dut recevoir la machine frêle & languissante de Pascal. Il eut beaucoup de peine à revenir d'un long évanouissement; son cerveau fut tellement ébranlé, que, dans la suite, au milieu de ses

insomnies & de ses exténuations, il croyoit voir de tems en tems à côté de son lit un précipice prêt à l'engloutir. On attribue à la même cause une espece de vision ou d'extase qu'il eut peu de tems après, & dont il conserva la mémoire le reste de sa vie, dans un papier qu'il portoit toujours sur lui entre l'étoffe & la doublure de son habit. C'est encore cet accident qui réveilla en lui l'amour de la religion que son pere lui avoit inspiré dès son enfance, & le détermina à ne vivre à l'avenir que pour dieu.

(*Journal des savans; Journal encyclopédique.*)

Les aventures d'un provincial, ou *histoire du chevalier* DE JORDANS. A Paris, chez J. Fr. Bastien, rue du Petit-Lion, près de la nouvelle comédie françoise. 1782. 2 parties *in-12.* l'une de 131, & l'autre de 132 pag.

Quoiqu'il n'y ait rien de merveilleux dans l'invention & le style de ce roman, il est fait pour réussir, & on le fera peut-être lire avec fruit aux jeunes provinciaux qui ne respirent que Paris, qui regardent Paris comme le centre du bonheur, & qui seroient prêts à sacrifier au plaisir de vivre à Paris, leur état, leur fortune, leurs parens même. Le héros est

le fils d'un M. *Jourdain*, bourgeois de Provence. Voici le portrait qu'en fait l'auteur.

» Il avoit eu peine à finir sa logique, tant » elle lui avoit inspiré de dégoûts; la physique ne l'attacha guere plus; mais en revanche il étoit enchanté, quand il tenoit » entre les mains quelques-uns de nos poëtes. » A quinze ans, il savoit par cœur les *Epigrammes* de Rousseau & les *Contes* de la » Fontaine; les romans sur-tout l'occupoient » délicieusement; il avoit des graces, une figure intéressante, une adresse singuliere; il » battoit ses amis à la salle d'armes, leur gagnoit de l'argent à la paume; il étoit bon » danseur, habile chasseur, grand comédien, » & sur-tout excellent cocher. Dans tous les » romans & les comédies qu'il avoit lus, il » avoit vu Paris, choisi presque toujours pour » le lieu de la scene. Un beau jour il s'avisa » de réfléchir, & ses réflexions tomberent là-dessus; on s'imagine bien qu'elles ne furent » pas profondes. Paris, se disoit il, est le théâtre de tous les événemens: quel pays! comme on doit y briller! le beau rôle qu'on » doit y jouer! quand on est jeune... comme » moi; qu'on a de l'esprit... comme j'en ai, » & qu'on est charmant... comme je le suis. » Il faut absolument que je m'y jette; la capitale a besoin de moi; allons y fixer mes » pas; & laissons-y couler mes jours dans un » cercle de plaisirs. «

Il parle de ses projets à son pere qui lui fait d'excellentes remontrances; il persiste, &

le bon homme Jourdain consent à ce que son cher fils aille passer un an à Paris. Il veut bien se gêner pour satisfaire cette petite fantaisie, & lui donne cent louis, en lui recommandant de les bien ménager, parce qu'il est hors d'état de lui donner davantage. Notre petit-maître provincial arrive à Paris. En arrivant, il réfléchit sur son nom, qui lui paroît excessivement commun, & il se décide à en changer. » Après bien des » combats, il ne voulut cependant pas renon- » cer entiérement à la seule chose qui le lioit » encore à sa famille; &, par accommode- » ment, il prit le nom de *Jordans*, qui lui pa- » rut plus sonore. Mais son ambition n'en de- » meura pas-là, il voulut avoir un titre; où » le trouver? eh bien, dit-il, je suis le plus » jeune de mes freres; les cadets sont ordinai- » rement chevaliers, je m'appellerai donc le » chevalier de Jordans. «

Il se lie avec des jeunes gens de qualité, qui lui font faire connoissance avec quelques-unes de ces belles dames qu'on ne connoît ni sans argent ni sans danger, & notamment avec la belle *Sydonie*. On juge bien, d'après cet apperçu, que les cent louis de Jordans ne le menent pas loin. Il ne tarde pas à oublier la charmante Rosalie, qu'il avoit aimée à Marseille, & qui étoit si digne de son amour. Parmi ses nouveaux amis, se trouve un M. le comte, qui déshonore son nom par-tous les vices à la mode, & même par l'escroquerie la plus basse. Le chevalier de Jordans se voit également dupe de ses amis & de la belle Sy-

donie. Son pere meurt; il en reçoit la nouvelle presqu'en même tems que mille louis dont il hérite. Il joue, il perd tout; & ne pouvant payer une lettre-de-change pour laquelle il est poursuivi, on l'arrête, & il est conduit au Fort-l'Evêque.

Telle est la premiere partie de ce roman; dans laquelle l'auteur a eu occasion de relever plusieurs de nos ridicules & des vices à la mode, mais qui nous paroît inférieure à la seconde. Elle n'est que le premier jet d'un homme d'esprit qui a vu, mais qui n'a pas assez digéré ses observations.

Dans la seconde partie, Jordans emprisonné demeure en proie à la douleur, au désespoir & au remords, & dans peu de jours il se trouve aux portes du tombeau. Le médecin qui est appellé, s'intéresse à son sort, obtient sa confiance, & en puisant dans sa bourse & dans celles de ses amis, il trouve de quoi le remettre en liberté. A peine est-il libre, qu'il reçoit une lettre de Rosalie, qui a su tous ses égaremens, & qui lui défend pour jamais de lui écrire. Le mépris de ses freres, qui ne veulent plus entendre parler de lui, & sur-tout la lettre de Rosalie, le replongent dans toutes les horreurs du désespoir. Il va se jetter dans une maison de chartreux, pour y finir ses jours. En travaillant à son jardin, il trouve une cassette enterrée. Cette cassette appartenoit à un jeune homme qui venoit de mourir. Qu'on juge de la surprise du malheureux Jordans, lorsqu'en ouvrant cette cassette, il y

trouve le portrait de Rofalie. Un hafard fingulier a voulu que le jeune homme mort, fût juftement un rival de Jordans, que le défefpoir avoit fait retirer dans la même chartreufe. Le fupérieur de la maifon, religieux très-refpectable, avoit pris en amitié Jordans; en entrant dans fa cellule, il le furprend penché fur le portrait de Rofalie, qu'il arrofe de larmes. Ce malheureux amant confeffe tout au fenfible religieux, qui écrit aux deux freres de Jordans, & le réconcilie fi bien avec eux, que l'un d'eux vient le chercher pour le ramener dans fon pays.

Pendant ce tems-là, Rofalie, qui n'avoit écrit à fon amant la lettre cruelle dont nous avons parlé, que pour obéir à un oncle barbare qui la tyrannifoit, ne peut plus réfifter aux tranfports de fon amour; elle prend des habits d'homme, & arrive à Paris; elle y apprend que Jordans eft à la chartreufe, & elle court à la chartreufe. Cette fille intéreffante eft inftruite en y arrivant qu'il eft mort depuis peu un jeune homme de Marfeille; elle croit que c'eft Jordans, & le lecteur fouffre cruellement, en la voyant prête à revenir fur fes pas, fans avoir parlé à fon amant. Mais enfin le hafard la fait revenir de fon erreur; elle revoit Jordans, lui pardonne, l'époufe; & ils retournent à Marfeille pour jouir en paix d'un bonheur qu'ils ont bien acheté.

Pour donner une idée du ftyle de l'auteur, nous allons citer une partie du difcours que le rival de Jordans adreffe aux religieux avant de

de mourir. » Mes amis, je viens de me ré-
» concilier avec ce dieu; il a vu mes peines,
» & il a jetté sur moi un regard de pitié; il
» a vu l'horreur de mes remords, & il m'a
» pardonné mes foiblesses. Aimez ce dieu, ser-
» vez ce dieu, soyez heureux par lui, ô vous
» qui avez porté à ses pieds un cœur libre &
» soumis! soyez heureux par lui, ô vous que
» sa voix a appellés dans cette solitude! mais
» tremblez, vous que le trouble des passions
» y a pu entraîner, & dont les tourmens ont
» avili & déshonoré son culte! tremblez, vous
» qui n'avez apporté à ses pieds qu'un cœur
» rebelle, frémissant chaque jour des chaînes
» que vous lui avez imposées. Je juge de
» votre sort par le mien. Oui, je l'avoue, &
» j'en frémis; tous les jours que j'ai passés
» parmi vous ont été pour moi des siecles de
» peines. Quand le soleil abandonnoit l'hori-
» zon, je gémissois & je souffrois. Quand le
» soleil recommençoit sa carriere, je gémissois
» & je souffrois; la clarté du jour, les téne-
» bres de la nuit, les travaux, les promena-
» des, les prieres, les lectures, tout étoit
» pour moi une nouvelle source de tourmens.
» Je remplissois avec constance tous les devoirs
» d'un état auquel je n'étois pas appellé; &
» je ne faisois rien qui ne me retraçât mes
» peines passées, qui n'augmentât mes peines
» présentes, & qui ne me répétât sans cesse:
» les maux que tu endures sont éternels. «

On lit avec beaucoup plus de plaisir cette seconde partie. En général, on peut reprocher

à l'auteur de n'avoir pas aſſez creuſé les ſituations qu'il a imaginées & les caracteres qu'il a mis en ſcene. Mais il y a dans ſon ouvrage des perſonnages intéreſſans, tels que celui d'Hortenſe, qui eſt une femme inſtruite, aimant les lettres, & encore plus la bienfaiſance; & celui du médecin qui viſite Jordans dans ſa priſon. Le ſupérieur de la chartreuſe eſt un modele d'humanité; & l'on ne peut s'empêcher d'aimer Roſalie; l'auteur a ſu conſerver à l'amour de ſon héroïne le caractere vif & paſſionné qui diſtingue nos provinces méridionales.

(*Mercure de* France; *Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

MÉMOIRE ſur la nouvelle harpe de M. COUSINEAU, luthier de la reine; par M. l'abbé ROUSSIER, chanoine d'Ecouis, correſpondant de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, &c. mis au jour par M. F. DELAUNAY, du muſée littéraire de Paris. Brochure de 40 pages. A Paris, chez Lamy, libraire, quai des Auguſtins, 1782.

L'ÉDITEUR annonce dans un avertiſſement que la publication de cet ouvrage avoit été différée, parce qu'on le deſtinoit à être inſéré dans la collection que le muſée littéraire de Paris doit donner de ſes mémoires. Mais on

s'eſt décidé à l'imprimer dès à préſent, afin qu'il pût ſervir de réponſe aux critiques qui ont été faites ſur le ſyſtême que préſente la nouvelle harpe de M. Couſineau.

M. l'abbé Rouſſier établit dans ſon mémoire que les principes des modernes, touchant l'intonation de divers intervalles muſicaux, & qui ne ſont autre choſe que ceux de Zarlin, auteur italien du 16e. ſiecle, *ne peuvent être regardés comme légitimes, ſoit qu'on les ſoumette aux yeux de la raiſon, ſoit qu'on les compare aux principes des anciens, ou ce qui eſt la même choſe, ſoit qu'on les juge d'après le ſentiment de l'oreille.* Ces principes conſiſtent à admettre, outre les deux ſortes de demi-tons, que fourniſſent les principes de la muſique, deux eſpeces de tons, que l'on diſtingue comme les demi-tons en majeurs & mineurs, & dont l'un eſt plus élevé que l'autre; ainſi dans une ſérie de deux tons conſécutifs comme dans le chant *ut re mi*, ou *fa ſol la*, les modernes ſuppoſent que le premier de ces tons *ut re*, ou *fa ſol*, eſt plus grand, plus élevé, plus intenſe que le ton ſuivant *re mi*, ou *ſol la*. De cette diſtinction réſultent diverſes erreurs. 1°. La tierce majeure ſe trouve affoiblie, & conſéquemment les demi-tons majeurs & mineurs ſont déplacés; par exemple, dans l'échelle d'*ut*, les deux demi-tons *mi fa* & *ſi ut* deviennent majeurs, de mineurs qu'ils doivent être, conformément aux principes des Grecs, & ſelon que l'oreille les a toujours fait entonner. 2°. La plupart des autres intervalles éprouvent différentes al-

térations, » Ce qui n'offre plus qu'un ſyſtême
» de ſons très-corrompu, bizarre, entiérement
» faux dans pluſieurs de ſes parties, & dont
» il ne peut réſulter qu'un tout monſtrueux,
» ſi on le compare à ce que les anciens appel-
» loient l'*harmonie*, & qui n'eſt autre choſe
» que cette correſpondance mutuelle qu'ont
» entre elles toutes les parties du ſyſtême
» muſical. «

» Mais, continue M. l'abbé Rouſſier, l'ex-
» périence journaliere, d'accord avec les prin-
» cipes & l'harmonie des anciens, démontre
» l'abſurdité du ſyſtême des modernes, & l'on
» voit avec plaiſir la plupart des muſiciens,
» ſur-tout ceux qui ne conſultent que l'oreille,
» entonner exactement les demi-tons diatoni-
» ques très rapprochés & ſous la forme de *mi-*
» *neurs ;* les demi-tons chromatiques au con-
» traire très-agrandis & ſous la forme de *ma-*
» *jeurs*, comme le preſcrivent les principes des
» Grecs ; & enfin les tons, les tierces & tous
» les autres intervalles, dans leurs juſtes pro-
» portions, & telles qu'elles réſultent d'une
» ſuite de quintes juſtes. C'eſt-là cette harmo-
» nie des anciens, & la baſe ſur laquelle eſt
» établi le ſyſtême des Grecs, dont tous
» les intervalles, ſous quelque forme qu'on
» veuille les combiner, ne ſont jamais que le
» réſultat d'un aſſemblage de quintes ou de
» leurs ſynonymes, la quarte ou la dou-
» zieme. «

Il eſt important d'obſerver qu'il y a tou-
jours, ſoit dans le ſyſtême des Grecs, ſoit dans

celui des modernes, un demi-ton majeur & un demi-ton mineur dont l'ensemble compose le ton; d'où il suit que dans l'un & l'autre systême on compte également vingt-deux demi-tons. Mais le clavecin, l'orgue, la harpe, & en général tous les instrumens à touches étant bornés à douze demi-tons dans l'étendue d'une octave, présente ainsi le plus imparfait des systêmes. » Ce qu'il y a sur-
» tout de plus vicieux sur ces sortes d'instru-
» mens, & ce qui les rend en quelque façon
» étrangers à la musique, c'est que les demi-
» tons qu'ils forment ne sont proprement ni
» diatoniques, ni chromatiques, n'ayant ni le
» caractere de majeurs, ni celui de mineurs.
» Ce sont des demi-tons purement factices,
» qui n'émanent d'aucune sorte de principes
» connus; bien plus, dont le propre est de
» n'appartenir à aucun mode en particulier. «

M. Cousineau, luthier de la reine rue des Poulies, est parvenu à faire entendre sur la harpe les deux especes de demi-tons, majeur & mineur, au moyen d'une augmentation de pédales, dont nous parlerons plus bas. D'après le conseil de M. l'abbé Roussier, il a accordé sa nouvelle harpe par quintes parfaitement justes, & les demi-tons que présente l'octave diatonique se sont trouvés naturellement mineurs. Ensuite la méchanique a été disposée de maniere à produire les demi-tons chromatiques, & il en est résulté un systême complet, présentant pour chaque note un demi-ton majeur & un mineur placés dans leur ordre naturel,

& réunissant la plus parfaite justesse entre tous les autres intervalles.

L'on ne peut se dissimuler que le systême de M. l'abbé Roussier a une simplicité & une clarté, qui, appuyées par une démonstration aussi évidente que la harpe de M. Cousineau, où ce systême est mis en pratique, doivent lui gagner un grand nombre de partisans. Les critiques objecteront que les tierces de la nouvelle harpe paroissent un peu renforcées; mais ce prétendu inconvénient n'existe que pour eux, & est l'effet de l'adoption de leur systême où les tierces sont affoiblies. Ils se plaindront aussi de ce que le systême proposé fait disparoître la variété qui se trouve dans les diverses affections des tons qu'occasionne le tempérament; M. l'abbé Roussier répondra aisément avec Rameau, que la variété se trouve dans l'entrelacement des modes, & nullement dans l'altération des intervalles, qui est une absurdité en musique, & il le prouvera en rappellant les grands effets qu'ont su produire ici depuis quelques années de savans compositeurs qui ont employé seulement des instrumens libres. Nous pensons donc que le nouveau mémoire de M. l'abbé Roussier ne peut qu'ajouter à l'estime qu'il s'est acquise par sa profonde théorie, & que ce mémoire fera époque dans le systême musical.

A l'égard de M. Cousineau, il doit être regardé comme le créateur d'un nouvel instrument, non seulement pour avoir détruit les bornes qu'on avoit prescrites à l'étendue de la har-

pe, mais encore pour en avoir rendu les ſons ſuſceptibles d'une juſteſſe qu'ils n'avoient point auparavant, & que nul inſtrument à touches fixes, établi ſur les principes ordinaires, ne peut comporter.

On ſait que la harpe, telle qu'on l'a employée juſqu'ici, a dans l'étendue de chaque octave ſept cordes, que l'on peut hauſſer chacune de l'intervalle d'un demi-ton en les ſerrant, accidentellement ou à demeure, par un crochet qui correſpond à une pédale que l'on fait mouvoir avec le pied. Mais de cette maniere, la harpe ne peut donner qu'un certain nombre de modulations, & lorſqu'on veut en ſortir, on rencontre des difficultés inſurmontables; par exemple, on accorde ordinairement la harpe, à vide & ſans qu'aucune corde ſoit hauſſée par les pédales, dans le ton de *mi bemol* majeur; dans cet état, la quatrieme & la ſeptieme cordes de l'octave donnent les deux notes, *la bemol* & *re naturel.* Mais ſi l'on veut paſſer dans les tons de *la bemol* ou de *ſi naturel* majeurs, on a beſoin dans le premier cas d'un *re bemol* qui ne peut être fourni par la corde du *re*, puiſque l'effet de la pédale eſt ſeulement de hauſſer; & dans le ſecond cas, on ne peut ſe procurer le *la dieſe* néceſſaire au ton de *ſi naturel*, parce que la corde de *la bemol* deſtinée à le donner ne peut être hauſſée que d'un demi-ton par la pédale, & qu'il reſte encore un autre demi-ton pour arriver au *la dieſe.* Les maîtres ſauvent cette difficulté en cherchant le *re bemol* & le *la dieſe* ſur les cor-

des précédentes & suivantes, & en employant réellement l'*ut diese* pour le *re bemol* & le *si bemol* pour le *la diese*. Mais indépendamment de ce que cette supposition exige une maniere inaccoutumée de doigter, qui est même impraticable en certains cas, elle devient une impossibilité absolue, lorsqu'on veut faire entendre ensemble *ut naturel* & *re bemol*, *si naturel* & *la diese*. Enfin, la même impossibilité a lieu quand on module dans des tons plus chargés de bemols ou de dieses que ceux de *la bemol* ou de *si naturel*.

Pour éviter cet inconvénient, M. Cousineau a donc adapté à la harpe un double rang de pédales, de maniere que chaque corde à vide peut être haussée deux fois d'un demi-ton. Il a observé de placer les deux pédales qui répondent à la même corde l'une au-dessus de l'autre, & il a construit le rang supérieur plus court de deux pouces que le rang inférieur. On accorde la harpe la vide en *ut bemol* majeur, & en accrochant le premier rang de pédales on se trouve en *ut naturel* majeur, c'est-à-dire, dans le ton qui n'exige à la clef ni bemols ni dieses; alors on peut moduler dans tous les tons, soit majeurs, soit mineurs, puisque les sept cordes de chaque octave peuvent devenir à volonté dieses ou bemols, en accrochant ou en décrochant l'une des pédales qui correspondent à chaque corde. La multiplicité des pédales peut paroître au premier aspect d'une plus grande difficulté qu'elle n'est réellement; la maniere dont elles sont placées,

& l'inégalité de longueur des deux rangs doivent faire supposer qu'avec un peu d'habitude, le double rang ne sera guere plus embarrassant qu'un seul.

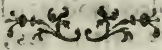
Dans les harpes anciennes, les filets sur lesquels les cordes appuient sont immobiles; il en résulte que, lors de la pression de la pédale, si le demi-ton se trouve trop bas ou trop haut, il est presqu'impossible de le rendre juste. Le Sr. Cousineau a imagine de faire tous les chevalets mobiles, au moyen d'une vis qui les monte ou descend à volonté, & l'on obtient de cette maniere la plus grande perfection dans la justesse des demi-tons.

Un autre inconvénient des harpes ordinaires est une inégalité très-gênante dans l'exécution, causée par la pression des pédales qui éloignent des cordes voisines celles sur lesquelles elles agissent. Une nouvelle mécanique de M. Cousineau laisse les cordes haussées par les pédales dans la ligne directe, au moyen de ce qu'elle substitue au crochet ancien qui serroit les cordes, deux chevalets mobiles, l'un tourné vers le haut & l'autre vers le bas, qui viennent se réjoindre lorsqu'on fait mouvoir la pédale, & pincer la corde sans l'éloigner de la ligne verticale.

Ces dernieres perfections peuvent s'adapter aux harpes ordinaires, à simple rang de pédales; elles mériteroient seules à M. Cousineau les plus grands éloges; mais elles ne peuvent être comparées au service vraiment important qu'il a rendu, en donnant la plus grande

étendue à un inſtrument borné, & en exécutant ſur un ſyſtême auſſi ſimple qu'ingénieux, ce que, juſqu'à lui, on avoit tenté infructueuſement. Les effets extraordinaires que les grands maîtres ne tarderont ſûrement pas à tirer de ſes harpes perfectionnées, lui aſſureront la reconnoiſſance de tous les amateurs des arts, & le dédommageront vraiſemblablement des peines & des ſoins infinis que lui a coûté l'exécution de ces nouvelles mécaniques. On s'efforce déja à les imiter, mais le public éclairé préférera toujours de ſe les procurer chez l'inventeur.

(*Journal de* Paris ; *Journal général* de France.)



VOYAGE pittoresque des isles de Sicile, de Malthe & de Lipari ; où l'on traite des antiquités qui s'y trouvent encore, des principaux phénomenes que la nature y offre ; du costume des habitans & de quelques usages ; par M. JEAN HOUEL, peintre du roi. A Paris, de l'imprimerie de MONSIEUR, 1782. *In-folio.* Et se trouve chez l'auteur, rue du coq, à côté du café des arts. Prix, 12 liv. chaque livraison. Iere. & IIe. livraisons.

LA Sicile est un pays célebre & peu connu ; on a entrepris plusieurs fois de le décrire complettement, mais personne n'avoit eu le courage de M. Houel pour exécuter un travail aussi difficile. Un séjour de plusieurs années, une activité dévorante, une grande facilité, l'ont mis à portée de publier 300 dessins de tous les monumens de la Sicile. Les premieres livraisons de ce grand ouvrage en donnent l'idée la plus avantageuse. L'auteur nous apprend dans sa préface, qu'ayant parcouru la Sicile en 1770, & ayant lu à son retour ce qu'en avoient dit les deux auteurs les plus connus, Reidzel & Brydone, il avoit senti du regret de n'y avoir pas été plus longtems. » Mon imagination s'allume, dit-il, & » je prends une forte résolution ; celle de dé-

» vouer plusieurs années de ma vie à cette
» étude, où j'entrevois de grandes richesses à
» manifester aux savans, aux artistes, à tous
» les amateurs des merveilles de la nature ou
» des arts. Je me sentois né pour faire un
» voyage avec quelques succès & d'une ma-
» niere un peu nouvelle. Une santé robuste me
» permettoit les longues fatigues, une grande
» activité qui s'irrite par les obstacles, & la
» passion de faire des découvertes, devoient
» me rendre les travaux que je m'imposois
» plus faciles & plus agréables. Je parlois aussi
» le langage du pays. D'ailleurs j'étois peintre
» & architecte, & je pouvois, avec les con-
» noissances de ces arts, non-seulement m'in-
» téresser plus qu'un autre aux objets que
» j'allois visiter, mais encore les reproduire. «

En effet, cet artiste, dont le séjour en Sicile ne devoit être que d'un an, a passé quatre années à visiter cette isle fameuse, celle de Malthe & celle de Lipari; il en a rapporté un nombre considérable de tableaux peints à gouache, représentant les vues perspectives, avec les plans, coupes & élévations géométrales de tous les monumens épars que ces isles offrent à la curiosité du voyageur.

Il a sur-tout séjourné dans ces villes qui offrent encore une foule de beaux monumens échappés en partie aux ravages des guerres & des tems, comme Segeste, Selinunte, Agrigente, Elorine, Syracuse, Catane, Paterno, Aderno, Centorbi, Tavormine, Tindare, Chefalu, Thermini, Solanto.

Il y a décrit & figuré deux amphithéatres, six theatres, vingt-six temples, dont deux sont encore sur pied & assez bien conservés; trois monumens triomphaux, des palais, des murs de villes, des ponts ayant encore leur pavé antique, des naumachies, des conserves d'eau, des acqueducs, des puits creusés dans le roc avec des communications souterraines, d'autres puits faits en terre cuite, des bains de différentes especes, des tombeaux très variés de forme, de grandeur & de construction; des écuries antiques : enfin, de ces édifices dont le caractere singulier ne peut indiquer la destination, mais qui sont cependant intéressans, par leur grandeur, par leur construction ou les matériaux qui ont été employés; des statues, des bas-reliefs, des vases en marbre, ornés de sculptures; des vases étrusques, grecs & autres, en terre cuite, des fragmens d'architecture, des meubles, des ustensiles, & généralement tout ce qui peut donner une idée de ces tems reculés.

On sait que de toutes les isles de la Méditerranée la Sicile est la plus grande, la plus fertile & la plus peuplée : nul pays n'a éprouvé plus de révolutions politiques. Les Phéniciens furent les premiers qui l'occuperent; ils y fonderent des colonies; les Grecs s'y établirent peu après le siege de Troye; les Carthaginois en disputerent l'empire aux Grecs pendant plusieurs siecles; les Romains en chasserent les Carthaginois, & ils en réunirent tous les divers gouvernemens. Dans la décadence

de l'empire, les Vandales la pillerent & l'asservirent, Bélisaire la fit rentrer un moment, pour ainsi dire, sous la domination des empereurs d'Orient. Bientôt elle devint la proie des Sarrasins, auxquels les Normands l'enleverent; ils y fonderent un royaume, d'où les Allemands les chasserent, & ceux-ci en furent expulsés à leur tour par les François, qui y périrent tous dans ce fameux massacre connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*. Les Aragonois y furent reçus comme des maîtres. Depuis cette derniere révolution, la Sicile est sous la puissance de la branche d'Espagne qui regne à Naples.

Les Romains & les Grecs avoient initié les Siciliens dans les arts qu'ils leur avoient apportés; & s'ils n'eussent été dégradés par une servitude continuelle, ils auroient pu signaler leur industrie. Ils se sont contentés de tous ces trésors de l'antiquité, de toutes ces merveilles de la nature & des arts qu'on trouve dans leur isle, & qui se ressentent néanmoins de la barbarie des tems.

La premiere livraison est enrichie de six estampes à la gouache. La premiere est une carte fort exacte de la Sicile.

La 2e. représente un voyageur avec son escorte, sans laquelle on marche rarement dans cette isle, qui jadis a été infectée de brigands, & où il pourroit s'en trouver encore.

Dans la 3e. planche on a rendu la maniere dont les Siciliens sont vêtus, ce qui est très-bien détaillé dans l'historique de ce voyage :

l'auteur a saisi pour cela le moment d'une procession, » où des paysans, dit-il, marchoient » par centaines. Ils avoient la tête nue; ils » portoient une couronne de véritables épines » qui les piquoient bien cruellement. Ils avoient » la corde au col, la torche à la main & un » scapulaire pendant sur la poitrine. Ils alloient » les uns après les autres, baissant le front, » chantant des litanies, précédés de prêtres, » de moines, de tambours, & de gens armés » qui tiroient de tems en tems quelques coups » de fusil. « Tout cela n'a rien de bien merveilleux; on en voit autant en France, en Espagne & dans une grande partie de l'Allemagne, où la dévotion porte ses excès encore plus loin. L'auteur a joint à cette estampe le plan du temple de Ségeste, qu'on trouve à 500 pas du chemin qui conduit à Trapani. Ce temple existe tout entier, du moins dans la partie extérieure. Isolé sur une colline, au milieu d'une campagne déserte, la noble simplicité de son architecture en éclate davantage. C'est une colonnade qui forme un quarré long de 30 toises sur 12 de large. Les deux faces ont six colonnes; les deux côtés en ont douze, sans compter celles des angles; un fronton couronne les six colonnes. On n'a omis aucun des détails nécessaires pour l'intelligence du travail & des proportions de ces colonnes, ce qui fait le sujet de la 4e. planche. La 5e. offre une vue intérieure de ce même temple, & la 6e. la vue extérieure.

» Je dînai, dit l'auteur, au milieu de cette

» ſuperbe colonnade, dont l'aſpect impoſant
» atteſte encore & le génie de ceux qui l'éle-
» verent, & la ſtupide barbarie des hommes
» qui détruiſent rapidement dans l'ivreſſe fé-
» roce de la guerre & les cités & les monu-
» mens qu'il a fallu tant de ſiecles, de travaux
» & de talens pour conſtruire. Les dieux de
» la Grece, diſois-je, étoient adorés ici; des
» reptiles y habitent aujourd'hui, & c'eſt un
» artiſte ſorti des forêts de la Gaule qui vient
» deſſiner les débris de ces temples, dont le
» mérite eſt inconnu aux habitans de ce pays;
» race mêlée, iſſue de cent peuples différens,
» & dont peut être aucun n'eſt originaire de
» cette iſle, ni des Grecs qui l'ont conquiſe,
» inſtruite, rendue célebre. Un horrible ſer-
» pent ſorti d'entre les ruines vint troubler
» mon dîner & mes réflexions, & me confir-
» ma que ſon eſpece avoit aujourd'hui l'em-
» pire de ce lieu. «

C'eſt ainſi que l'auteur termine ce premier cahier, & cette fin nous rappelle ce vers ſi connu,

Et le ſonge finit par un coup de tonnerre.

Le ſecond cahier de ce voyage contient ſix eſtampes avec la deſcription & l'hiſtorique des monumens que ces planches repréſentent. La premiere, qui eſt la ſeptieme dans l'ordre général, offre le plan du théatre de Ségeſte avec l'élévation géométrale du même monument. Ce théatre y eſt repréſenté dans ſon état entier, afin d'en marquer les dimenſions d'une maniere

plus précise. Il paroît avoir été un édifice très-simple, sans accessoires. Il est parfaitement isolé. Sa largeur totale est d'environ 32 toises 3 pieds; sa hauteur d'environ 36 pieds dans sa partie la plus élevée. Son orchestre a 15 toises 2 pieds de largeur, & 10 toises 4 pieds de profondeur.

La 8e. planche offre la vue extérieure de ce théatre. Entre ce monument & le temple, étoit bâtie la ville de Ségeste, qui eut autrefois beaucoup de splendeur; elle n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. Une métairie est la seule habitation qu'on y trouve. De Ségeste, l'auteur se rendit à Trapani, ville située au bord de la mer, à 2 milles du mont *Erix*, qu'on appelle aujourd'hui le mont de St. Julien. L'image de la vierge des carmes est très-célebre à Trapani & dans toute la Sicile.

» Ce ne fut pas sans peine, dit M. Houel, » que j'obtins de la voir : après bien de formalités, un carme en rochet & en étole arriva, suivi d'un frere, tous deux d'un air » très-recueilli; le frere alluma des cierges, » fit maint gestes, se présentant à la porte du » sanctuaire, agita une petite sonnette qu'il » avoit à la main, pour avertir le public qui » n'y étoit pas (car j'étois seul) que la *Madonna* alloit être découverte; il tira ensuite » un rideau de damas, puis un de gaze; alors » je vis une statue de marbre, grande comme » nature, tenant un enfant dans ses bras, ouvrage d'une composition froide & d'un travail » très-fini. «

De-là notre voyageur monta au ſommet du mont St. Julien, où fut jadis l'ancien *Drepanum*, aujourd'hui petite & miſérable ville. Les femmes y vivent très-retirées, comme dans les endroits peu fréquentés de la Sicile; elles appréhendent ſur-tout la rencontre des étrangers. On a pris ſoin de leur en faire la plus grande peur, de ſorte qu'elles paroiſſent plutôt les fuir que les éviter. On fait voir en ce lieu les reſtes d'un temple de Vénus qui a eu autrefois beaucoup de célébrité.

» Sur la cime de ces montagnes, dans les » trous des rochers les plus eſcarpés, des pi» geons ſe ſont logés & ſe ſont exceſſivement » multipliés. Comme ces oiſeaux étoient con» ſacrés à Vénus, dont le temple étoit ſur cette » montagne, il fut un tems où les Siciliens » s'imaginerent qu'ils devoient les détruire com» me un reſte du paganiſme : ils leur firent » une chaſſe furieuſe : leur poſition les garan» tit de cette perſécution fanatique. Alors on » les exorciſa comme ſuppôts du diable; l'exor» ciſme ne fut point efficace, & les pigeons » continuerent toujours à habiter, à peupler, » à embellir ces demeures agreſtres, ne ſoup» çonnant pas plus les malédictions des chré» tiens, qu'ils n'avoient conçu les adorations » des payens. Ces montagnes ſont ſi élevées » qu'elles ſe perdent ſouvent dans les nuages. «

» C'eſt un ſingulier ſpectacle, continue l'au» teur, que de voir les nuages en-deſſous, & » d'appercevoir la terre au travers des inter» valles mobiles qu'ils laiſſent entr'eux; ces

» nuages ont l'air d'un océan glacé qui s'étend » jusqu'à l'horizon ; la terre qu'on apperçoit » de place en place ressemble à des isles sub» mergées & contenues entre des glaçons. «

On trouve sur le rivage de Trapani une espece de coquille qu'on appelle came. Elle est de deux ou trois pouces de diametre & d'une épaisseur de deux ou trois lignes ; elle est couverte communément d'une mousse semblable à un très-beau velours verd. On la travaille dans cette ville : on en fait de petits bas-reliefs qu'on porte en bagues ou en bracelets. C'est, selon M. Houel, du nom de cette coquille, qu'on a donné le nom de *camée* à ces agates ou à ces compositions de deux ou trois couleurs, sur lesquelles on grave des têtes ou des sujets dans le goût de l'antique.

De Trapani, l'auteur partit pour l'isle de St. Pantaléo, où l'on prétend qu'Hercule bâtit la ville de Mottya, qui a depuis appartenu aux Carthaginois, & que les Sarrasins ont détruite.

La 9me. planche offre la vue des restes de cette ville, avec le plan d'une saline près de l'isle de St. Pantaléo, entre Trapani & Marsalla. La partie la plus considérable de Mottya, & que l'auteur a représentée, consiste en deux bastions dont la face a 30 pieds, & les flancs 18.

La saline est une des plus grandes qu'il y ait en Sicile. C'est un bassin quarré, de 300 toises de long sur 250 de large ou environ ; il est divisé en plusieurs cases. Voici la maniere dont on obtient le sel.

» On fait d'abord entrer l'eau dans une grande » case qui s'appelle la froide ou la mere; l'eau » y entre par une vanne, telle que la mer la » donne : de cette case, où elle commence à » s'évaporer, on la fait passer dans une seconde » un peu moins grande & moins froide; on » l'y laisse se diminuer par l'évaporation en- » core environ 15 jours. Alors on la fait pas- » ser dans une troisieme case, qu'on appelle » la *recauda* ou la tiede; là, cette eau, déja » très-chargée de sel, s'évapore encore & se » sale toujours plus en diminuant de quantité. » De-là on la jette avec des seaux ou des » écoppes dans une quatrieme case, qu'on ap- » pelle la chaude, divisée en plusieurs petits » compartimens; de-là, elle s'écoule dans la » très-chaude, divisée de la même maniere, » & enfin dans la derniere, de même forme » & de même grandeur, où elle dépose deux » pouces de sel environ pour cinq pouces » d'eau. «

» On prend ce sel; on en fait des masses » pyramidales qu'on expose à l'air pendant une » année. Il se forme une croûte qui conserve » le dedans : on le fait moudre sous une grande » roue qui tourne verticalement autour d'un » pivot; puis on le crible comme du sable » dont on veut tirer les pierres; dans cet état » il passe dans le commerce. «

La 10me. planche contient une vue du port antique de Lilybée, ville connue aujourd'hui sous le nom de Marsalla. On croit qu'elle a été fondée avant la guerre de Troye, & qu'Enée

y aborda lorsqu'il vint porter en Italie ses dieux & sa famille. On lui avoit donné le nom de Lilybée, parce qu'elle étoit en face de la Lybie. On compte parmi les habitans dont s'honore cette ville, la Sybille de Cumes, qui vivoit au tems d'Enée, selon Virgile, & qui vint mourir à Lilybée, s'il faut en croire Solin & Isidore.

L'auteur a représenté dans la même planche (figure 2) plusieurs morceaux antiques épars dans Marsalla, trois-têtes en marbre, dont une d'Esculape, entourées de différentes médailles, d'anciennes monnoies des villes deSégeste, de Mottya, de *Drepanum* & de Lilybée.

Un très-beau vase de marbre blanc, orné de belles anses & d'un feuillage qui l'embrasse, fait le sujet de la 11me. planche; il a été trouvé dans un tombeau près de Marsalla; il avoit pour couvercle son propre pied, & renfermoit des cendres. Cette planche contient encore d'autres vases & un dieu Pan.

M. Houel offre aux regards des amateurs, dans la 12me. planche, la fameuse grotte de la Sybille. Elle est creusée dans le roc, à 18 pieds de profondeur. Pour donner autant qu'il est possible une juste idée de ce lieu souterrein, & ne pas tomber dans l'inconvénient des dessins géométraux, l'auteur, dans la premiere figure, a représenté cette grotte en élévation, & en a donné le plan en relief dans la 2me. figure. Pour en faire voir l'intérieur & l'étendue, il a supposé & représenté dans son dessin une démolition de cette grotte : on y voit une

multitude d'hommes qui en emportent les pierres, & qui en découvrent l'intérieur à la vue: la rupture de ces murs & le travail de ces ouvriers offrent par leurs grouppes & par la perſpective des plans avancés & reculés, un tableau plus intéreſſant que n'eût fait une ſimple repréſentation géométrale.

Sur la grotte eſt bâtie une égliſe conſacrée à St. Jean, au milieu de laquelle ſont deux eſcaliers qui ſervent à deſcendre dans le ſouterrein. M. Houel ſoupçonne que cet eſcalier eſt antique.

» Ce lieu, dit-il, fut jadis d'une grande ma» gnificence : on en peut juger par le pavé en » moſaïque, dont une partie autour du ſallon » a été aſſez bien conſervée. En face de cet » eſcalier eſt une eſpece d'alcove où repoſoit » peut-être la Sybille. On apperçoit encore » quelques reſtes de peintures dans pluſieurs » endroits de l'alcove & du cabinet. Elles ſont » très-anciennes & dans le goût des Grecs. Le » chriſtianiſme n'a point entiérement détruit la » réputation de la Sybille. La veille de la fête » de St. Jean, les femmes du peuple vien» nent en foule conſulter cette antique pro» phéteſſe, qui ſemble revivre pour elles dans » l'eau qui coule au fond de cette grotte; elles » lui demandent ſi, dans l'année, leurs maris » ne leur ont point fait quelque infidélité. Les » jeunes filles viennent auſſi la conſulter afin » de ſavoir ſi, dans l'année, elles n'auront » point de mari. Pour le bien ſavoir, elles » boivent de cette eau : leur imagination exal-

» tée leur donne une forte d'ivresse ; elles crient
» & proferent certains mots au-dessus de l'ou-
» verture du canal qui laisse voir l'eau à 3 pieds
» de profondeur. Ce lieu est très-sonore; il
» y a un écho; & selon l'endroit d'où l'on
» parle, & la maniere dont on parle, il rend
» des sons différens qu'on entend comme on
» peut, & qu'on interprete comme on veut.
» Les femmes, selon leur desir, ou leur soup-
» çon, ou le caprice du moment, en con-
» cluent que leurs maris sont volages ou fide-
» les; & la conduite qu'elles tiennent, en est
» la conséquence. «

Il y a dans le 2e. cahier de cet ouvrage bien d'autres choses qui concernent les mœurs & les usages de la Sicile; mais comme ce détail nous meneroit trop loin, nous nous arrêterons aujourd'hui à ce que nous en avons dit; & dans le journal prochain, nous ferons connoître tout ce que renferme de plus curieux & de plus intéressant le troisieme cahier.

En général, il y a de la chaleur dans le style de M. Houel; on le liroit peut-être avec plus de plaisir, s'il y avoit moins de prétentions dans des détails, qui n'en comportoient guere. Cet ouvrage peut devenir très-intéressant; l'entreprise est très-dispendieuse, & l'auteur n'a rien négligé pour la rendre digne de son sujet.

(*Journal des savans; Journal encyclopédique.*)

Les ressources de la vertu ; par l'auteur des mémoires *de Milady B****. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez J. G. Mérigot, le jeune, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1782. 2 vol. *in-12.*, chacun de deux parties, & de près de 300 pages. Prix 3 liv. broché.

On aime les romans, quand ils ont le double mérite de plaire & d'instruire : on aime à trouver dans ces sortes d'ouvrages des plans bien tracés, des caracteres bien développés, des situations attachantes, un but honnête & utile, & un style sagement adapté au sujet : nous sommes persuadés que tous ces moyens réunis sont très-propres à former le cœur & l'esprit des jeunes gens, & à leur tenir lieu de l'expérience, pour les conduire avec sûreté dans le sentier épineux de la vie sociale. Si la plupart des livres de ce genre ne sont pas de l'utilité que l'on pourroit en attendre, c'est qu'ils ne réunissent point toutes les conditions dont nous venons de parler, & dont le concours est absolument nécessaire à la composition de ce que l'on appelle un *bon Roman* dans toute la signification du terme. La lecture du nouvel ouvrage dont nous allons donner un extrait, causera d'autant plus de plaisir, que nous sommes rarement dans le cas de présenter en ce genre

genre quelque chose de vraiment intéressant.

Madame *d'Orneville* est une femme de la premiere qualité, jeune, belle & vertueuse, que l'inconduite de son mari, qu'elle a perdu de vue, a forcée à se retirer dans une très-petite campagne, seul débri qui lui reste d'une fortune honnête. Un fils & une fille dans le bas âge sont l'unique bien que son époux lui a laissé; & une amie fidelle, nommée *Julie*, qui a autrefois élevé son enfance, l'a suivie dans sa retraite, résolue à n'abandonner jamais sa maîtresse, & à l'aider toute sa vie de ses conseils & de son travail. Madame d'Orneville, éloignée du tourbillon du monde où elle avoit été adorée, trouvoit dans sa vertu & dans la compagnie de son amie & de ses enfans des ressources qui commençoient à lui rendre sa solitude agréable, lorsque, par malheur pour son repos, une certaine marquise *de Châteaubrun*, qui venoit de perdre son mari, ayant, par ses travers & ses ridicules, épuisé dans la capitale toutes les ressources d'une coquette, d'une dévote & d'un bel-esprit, résolut de quitter un monde qu'elle lassoit, pour venir dans la province, où elle espéroit jouer encore un rôle assez brillant. La terre où elle se retira étoit voisine de celle de Madame d'Orneville, qui ne put se dispenser de la voir. La marquise avoit un fils aussi estimable qu'elle étoit ridicule : il vit Madame d'Orneville; c'en fut assez pour en devenir passionnément amoureux ; & il étoit trop aimable pour que Madame d'Orneville ne le vît pas & ne le reçût pas chez

elle avec plaisir. Ils avoient contracté l'habitude de se voir, & plusieurs mois s'étoient écoulés sans que rien ne troublât une liaison qui ne paroissoit fondée que sur une estime réciproque, lorsque le marquis reçut l'ordre de rejoindre son régiment : cette nouvelle fut pour lui comme un coup de foudre; il va chez Madame d'Orneville, lui annonce son départ; elle pâlit : il voit, pour la premiere fois, combien il est aimé; dans les transports de son amour, il offre sa main à cette femme charmante; mais avec un trouble qu'il est difficile d'exprimer, Madame d'Orneville lui apprend, en sanglottant, qu'elle est mariée. Le marquis est désespéré; il veut se jetter sur son épée; Madame d'Orneville s'élance sur lui & retient son bras : ils passent du désespoir à la douleur la plus amere, & versent tous deux des torrens de larmes; enfin revenus un peu à eux, Madame d'Orneville, pressée par le marquis, lui raconte son histoire. Elle avoit perdu ses parens de bonne heure, & étoit tombée sous la tutelle d'un certain président *des Ormes*, grave personnage qui avoit une épouse aussi effatuée que lui du rang & de la considération que leur donnoit la présidence : un fils étoit l'unique héritier de ce couple orgueilleux; l'éducation qu'on lui avoit donnée, en avoit fait un petit personnage très-suffisant, fort pédant & très-plat, digne en tout de ses illustres parens. Ce fut à ce cher rejetton que M. le président & Madame son épouse résolurent de donner Madame d'Orneville en mariage; mais malgré le

dégoût que les jeunes personnes ont pour la dépendance, Madame d'Orneville ne put se résoudre à changer les désagrémens qu'elle éprouvoit sous la tutelle du président, contre le malheur d'épouser un jeune homme qu'elle ne pouvoit ni aimer ni estimer : elle intéressa en sa faveur une dame de ses parentes, ennemie de Madame des Ormes, & par son moyen, & celui de toute sa famille, elle parvint à épouser le comte *de Valcy*, qu'elle aimoit, & qui, sous prétexte de faire l'amour à la présidente, n'alloit chez elle que pour y voir Madame d'Orneville. Ce mariage causa une fureur épouvantable à Madame des Ormes : dans l'impuissance de se venger elle-même, elle voulut engager son fils à tirer raison de cet affront; mais son fils, qui n'étoit pas d'humeur à se battre, lui prouva, sans réplique, que cet usage étoit barbare & ridicule, & qu'enfin le duel étoit inconnu des Grecs & des Romains. Les nouveaux époux vécurent heureux pendant quelque tems; mais toute la fortune de la comtesse de Valcy fut bientôt dissipée par les folles dépenses du comte. Celui-ci, à l'occasion d'une femme débauchée, tue dans un différend le fils d'un ministre alors en faveur : il est obligé de s'expatrier; la comtesse sa femme lui donne ses diamans & le peu qui lui reste d'argent, pour faciliter son éloignement, & il se fait accompagner dans sa fuite par la prostituée qui a causé ses malheurs. Madame de Valcy change de nom, & se faisant appeller Madame d'Orneville, s'est retirée dans cette

terre où elle vit à préſent. On imagine, quelle fut la douleur du marquis, lorſqu'il entendit ce récit de Madame d'Orneville; ſes malheurs la rendoient mille fois plus chere à ſon cœur: cette femme reſpectable le quitte, en lui diſant un adieu éternel. Il part, le déſeſpoir dans l'ame; c'eſt ainſi que ſe termine la premiere partie.

Madame d'Orneville, abandonnée à ſa douleur, perdoit l'eſpoir de revoir jamais le marquis, & ſa vertu lui défendoit même d'en former jamais le deſir: il faut avoir aimé, il faut avoir ſa ſenſibilité pour ſe former une idée de ſon affreuſe ſituation. Elle reçoit la lettre la plus touchante du marquis; elle l'inonde de ſes larmes, &, malgré l'amour qu'elle a pour lui, fidelle à la voix du devoir, elle lui fait, en pleurant, une réponſe que lui ont dictée la vertu & la pitié, & finit par lui impoſer un éternel ſilence. Les malheurs de Madame d'Orneville, tout affreux & tout multipliés qu'ils fuſſent, n'étoient pas encore à leur comble. Le fils du préſident des Ormes ſe voyant maître de ſes biens & de ſa conduite, par la mort de ſon pere, trouve dans ſes papiers quelques pieces concernant la terre de Madame d'Orneville; il les fait valoir, & parvient, à force de chicane, à dépoſſéder cette femme vertueuſe du ſeul bien qui lui reſtoit. Elle fuit en Hollande avec ſes enfans & Julie ſa fidelle amie: celle-ci la ſecourt du peu d'argent que lui avoient valu ſes épargnes, & l'engage à partir pour Amſterdam, où elle avoit un parent

nommé *Abraham Spit*, François réfugié, homme bon & franc. Elles partent. *Abraham* les reçoit à bras ouverts; elles vivent dans ſa maiſon, où il leur avoit préparé un appartement ſimple, mais commode. Là Madame d'Orneville penſa à l'éducation de ſes enfans : Abraham inſtruiſit ſon fils dans l'art du commerce, tandis qu'elle, avec ſa fille & Julie, travailloient pour s'entretenir. Madame d'Orneville tiroit auſſi parti du talent qu'elle avoit de peindre fort joliment; ce qui lui procura la connoiſſance d'un peintre Flamand qui avoit un neveu nommé *d'Orſan*, à qui il donnoit la plus brillante éducation. D'Orſan devint l'ami du jeune d'Orneville, & l'amant de ſa ſœur; mais madame d'Orneville repréſenta à ſa fille que ſa naiſſance étoit trop au-deſſus de celle de d'Orſan, & qu'elle devoit renoncer à lui. La jeune *Adélaïde*, qui étoit naturellement fiere, & qui aimoit ſa mere, lui fit le ſacrifice, ſinon de ſon amour, du moins de ſes réſolutions : elle congédia d'Orſan, qui, dans ſon déſeſpoir, prit le parti de s'expatrier. Le peintre eſt dans la derniere affliction; il fait entendre à Madame d'Orneville que d'Orſan n'eſt pas ſon neveu, mais un dépôt qui lui a été confié : cependant il s'intéreſſe pour le jeune d'Orneville, & l'adreſſe au marquis *de Villemaiſons*, ſon ami, qui étoit gouverneur de Saint-Domingue. Ce gouverneur le prit en amitié, & lui fit une petite fortune; & quelques années après, il revint en Europe avec le jeune homme; il voit Madame d'Orneville : il ſe trouve, par ſon

hiſtoire qu'il lui raconte, qu'il eſt ſon oncle; il lui apporte de grands biens, dont il la fait ſeule héritiere. Il avoit amené avec lui d'Amérique un homme qu'il aimoit beaucoup, & qui ſe nommoit *Landerſon :* cet homme étoit toujours ſombre & mélancolique ; il avoit eſſuyé des malheurs ; il avoit été obligé de s'expatrier pour avoir tué un homme en duel; il s'étoit enfui avec une femme qui lui vola tout ſon argent, ayant laiſſé chez lui une épouſe qui lui avoit ſacrifié tout ſon bien. Parti pour l'Amérique, il y avoit obtenu la protection de M. de Villemaiſons; celui-ci crut trouver quelque reſſemblance entre l'hiſtoire de Landerſon & ce que Madame d'Orneville lui avoit raconté de ſon mari; il le mene chez elle; elle reconnoît le comte de Valcy, eſt touchée de ſes remords, & lui pardonne : le marquis de Villemaiſons obtint ſa grace à la cour, & voilà la famille réunie & dans l'aiſance. Madame d'Orneville, que nous n'appellerons plus que la comteſſe de Valcy, partit pour la France, & Abraham la ſuivit juſqu'aux frontieres, où il la quitta en fondant en larmes. Le comte de Valcy s'apperçut bientôt que ſon épouſe n'avoit pour lui que les ſentimens & les égards que lui preſcrivoit ſon devoir ; il ſoupçonna que pendant ſon abſence un autre s'étoit emparé de ſon cœur; il devint jaloux, ſombre & rêveur, & mit tout en uſage pour découvrir ce fatal ſecret. Il étoit rentré dans la poſſeſſion du bien dont le jeune préſident des Ormes avoit ſi injuſtement dépouillé ſon

épouſe; ce qui lui procura l'occaſion de voir la marquiſe de Châteaubrun : elle lui parla de Madame d'Orneville, qu'elle ignoroit être ſa femme, & lui apprit ſes liaiſons avec le marquis ſon fils : mais toutes les circonſtances qu'il recueillit par d'autres que par la marquiſe, lui prouverent aſſez que le cœur ſeul de ſon épouſe lui étoit infidele : il diſſimula juſqu'à ce qu'un jour il intercepta une lettre du marquis de Châteaubrun à madame de Valcy. Le marquis, toujours amoureux, lui propoſoit ſa main, au cas que ſon mari, dont il ne faiſoit pas l'éloge, l'eût heureuſement laiſſée veuve. Le comte eſt furieux; il ne ménage plus rien; entre chez ſon épouſe, l'accable des reproches les plus inſultans; elle ſe juſtifie, & fait une réponſe ſeche au marquis en préſence de ſon époux : cependant elle forme la réſolution de remettre ſes biens entre les mains de ſon oncle, & de ſe retirer au couvent. Le comte, qui ſent que ſa fortune dépend de ſa femme, emploie tous les moyens de la fléchir, & ils continuent de vivre enſemble, ſe faiſant reſpecter de toute la province, le mari par ſon faſte, & ſon épouſe par ſes qualités & ſes vertus. Le jeune marquis de Valcy, que nous avons appellé juſqu'ici d'Orneville, étoit à Paris pour y ſuivre le chemin des honneurs : le marquis de Châteaubrun ſe trouvoit auſſi dans la capitale; il entend nommer le marquis de Valcy; ce ſeul nom rappelle à ſon cœur un ſouvenir qui lui ſera toujours cher : il cherche & trouve le jeune

homme, & il se l'attache par les liens de la plus étroite amitié. La compagnie de Valcy lui devenoit de jour en jour plus néceſſaire; car, sans lui laiſſer soupçonner l'amour qu'il avoit eu, & qu'il conſervoit encore pour ſon aimable mere, c'étoit toujours ſur elle qu'il faiſoit tomber la converſation; il avoit appris toutes les circonſtances de ſa vie & du retour de ſon époux; & ce qui le touchoit ſur-tout, c'étoit la mélancolie dont ſon fils aſſuroit qu'elle étoit affectée, particuliérement depuis trois ans; c'étoit à-peu-près l'époque où il avoit écrit, & il ne put douter d'être cher encore au ſouvenir de Madame de Valcy. Il avoit eu de ſon mariage une fille charmante, nommée *Henriette*: il deſira unir ſon ſort à celui du marquis de Valcy. Les jeunes gens ſe virent ſouvent chez lui; ils s'enflammerent l'un pour l'autre: le marquis de Châteaubrun donna ſon conſentement à leur union, & le jeune de Valcy partit pour aller demander l'agrément de ſes parens. Il en parle à Madame de Valcy: on peut s'imaginer le trouble où cette nouvelle la plonge, & tous les ſentimens qu'elle lui inſpire pour le conſtant & généreux marquis de Châteaubrun; mais elle prévoit bien l'obſtacle qui va s'oppoſer au bonheur de ſon fils; elle ne peut retenir ſes larmes. » Oh! » ma mere, s'écrie le jeune Valcy, ne puis-je » être heureux ſans vous offenſer? Devois- » je jamais craindre que la plus douce joie de » ma vie fît la douleur de la vôtre? « On ſent bien que la comteſſe ne peut pas décou-

vrir à ſon fils la cauſe de ſon chagrin : cependant il ſe rappelle toutes les circonſtances auxquelles ſon enfance ne lui avoit pas permis de faire attention ; il devine le ſecret de ſa mere, elle ne lui en fait plus un myſtere ; la vertu n'a jamais à rougir de rien devant qui que ce puiſſe être : le jeune de Valcy voit dans toute ſa grandeur l'obſtacle qui s'oppoſe à ſa félicité. Sa mere lui conſeille de s'éloigner, de crainte que ſon pere, qui étoit très clairvoyant, ne s'apperçût de quelque choſe : il part. Le ſort prépare de nouveaux coups à l'infortûnée comteſſe de Valcy. Une famille riche & puiſſante offre ſon alliance à ſon mari, en lui propoſant le marquis de .... pour époux de ſa fille; il veut forcer Adélaïde à accepter ce parti ; elle le refuſe avec fermeté : ſon pere impérieux lui défend de jamais paroître à ſes yeux, ſi elle ne veut lui obéir. Le marquis de Villemaiſons, inſtruit de cette cruauté, va trouver le comte, lui parle avec fermeté, & lui fait entendre qu'un ſeul acte de ſa volonté peut le dépouiller de tous ſes biens, qu'il ne doit qu'à ſa libéralité ; &, ſans attendre la réponſe du comte, il ſort & part pour Bordeaux avec Madame de Valcy & ſa fille, afin de les ſouſtraire l'un & l'autre au reſſentiment du comte. Ils vont à la comédie ; ils voyent dans une loge un prince Allemand, & près de lui le jeune d'Orſan couvert des marques de l'honneur & de la gloire ; le peintre ſon oncle eſt avec lui : ils apperçoivent à leur tour les dames de Valcy & le marquis de Villemaiſons :

on peut s'imaginer l'étonnement réciproque. D'Orſan ne peut quitter le prince ; mais Waſconi ſon oncle va rejoindre ces dames dans leur loge ; il leur raconte en peu de mots l'hiſtoire de d'Orſan, depuis le moment où il avoit pris la fuite. Waſconi, après l'avoir cherché dans une grande partie de l'Europe, l'avoit trouvé auprès du prince de .... qui combattoit alors contre les Turcs : le jeune d'Orſan ayant changé de nom, s'étoit mis comme volontaire à la ſuite de l'armée, & ſe ſignala tellement que le prince voulut le voir ; il le queſtionna beaucoup, & le reconnut enfin pour ſon fils. Le prince, jeune encore, avoit fait à Maubeuge la connoiſſance d'une demoiſelle de condition, & en étoit devenu amoureux ; elle l'avoit ſi bien payé de retour, qu'elle en avoit eu un fils que l'on nomma d'Orſan. La famille de la demoiſelle étoit trop délicate ſur le point d'honneur, pour ne pas cacher à tous les yeux la honte dont le prince venoit de la couvrir, & les parens du prince étoient trop entêtés de leur rang pour ſouffrir que leur fils épouſât une autre qu'une princeſſe. Le jeune prince confia cet enfant à Waſconi, ſon maître de deſſin, qui le fit élever par ſa ſœur, ſous le nom de ſon neveu : enfin le pere du prince étoit mort dans le même tems où d'Orſan ſe ſignaloit à l'armée du prince ſon pere, qui enfin le reconnut, & lui fit rendre dans ſon camp tous les honneurs dûs à ſon fils : mais ce qui fut le plus important pour la conſtante Adélaïde, ce fut d'apprendre que d'Or-

ſan l'aimoit toujours. Nous ne peindrons point tous les tranſports que dûrent faire naître des entrevues auſſi intéreſſantes qu'elles étoient inattendues : il ſuffit de dire que le prince de.... dont le bonheur avoit été autrefois ſacrifié aux préjugés de ſes parens, & qui connoiſſoit l'amour & tous ſes malheurs, ne voulut pas expoſer ſon fils à une ſi cruelle épreuve; il vit la comteſſe de Valcy & la charmante Adélaïde ; il fut enchanté de l'une & de l'autre, & conſentit avec joie à l'union des deux amans. Le comte de Valcy informé de l'honneur que le prince de.... vouloit bien faire à ſa famille, donna les mains à un mariage qui flattoit ſa vanité ; & le jeune marquis de Valcy ne ſe ſentit pas d'aiſe de retrouver ſon ami d'Orſan, & de le voir ſon beau frere.

Reſtoit à faire le bonheur du jeune marquis & de ſon aimable Henriette ; mais lorſque ſon pere en entendit parler, il entra dans une ſi furieuſe colere qu'il accabla ſon épouſe des plus cruels reproches ; & alla trouver le marquis de Châteaubrun pour lui faire mettre l'épée à la main. Le marquis étoit bien éloigné de vouloir ſe battre contre le mari de Mde. de Valcy ; il fit ce qu'il pût pour lui faire entendre raiſon & pour juſtifier la conduite de la comteſſe & la ſienne propre : le comte fut obligé de ſe retirer ſans avoir eu le plaiſir de ſe battre. Quelque tems après, il lui ſurvint une maladie très-ſérieuſe ; & comme il n'eſpéroit point en réchapper, il fit venir ſon épouſe qu'il avoit rendue ſi malheureuſe, & lui demanda pardon

de ses indignes procédés. Mde. de Valcy est attendrie jusqu'aux larmes..... » Trop mal-» heureuse épouse! s'écrioit le comte, ah, c'est » la vertu même qui prononce mon arrêt, qui » appelle sur la tête de ton coupable époux » la vengeance qui t'est due.... Ah! du moins, » quand je ne serai plus, que ma triste mé-» moire ne vous tourmente pas.... Que mon » fils, uni à l'objet de ses vœux.... que vous-» même «..... Il ne put achever, & mourut dans les bras de son épouse qui le baigna des pleurs les plus sinceres. On laissa à Mde. de Valcy le tems de calmer ses douleurs; & lorsque le deuil fut fini, le jeune marquis épousa la fille du marquis de Châteaubrun. En vain celui-ci employa-t-il tous les moyens que son amour put lui suggérer, pour déterminer la comtesser à accepter sa main : elle ne voulut point, par un mariage avec un homme que haïssoit son mari, paroître justifier la jalousie que celui-ci avoit fait éclater pendant sa vie. Le marquis fut obligé de se rendre aux bonnes raisons de Mde. de Valcy, & de se borner aux plaisirs purs qu'elle lui offrit dans sa société, & dans une amitié qui durera autant que ses jours.

C'est ainsi que se termine ce joli roman. Le style en est soigné, sans être affecté; tout y est sage & mis à sa place; les épisodes sont tellement liés au sujet principal, qu'on ne sauroit les en séparer sans toucher au vif, & il regne presque par-tout un ton de vérité si naturel, que le lecteur oublie souvent que ce n'est

qu'une fiction, & s'intéresse pour les personnes qui y agissent comme si elles lui tenoient de bien près. Mais le plus grand mérite de cet ouvrage, c'est que la vertu y est peinte sous les traits les plus vrais & les plus touchans; heureux l'auteur qui la connoît & l'aime assez, pour en faire un portrait aussi agréable & aussi ressemblant!

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

VIAGGI dei Papi dell' abbate Francesco Gusta, &c. *Voyages des Papes; par l'abbé* FRANÇOIS GUSTA. A Florence 1782.

CET ouvrage a été entrepris à l'occasion du voyage de Pie VI vers l'empereur Joseph II. M. l'abbé François Gusta nous y présente le tableau des courses pontificales depuis Innocent I en 409, jusqu'au pape actuel exclusivement, ne faisant mention que des voyages volontaires. Tout le monde sait les motifs qui ont fait prendre à Pie VI la résolution d'aller s'aboucher avec l'auguste successeur de Marie-Thérese.

Après une introduction, où l'auteur donne le plan de son ouvrage, & dit quelques mots touchant le voyage de Pie VI, il commence l'histoire des courses apostoliques. La premiere est celle d'Innocent I à Ravenne, pour s'aboucher avec l'empereur Honorius, en 409. Voici ce qui y donna lieu.

» Alaric, roi des Goths, dit M. Gufta, » ayant pénétré en Italie, s'avança jufqu'aux » portes de la puiffante Rome, & fans obfta- » cle vint l'affiéger; ayant empêché d'y in- » troduire des vivres, le peuple fut réduit aux » funeftes effets d'une cruelle famine. Dans » cette extrêmité le fénat défefpérant d'avoir » du fecours de l'empereur Honorius, qui né- » gligeoit extrêmement la conduite des affai- » res du gouvernement, effaya d'appaifer Ala- » ric avec des préfens. Mais celui-ci très-irrité, » ne voulut entendre aucun des articles, & ne » promit autre chofe que de faire grace de la » vie. On propofa donc de nouvelles condi- » tions, & le fénat convint de donner à Alaric » cinq mille livres d'or, trente mille livres » d'argent, quatre mille tuniques de foie, trois » mille peaux teintes en écarlate, trois mille » livres de poivre. Mais comme il n'y avoit » point de deniers publics, & que les parti- » culiers ne pouvoient y fuppléer, on fut obli- » gé d'avoir recours aux idoles d'or & d'ar- » gent, pour former cette forte fomme. Moyen- » nant ces préfens, Alaric leva le fiege de » Rome l'an 409, & le fénat envoya à Ra- » venne vers l'empereur Honorius trois per- » fonnes en qualité d'ambaffadeurs, pour obte- » nir de lui la confirmation du traité conclu » avec Alaric, & lui faire contracter une al- » liance avec ce dernier. Honorius accueillit » mal les députés, défapprouvant hautement les » opérations du fénat. «

Honorius fe foucioit peu qu'Alaric vînt de

nouveau assiéger Rome. Dans cette situation embarassante, le sénat résolut d'envoyer à Ravennes de nouveaux députés.

» Ce fut alors, dit l'auteur, que le S. Pontife Innocent I, qui, pendant tout ce tems, » s'étoit efforcé de consoler son peuple dans » la présente tribulation, l'exhortant à recourir avec ferveur à dieu, touché de compassion à l'aspect des nouveaux malheurs, qui » alloient affliger la malheureuse Rome, s'offrit pour accompagner les ambassadeurs, convaincu que par sa présence il engageroit l'empereur à la paix. Son voyage fut toutefois » inutile. «.

Pendant qu'Innocent étoit à Ravennes, arriva le malheureux sac de la superbe Rome, par Alaric, extrêmement irrité de l'obstination d'Honorius à lui refuser la paix aux conditions modérées, qui lui étoient proposées. La ville fut abandonnée au pillage & à la fureur du soldat. *On ne peut se rappeller sans verser des larmes*, dit le célebre Muratori (*Ann. d'Italie*, tom. 3, an. 410.) *la cruauté exercée par les Goths, en cette occasion.*

Le *Voyage* qui suit est celui de S. Léon I, au camp d'Attila, roi des Huns, en 452.

L'Occident étoit troublé par les ravages d'Attila, qui entra en Italie par la Pannonie, & fit des incursions dans plusieurs provinces. On craignoit pour Rome, qu'il se proposoit d'attaquer. Mais les siens l'en détournerent par l'exemple d'Alaric, qui n'avoit pas vécu long-tems après l'avoir pillée. On résolut de tenter des pro-

positions de paix. On envoya donc à Attila le pape S. Léon avec Avienus, consulaire, & Trygetius, qui avoit été préfet. Ils le trouverent dans le Mantouan, près de l'embouchure du Mincio dans le Pô. Le pape lui adressa un discours pathétique. » Attila, dit notre historien, » tout ému, ne cessoit de fixer le vénérable » visage du saint pontife, & convaincu par la » force de ses paroles, il lui accorda ce qu'il » lui demanda, & ordonna immédiatement à son » armée de se retirer & de rentrer dans la » Pannonie. »

On ne sauroit croire quelle fut la surprise des généraux d'Attila, en voyant leur souverain faire cet acte de clémence. Comme ils lui demanderent la raison de cette conduite, » *Il* » *répondit*, rapporte M. Gusta, *que pendant le* » *discours de l'évêque de Rome, il avoit vu à ses* » *côtés, un vieillard très-vénérable, qui, l'épée* » *nue à la main, l'en menaçoit, s'il ne se rendoit* » *aux prieres de l'évêque.* (*Egli rispose, che in* » *tempo che parlava quel vescovo, aveva veduto* » *presso lui un vecchio molto venerando, che con* » *una spada sguainata lo minacciava, se non* » *acconsentiva alla suppliche del vescovo.* (*)) S. » Léon retourna ensuite à Rome, avec les dé» putés, très-satisfait de l'heureux succès de » son voyage, reconnoissant les effets de la » providence de dieu, qui s'étoit servi de sa

(*) M. Gusta, se sert ici des paroles de Muratori.

» langue pour amollir l'ame cruelle & sangui-
» naire du féroce Attila.

Le troisieme *voyage* est celui d'Hormisdas à Ravenne, en 518, vers Théodoric, roi des Goths. Il y a peu d'historiens ecclésiastiques, qui fassent mention de cette course apostolique.

» Nous ne pouvons, dit l'auteur Italien,
» nous dispenser d'en parler & d'en faire con-
» noître le motif. Après la condamnation d'A-
» cace, évêque de Constantinople, partisan
» obstiné d'Eutichès, laquelle avoit été faite à
» Rome par le pape Félix III, en 484, l'é-
» glise de Constantinople s'étoit séparée de la
» communion du pape, & ce schisme dura jus-
» qu'en 518, où mourut l'empereur Anastase.
» Pendant tout ce tems, les évêques d'Orient
» agirent auprès de l'empereur pour lui faire
» protéger hautement leurs erreurs. Dès le
» commencement de son regne, Justin, prince
» très pieux, écrivit à Hormisdas, alors pape,
» qu'il desiroit sincérement réunir l'église de
» Constantinople avec celle de Rome. A ses
» lettres l'empereur joignit celles du patriarche
» Jean, pénétré des mêmes sentimens, & qui
» souhaitoit ardemment cette réunion, à la re-
» quisition du peuple de Constantinople, qui,
» se voyant à peine délivré du cruel gouver-
» nement de l'empereur Anastase, avoit con-
» juré le patriarche de professer la foi catho-
» lique démontrée dans les quatre conciles gé-
» néraux, & dans la fameuse lettre de S. Léon
» à S. Flavien, patriarche de Constantinople.
» Il ne vouloit pas rester plus long tems ex-

» clus de la communion romaine. On s'imagine » aisément le plaisir que ces lettres firent à » Hormisdas ; livré tout entier aux intérêts de » la religion, il embrassa volontiers cette oc» casion de procurer la paix à l'église, & ré» solut d'envoyer ses légats pour recevoir » à la communion l'église de Constantinople. » Mais par cette démarche, il craignit de dé» plaire à Théodoric, roi des Goths, qui, s'é» tant rendu maître de l'Italie, sans que l'em» pereur Anastase s'y opposât, avoit éta» bli sa cour à Ravenne, & se faisoit respec» ter des Romains. Il jugea donc à propos de » traiter auparavant de cette affaire avec Théo» doric. Il voulut donc aller lui-même à Ra» venne pour lui demander son consentement » sur la légation qu'il projettoit d'envoyer à » Constantinople. Théodoric, quoique Arien, » étoit pourtant très-modéré envers les ca» tholiques, & avoit une grande dévotion pour » les tombeaux des apôtres Pierre & Paul; » c'étoit l'effet des insinuations & des con» seils du savant & vertueux Cassiodore, son » secrétaire. Il eut beaucoup de plaisir de re» cevoir à sa cour le pape, & l'accueillit avec » toutes les marques d'attention & de respect. » Ils convinrent ensemble d'envoyer cinq lé» gats, &c. Le pape ayant pris congé de Théo» doric, s'en retourna sur le champ à Rome. «

Les légats furent aussi-tôt envoyés à Constantinople, & Hormisdas vit la paix de l'église rétablie dans l'Orient.

Le quatrieme *voyage* est celui de Jean I à

Conſtantinople, vers l'empereur Juſtin, en 525.

» Juſtin avoit publié contre les Ariens quel-
» ques décrets par leſquels il ordonnoit que leurs
» égliſes leur fuſſent ôtées & conſacrées à l'u-
» ſage des catholiques, & que ceux qui ne
» voudroient pas embraſſer la religion catho-
» lique, ſeroient privés des dignités qu'ils poſ-
» ſédoient; Théodoric en fut extrêmement ir-
» rité. Il devint tout autre qu'il n'avoit été,
» & ſe porta à des actions, qui, comme l'é-
» crit Muratori, déshonorerent les derniers
» jours de ſa vie & rendirent odieux ſon nom,
» qui juſqu'alors avoit été très-cher aux peu-
» ples d'Italie, à cauſe de la ſageſſe & de l'équité
» de ſon gouvernement. Il proteſta de traiter de
» la même maniere les catholiques d'Italie, & de
» la remplir de carnage. Il fit venir à Ravenne
» le pape Jean, & lui enjoignit d'aller à Conſ-
» tantinople avec ſes ambaſſadeurs Théodore,
» Importun & Agapit, qui avoient déja été
» conſuls, & Agapit, patrice, afin d'engager
» l'empereur Juſtin à rendre aux Ariens leurs
» égliſes; autrement il menaçoit de faire périr
» tous les catholiques ſes ſujets. «

Le pape, qui déſiroit de délivrer l'Italie de la fureur de Théodoric, partit promptement avec les ambaſſadeurs, conduiſant avec lui cinq évêques. Ce fut la premiere fois que Conſtantinople vit dans ſes murs le chef viſible de l'égliſe.

» En entrant dans Conſtantinople par la
» porte dorée, dit M. Guſta, un aveugle le
» pria de lui rendre la vue; ce qu'il fit en

» posant la main sur ses yeux, en présence » de tout le peuple, qui fut tout étonné à la » vue de ce miracle : ce qui augmenta consi» dérablement la vénération pour le vicaire de » Jesus Christ. Il remplit fidèlement sa com» mission, puisqu'ayant représenté à l'empereur » le péril qui menaçoit les catholiques d'Ita» lie, il l'engagea facilement à révoquer les » décrets contre les Ariens, lui conseillant de » prendre des moyens plus doux pour faire » rentrer dans la voie du salut les hérétiques » obstinés. Ayant obtenu ce qu'il desiroit de » l'empereur, il retourna promptement en Ita» lie, chargé de riches présens, que lui avoit » fait Justin pour les églises de Rome.

Le pape étant arrivé à Ravennes, on croyoit qu'il feroit bien reçu de Théodoric, à cause de la réussite de son ambassade. Mais il en arriva tout autrement, puisque le roi le fit mettre en prison avec les sénateurs, qui l'avoient accompagné. Quant au motif d'un traitement si dur, les historiens ecclésiastiques varient de sentiment. Selon M. Gusta, » il paroît certain » que la principale cause fut de ce qu'il ne » vit pas de bon œil les honneurs rendus au » pape par l'empereur, soupçonnant une ligue » secrete du pape & des Romains avec l'em» pereur pour se soustraire de la domination » des Goths. « Cette raison paroît la plus vraisemblable ; c'est le sentiment de Muratori & de Fleury.

Jean mourut de maladie dans sa prison le 27 mai 526. Théodoric ne survécut que trois mois

au pape. » Procope, dit notre auteur, rap-
» porte qu'on lui servit un jour sur sa table la
» tête d'un grand poisson. Sur le champ Théo-
» doric fut tout ému ; il s'imagina voir dans
» cette tête celle de Symmaque (*), qui se
» mordoit les levres, & le regardoit d'un air
» furieux. L'épouvante qu'il en eut fut telle,
» que s'étant mis au lit, la fievre le prit ;
» il mourut bientôt, pleurant son crime d'avoir
» fait mourir Symnaque & Boece sur de fausses
» accusations. «

Le *voyage* d'Agapit à Constantinople, en 535, vient ensuite. Le pape fut forcé de l'entreprendre par Théodat, roi des Goths, comme Jean Ier. l'avoit été par Théodoric. Justinien, successeur de Justin, vouloit reprendre sur les Goths les provinces de l'empire Romain qu'ils avoient usurpées. Théodat, épouvanté de ses préparatifs, craignit de perdre le trône. Plein de fureur, il écrivit au pape & au sénat de Rome, les menaçant de faire mourir tous les sénateurs avec leurs femmes & leurs enfans, s'ils ne faisoient ensorte de détourner l'empereur du dessein qu'il avoit pris.

(*) Pendant le voyage du pape à Constantinople, Théodoric fit mettre en prison Symmaque & Boece, son gendre. Ils furent accusés de crime d'état, savoir : de vouloir soutenir la dignité du sénat contre les entreprises de Théodoric, & d'ailleurs Boece étoit fort zélé pour la religion catholique, qu'il défendit par plusieurs écrits. Ils furent mis à mort tous les deux presque dans le même tems.

» Dans cette affliction du sénat romain, dit » M. Gusta, Agapit résolut d'aller en personne » à Constantinople, afin de rassurer le timide » & furieux Théodat. Mais le voyage du pape » fut sans effet. Il entra dans Constantinople, » accompagné de cinq évêques ses légats, de » deux diacres & de deux notaires de l'église » romaine, & fut reçu par Justinien avec des » grandes marques de vénération. Il ne put » toutefois rien obtenir touchant l'objet de son » ambassade, l'empereur répondit qu'il s'étoit » engagé dans la guerre par trop de dépenses. « Par-là le pontife fut réduit à traiter des affaires de religion. Il mourut à Constantinople, comme il se préparoit à retourner en Italie.

Le *voyage* de Vigile à Constantinople eut lieu en 546. Le principal motif de ce voyage fut de décider la fameuse question des trois *Chapitres*, qui furent la cause de tant de dissentions parmi les évêques d'Orient, & la source de plusieurs schismes. Sous le nom des trois *Chapitres* on entend une lettre d'Ibas, archevêque d'Edesse, écrite à Maris, Persan, les livres de Théodore, évêque de Mopsueste, & quelques écrits de Théodoret, évêque de Cyr, contre S. Cyrille d'Alexandrie, ouvrages remplis des principes du Nestorianisme. Ayant enfin terminé cette affaire avec beaucoup de travail, Vigile retourna en Italie; mais à peine arrivé en Sicile, il y mourut de la pierre, le 10 janvier 555, après avoir tenu le St. siege, pendant dix-huit ans.

Depuis Vigile jusqu'au pape Constantin;

aucun des pontifes Romains ne s'absenta volontairement de son siege. Ce dernier vint à Constantinople en 710, mandé par l'empereur Jústinien pour terminer la fameuse contestation au sujet des canons de Trulle, ainsi appellés du nom du sallon du palais impérial, où fut célébré le VIe. concile général de CP. en 680, & ensuite un autre concile particulier, composé de quelques évêques d'Orient, en 686, ou, comme le veulent quelques uns, en 691.

» Le pape, dit M. Gusta, se rendit volon-
» tiers à l'invitation de l'empereur; s'étant mis
» en route, il fut reçu, par ordre de Justinien,
» avec les honneurs qu'on avoit coutume de
» rendre à la personne même de l'empereur.
» Comme il approchoit de Constantinople,
» Justinien fit aller à sa rencontre Tibere son
» fils, accompagné du patriarche Cyrus & du
» sénat. Il entra dans la ville au milieu des
» acclamations du peuple. Delà il se rendit à
» Nicomédie, où se trouvoit l'empereur. Celui-
» ci, ayant la couronne sur la tête, se prosterna
» à ses pieds, qu'il baisa, & ils s'embrasserent
» ensuite avec amitié. Le dimanche suivant le
» pape célébra la messe, & l'empereur y com-
» munia de sa main. «

» Après de longues conférences, le pape
» consentit à confirmer plusieurs des canons
» de Trulle, savoir ceux qui n'étoient point
» contraires à la discipline de l'église romaine.
» L'empereur lui renouvella tous les privileges
» du St. siege, & ils se séparerent l'un de
» l'autre, réciproquement satisfaits; le pape re-

» tourna à Rome, où il rentra après un an
» d'abſence. «

Après le *voyage* de Conſtantin, viennent ceux de Zacharié à Terni, ville d'Ombrie, & enſuite à Ravenne, à Pavie & à Pérouſe, en 742, 743 & 750.

» La puiſſance des empereurs d'Orient, dit
» notre auteur, étoit ſur ſon déclin; il ne
» leur reſtoit plus que Ravenne, réſidence des
» exarques. Les rois Lombards faiſoient leurs
» efforts pour s'en rendre tout-à fait maîtres.
» Mais pluſieurs villes réſiſtoient à leur vio-
» lence, voulant ſe ſouſtraire du nouveau
» joug. Ce fut l'origine de pluſieurs petits
» tyrans, qui, devenus puiſſans dans leurs
» villes, en uſurperent la domination. Les
» ducs de Spolete & de Bénevent, s'oppoſe-
» rent en plus d'une occaſion aux conquêtes
» des Lombards. Les Romains étoient diviſés,
» favoriſant tantôt un parti, tantôt un autre.

» Luitprand, roi des Lombards, avoit étendu
» ſes conquêtes, & s'étoit rendu maître de
» quatre villes du territoire de Rome. A peine
» Zacharie fut-il élevé à la papauté, en 741,
» qu'il lui envoya des légats, & obtint de lui
» la promeſſe qu'il reſtitueroit les villes dont
» il s'étoit emparé. Mais comme le roi diffé-
» roit à remplir ſa promeſſe, vu qu'il avoit
» reçu des Romains un ſecours de troupes
» contre Traſamond, duc de Spolete, Zacharie
» réſolut d'aller en perſonne lui parler. Luit-
» prand étoit à Terni, ville d'Ombrie; le
» pape y alla, accompagné de quelques évê-
ques

» ques & de quelques clercs ; il fut reçu du
» roi avec de grands honneurs. «

Le pape obtint la restitution des quatre villes. Luitprand fit en outre un acte de donation, & rendit à saint-Pierre le patrimoine de la Sabine, & confirma la paix avec les Romains pour vingt ans. Zacharie rentra ensuite victorieux dans Rome.

L'année suivante 743, le même pontife fut obligé d'entreprendre un autre voyage, occasionné par Luitprand, qui avoit manqué de remplir sa promesse, & qui alloit assiéger Ravenne. L'exarque Eutychius, Jean, archevêque de Ravenne, & tout le peuple écrivirent au pape, pour le prier de venir à leur secours. Zacharie, ayant envoyé inutilement des légats au roi, alla lui-même à Ravenne. Il obtint ce qu'il desiroit, après quelque résistance de la part de Luitprand, & s'en retourna à Rome, pour en sortir encore quelques années après.

» Luitprand, selon notre auteur, étant mort
» en 744, le trône fut occupé par Rachis,
» duc de Forli, avec lequel le pape conclut
» un traité de paix pour vingt ans. Mais ja-
» loux d'étendre ses domaines, il mit le siege
» devant Pérouse en 750. L'infatigable Zacha-
» rie se mit de nouveau en route pour aller
» à sa rencontre, & l'obligea de se retirer. La
» force avec laquelle il lui reprocha son infi-
» délité, & la crainte qu'il lui inspira de la
» vengeance divine, qu'il provoquoit haute-
» ment, furent, comme l'effet le montra,
» surprenantes ; puisque non-seulement il leva

» le siege, mais reconnoissant encore la vanité » des grandeurs humaines, il abdiqua la cou- » ronne en faveur d'Astolphe son frere, pour » se retirer dans un monastere, afin d'y mener » une vie solitaire & toute consacrée au ser- » vice de dieu. «

Etienne II, successeur de Zacharie, entreprit un voyage en France en 754. Astolphe, roi des Lombards, avoit conçu l'idée de se rendre maître de Rome; en conséquence il écrivit aux Romains que s'ils ne se soumettoient à sa puissance, ils seroient tous passés au fil de l'épée. Etienne exhorta le peuple à implorer le ciel. Il eut en même-tems recours à l'empereur Constantin Copronyme; mais il n'en obtint rien. Il écrivit aussi à Pépin, roi de France, qui lui accorda ce qu'il demandoit, & lui envoya des ambassadeurs pour le prier de passer en France.

» Le pape sortit de Rome le 14 octobre » 753, accompagné des mêmes ambassadeurs, » & de plusieurs habitans de Rome, qui pleu- » roient son départ, & s'efforçoient de le » retenir, craignant pour sa vie, dans la fu- » reur où étoit le roi Astolphe. Mais plein de » confiance en dieu, il recommandoit son trou- » peau à S. Pierre, & se flattoit que son » voyage ne seroit pas infructueux. Quand il » fut proche de Pavie, Astolphe lui fit enten- » dre qu'il ne fût pas assez hardi pour lui » parler de rendre Ravenne & l'Exarchat. Le » pape répondit qu'il ne craignoit rien, & qu'il » étoit résolu d'en faire la demande. «

Mais sa démarche fut vaine. Il ne put rien obtenir. Astolphe voulut l'empêcher de passer en France; mais le pape fit assez de diligence pour prévenir les desseins du roi.

» Pépin, dit notre auteur, envoya au-de-» vant de lui son fils Charles, âgé de douze » ans, pour l'accompagner des frontieres jus-» qu'à Pontyon, en Champagne, où le roi » devoit le recevoir. Quand le pape en fut à » trois milles, Pépin alla à sa rencontre avec » la reine & ses autres fils. Il se prosterna à » ses pieds, & marcha à côté de son cheval, » lui servant d'écuyer. Le pape, après avoir » fait de grands présens au roi, à la reine & » à la famille royale, lui renouvella la priere » qu'il lui avoit déja faite, savoir que sans » délai il voulût délivrer Rome des vexations » des Lombards. «

Pépin résolut de passer en Italie. A la tête d'une forte armée, il conduisit le pape, & alla mettre le siege devant Pavie. Astolphe fut obligé de rendre à l'église romaine tous les pays qui lui avoient été enlevés. Pépin s'étant retiré, Etienne retourna à Rome.

M. Gusta ne dit rien des voyages que Léon III fit en France, l'un, quand, fuyant de prison, il se retira en 799 auprès de Charlemagne, qui le remit sur le siege pontifical, & l'autre, quand, en 804, il alla voir à Quercy le même Charlemagne, pour célébrer ensemble les fêtes de Noël. L'auteur passe au voyage d'Etienne IV en France, en 816. Voici comme il en parle: » Nous ne dirons presque rien du voyage

» d'Etienne IV à Rheims, pour s'abouche » avec l'empereur Louis I. Nous ignorons le » motifs de cette démarche ; les écrivains ec» cléfiaftiques gardent le filence fur cet arti» cle. Il fut toutefois accueilli du roi avec les » plus grandes marques de refpect & de vé» nération. Plufieurs perfonnes illuftres, & le » neveu même de l'empereur, Bernard, roi » d'Italie, l'accompagnerent depuis les fron» tieres jufqu'à Rheims. Louis alla au devant » de lui à un mille de la ville, & par trois » fois, avec une grande humilité, fe profterna » à fes pieds. Ils eurent tous deux de longues » & fréquentes conférences dans le monaftere » de St. Remi; & après que le pape, avec » beaucoup de folemnité, eut couronné l'em» pereur, s'étant fait réciproquement de magni» fiques préfens, ils fe féparerent : le pontife » retourna en Italie. «

Le *voyage* qui fuit, eft celui que fit Grégoire IV en France, en 832. L'empereur Louis-le-Pieux & fes fils étoient en guerre. Le pape fe flattant de rétablir l'union entre eux, réfolut d'aller en France pour s'aboucher avec Louis & fes fils, afin de mettre fin aux troubles qui les divifoient. Sa démarche fut vaine. Louis & fes enfans, avec leurs armées, étoient en préfence, campés dans une grande plaine entre Bâle & Strasbourg. L'empereur fe voyant abandonné de fes troupes, qui avoient paffé du côté de fes enfans, congédia le peu qui lui reftoit, & paffa au camp de fes fils. Alors, de l'avis du pape, & de tous les feigneurs, on regarda

Louis comme déchu de la dignité impériale, qui fut conférée à Lothaire ; Grégoire s'en retourna ensuite à Rome.

Le *voyage* de Jean VIII à Pavie vers l'empereur Charles-le-Chauve, eut lieu en 877. Ce pontife ayant écrit à Charles-le-Chauve, pour le prier de lui envoyer du secours contre les Sarrasins, qui venoient faire des incursions jusqu'aux portes de Rome, cet empereur prit la résolution d'aller en Italie, & partit au mois de mai 877. Le pape alla au devant de lui. Ils se rencontrerent à Verceil, d'où ils allerent ensemble à Pavie. De-là ils se retirerent à Tortone, sur la nouvelle que Carloman venoit fondre sur eux avec une armée. Jean marcha vers Rome en diligence, avec un crucifix d'or orné de pierreries, que l'empereur donnoit à St. Pierre. N'ayant point eu de secours de Charles contre les Sarrasins, & n'en espérant point, il fut obligé de traiter avec eux, sous la promesse d'un tribut de 25000 marcs d'argent par an. M. Gusta passe sous silence la fuite du même Jean, quand l'année suivante, 878, pour se soustraire aux embûches de quelques seigneurs de Rome, il fut obligé de se retirer en France.

» Nous passons aussi sous silence, dit l'au-
» teur, le *voyage* peu connu que fit Adrien III,
» en 885, pour s'aboucher en France avec
» l'empereur Charles-le-Gros, qui l'avoit in-
» vité à venir, pour décider par son autorité
» quelques prétentions particulieres qu'il avoit.
» Adrien, arrivé à St. Césaire, petit endroit

» du Modenois, y mourut, & fut enterré dans
» la fameuse abbaye de Nonantola. «

M. Gusta ne fait nullement mention des voyages & expéditions militaires de quelques papes du Xe. siecle, appellé avec raison siecle de tenebres & d'ignorance. Il ne dit qu'un mot sur le *voyage* de Clément II, qui à peine élu pape par l'autorité de l'empereur Henri, l'accompagna en Allemagne, où il resta peu de tems. Le pape mourut dans ce voyage, & fut enterre à Banberg.

Les *voyages* de Léon IX sont très-communs dans l'histoire. Notre auteur n'en parle que très briévement. » Il monta sur le siege pon-
» tifical, dit M. Gusta, l'an 1049, & la même
» année, après avoir tenu un concile à Rome
» contre les élections simoniaques, il en tînt
» un autre bientôt après à Pavie, pour le mê-
» me motif. De là il passa en Allemagne, &
» célébra à Cologne, avec l'empereur Henri,
» la fête de St. Pierre. De là il alla à Rheims,
» où ayant tenu un concile, on y fit plusieurs
» canons contre divers abus introduits dans les
» églises des Gaules. Sur la fin de la même
» année, il retourna en Allemagne, & célé-
» bra un autre concile à Mayence. Il revint
» à Rome sur le commencement de l'année
» 1050. Et dans un concile convoqué au mois
» d'avril, il condamna les erreurs de Bérenger,
» archidiacre d'Angers, contre l'existence réelle
» du corps de J. C. dans l'eucharistie. La même
» année, il présida à un concile à Verceil;
» de-là il passa en France, & s'arrêta à Toul.

» Il alla ensuite en Lorraine, & entra de nou-
» veau en Allemagne. Il retourna à Rome en
» février 1051, & y tint un autre concile
» après Pâques. Pendant le reste de l'année,
» il visita les églises de Bénévent, de Capoue,
» du Mont Cassin, & autres du royaume de
» Naples. A peine de retour, il fit un troi-
» sieme voyage en Allemagne, en 1052, pour
» empêcher la guerre entre l'empereur Henri II
» & André, roi de Hongrie. Après avoir visité
» plusieurs églises d'Allemagne & d'Italie, il
» retourna à Rome dans le carême de 1053,
» & après avoir convoqué un autre concile,
» il marcha contre les Normands à la tête de
» ses troupes. Cette expédition fut très-mal-
» heureuse pour lui, puisqu'il fut défait & con-
» duit prisonnier à Bénévent, où il resta jus-
» qu'au mois de mars 1054. Ayant recouvré
» la liberté, de retour à Rome, il y mourut
» le 19 avril de la même année, &c.

Voici un distique fait à sa mort :

Victrix Roma, dole, nono viduata Leone,
Ex multis talem vix habitura parem.

Le successeur de Léon IX, fut Victor II, qui fit un *voyage* en Allemagne en 1056, vers l'empereur Henri II; il en fut reçu avec beaucoup d'honneur à Goslar; l'empereur étant tombé malade de chagrin, y mourut le 5 octobre 1056, en présence du pape lui-même. Victor ayant passé l'hiver dans cette ville, retourna en Italie; arrivé à Florence, il y mourut le 28 juillet 1057.

» Dans la même ville de Florence, dit M.
» Gusta, moururent les deux successeurs immédiats de Victor, savoir, Etienne IX, qui y termina ses jours le 29 mars 1058, assisté par Hugues, abbé de Clugni, & fut enterré dans l'église cathédrale, avec les honneurs qui lui étoient dûs. « L'autre fut Nicolas II, qui mourut au mois de juillet 1061. Dans le court espace de quatre années, Florence donna la sépulture à trois papes.

L'auteur ne dit rien du *voyage* fait à Lucque par Alexandre II, qui passant par Florence, ne voulut point consentir à l'épreuve du feu que prétendoient faire les moines de Vallombreuse, contre l'évêque de Florence, accusé par eux comme simoniaque & hérétique. M. Gusta passe rapidement au célebre *voyage* du fameux Grégoire VII, au château de Canosse, en Lombardie, pour y attendre l'empereur Henri IV, en 1077.

La dispute entre Grégoire VII & le roi Henri IV, au sujet des investitures, causa des maux infinis à l'église & à l'état. Les excommunications, les dépositions, les schismes, les révoltes, les horreurs de la guerre en furent les tristes suites. L'investiture ecclésiastique étoit une cérémonie par laquelle, avant de se mettre en possession, les prélats nouvellement élus, recevoient du prince la crosse & l'anneau pastoral. En 1075, Grégoire proscrivit cet usage par un décret qu'il fit notifier à Henri, avec menace de l'excommunier, s'il refusoit de s'y conformer. Henri alors occupé contre les Saxons

révoltés, promit d'obéir. Mais après les avoir défaits, il changea de disposition. L'an 1076, Grégoire lui écrivit d'exécuter ses promesses. Henri n'en fit rien; ayant tenu une assemblée à Worms, il entreprit de déposer le pape & le fit condamner. Grégoire, de son côté, tint un concile, où il excommunia Henri, le déclarant déchu de la couronne, & déliant ses sujets du serment de fidélité. Bientôt il écrivit aux princes & aux prélats de Germanie pour les engager à se donner un autre roi. Cette lettre eut de funestes effets. Un grand nombre de seigneurs Allemands s'assemblerent bientôt pour déposer le roi & en élire un autre. Henri voyant le péril qui le menaçoit, promit tout ce qu'on voulut. On exigea qu'il se fît absoudre de l'excommunication dans l'an & un jour. En conséquence il partit avant Noël avec sa femme & son fils encore enfant, pour se rendre en Italie. Arrivé au château de Canosse, en Lombardie, où étoit le pape, il resta trois jours à la porte, sans aucune marque de dignité, nuds pieds, vêtu de laine sur la chair, & jeûnant jusqu'au soir; il fut à la fin admis à l'audience de Grégoire, dont il obtint son absolution aux conditions portées par un acte du 28 janvier 1077. Ensuite l'empereur & le pape se séparerent. Henri ne tarda pas à rompre son traité. Les seigneurs Allemands, ne gardant plus alors de mesures, s'assemblerent à Forcheim, & élurent roi, le 17 mars 1077, Rodolphe, duc de Suabe. L'an 1080, Henri fit élire pape, dans l'assemblée de Brixen, Gui-

bert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III; & s'étant fait couronner empereur par cet anti-pape, il assiégea Grégoire, renfermé dans le château Saint-Ange. Gregoire délivré par Robert Guiscard, se retira à Salerne, où il mourut.

M. Gusta passe sous silence différens *voyages* forcés que firent plusieurs papes durant le schisme qui divisa l'église après la mort de Grégoire VII.

L'an 1177, nous offre le *voyage* d'Alexandre III à Venise, pour faire la paix avec l'empereur Barberousse. Comme celui-ci avoit toujours soutenu le parti des anti-papes, il fut excommunié par Alexandre. Bientôt il voulut se réconcilier avec le pape, auquel il envoya pour cette fin des ambassadeurs. » Alexandre, » dit l'auteur, s'étant assuré de la sincérité de » ses propositions, accepta sur le champ la » réconciliation, & résolut d'aller à Bologne » au-devant de Frédéric. L'empereur confirma » par serment la sûreté promise au pape par » les ambassadeurs. D'Anagnie, où il s'étoit » retranché, Alexandre passa à Bénevant, & » alla s'embarquer près de Siponte, sur les ga- » leres du roi de Sicile, qui le conduisirent » à Venise. Il fut reçu du doge, du sénat & » de toute la ville avec des marques extraor- » dinaires d'allégresse. De-là il se rendit à Fer- » rare; ayant changé de sentiment sur l'endroit » de l'entrevue, il retourna à Venise. Quel- » ques jours s'étant écoulés, l'empereur y ar- » riva. «

Frédéric reçut l'absolution & fit la paix. Le pape prit ensuite la route de Rome.

» Le successeur d'Alexandre III, dit M. » Gusta, fut Lucius III. Celui-ci ayant reçu » plusieurs insultes des Romains, qui vouloient » se soustraire du domaine pontifical, alla à » Vérone en 1184. Il avoit prévenu l'empe» reur Frédéric de s'y trouver, pour traiter » de différentes affaires touchant le domaine » temporel de l'église. Ils eurent une confé» rence, mais rien n'y fut conclu. Lucius con» voqua un concile, où furent excommuniés les » nouveaux hérésiarques & les Romains, comme » rebelles à l'église. Frédéric retourna en Al» lemagne, & Lucius resta à Vérone, où il » mourut le 23 novembre 1185. «

» A Lucius III, continue le même auteur, » succéda Urbain III....... Ayant reçu à Fer» rare, où il s'étoit rendu de Vérone, la » malheureuse nouvelle de la défaite des chré» tiens en Palestine, il y tomba malade & y » finit ses jours, plutôt de chagrin que de ma» ladie, en 1188. «

» Grégoire VIII fut élu à Ferrare successeur » d'Urbain III; s'étant rendu à Pise pour ac» commoder les différends survenus entre les » Pisans & les Génois, il y mourut à son » arrivée. «

Innocent III entreprit pour le même motif le voyage de Gênes, la derniere année de sa vie, savoir, en 1216.

Honorius III, successeur d'Innocent III, avoit fait tous ses efforts pour conduire à une

fin heureuse la guerre que les chrétiens soutenoient en Palestine. Il avoit exhorté, ainsi que son prédécesseur l'avoit fait, l'empereur Frédéric II, à prendre les armes dans cette expédition sacrée. Frédéric avoit promis de le faire, mais, sur de vains prétextes, il retardoit à remplir sa parole.

» Honorius, dit notre auteur, voulant l'obliger à exécuter sa promesse, l'invita à » une entrevue, qui devoit d'abord se tenir à » Vérone. Mais ensuite le motif de la foible » santé du pape, fit prendre Ferentino pour » l'endroit où ils devoient s'aboucher avec Jean » de Brienne, roi de Jerusalem. Celui ci étoit » venu de Palestine à Rome & en France pour » solliciter de nouveaux secours pour la Terre-» Sainte. Il étoit accompagné des grands-maî-» tres des templiers, de l'ordre teutonique & » de celui des hospitaliers. Le pape, l'empe-» reur, & le roi Jean se trouverent tous trois » à Ferentino. Le pontife employa tout son » zele pour engager l'empereur à secourir le » roi Jean. Après de longues conférences, on » conclut que, comme il y avoit alors une » treve avec les Sarrasins, & qu'il falloit beau-» coup de tems pour faire les préparatifs né-» cessaires, Frédéric passeroit sous deux an-» nées en Palestine avec une puissante armée. » L'empereur confirma sa promesse par serment, » & pour y donner plus grande sûreté, il » promit encore de prendre pour épouse Yo-» lante, fille unique du roi Jean. L'entrevue » étant terminée, le roi Jean passa en France,

» en Angleterre & en Eſpagne, pour y cher-
» cher du ſecours. Le pape retourna à Ro-
» me, &c. «

En 1274, nous voyons Gregoire X aller en France, où il tint le ſecond concile général de Lyon, pour le beſoin de la Terre-Sainte, & la réunion de l'égliſe grecque. Ce pontife étant tombé malade à ſon retour en Italie, mourut à Arezzo, au mois de janvier 1276.

L'an 1309, nous offre Clément V, transférant en France le ſiege apoſtolique. Le couronnement de Clément V ſe fit à Lyon, en préſence de Philippe-le-Bel, qui avoit procuré ſon élection. Le pontife déclara bientôt qu'il vouloit réſider en France. » Ce pape, dit M.
» Guſta, fit pluſieurs petits voyages en France :
» nous ne ferons qu'indiquer les lieux, parce
» que les motifs en ſont très-peu intéreſſans.
» Avant ſon couronnement, il alla de Bordeaux
» à Agen, enſuite à Toulouſe & à Montpel-
» lier, où il s'arrêta quelque tems. Il reçut
» alors la viſite de Jacques II, roi d'Aragon,
» qui lui rendit hommage pour les royaumes
» de Sardaigne & de Corſe, & l'accompagna
» juſqu'à Lyon. Après ſon couronnement, il
» fit un autre voyage en France, transféra le
» ſiege à Poitiers, enſuite à Bordeaux, & en-
» fin à Avignon. « Telle eſt l'époque du ſéjour des papes en cette ville.

Urbain V, fit le *voyage* d'Avignon en Italie, en 1367. Arrivé à Rome, il y fut reçu avec une joie d'autant plus grande, que depuis 1304, année où Benoît XI étoit ſorti

de Rome, cette ville étoit privée de ſon paſteur. L'an 1370, Urbain quitta l'Italie pour retourner à Avignon; peu de tems après ſon arrivée en cette ville, il mourut le 19 décembre 1370.

Le *voyage* de Grégoire XI à Rome en 1376, fut l'époque du rétabliſſement du ſiege apoſtolique en cette ville. Preſſé par les ſollicitations de Catherine de Sienne, de Brigitte, & de Pierre, infant d'Aragon, religieux franciſcain, Grégoire partit d'Avignon pour ſe rendre à Rome. » Il s'embarqua à Marſeille, dit M. Guſta, » le 2 d'octobre 1376, & arriva à Gênes le 18 » du même mois. Il continua ſa navigation & » vint ſur la fin de décembre à Corneto, où » il débarqua, & fit la route par terre juſqu'à » Rome, où il fut reçu avec une allégreſſe » extraordinaire. « Il mourut en cette ville le 27 mars 1378.

» Après la mort de Grégoire XI, continue » notre auteur, arriva le déplorable & long ſchiſ» me, qui dura juſqu'à l'an 1417, fruit très» naturel de la corruption générale des mœurs, » qui regnoit dans le quinzieme ſiecle comme » dans celui qui l'avoit précédé. Le ſchiſme » mit tant les papes que les anti-papes dans » un mouvement continuel. Nous aimons mieux » n'en point parler, que d'en dire peu de » choſe. «

M. Guſta paſſe ſous ſilence les *voyages* violens d'Eugene IV, dont le pontificat fut rempli de traverſes & de malheurs ſans nombre.

Le *voyage* de Pie II à Mantoue eut lieu

en 1459. Il y convoqua une aſſemblée des princes chrétiens pour traiter de la guerre contre les Turcs, & des moyens de détruire ces formidables ennemis. Après l'aſſemblée de Mantoue, Pie II reprit la route de Rome par la Toſcane. On fit ſur le champ les préparatifs de la flotte qui devoit partir d'Ancone pour aller combattre les Turcs. » Le pape, » dit notre auteur, pour encourager davan» tage l'armée, réſolut d'aller à Ancone; ſon » zele lui faiſoit dire qu'il vouloit s'embarquer » ſur la flotte pour aſſiſter & animer au com» bat les chrétiens. Il paſſa effectivement au » mois de juin 1464 à Ancone, où, au mo» ment qu'il étoit occupé plus que jamais à » preſſer le départ des vaiſſeaux, il tomba ma» lade & mourut le 14 août de la même an» née. Sa mort ſuſpendit une entrepriſe ſi dif» ficile. «

M. Guſta ne dit rien des expéditions militaires d'Alexandre VI & de Jules II, comme n'étant point de la claſſe des *voyages*, qui ſont l'objet de ſon ouvrage. Il paſſe au *voyage* de Léon X à Bologne, pour s'aboucher avec François I, roi de France, en 1515. » Le » pape, dit l'auteur Italien, étant parti de » Rome, arriva à Bologne le 8 décembre 1515, » pour y attendre le roi François I, qui y » arriva trois jours après, avec un corps de » cavalerie. Ils eurent de longues conférences, » & Léon obtint du roi l'abolition de la prag» matique-ſanction, publiée au concile de Berri, » laquelle étoit très-déſavantageuſe à la cour

» de Rome, & fit un nouveau concordat de » beaucoup d'utilité au siege apostolique. « Le roi s'étant retiré à Milan avec ses troupes pour repasser en France, le pape reprit la route de Rome, & s'arrêta quelques mois à Florence sa patrie.

L'an 1529 nous voyons Clément VIII à Bologne, où il couronna empereur Charles V, le 24 février 1530. » Deux années après, en » 1532, dit M. Gusta, ils se trouverent de » nouveau à Bologne, & dans cette seconde » entrevue on traita de l'état du christianisme » en Allemagne, à raison des rapides progrès » qu'y faisoit l'hérésie de Luther, & on y con- » vint de la nécessité de convoquer un concile » général. A peine de retour à Rome, Clément » fit un voyage pour s'aboucher avec le roi » de France. L'objet de cette entrevue, qui » eut lieu à Marseille en 1533, fut, de la part » du pape, de donner pour épouse à Henri, » duc d'Orléans, sa niece, Cathérine de Mé- » dicis, fille de Laurent, pere d'Alexandre, » reconnu alors pour duc de Florence, par le » moyen des intrigues & des violences du mê- » me Clément.

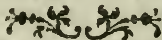
Le successeur de Clément VII fut Paul III, qui, pour établir la paix entre la France & l'Empire, invita François I & Charles V, à une entrevue à Nice en Provence. Afin de les obliger de s'y trouver, il s'y rendit lui-même en personne. Paul III s'aboucha de nouveau avec l'empereur, en 1541, à Lucque. L'an 1545, il eut une autre avec Charle V, à Busseto.

Clément VIII alla en 1598 à Ferrare : voici ce qui donna lieu à ce voyage.

César d'Est, après la mort d'Alfonse II, duc de Ferrare, qui l'avoit déclaré héritier universel de ses états, fut proclamé duc de Ferrare. Le pape prétendit que le duché de Ferrare étoit dévolu au St. Siege, *ob lineam finitam, seu ob alias causas.* En conséquence, loin de reconnoître César d'Est, pour successeur légitime d'Alfonse II, il lui fit signifier qu'il eût à comparoître sous quinzaine à Rome pour y déduire les raisons qui l'avoient porté à prendre le titre du duc de Ferrare. Clément excommunia bientôt César d'Est, qui, à l'arrivée des troupes du pape, fut obligé de sortir de Ferrare, pour se retirer à Modene. Clément, jaloux de voir sa conquête, fit alors le voyage de Ferrare.

M. Gusta finit ici l'histoire des courses pontificales ; il ne dit rien du voyage de Pie VI à Vienne, laissant à d'autres le soin d'en faire l'histoire.

(*Novelle letterarie.*)



MÊLANGES.

QUE NE PEUT L'AMOUR PATERNEL?

QUAND le ciel a donné à l'homme des desirs violens, le plus funeste présent qu'il puisse y ajouter, c'est une grande étendue de pouvoir. M. de Frémival étoit né avec des sens fougeux; une surabondance de santé & de vigueur lui donnoit des passions brûlantes, & il étoit riche, c'est-à dire, qu'il avoit la faculté de les satisfaire. De bonne heure il avoit eu la passion de l'amour, ou, pour mieux dire, l'amour des femmes; de bonne heure il en avoit fait, non pas son délassement, mais son occupation; & ce goût chez lui n'avoit fait que se renforcer encore par l'habitude de s'y livrer. Depuis vingt ans, (car Frémival en avoit déja près de quarante, & il croyoit toujours avoir le même âge, parce qu'il avoit toujours la même conduite) depuis vingt ans, dis-je, il grossissoit la liste de ses victimes. C'étoit pourtant un scélérat qui n'avoit pas encore perdu le titre d'honnête homme; c'est-à-dire, que s'il contraignoit au divorce deux époux autrefois bien unis, s'il causoit ainsi la ruine d'une famille entiere, il payoit une dette de jeu en

moins de vingt-quatre heures; & s'il violoit, pour perdre une femme crédule, les fermens les plus facrés, il refpectoit une parole donnée pour une partie de plaifir.

Il ne faut pourtant pas s'y méprendre; Frémival n'étoit pas un fat. Un fat n'ambitionne que le bruit, au lieu qu'il aimoit moins à conquérir qu'à pofféder; il n'en reftoit pas plus long-tems en place, il changeoit; mais ce n'étoit pas pour multiplier fes conquêtes, c'étoit par le defir d'un nouvel objet. Cette confidération le rendoit moins condamnable, ou du moins plus à plaindre; mais fes conquêtes n'en étoient pas moins des victimes; fa paffion étoit auffi funefte que la vanité d'un fat; & d'ailleurs l'habitude l'avoit rendu fi peu difficile fur les moyens, que les plus criminels n'étoient plus qu'un jeu pour lui, s'ils favorifoient fes projets.

Tel étoit Frémival; tel il va fe montrer dans l'anecdote qu'on va lire. Il avoit vu la jeune Miléfie, & il n'avoit pu la voir fans la defirer. Ce n'étoit pas un air de coquetterie, ce n'étoit pas l'élégance de la toilette qui l'avoit féduit. Si la beauté de Miléfie brilloit, c'étoit à travers les habits les plus groffiers; elle étoit belle fous la livrée de l'indigence. Ce qui auroit dû la rendre refpectable aux yeux de Frémival, ne fervit qu'à ranimer fon efpoir; & dès le jour même il fit jouer les refforts de la féduction.

Miléfie étoit fille d'un pauvre ouvrier qui avoit une famille de douze enfans. Il n'avoit d'autre revenu que le travail de fes bras; quel-

ques-uns de ses fils commençoient à le seconder; mais de si foibles secours ne pouvoient suffire à tant de besoins. Ce qui ne contribuoit guere à l'enrichir, c'est que Jérôme, (tel étoit le nom du vieillard) étoit de la probité la plus exacte. Mais cette probité servoit au moins à le consoler dans ses chagrins & à l'encourager dans ses travaux; l'aspect d'une famille trop nombreuse faisoit quelquefois couler ses larmes, mais au moins il avoit vu sa probité germer dans le cœur de tous ses enfans; pas un ne le faisoit rougir; & si son front étoit sillonné par le chagrin & les années, le sourire du plaisir étoit quelquefois sur ses levres.

Digne éleve d'un pere aussi vertueux, Milésie l'honoroit par sa conduite. Quand l'honneur ne lui auroit pas été aussi cher que sa propre vie, la seule crainte de déplaire à l'auteur de ses jours l'eût retenue dans les bornes du devoir. Son pere l'avoit distinguée parmi ses enfans; il les rendoit tous heureux autant qu'il étoit en lui; il avoit pour tous les mêmes soins; mais il avoit un degré de tendresse de plus pour l'aimable Milésie, & elle se montra toujours digne de cette prédilection. Elle rejetta les offres brillantes que lui fit faire Frémival, & elle n'étoit point orgueilleuse de son refus, qui lui paroissoit aussi naturel, aussi simple qu'indispensable. Elle s'applaudissoit plutôt de ne pas affliger son pere. Hélas! elle ignoroit que, sans le vouloir, elle devoit lui causer un jour le plus violent chagrin.

Cependant la probité du vieillard, la conduite irréprochable de sa famille, avoient intéressé à son sort tous les cœurs sensibles; & un beau jour, il fut mandé chez un notaire, qui lui donna les assurances d'une pension de 800 liv. Ce bienfait ne l'arrachoit point à la pauvreté, vu le nombre de ses enfans; mais il allégeoit au moins son fardeau. Le bon Jérôme ne pouvoit pas recevoir avec indifférence les moyens de rendre sa famille plus heureuse. Sa joie éclata par les transports les plus vifs. Il brûloit de tomber aux genoux de son bienfaiteur; mais cet homme généreux avoit voulu être inconnu. Content du témoignage de son propre cœur, il auroit cru son action trop intéressée, s'il eût aspiré au plus léger tribut de reconnoissance.

Peut-être quelque lecteur, en apprenant le bienfait, a cru en avoir deviné l'auteur; il aura nommé Frémival, & en faveur de ce procédé, il aura vu avec un peu plus d'indulgence les travers de sa conduite. Je suis forcé de lui enlever cette douce erreur. Frémival, loin d'être l'auteur d'un procédé aussi délicat, aima mieux, comme on va voir, en faire l'instrument de ses coupables projets. La modestie désintéressée du bienfaiteur va devenir dans ses mains l'arme du mensonge & de la plus basse séduction.

Ayant laissé passer quelque tems depuis cette pension, dont il avoit appris la nouvelle tout des premiers, il se présenta chez le bon vieillard, qui avoit fait de vains efforts pour dé-

couvrir son bienfaiteur. Frémival n'étoit pas connu du pere; il n'avoit même jamais parlé à Miléfie; le hasard avoit voulu jusques-là qu'il ne pût expliquer ses desirs que par un interprete, accoutumé sans doute à de pareilles négociations. Il entre avec le costume de la richesse, qu'il n'eut pas de peine à se donner, & avec le maintien de l'honnêteté, qu'il saisit avec plus de peine.

Bon homme, lui dit-il, vous cherchez depuis long tems cet inconnu assez heureux pour devenir votre bienfaiteur, qui a su ennoblir sa fortune en la faisant servir à vos besoins. Vous l'auriez toujours cherché en vain, si le desir d'ajouter à ce foible bienfait ne le forçoit à se faire connoître. Ce bienfaiteur, plus heureux depuis qu'il a pu commencer votre bonheur, c'est moi.

La reconnoissance de ce sensible vieillard ne s'exprime d'abord que par un cri, & il se précipite aux genoux de Frémival. Celui-ci, avec un air de modestie qui n'appartenoit qu'au véritable bienfaiteur, recule un pas, & lui dit : levez-vous, mon ami; je serois indigne d'être votre bienfaiteur, si j'étois venu lever un tribut sur votre reconnoissance. A ces mots, il le releve & l'embrasse : bon vieillard, continua-t-il, l'estime que vous m'avez inspirée depuis long-tems, ne doit pas se borner à cette pension modique que vous avez bien voulu accepter; mais faites-moi jouir avant tout du spectacle de votre famille intéressante. Aussi-tôt le vieillard appelle avec empressement toute sa

famille, Therefe, Pierre, Guillaume; il les appelle tous enfemble & par leur nom, en s'écriant : le voilà ! le voilà notre bienfaiteur! A ces mots toute cette famille intéreffante fe jette aux pieds ou dans les bras de Frémival. Quel tableau ! On eft indigné de voir un fpectacle fi touchant étalé aux regards d'un homme qui l'avoit fi peu mérité ; mais n'envions pas fon fort : malgré fes habitudes criminelles, malgré fes coupables projets, il ne dut pas le voir d'un œil tranquille ; fon cœur dut être tourmenté ; il étoit vil à fes propres yeux.

Cependant il témoigne l'intérêt le plus vif, l'attendriffement le plus vrai. Il interroge tour-à-tour chacun des enfans, demande leur nom au pere, donne un confeil à l'un, une leçon à l'autre, les careffe tous, & Jérôme le remercie les larmes aux yeux. Au milieu d'eux, Frémival a vu Miléfie, dont la joie décente charmoit le cœur du pere, & irritoit les defirs de Frémival. Dès qu'il l'eut apperçue, il auroit voulu ne voir qu'elle, ne parler qu'à elle ; mais il crut devoir fe contraindre, & il ne lui adreffa la parole qu'après avoir interrogé prefque tous fes freres & fœurs. Après cet examen, un peu long à fon gré, mais indifpenfable pour l'exécution de fon deffein, Frémival dit au vieillard : mon cher Jérôme, je fuis enchanté de votre famille ; elle eft digne de vous ; elle fera la confolation de votre vieilleffe ; mais un travail exceffif épuife vos forces, & pourroit, en abrégeant vos jours, leur enlever trop tôt l'exemple de vos vertus. Dès

ce jour, sans perdre aucun de vos enfans, je veux que vous en ayez deux de moins à entretenir. Voyons; les filles sont les plus difficiles à placer : j'en prends deux, & je me charge de leur sort present & à venir. J'enverrai l'une à ma mere, & l'autre je la place auprès de ma femme. J'espere, ajouta-t-il d'un ton hypocrite, que leur conduite répondra toujours à vos projets & aux miens, & que nous n'aurons jamais à rougir, vous, d'être leur pere, & moi, d'être devenu leur ami. A ces mots il choisit Milésie, & la plus laide de ses sœurs, pour éloigner encore mieux les soupçons.

Jérôme étoit bien désolé de se séparer de ses deux filles; mais il s'agissoit de leur bonheur, & il étoit si bon pere! Milésie eût bien voulu ne le quitter jamais; mais elle connoissoit la triste situation de ce bon vieillard; comment ne pas se prêter à l'adoucir? Cependant elle ne put s'empêcher, ainsi que sa sœur, de témoigner ses regrets par un torrent de larmes.

Allons, mon bon ami, reprit Frémival en faisant semblant d'essuyer les siennes, faites-leur un petit trousseau pour le moment, & je pourvoirai à tout; mais hâtez-vous, parce que je pars pour la campagne. Je veux qu'elles vous visitent souvent, que vous veniez les voir vous-même. Dans peu de jours je vous donnerai de leurs nouvelles.

Il faut convenir qu'on ne pouvoit guere soupçonner Frémival de mauvaise foi. Son ton, ses

ses manieres, le titre qu'il usurpoit ne permettoit aucun doute sur ses sentimens; aussi n'entra-t il dans le cœur des enfans & du pere que le chagrin de se quitter. On oublia même, ou plutôt on ne crut pas avoir besoin de demander à Frémival où il alloit. Il est pourtant à présumer qu'il avoit préparé une réponse à cette question, si Jérôme avoit songé à la faire. Les deux sœurs ayant ramassé quelque peu de hardes, embrasserent leur pere bien tendrement; & après bien des larmes répandues de part & d'autre, ils se dirent adieu.

Cependant, ce bon Jérôme a peine à s'arracher des bras de Milésie. Malheureux vieillard! tu ne sais pas à qui tu viens de livrer ta fille! Tu crois ne pleurer que son départ; mais ton cœur paternel a pressenti sans doute de plus grands chagrins. Après l'avoir quittée, tes bras s'ouvrent encore pour l'embrasser, & il semble que ces embrassemens ne soient qu'une ruse innocente de ton cœur pour retarder, pour empêcher son départ.

Il fallut pourtant se séparer. Jérôme donne de sages conseils à ses deux filles; il ne les recommande pas à Frémival; (il ne croit pas en avoir besoin) mais il les exhorte bien à aimer ce second pere: il ignoroit combien il profanoit ce titre sacré en l'appliquant à Frémival! La tendre Milésie, tenant sa sœur par la main, descend pour monter dans un carrosse qui l'attendoit à la porte. Quand ses yeux humides ne virent plus son tendre pere, elle les baissa modestement; il sembloit qu'elle n'o-

sât les lever vers Frémival : qu'eût-elle fait ſi elle avoit ſu que celui qu'elle prenoit pour un bienfaiteur, n'étoit qu'un ſéducteur audacieux ?

Ce qu'il y a ſans doute de plus étonnant juſqu'ici, c'eſt l'audace de Frémival. Sa démarche, quelque puiſſant, quelque riche qu'il fût, pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes; mais ou il n'avoit rien prévu, ou il étoit décidé à tout braver. Quoi qu'il en ſoit, après avoir envoyé la laide ſœur de Miléſie on ne ſait pas où, il l'emmena elle-même dans une terre qu'il venoit d'acheter.

Il eſt tems d'avertir que Frémival avoit été époux, & qu'il étoit pere encore d'un garçon & d'une fille, tous deux à-peu-près de l'âge de Miléſie. Ce détail ne ſervira guere à diminuer ſes torts : le titre de pere ne le rend que plus coupable. Mais en déclarant ce nouveau motif de blâme, je dois avouer auſſi une qualité que ſon inconduite ne lui avoit pas fait perdre. Malgré le déſordre de ſa vie (& ceci paroîtra auſſi heureux qu'étonnant) ſes enfans avoient toujours conſervé leur place dans ſon cœur : cet homme toujours coupable, n'avoit jamais ceſſé d'être bon pere. C'eſt un bonheur dont il n'étoit pas digne; mais enfin ce ſentiment, qui influera ſur le dénouement de cette hiſtoire, avoit ſurvécu aux autres qualités de ſon cœur.

En arrivant dans ſa terre avec lui, Miléſie fut un peu étonnée de n'y trouver perſonne. Frémival lui dit que ſa femme arriveroit ſous

peu de jours. Il lui conta quelques douceurs; cependant pour ne pas l'effaroucher d'abord, il voulut différer de lui déclarer ſes ſentimens, & lui laiſſer ſoupçonner ſes véritables projets. Il avoit très-peu de monde avec lui; il eſt même à préſumer qu'il n'avois mis près d'elle que des gens gagnés, & qui ne devoient lui dire que ce qu'on vouloit lui laiſſer apprendre. Il avoit défendu à ſon fils de venir le trouver à la campagne ſans y être appellé par lui; & ſa fille vivoit avec une très-vieille tante, dont elle devoit hériter.

Mais quoique Frémival eût aſſez d'eſprit pour ſentir qu'il avoit beſoin de prudence & de précautions dans cette intrigue, il étoit trop impatient pour perdre beaucoup de jours. Il fit bientôt taire le bienfaiteur pour ne laiſſer parler que l'amant. Enfin, ſa conduite devint telle, que la pauvre Miléſie ſentit bientôt à quel péril elle ſe trouvoit expoſée. Elle demanda à retourner chez ſon pere; & le refus qu'elle eſſuya, ne fit que redoubler ſa frayeur. Elle oſa parler avec quelque vivacité; mais plus elle marquoit de répugnance pour écouter les offres de Frémival, plus ſa priſon ſe reſſerroit; & on lui fit comprendre qu'elle étoit en proie aux deſirs effrénés d'un tyrannique ſéducteur. L'eſtime que Frémival lui avoit inſpiré, & la reconnoiſſance qu'elle avoit cru lui devoir, firent place à la haine, & même au mépris; & cependant elle ignoroit encore qu'il n'avoit fait qu'uſurper auprès de ſa famille le titre de bienfaiteur; elle ignoroit que le men-

ſonge & l'audace avoient été ſes ſeuls titres pour l'enlever au ſein paternel.

Quoique la conduite de Frémival eût excité dans le cœur de Miléſie la plus juſte indignation, comme elle ſentoit qu'elle avoit tout à craindre de la violence, & qu'un homme tel que lui étoit capable d'en uſer, elle crut que la prudence devoit venir au ſecours de ſa vertu. Les innocens ſtratagêmes, ou plutôt les heureuſes inſpirations de ſon cœur, réprimoient la fougue de ſon tyran. Tantôt un coup-d'œil aſſuré, interprete de la noble fierté de ſon ame, enchaînoit ſes deſirs, ou du moins arrêtoit ſes coupables efforts; (tant il eſt vrai que le vice qui oſe immoler la vertu, n'oſe pas toujours la regarder ſans trembler) tantôt, par un regard attendriſſant qui ſembloit lui dire je perds la vie ſi vous me raviſſez l'honneur, elle ſembloit le déſarmer au moins pour un inſtant. Elle en venoit même quelquefois juſqu'à lui laiſſer tout eſpérer ſans lui rien promettre.

Tandis que la pauvre Miléſie paſſe les jours & les nuits dans la crainte & dans la douleur, que fait ſon pere infortuné? Il avoit attendu quelques jours avec impatience, mais avec ſécurité, des nouvelles de ſes deux enfans & de ſon prétendu bienfaiteur. Un trop long retard lui donna du chagrin, ſans réveiller ſes ſoupçons; comment ſuſpecter un homme dont la conduite, les diſcours & le maintien ne reſpiroient que la bienfaiſance? Mais enfin quelques amis, à qui il raconta ſon aventure,

lui inſpirerent leur juſte frayeur; & le malheureux Jérôme, qui avoit toujours trouvé la fortune ſi cruelle, ſentit bien qu'il y avoit des maux plus affreux que ceux qu'il avoit ſoufferts jusques-là. La pauvreté, l'humiliation n'approchoient point du ſupplice qu'il éprouvoit. Sa douleur étoit commune à toute ſa malheureuſe famille; & ils ſe diſperſerent tous pour découvrir Miléſie & ſa ſœur; mais toutes leurs démarches furent inutiles, comme les efforts de Miléſie pour avertir ſon pere de ſon fatal empriſonnement.

Tandis que Frémival renouvelloit ſes efforts, auprès d'elle, que dis-je? au moment qu'il ſembloit ſe diſpoſer à ravir par la violence ce qu'il ne pouvoit obtenir, le fils de Frémival, pour une affaire de la derniere importance, crut devoir venir le joindre à la campagne, malgré la défenſe qui lui en avoit été faite; il crut que l'objet de ſa viſite le mettroit à l'abri des reproches de ſon pere. Soit imbécillité de la part des gardiens de Miléſie, ſoit que, content de lui avoir défendu d'arriver ſans en être averti, il n'eût pas cru devoir le conſigner, les portes lui furent ouvertes, & ſon entrée fut ſi peu prévue, qu'il ſurprit Frémival avec Miléſie. Après qu'il ſe fut excuſé envers ſon pere ſur l'importance de l'affaire qui l'amenoit, celui-ci, pour paroître moins déconcerté, ouvrit une converſation vague avec Miléſie & ſon fils, bien décidé à l'arrêter au premier mot ſi elle devenoit trop particuliere. Mais cet entretien ne fut pas long;

il pria Miléſie de ſe retirer, donna ſecrétement des ordres pour elle, & entendit ſon fils ſur l'objet de ſon voyage. Après lui avoit dicté ſes volontés à ce ſujet, il lui dit que la jeune perſonne qu'il venoit de voir lui avoit été confiée par ſes parens pour des raiſons de famille, & qu'il lui ordonnoit le ſilence le plus abſolu, ſous peine de ſa malédiction. Frémival, quoique aimant ſes enfans, avoit toujours ſu s'en faire craindre; il étoit très-entier dans ſes opinions, & très-deſpotique dans ſes volontés.

Mais ſi ſon fils avoit un motif pour ne pas parler de ce qu'il avoit vu, il en avoit un très-preſſant auſſi pour deſirer de ſavoir ce qu'étoit la jeune perſonne. Sa courte entrevue avec Miléſie avoit produit un de ces événemens qui étonnent toujours, quoiqu'ils ſe renouvellent aſſez ſouvent. Il n'avoit pu la voir quelques momens, & entendre quelques mots de ſa bouche, ſans lui trouver des charmes & de l'eſprit. Miléſie étoit réellement charmante, & le malheur n'avoit fait qu'ajouter à ſa phyſionomie un nouveau degré d'intérêt. Elle avoit peu parlé; mais ſouvent une ſotte & une femme d'eſprit prononcent différemment la même phraſe, de maniere qu'avec les mêmes mots, l'une prouve ſon eſprit, l'autre ſa bêtiſe. Les yeux de Selmour (c'eſt le nom du jeune homme) avoient exprimé ſans doute ce qu'il avoit ſenti; & ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que l'infortunée Miléſie ne fut peut-être pas tout-à-fait inſenſible à l'amour

qu'elle avoit inſpiré. Mais, quoi! le cœur de la vertueuſe Miléſie, infortunée par l'amour, ſe ſeroit laiſſé ſurprendre au même ſentiment qui étoit la ſeule cauſe de ſes malheurs! Ces effets, quoique bizarres, ne ſont point étrangers à l'amour; & Miléſie, pour avoir été ſenſible, n'auroit pas été plus coupable : ſa réſiſtance étoit l'effet de ſa vertu, & ſon amour étoit l'ouvrage du haſard.

Frémival n'avoit pas envie de garder longtems ſon fils avec lui; cependant il étoit trop tard pour le renvoyer. Selmour paſſa donc la nuit à la campagne; & l'on ſe doute bien que cette nuit ne fut pas employée à dormir. Miléſie qu'il voyoit, qu'il entendoit encore, quoique abſente, ne lui permit pas un moment de repos. Le lendemain, quand il eut pris congé de ſon pere, il ſentit déja vivement le chagrin de vivre loin de Miléſie, dont il ne ſavoit pas encore le nom. Au lieu de retourner à Paris, il ſe cacha dans quelque hameau voiſin; il conſerva des intelligences dans le château qu'habitoit ſon pere, & il trouva le moyen de faire parvenir une lettre à Miléſie. Il eſt peu ſurprenant que, dans la ſituation où elle étoit, elle ait répondu favorablement, ſoit de vive voix, ſoit par écrit. Quand ſon cœur ne ſeroit entré pour rien dans ſes démarches, l'amour ſeul de la liberté étoit un motif ſuffiſant. Selmour, encouragé, haſarda de nouveaux efforts, & il vint à bout de parler à Miléſie, qui lui confia ſon aventure. Il rougit de la conduite de ſon pere; mais cette confidence

le mit dans l'embarras le plus cruel. Ira-t il dénoncer son pere ? Laissera-t-il en proie à la violence ce qu'il aime déja plus que lui-même ? Il connoissoit l'emportement de son pere; il le savoit capable d'immoler Milésie, & d'attenter même à ses propres jours, si l'on se présentoit ouvertement pour lui enlever sa proie. La nature & l'amour déchiroient son cœur, & ne lui suggéroient aucun projet qu'il pût avouer. De son côté, Milésie qui, comme lui, voyoit fort bien qu'il y avoit tout à craindre d'un homme tel que Frémival, n'osoit lui conseiller une action d'éclat, & il fut convenu qu'ils attendroient huit jours encore sans prendre aucun parti. Pendant ce tems-là, Milésie, en laissant à Frémival un faux espoir, se jugeoit à l'abri de ses entreprises.

Cependant Selmour se vit obligé d'aller pour un jour à Paris, & il revint à la campagne pour revoir secrétement encore sa chere captive; mais il parut devant elle avec tous les signes du désespoir. Elle l'interrogea, le pressa vivement pour apprendre la cause de ses chagrins. Enfin Selmour lui confia que sa sœur, séduite par un prince étranger, venoit de prendre la fuite; & en même-tems il lui fit voir une lettre de sa tante qui le prioit d'annoncer cette fatale nouvelle à son pere.

La sensible Milésie prit beaucoup de part à son chagrin; mais tout-à-coup une nouvelle idée vint la frapper comme une lumiere imprévue. Elle la communiqua à Selmour, le força de lui céder la lettre, & de consentir à l'usage

qu'elle en vouloit faire. Peu de tems après, Frémival revint d'une campagne voiſine, où il avoit fait une viſite. En arrivant il alla voir Miléſie, qui, tenant en main la lettre que lui avoit donnée Selmour, lui dit : Monſieur, vous allez revoir Monſieur votre fils qui vient d'arriver. Il eſt allé ſe promener en attendant votre retour, & voilà une lettre que j'ai vu de loin tomber de ſa poche, comme il ſortoit du jardin. J'ai cru devoir la ramaſſer, & vous prier de la lui remettre vous-même. Frémival, à la lecture de cette lettre, fut frappé comme d'un coup de foudre. Il tomba dans un fauteuil, accablé du plus affreux déſeſpoir. J'ai dit qu'il aimoit ſes enfans : avoir à pleurer en même-tems ſon honneur & ſa fille, étoit un nouveau genre de tourment qu'il ne connoiſſoit pas encore. Ses forces ſembloient près de l'abandonner, quand Miléſie, s'approchant de lui ſans morgue, ſans colere & avec un ſentiment qu'on ne ſauroit exprimer : Monſieur de Frémival, lui dit-elle, le déſeſpoir, le tourment affreux auquel vous ſemblez prêt à ſuccomber, mon malheureux pere le ſouffre maintenant pour moi, & c'eſt vous qui en êtes la cauſe.

Ces mots allerent juſqu'au cœur de Frémival, qui ſembla ſortir d'un ſommeil léthargique. Il ſe jetta en pleurant dans les bras de Miléſie, lui demanda le pardon de tous ſes torts, & lui dit qu'elle alloit revoir ſon pere. En effet, il courut ſe jetter aux pieds du malheureux vieillard, que le chagrin avoit con-

duit aux portes du tombeau, & qu'il trouva dans son lit, environné de toute sa famille fondante en larmes. Il confessa tous ses forfaits en présence de ceux qui en avoient été les témoins, & presque les victimes. Cet aveu étoit un châtiment qu'il voulut s'imposer lui même. Jérôme frémit encore d'effroi en apprenant un péril qui étoit déja passé. Mais enfin il retrouvoit ses deux filles, il les retrouvoit encore dignes de lui; il pardonna tout à Frémival, qui lui en témoigna la plus humble reconnoissance. Ce n'est pas tout, ajouta celui-ci, qui avoit appris l'intrigue de Selmour; souffrez, respectable vieillard, que mon fils répare mes torts envers la vertueuse Miléfie. Leur mariage fut conclu; & Frémival, corrigé par l'amour paternel, chercha à se consoler de ses chagrins, en s'occupant du bonheur de son fils.

(*Par M.* Imbert.)

(*Mercure de* France.)

Le Conciliateur, ou Lettre sur les jardins anglois.

Monsieur,

Vous connoissez le comte d'Elbion, ce courtisan aimable, qui penseroit bien, s'il ne briguoit avec trop d'affectation le titre de *Penseur.* Ses vertus sont de tous les pays, comme vous savez; mais il a le goût exclusivement anglois.

C'eſt à cette manie que je dois la viſite dont il m'a honoré, & qui m'a forcé d'avoir recours à la plaiſanterie pour ſoutenir une autre plaiſanterie échappée à mon indiſcrétion devant une aſſemblée d'anglomanes. Cette cotterie vantoit les beautés de je ne ſais quel jardin à l'angloiſe, où le citadin dégagé du labyrinthe des grandes villes trouvoit, avec la ſimplicité de la nature, toutes les variétés de la vie ruſtique. J'avois aſſuré d'un air très-ſérieux que mon jardin de Rocvif offroit les mêmes agrémens; & M. d'Elbion, prévenu par ce nom ſeul, promis de s'y tranſporter pour en rendre compte à la ſociété. Il tint parole hier matin, accepta un petit régal de thé, & dirigea ſes pas vers le parc, dont le développement ſeroit majeſtueux, s'il n'étoit gâté par la proportion des maſſes. Je lui demandai pardon de cette régularité, & j'en rejettai la faute ſur mon pere, qui heureuſement ſe trouvoit à la chaſſe pendant notre ſavante promenade.

Une petite porte s'ouvrit enſuite, & nous montra la campagne. Quelques habitations éparſes ſur un eſpace peu étendu ſembloient placées à tort & à travers, par la main du haſard. Cette diſpoſition plut au comte; mais elle le frappa moins qu'un grouppe d'enfans qui gambadoient ſur le gazon pêle-mêle avec des agneaux. Après avoir fait des réflexions très-philoſophiques ſur la ſympathie que la nature, quand elle n'eſt pas encore corrompue, établit entre toutes les *eſpeces*, nous parcourûmes les bois, les vallons, les éminences, en un mot

tous les ſites qui pouvoient offrir des payſages variés. Mon homme louoit l'intelligence du décorateur qui avoit placé ici un ruiſſeau rapide, là une flaque d'eau croupiſſante, plus loin un pré verdoyant au pied d'un côteau aride; enfin il admiroit tout, juſqu'à la ſtérilité.

Des cris que nous entendîmes dans une maiſon voiſine, nous attirerent de ce côté. Pluſieurs perſonnes y déploroient la perte d'une vache trouvée morte auprès de la forêt ſeigneuriale. Le chef de cette famille déſolée oſa me dire en face qu'on devoit ſans doute imputer à mon garde bois le malheur qui privoit deux enfans de leur mere nourriciere. Ce reproche humilia mon amour-propre, mais ne déconcerta pas ma philoſophie. Sans m'amuſer donc à réfuter une imputation que je croyois fauſſe, je tirai ma bourſe, & je comptai au payſan cinq louis qui compenſoient au double la perte qu'il avoit faite. Cette maniere de conſoler les affligés répandit la ſérénité dans le ménage, & je ſortois au milieu des bénédictions, lorſqu'un prud'homme du village vint déclarer qu'il avoit vu la vache eſſayer de franchir un foſſé dont le bord oppoſé lui avoit tordu le cou en la repouſſant. Le maître du logis, tombant alors à mes pieds, demanda pardon de ſes injuſtes murmures, & fit pluſieurs tentatives pour m'obliger à reprendre la ſomme que je lui avois donnée ſi généreuſement : je n'avois aucune envie de l'accepter; & quand même ce deſſein me ſeroit venu dans l'eſprit, je n'aurois oſé l'exécuter devant le grave phi-

lanthrope qui m'obfervoit; mais prenant le ton convenable à la fituation, je répondis ainfi : L'or qui a touché la main d'un malheureux eft facré pour moi; ainfi gardez ce foible dédommagement que je croyois vous devoir par des motifs de juftice, & que je vous prie de garder par amitié pour moi. A ces mots, le comte fautant à mon cou, s'écria avec les tranfports de la fenfibilité moderne : » Oh! le plus ref-
» pectable des hommes! viens, que je t'embraffe
» mille fois. Oui, tu fera des nôtres, puifque
» tu conftruis & que tu vifites à l'angloife. «

Enfuite la curiofité nous porta vers quelques chaumieres, où mon compagnon trouva des tableaux exacts, à la vérité, mais prefque tous uniformes. On y voyoit des hommes robuftes à la taille élevée, des femmes fraîches à la démarche droite, & cette monotonie commençoit à affoiblir l'enthoufiafme de M. d'Elbion échauffé par la fcene précédente, lorfque le hafard offrit à nos yeux une boiteufe dont le corps balancé fur deux hanches, fembloit n'avoir jamais trouvé l'à-plomb. Ce contrafte mérita les éloges de mon anglomane, qui, croyant que je l'avois ainfi placé à deffein, ne pouvoit fe laffer d'admirer mon goût antifymmétrique. Nous aurions ri plus long-tems de cette caricature, fi nos regards ne s'étoient fixés fur un bâtiment confacré par la religion : c'étoit l'églife de Rocvif, vaiffeau fimple, que le comte ne daigna pas vifiter, parce que le cimetiere fe trouva fur fon paffage. Après l'avoir parcouru avec une complaifance délicieu-

ſe, il arrêta enfin ſa vue ſur une grande quantité d'os humains qui, à l'entendre, méritoit ſeule l'attention d'un obſervateur réfléchi, c'eſt-à-dire, bien ſombre & bien mélancolique. M. d'Elbion critiqua pluſieurs détails, & conclut que ce théatre de miſeres manquoit de goût, parce que les crânes confuſément entaſſés dans un coin, étoient entourés de plantes élevées qui ôtoient à cette intéreſſante pyramide tout ſon effet pittoreſque.

L'enſemble de la triſte clôture charmoit cependant mon bizarre compagnon. Ah nature, nature! s'écrioit il, tu nous plais toujours malgré ta difformité, & l'homme te contemple avec plaiſir lors même que tu détruis l'humanité. Ce plaiſir peſoit trop ſur mon ame; ainſi j'entraînai M. d'Elbion vers une ferme riante dont ſa curioſité parcourut tous les recoins. Il n'oublia pas, comme vous le penſez bien, la laiterie & le poulailler, aſſortimens exigés dans tout jardin anglois par ces caillettes de la capitale qui, pour le dire en paſſant, affichent un goût décidé pour la campagne.

La ſcene changea bientôt, & nous eûmes à peine fait 50 pas que nos regards s'arrêterent ſur les maſures d'un vieux château. A merveille, s'écria mon enthouſiaſte! La couleur des matériaux, l'ébranlement des maſſes, la confuſion des débris, tout forme ici l'illuſion la plus parfaite. C'eſt ſans doute à coups de canon que ton architecte a deſſiné ces brêches, & diſpoſé l'auguſte délabrement qui nous ſaiſit d'un reſpect religieux. Oui, mon cher ami, tout eſt

parfait dans cette imitation, ainſi que dans le reſte du jardin. Il y manque, repris-je alors, une jolie voierie dont le plan doit être tracé par un amateur qui a le goût très-délicat. Son deſſin charmera, m'a-t-on dit, les ames tendres qui aiment à ſe replier ſur elles-mêmes & à ſavourer le plaiſir que l'on goûte en réfléchiſſant ſur la décompoſition des êtres. Voilà qui eſt bien imaginé, dit le comte, & cette dépenſe ajoutera un ſingulier ornement au jardin, où, d'ailleurs, tout ſe reſſent de ton opulence : car enfin ceci a dû te coûter immenſément. Rien, lui répliquai-je alors, voyant qu'il étoit tems de faire finir la comédie. Le vieux château dont vous avez cru les ruines factices eſt un monument des ravages du tems & des fureurs de la ligue. Quant aux maiſons que nous avons viſitées, elles forment le petit hameau de Rocvif, qui exiſte tel que vous le voyez depuis pluſieurs ſiecles. — Mais tout vous appartient. — A peu-près comme Courbevoi appartient à ſon ſeigneur. Content de poſſéder un quart de ce territoire, je n'ai pas eu l'ambition d'en envahir la ſurface entiere pour mettre ſous la clef un village artificiel ; ainſi j'ai mon lot à part : mes vaſſaux diſpoſent arbitrairement de leur patrimoine ; mais les communications établies pour l'utilité publique ſemblent ne mettre à nos courſes & à nos promenades d'autres bornes que celles de l'horizon. Cet avantage vaut bien celui des enceintes murées, qui, à la vérité, vous rappellent les droits d'une jouiſſance excluſive,

mais qui, en vous ſéparant du reſte de l'univers, vous laiſſent ſeul au milieu d'un peuple de valets.

A ces mots, M. d'Elbion demande ſes chevaux & monte dans la voiture qui l'avoit amené. Au ton cavalier de ſes adieux, je compris que cet anglomane faiſoit beaucoup de cas de la propriété, & fort peu de l'air qu'on reſpire ſur les terres d'autrui.

C'eſt ainſi, Monſieur, que s'eſt terminée la viſite du plus vertueux & du plus ſingulier des hommes. Il a pris le petit village de Rocvif pour un jardin à l'angloiſe, & je ne ſaurois l'en blâmer, puiſque les jardins de cette eſpece ſont une imitation platement exacte des hameaux. Mais, entre nous, doit-on approuver la manie qu'il a de bouleverſer un parc deſſiné par le Nôtre, d'agrandir ſon étendue ſans s'embarraſſer des proportions, d'y occuper tous les maçons & tous les charpentiers de la province à des conſtructions triviales, enfin de ſe ruiner pour bannir de ſon jardin la magnificence & la majeſté?

Eſſayons de prouver qu'on pourroit concilier les deux ſyſtêmes, c'eſt-à-dire, réunir la décoration à la ſimplicité. Les châteaux de la haute nobleſſe ſont en général impoſans par les beautés de leur architecture : quels effets produiront ces ſuperbes monumens, ſi vous les entourez de la nudité angloiſe? Ils reſſembleront à ces brillans palais des fées, incruſtés ordinairement de pierres précieuſes, & toujours bâtis dans les lieux les plus agreſtes. Donnez

donc à ces magnifiques demeures les assortimens prescrits par le goût & par la raison. Que de longues allées, traversant impérieusement les terres, annoncent au loin la puissance du maître Que la main d'un sculpteur habile peuple les parterres & les bosquets de ces divinités champêtres dont la poésie a fait l'emblême de la nature riante. Flore sera toujours vue avec plaisir au milieu de ses fleurs. Pomone semblera, par sa présence, porter l'abondance dans vos vergers; & Diane prenant le bain vous amusera par les soins qu'elle se donne pour former avec l'eau transparente un manteau à sa pudeur. Enfin, lorsque vous serez las de ces êtres chimériques, visitez l'humble réduit préparé vers l'extrêmité du parc à quelque ménagere surannée, & jettez ensuite des regards philosophiques sur la jeune & charmante pastourelle que vous avez placée auprès d'elle, uniquement pour suivre la loi des contrastes, qui est l'ame des plaisirs.

Mais j'oublie ici que l'anglomane veut fuir les hommes. Rien n'est plus sage; ainsi je te laisse, triste misanthrope, promener ta mélancolie dans ces forêts, où la nature semble vouloir cacher sa froide végétation aux regards du soleil. Oublie l'univers entier; livre-toi aux méditations les plus profondes. En t'isolant, tu jouiras de toi-même, dis-tu? Tu ne jouiras donc de rien.

Quant à vous, heureux François, qui cherchez l'activité jusques dans la solitude même, extasiez-vous, si vous pouvez, devant un che-

vreau ſautillant; voyez bondir la peſante geniſſe; procurez-vous le tintamarre de quelque moulin qui réveille le ſens de l'ouïe, aſſoupi par le ſilence des bois; en un mot, alliez dans vos poſſeſſions les beautés recherchées de l'art aux charmes naturels de la campagne, mais n'y admettez jamais de cimetieres : on n'en trouve que trop par-tout.

Je ne blâme pas, comme vous avez vu, la mode de ces maiſonnettes que l'on conſtruit aujourd'hui dans vos jardins, & où loge (par votre munificence) le travail avec la frugalité; mais je crains qu'un cenſeur attabilaire n'accuſe la grandeur de ne bâtir ainſi que pour avoir le plaiſir de contempler de plus près la petiteſſe.

Je ſuis bien éloigné d'adopter cette cauſtique interprétation : j'ai cependant peur qu'en concentrant ainſi votre bienfaiſance dans les limites d'un parc, vous ne perdiez l'habitude de ces viſites charitables que la ſenſibilité vous inſpiroit jadis, & que l'humanité réclame toujours pour les ménages indigens placés hors de l'enceinte de vos poſſeſſions. Le ruſtique attirail de la vie champêtre ſe trouvera par-tout ſans frais pour vous : en effet, entrez chez le plus chétif fermier, ſon taudis vous offrira, avec le cortege de l'agriculture, ces diſtributions de laiterie & de poulailler que votre architecte a, par un ſublime effort d'imagination, diſpoſées dans vos parcs. Vous y verrez encore, ce qu'on ne rencontre guere dans vos châteaux, ni dans vos prétendues chaumieres, un pere

de famille content au milieu des privations, & quelques enfans pleins de fraîcheur souriront à votre aspect, quand même la libéralité ne vous auroit pas rendu digne de leurs innocentes caresses.

L'oisiveté, qui pese plus à la campagne qu'à la ville, quoi qu'en disent les partisans de la vie rustique, auroit une agréable ressource dans la culture des plantes étrangeres & curieuses. L'amour-propre trouveroit certainement son compte en forçant la nature à multiplier dans nos climats les arbrisseaux qui produisent la cire, le suif & le vernis. Ces arbustes ne croissent-ils pas dans notre zone? Il est vrai qu'en France ils exigent des attentions dispendieuses, heureusement pour vous, personnages opulens, qui êtes si fort embarrassés de vos trésors & de votre tems.

Mille autres végétaux exotiques pourroient, en embellissant les bosquets, leur donner une célébrité, qui a son prix dans un siecle où l'homme ne sait jouir que lorsqu'il étonne l'homme. Le regne animal offre de son côté un vaste champ à la curiosité françoise : qui doute, par exemple, que les poulets à laine de la Chine ne se naturalisent chez nous, pourvu que les belles mains de nos dames s'occupent de leur nourriture? Quant au poisson d'or, qui nous vient du même pays, il prospérera facilement dans les réservoirs entretenus par l'opulence. Si les yeux de nos Crésus, qui aiment, dit-on, à voir de l'or par-tout, sont réjouis par les rapides évolutions de cette brillante dorade,

leur ame ne ſera pas moins ſatisfaite lorſqu'ils procureront à notre climat des richeſſes étrangeres. Elles deviendront peu-à-peu indigenes, parce que le tems & la patience plient à tout la nature elle même. L'homme, cet être fragile, ne la dompte-t-il pas lorſqu'il lui plaît de ſe tranſporter indifféremment ſous la zone torride ou ſous la zone glaciale?

Je propoſe, comme vous le voyez, Monſieur, des amuſemens utiles. Mes projets ſeront-ils rejettés tout-à-fait? Je ne le crains pas: la ſingularité a tant de charmes!

J'ai l'honneur d'être, &c.

RONTIEU.

A Naleim, le 4 octobre 1782.

(*Journal encyclopédique.*)

SUITE de la notice *de la vie & des écrits du peintre* MENGS. (*)

CE n'eſt pas aux artiſtes, Meſſieurs, mais aux amateurs ignorans & riches qu'il faut attribuer la décadence des arts. L'opulence ſtupide, force un habile artiſte de renoncer à ſes idées; ſouvent même elle lui préfere un ignorant qui a du manege & de la docilité. Quelle

---

(*) Journal de *novembre*, page 214.

gaucherie de la part des amateurs de cette ef-pece! Ne verront-ils jamais qu'en fe conduifant ainfi, l'or ne fert qu'à graver le mépris fur leur front? En effet eft il poffible à un vrai connoiffeur de voir un ouvrage fait en dépit de la raifon & du bon fens, fans s'en prendre à l'ineptie de celui qui l'a commandé? Que celui qui met un artifte en action, fache commander & juger, & nous aurons de bons & excellens morceaux. Les productions des artiftes Grecs n'ont un mérite fi éminent que parce qu'ils travaillerent pour de vrais connoiffeurs. Il eft donc effentiel que les amateurs foient en état de voir & de juger; pour y parvenir, ils n'ont qu'à lire & méditer les écrits de Mengs, qui fe fervit auffi habilement de la plume que des crayons & du pinceau. En réuniffant & publiant ces écrits, M. le chevalier d'Azara éleve à la gloire de leur auteur un monument auffi durable & certainement plus utile à la poftérité, que la ftatue de bronze qu'il lui a érigée au Panthéon. Voici quels font ces écrits de Mengs, 1°. des réflexions fur le beau & fur le goût en peinture; 2°. d'autres réflexions fur les trois maîtres modernes de la peinture, *Raphaël*, *Correge*, *Titien*, & fur les anciens peintres; 3°. fragment d'un difcours fur les moyens de faire fleurir les beaux-arts en Efpagne; 4°. lettre à M. Falconet, fculpteur François. Ces quatre opufcules, auxquels l'éditeur a joint des obfervations favantes de fa compofition fur le premier traité de Mengs, forment, avec les mémoires de fa vie & la

liste des tableaux qu'il fit en Espagne, le premier volume des ouvrages de ce grand peintre. Le second volume contient; 1°. une lettre à M. Fabroni sur le fameux grouppe de *Niobé;* 2°. un fragment d'une seconde lettre au même, sur le même sujet; 3°. une lettre à Dom Antoine *Fonz* sur le mérite des principaux tableaux du palais de Madrid. Cette lettre a été imprimée en espagnol dans le voyage d'Espagne de Ponz; on en a ensuite donné une mauvaise traduction italienne à Turin; 4°. lettre sur l'origine, le progrès & la décadence des arts du dessin; 5°. mémoire sur la vie & les ouvrages de Correge, suivi de réflexions sur le mérite de ce peintre, auxquelles l'éditeur a joint des notes de sa façon; 6°. mémoire sur l'académie des beaux-arts de Madrid; 7°. enfin des leçons pratiques de peinture, à l'usage des maîtres & des éleves, où l'auteur traite du dessin, du clair-obscur, du coloris, de la composition, de la grace & des proportions du corps-humain. Ce second volume finit par une ample table alphabétique des matieres.

Je n'entreprendrai pas, Messieurs, une analyse de ces divers écrits; les amateurs & les artistes doivent les lire & relire; pour leur en inspirer le goût, je me borne à extraire un seul morceau, c'est le chapitre 5e. de la seconde partie du 1er. traité; il a pour titre: *Histoire du goût.*

Toutes les choses d'ici-bas étant imparfaites, la faculté de discerner le bon est, selon Mengs,

la ſeule qualité eſſentielle qui ſoit reſtée aux hommes; le mérite de leurs productions conſiſte dans le diſcernement & le choix; celui-là ſeul eſt vraiment raiſonnable qui connoît la valeur de chaque objet, & qui ſait diſcerner le plus eſtimable, pour y fixer ſon eſprit, & s'y attacher irrévocablement. Cette maniere de penſer & d'opérer a diſtingué tous les artiſtes célebres depuis les Grecs juſqu'à nous. Les plus habiles ſont ceux qui dans la nature ont ſu diſcerner le meilleur, & qui, d'après ce diſcernement, ont dirigé toutes leurs études, tous leurs ſoins, toutes leurs facultés. Au contraire, les artiſtes médiocres ſe ſont attachés au médiocre; les mauvais ſe ſont épris du meſquin & du minutieux : & c'eſt ainſi que l'on a paſſé du meſquin à l'inutile, de l'inutile au mauvais, & du mauvais au faux & au chimérique. Les Grecs ſont les premiers qui aient montré un vrai goût; prévenus que les arts étant faits pour l'homme, & que l'homme n'aimant rien tant que lui-même, l'homme doit être le premier objet de l'art, ils tournerent toute leur attention ſur lui; en conſéquence ils le peignirent & le moulerent tout nud; la régularité & la ſymmétrie du corps humain les conduiſit à la connoiſſance des *proportions*, obſervant enſuite que la force du corps conſiſte en deux mouvemens principaux, l'un par lequel il ramene ſes membres vers le tronc, l'autre par lequel il les étend au-delà, ils furent ſur la voie de l'anatomie, & acquirent les premieres idées de l'*expreſſion*; bientôt re-

montant jufqu'à la caufe des objets qu'ils avoient confidérés, ils s'éleverent jufqu'à la divinité; pour en faire une image fenfible, ils choifirent parmi les parties du corps humain celles qui fe concilioient le mieux avec les qualités imaginaires de leurs dieux, & tout en leur donnant la forme humaine comme la plus parfaite qui foit dans la nature, ils rejetterent judicieufement ce qui auroit trop rapproché les dieux de la foibleffe de l'homme. Enfin trouvant un milieu entre la divinité & l'homme, & réuniffant ces deux idées, ils en formerent les peintures de leurs héros. Telle fut la génération du beau dans l'efprit des Grecs qui parvinrent par ce moyen au fublime de l'art. Ce but difficile une fois atteint, les ufages reçus chez les anciens, leur fournirent les moyens de s'exercer fur les objets acceffoires, tels que les draperies, les animaux, &c. mais ils n'eftimoient ces parties que ce qu'elles valent; les efprits juftes & élevés refterent attachés à l'objet premier & effentiel de l'art. C'eft alors que des génies bornés & étroits voulurent auffi fe jetter dans la carriere des arts; dès ce moment, les ouvrages ne furent plus appréciés par les gens raifonnables, mais par les riches & les puiffans; ce qui amena petit-à-petit la chûte des arts; ils dégénérerent en futilités, en bagatelles minutieufes; les artiftes ne s'occuperent plus que d'objets ridicules, ou invraifemblables, ou faux, tels que les grotefques, &c. L'art, abandonné par la raifon, fut foumis au hafard feul. Un homme de goût s'avifoit-il de recommander

recommander aux artistes l'imitation de l'antique? Des imitateurs serviles, qui n'avoient que des yeux & point de jugement, copioient leurs modeles, sans les entendre, & sans se servir des moyens employés par les anciens, parce qu'ils méconnoissoient ces moyens; d'où il arrive que dans ces copies serviles, on distingue encore deux mains très-différentes; celle du grand homme qui avoit servi de modele, & celle de son ignorant & stupide copiste. Sous quelques empereurs de Rome, il y eut quelques vrais connoisseurs; mais ce sont des lumieres rares qui s'éteignirent bientôt faute d'aliment. Les copistes mécaniques précipiterent l'art lui-même dans un discrédit général; les vrais artistes n'eurent plus le moyen de s'élever, parce qu'ils ne furent plus secondés; & le flambeau du goût s'éteignit totalement dans ces siecles barbares où l'Europe, occupée de guerres & de dévastations, dédaigna les arts, amis de la paix, de l'aisance & du savoir.

Après une longue léthargie, le monde se réveilla pourtant, & les arts renaquirent de leurs cendres. Quelques pauvres artistes de la Grece opprimée, les seuls qui eussent conservé quelque idée de la peinture, à cause de leur religion qui admettoit les images, rapportent en Italie les débris de l'art, mais d'un art si grossier, si défiguré, que dans ces informes productions, on n'apperçoit guere que l'envie de peindre les objets; bientôt l'art trouve accès chez les Italiens, alors riches & puissans; le génie des artistes s'éleve à mesure qu'ils

ſortent de la pauvreté, & la peinture eſt tirée de l'oubli par quelques hommes de mérite, parmi leſquels on doit diſtinguer le *Giotto.* Néanmoins comme le diſcernement ne vient qu'à la ſuite de l'inſtruction, tous ceux qui ont précédé Raphaël, Correge & Titien, ne ſongerent qu'à imiter l'antique, & ils l'imiterent ſans goût. Leurs tableaux ſont de vrais chaos, ouvrages informes d'artiſtes qui vouloient & ne pouvoient copier la nature; ou qui, pouvant l'imiter, ne s'en tenoient pas à l'imitation, & cherchoient à choiſir, ſans ſavoir faire un choix. Ce n'eſt qu'au tems des trois lumieres de la peinture, que celle-ci & la ſculpture s'éleverent juſqu'au choix, par l'impulſion du génie de Michel-Ange; de ce choix naquit le goût de l'art. Mais l'art n'étant qu'une imitation de la nature entiere, & la nature ſurpaſſant, par ſon étendue, les bornes de notre intelligence, les hommes ne ſauroient embraſſer un ſujet auſſi vaſte dans ſon univerſalité. Auſſi ces trois maîtres de l'art ſe bornerent-ils chacun à une partie, à laquelle ſe porta toute leur attention, comme ſi en elle ſeule eût conſiſté l'art entier. Raphaël choiſit l'expreſſion, qu'il trouva dans la compoſition & le deſſin; Correge prit le gracieux, qu'il trouva dans certaines formes, & ſinguliérement dans le clair-obſcur; Titien s'attacha à la vérité, & la trouva dans le coloris. Celui d'entr'eux qui a poſſédé la partie de l'art la plus importante, eſt aſſurément le plus grand des trois; auſſi Raphaël occupe-t-il, ſans conteſtation, le pre-

mier rang, pour l'expreſſion; Correge tint le ſecond, parce que la grace eſt la ſeconde partie de la peinture; & comme la vérité dans les tableaux eſt une loi, plutôt qu'un ornement, Titien n'eſt qu'au troiſieme rang; mais ils ſont tous trois grands peintres, parce que chacun d'eux a poſſédé une partie eſſentielle de l'art. Le mérite de ceux qui ſont venus depuis eſt inférieur, parce qu'ils n'ont eu qu'une portion de l'une de ces parties principales. Mais, de tous les artiſtes, les plus grands ſont les anciens Grecs, parce que le beau idéal conſtituant la premiere & la plus importante partie de l'art, eux ſeuls ont ſu réunir dans leurs compoſitions toutes les perfections imaginables. Eh! comment ces Grecs parvinrent-ils à ce degré de perfection? C'eſt, 1°. parce que, loin d'avoir la témérité d'embraſſer la nature dans toute ſon étendue, ils s'attacherent à une ſeule partie; enſorte qu'à égalité de talens avec les modernes, il eſt tout ſimple qu'ils aient été plus loin qu'eux, & qu'ils ſoient arrivés plus près de la perfection; 2°. parce que, chez eux, les ouvrages n'étoient pas, comme chez nous, jugés par l'ignorance, mais par la raiſon; or l'homme raiſonnable & inſtruit juge communément avec indulgence, & avec diſcrétion; au-lieu que les fols & les ignorans ſont toujours prêts à déprimer, à ravaler & à porter atteinte aux réputations les mieux établies. Telle eſt donc la raiſon de la différence des peintres anciens & des nôtres. Ceux-ci ſont tout le contraire des premiers; ils veu-

lent embraſſer toutes les parties, & n'atteignent dans aucune à la perfection. Contens du ſuffrage des ſots & des ignorans qui paient, les modernes négligent les gens ſages & inſtruits qui ſouvent paient mal, & ils abandonnent ainſi la raiſon & les regles de l'art. Auſſi à qui devons-nous le goût du beau dans les arts? C'eſt à ces peuples qui accordoient leur eſtime, non à la fortune, mais à la raiſon & au ſavoir, qui conſidéroient un ſage comme le plus grand homme d'une cité, & qui donnoient ſans héſiter au plus habile artiſte le nom de philoſophe. Avec des mœurs auſſi énormement différentes de ces mœurs antiques, pouvons-nous raiſonnablement eſpérer que de notre tems les arts puiſſent jamais reprendre ce haut degré de gloire d'où ils ſont déchus? &c.

Telle eſt en ſubſtance, Meſſieurs, la maniere dont Mengs trace l'hiſtoire du goût; les bornes d'une lettre ne permettant pas ſeulement d'entamer l'eſquiſſe de ſes autres écrits, je finis par quelques traits ſur la perſonne de l'auteur, qui ſeront plus agréables au grand nombre de vos lecteurs, que des obſervations didactiques.

Mengs eut un caractere franc, mais très-iraſcible. L'enthouſiaſme pour les arts lui faiſoit dire avec une franchiſe qui tenoit de la dureté, ſon ſentiment ſur les ouvrages de peinture & de ſculpture que l'on ſoumetroit à ſes regards. Mais au fond, c'étoit (ſelon M. le chevalier d'Azara, ſon admirateur & ſon ami,) la bonté même; quand il s'appercevoit qu'il avoit

offensé quelqu'un par sa franchise, il ne tardoit pas à s'en repentir, à réparer ses torts autant qu'il étoit en lui, & même à aider de ses conseils l'artiste offensé. Le pape Clément XIV ayant acheté d'un marchand de Venise quelques tableaux, demanda un jour à Mengs ce qu'il en pensoit. — *Qu'ils ne valent rien*, répond-il brusquement; *V. S. a été trompée.* — *Mais un tel peintre les a beaucoup vantés.* — *C'est que ce peintre & moi, nous sommes deux; il loue ce qui est au-dessus de ses forces, & je blâme ce qui est au-dessous des miennes.*

Un sculpteur fit une statue maussade pour le mausolée d'un pape, & y mit son nom de cette maniere *N. invenit.* » Très-bien fait à lui, » dit Mengs, d'avoir averti que cette statue » est de son *invention*; à coup sûr il ne l'a pas » prise hors de sa tête. «

Malgré ces brusqueries, il paroît qu'on ne peut refuser à Mengs une candeur très-estimable. Il eut toute sa vie une horreur extrême pour le mensonge : en voici une preuve. A son arrivée en France par le pont de Beauvoisin, les commis de la douane trouvant dans ses malles plusieurs tabatieres d'or enrichies de brillans, qu'il avoit reçues en présent, lui demandent s'il les a pour les vendre ou pour son propre usage. Mengs répond qu'il n'étoit point marchand, & qu'il ne faisoit pas usage du tabac. Instances des commis & prieres, de leur part, d'affirmer que ces tabatieres sont à son usage, pour les laisser passer librement; jamais ils ne purent en tirer d'autre

déclaration que celle déja faite, ſavoir, que de ſa vie il n'avoit fait uſage du tabac. En conſéquence, les commis ſe trouverent forcés de confiſquer les bijoux comme marchandiſes; Mengs les laiſſa faire tranquillement, & jamais il n'auroit ſongé à les réclamer, ſi des amis ne ſe fuſſent chargés de ce ſoin. Mari fidele, pere tendre, il a pourtant fait tort à ſa famille par ſon déſintéreſſement & par un mépris pour la fortune, qu'il porta ſi loin, que quoique durant les 18 dernieres années de ſa vie il eût touché plus de 180 mille écus, à ſa mort il ne laiſſa pas de quoi ſe faire enterrer. La czarine lui avoit commandé deux tableaux ſans en fixer le ſujet & le prix, en lui avançant ſeulement 2000 écus à compte. La mort de notre peintre ne lui avoit pas permis de mettre la premiere main à ces tableaux; mais l'impératrice informée par M. le cardinal de Bernis de l'état de détreſſe où cet artiſte laiſſoit ſa famille, lui a donné cette ſomme. Charles III, roi d'Eſpagne qui, durant la vie de Mengs, l'avoit comblé de biens, a, depuis ſa mort, doté ſes cinq filles & penſionné ſes deux fils. De pareils traits de bienfaiſance rappellent ce décret des Amphyctions qui, par eſtime pour les talens du peintre *Polygnote*, & par reconnoiſſance pour les ouvrages qu'il avoit faits à Athenes, arrêterent que cet artiſte célebre ſeroit logé & entretenu aux frais de l'état, dans quelqu'endroit de la Grece qu'il voulût habiter.

J'ai l'honneur d'être, &c. *l'abbé* DE ST. L***.

(*Journal* de Paris.)

Lettre aux auteurs du Journal encyclopédique, *sur un ouvrage dont ils ont rendu compte.*

Messieurs,

Le soin que vous prenez d'insérer dans votre journal les productions vraiment estimables des auteurs qui préferent l'avantage d'être utiles à leurs concitoyens, à la réputation qu'ils auroient pu acquérir comme hommes-de-lettres, doit le rendre précieux : peut-on faire un meilleur usage de ses talens, que de les consacrer au bonheur des hommes ? Saper leurs institutions vicieuses, déraciner leurs préjugés, c'est évidemment diminuer la somme des maux qui affligent notre espece. J'ai lu avec beaucoup de plaisir dans votre journal, l'analyse de l'*Opinion d'un citoyen sur le mariage & sur la dot* (*). L'ame honnête de l'auteur se peint dans ses écrits : frappé des désordres qu'entraînent les mariages où l'intérêt seul préside, du mépris des bonnes mœurs, si essentielles à l'ordre social, qui en est la suite, il a voulu remédier à un mal incurable. Auroit-il réussi à rétablir l'ordre & l'harmonie dans les familles, à resserrer les liens qui unissent un époux à sa femme, une mere à ses enfans, les en-

(*) Voyez notre journal de *novembre*, pag. 43, où nous avons donné un extrait de l'ouvrage qui fait le sujet de cette lettre.

fans à leurs peres, fi fon plan étoit adopté? C'eft ce que je vais examiner. L'auteur anonyme paroît n'avoir confidéré la matiere importante qu'il a traitée, que fous le point de vue relatif à fes idées; il n'a entrevu que les avantages d'une pareille inftitution, fans prévoir les inconvéniens trop multipliés qui en réfulteroient néceffairement d'après nos ufages & nos mœurs. Je doute fort qu'il fût poffible de changer l'opinion qui décide même l'homme fage à ne point époufer une femme fans dot: il fent la néceffité indifpenfable de laiffer à fes enfans une fortune honnête, s'il fe marie: il fait à fa poftérité le facrifice de fon bonheur; mais la certitude d'affurer une exiftence à ceux qui lui devront le jour, le dédommage des facrifices pénibles qu'il leur fait.

Si le fouverain rendoit un édit qui obligeât chaque citoyen, de quelque claffe qu'il fût, d'époufer une femme fans dot, une pareille loi produiroit néceffairement l'effet contraire à celui qu'il croit devoir en réfulter; & loin d'augmenter le nombre des mariages, elle tendroit évidemment à les diminuer. Je ne lui oppoferai pas les infractions continuelles qui rendroient inutiles un réglement de ce genre, & qui feroient toujours pencher la balance en faveur de la fille opulente. L'homme très-riche pourroit feul fe foumettre à la loi; il ne craindroit point de divifer fa fortune entre plufieurs rejettons: il fait que, quelque grand que puiffe être leur nombre, ils ne feront que diminuer leur opulence, fans ôter à leurs befoins.

Le citoyen pauvre, qui n'a d'héritage que ses bras, de ressources que dans son industrie, épouse, sans contrainte & sans loix, la fille qui n'a pour dot qu'une bonne santé & des vertus; il s'engage avec joie dans les liens du mariage; une postérité nombreuse ne sauroit l'effrayer; il se livre avec transport au plus doux penchant de la nature, & dédaigne ces précautions destructives de l'espece humaine. Est-il ouvrier, cultivateur? Ces enfans qu'il aura nourris, élevés à la sueur de son front, seront un jour sa richesse. Meurt-il? l'incertitude de leur sort ne vient point troubler ses derniers momens; il leur a transmis l'héritage de ses peres, une constitution forte & l'amour du travail. Mais le citoyen des villes, le gentilhomme, par exemple, qui n'a qu'un modique patrimoine, dont la division seule mettroit les co-partageans dans l'indigence, & dont la subdivision plus étendue réduiroit à rien la portion de chaque individu, peut-il épouser une femme sans dot, & combler ainsi la mesure de son infortune, en faisant partager les privations continuelles qu'il est forcé de s'imposer, aux malheureuses victimes qui lui devroient le jour, & dont le seul crime seroit l'imprudence de leur pere?

L'auteur n'ayant en vue que les classes les plus distinguées de l'état, ne sauroit ignorer que la noblesse françoise, cette partie précieuse de la nation, grace à nos institutions & à nos préjugés, n'a point l'option d'état: l'église, le militaire & la robe sont les seuls débouchés

qui lui ſoient ouverts. Il faut qu'il reçoive une éducation analogue au choix qu'il ſe propoſe de faire. Le noble malheureux qui ſe trouvera dans la poſition que je viens d'indiquer, languira ſans eſpoir comme ſans reſſources.

Sans doute l'auteur philoſophe m'objectera l'abſurdité du préjugé qui empêche le gentilhomme de s'enrichir par le commerce, de profiter du double avantage d'être utile à ſa patrie & d'acquérir une fortune conſidérable qu'il ne devroit qu'à ſes talens & à ſon induſtrie. Quelque ridicule que puiſſe être ce préjugé, il a jetté de trop profondes racines dans les eſprits, pour que la nobleſſe françoiſe oſe encore le braver.

Rétablir l'ordre ſocial, ramener l'homme au plus doux ſentiment de la nature, le rapprocher de la compagne que l'être ſuprême créa pour ſon bonheur, tel eſt le but de l'anonyme. J'aurois pu trouver dans la dépravation des mœurs qu'il veut reſtaurer, dans les progrès du luxe qu'il veut arrêter, de quoi réduire ſon ſyſtême à un ſimple paradoxe, ingénieux à la vérité, mais impraticable. Il y auroit de la barbarie à vouloir enlever au philoſophe qui, dans le ſilence du cabinet, s'occupe des moyens d'améliorer la condition humaine, l'eſpoir de voir réaliſer la chimere de la félicité publique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L***., *officier au régiment de L***., infanterie.*

A Breſt, le 9 mai 1782.

Avis à Messieurs les Antiquaires, avec indication de médailles romaines très-rares, & de quelques découvertes récemment faites à Tongres.

DANS le dernier avis sur les découvertes faites à Tongres, que je publiai dans l'*Esprit des Journaux* du mois de février 1781, j'avois indiqué les *empereurs*, *impératrices*, *Césars* & *tyrans* qui manquoient dans ma collection de médailles, & j'invitois MM. les antiquaires qui auroient voulu se défaire de quelques-unes des têtes qui me manquoient, de traiter avec moi, par échange contre des curiosités naturelles ou des médailles modernes alors classifiées, afin de completter, autant qu'il est possible, la suite des têtes impériales depuis *Pompée-le-Grand* jusqu'à *Héraclius*. Depuis la publicité de cet avis, plusieurs curieux se sont gracieusement offerts pour traiter avec moi, les uns par échange, les autres par vente; & leur empressement m'a déja procuré des médailles très-curieuses dont je crois devoir donner une notice détaillée pour la satisfaction des amateurs. Je m'y crois d'autant plus obligé, que parmi ces têtes, il s'en trouve qui n'ont pas encore été décrites, ou même dont l'existence ou l'authenticité a été révoquée en doute par quelques auteurs. Je suis cependant fondé à assurer qu'elles ne sont pas suspectes, ayant été examinées avec le plus grand soin par des savans, à qui elles ont causé autant de surprise que de satisfaction.

La premiere médaille, en grec, représente la tête de Livie, femme d'Auguste, sous le nom

de *Junon*, & au revers la tête de Julie, fille d'Auguste & de Scribonie, sous le nom de *Vénus*. M. Vaillant, dans son livre des médailles grecques, a cité une pareille médaille du cabinet de la reine Christine de Suede, mais son inscription y est mutilée : la voici entiere : autour de la tête de Livie, on lit sur ma médaille ΛΙΒΙΑΝ ΗΡΑΝ ΧΑΡΙΝΟΣ : & au revers autour de la tête de Julie : ΙΟΥΛΙΑΝ ΑΦΡΟΔΙΤΗΝ. D'ailleurs celle dont parle M. Vaillant est de la troisieme forme de bronze ; celle-ci approche de la premiere.

La seconde porte la tête de Marc Agrippa, gendre d'Auguste. S'ensuit la légende : P. QVINTILI VARI. AGRIPPA. Au revers est la tête d'Auguste, élevée entre celles de Caius & Lucius, ses fils adoptés. AVG PONT MAX. Cette très-rare médaille représente l'empereur & ses successeurs désignés ; elle est de bronze & de la 3me. forme. Je ne pense pas qu'elle soit publiée dans ce module. Mais je la trouve en grande forme dans les colonies de M. Vaillant, où elle est regardée comme piece unique du trésor royal, par l'auteur, qui l'a copiée de M. Morelle, *in Specim. tab. 17.*

Sur la 3me. on voit la tête nue d'Agrippa le jeune ; voici la légende : AGRIPPA CAESAR CORINT. Au revers on lit dans une couronne : C. HEIO POLLIONE ITER. C. MVSSID. PRISCO II VIR. Cette médaille de bronze de la 3me. forme, se trouve parfaitement représentée dans les colonies de M. Vaillant, qui la regarde comme une piece unique.

La 4me. présente la tête de Julie, fille d'Auguste, avec un paon au-devant, & un épi derriere, sans légende. Au revers est la tête de Minerve, coëffée de son casque ; la légende y est en caracteres puniques, dont quelques-uns se

trouvent ſur une médaille d'argent de Juba le pere, roi de Numidie, au revers du temple. Cette médaille de la 2me. forme de bronze, peut être placée entre les *rariſſimes*. Voyez M. Beauvais, dans ſon *Hiſtoire abrégée des empereurs*, tome I, pag. 66.

Sur la 5me. ſe préſente la tête de Julie Livie, fille de Germanicus & d'Agrippine; l'inſcription y eſt grecque : ΙΟΥΛΙΑΝ ΝΕΑΝ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ, & au milieu : ΜΥΤΙ. Au revers eſt debout la figure voilée de Caligula, comme pontife; on y lit : Γ ΚΑΙΣΑΡΑ ΣΕΒΑΣΤΟΝ, & au milieu encore : ΜΥΤΙ. Cette médaille de la 3me. forme de bronze a été publiée par M. Seguin, & paroît ex-copiée par M. Vaillant dans ſon livre *Numiſmata Græca*, où elle eſt par-tout un peu mutilée, quant à la légende. Celle-ci eſt très-bien conſervée. M. Seguin la dit être frappée par les Mytilenois, en mémoire de la naiſſance de Livie dans l'iſle de *Lesbos*, où Germanicus & Agrippine, dans leur route vers Syrie, étoient abordés. Sa rareté ſe diſtingue par R. R. R.

De la 6me. qui eſt médaillon de bronze, s'éleve le buſte de Britannicus juſqu'à la poitrine; ſa tête y eſt nue & tournée vers ſa gauche : s'enſuit l'inſcription grecque : ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΒΡΕΤΑΝΝΙΚΟΣ ΚΑΙΣΑΡ. Au revers eſt debout & nud le dieu d'Alabande, qui tient de la droite quelque vaſe, & de la gauche un rayon : devant ſes pieds on voit un cerf, à ce qu'il paroît. ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ. Ce médaillon peut être regardé comme piece unique.

La 7me. porte l'effigie de Poppée, femme de Néron. L'épigraphe y eſt en grec : ΠΟΠΠΑΙΑ ΣΕΒΑΣΤΗ. Au revers on lit : ΕΦΕΣ, & on voit une figure aſſiſe, qui tient de ſa droite étendue une victoire, & de ſa gauche une lance : devant

ses pieds est une petite figure qu'on ne distingue pas bien. Cette médaille de bronze de la 2me. forme, ne se trouve pas dans ma petite bibliotheque, elle doit être très-rare comme toutes les autres de Poppée, avec les noms des villes qui les ont fabriquées.

Dans la 8me. on voit la tête lauriée d'Othon, tournée vers sa droite : voici l'inscription : AΥΤΟΚ. ΜΑΡΚ. ΟΘΩΝΟΣ ΣΕΒ. Au revers est le type ordinaire de l'espérance entre ces deux lettres L. A. qui marquent l'année premiere de son regne. Elle est de la deuxieme forme de bronze d'Egypte. Sa tête ne me manquoit pas absolument, car j'en possedois deux de revers différents en argent ; mais comme c'est la premiere originale qui me vient en bronze, & qu'elle ne se trouve point entre les douze différentes grecques de M. Vaillant, ni entre celles de M. Patin, j'ai jugé à propos d'en faire mention.

La 9me. présente la tête de Matidia, niece de l'empereur Trajan, comme un peu mitrée; la legende est encore grecque : ΜΑΤΙΔΙΑ CΕΒΑΣΤΗ. Au revers il y a un aigle : à sa droite on voit une N. au-dessus de l'aigle un B, & à sa gauche un A. Cette médaille est de la 3me. forme de bronze. Le degré de sa rareté paroît indiqué par M. Beauvais par R. R. R. R.

La 10me. donne la tête nue d'Antinous, tournée vers sa droite : ΑΝΤΙΝΟΟC ΗΡΟC. Au revers on lit à l'entour d'un taureau : ΠΟΛΕΜΩΝ ΑΝΕΘΗΚΕ CΜΥΡΝΑΙΟΙC. Pareille médaille se trouve gravée dans le livre de M. Vaillant, intitulé : *Numismata Græca*, en forme de médaillon. Celle-ci n'est que de la 2me. forme de bronze, mais je ne pense pas qu'elle soit encore publiée sous cette forme.

L'11me. porte la tête de la deuxieme femme d'Eliogabal en argent. On y lit sa nomination : IVLIA AQVILIA SEVERA AVG. & au revers : CONCORDIA ; où l'on voit une déesse debout devant un autel, sur lequel elle étend de sa droite une patere, & de sa gauche elle porte une double corne d'abondance.

Les médailles d'argent de cette princesse étoient autrefois comptée entre les communes, excepté quelques-unes, comme on le voit dans le second tome de M. Vaillant, imprimé à Rome 1743. Aujourd'hui les cabinets se sont beaucoup multipliés : un officier de distinction, m'a dit que dans la seule ville de Toulouse, on trouvoit aujourd'hui plus de trente cabinets de médailles antiques, où autrefois à peine on en auroit compté quinze. C'est apparemment cette multiplication des cabinets depuis ladite année 1743, qui a déterminé M. Beauvais, dans l'ouvrage publié en 1767, à placer déja les médailles d'argent de cette Julia au second degré de rareté.

Dans la 12me. on admire la tête de la troisieme femme d'Eliogabal, décrite en grec : ANNIA ΦΑΥCΤΙΝΑ. Au revers on voit un aigle les aîles déployées; dessous, un demi-cercle avec ces lettres L. E., ou la date de la cinquieme année. Cette médaille de petit bronze d'Egypte, est désignée entre les grecques de Mrs. Vaillant & Patin. Aussi seroit-elle beaucoup plus rare que la précédente; mais elle n'est pas hors de tout soupçon.

La 13me. présente la tête lauriée de Balbin regardant sa droite ; on y voit cette inscription grecque : ΑΥΤ' Κ. ΔΕΚ. ΚΑΙΛ ΒΑΛΒΕΙΝΟϹ CEB. Au revers est un navire rempli de sept figures & ayant des voiles : la légende est : ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ. Cette médaille de bronze de la deuxieme

forme manque entre les grecques des auteurs cités ci-dessus.

La 14me. donne la tête de Tranquilline, coëffée en sommet : on y lit autour : SAB. TRANQVILLINA AVG. Au revers on voit une proue chargée de trois hommes : la légende porte : C. I. C. A. APA. D. D. Ce qui se doit lire, selon mon avis : *Colonia Julia Claudia Augusta Apamda decreto decurionum.* Cette médaille de la deuxieme forme de bronze, manque dans les colonies de M. Vaillant.

La 15me. porte la tête de Marin, & un aigle dessous les aîles déployées : voici la fanatique inscription : ΘΕΩ ΜΑΡΙΝΩ. Au revers est Pallas debout avec son casque sur la tête ; elle tient de sa droite une patere, & de sa gauche une lance : aux pieds on voit son bouclier décoré de l'effigie de Gorgon. On y lit ΦΙΛΙΠ ΠΟΠΟ-ΛΙΤΩΝ ΚΟΛΩΝΙΑC. Cette médaille de la troisieme forme de bronze, se trouve dans Strada & Occo, où elle a été tenue pour fausse par quelques amateurs : aujourd'hui elle est reconnue pour originale, & mérite d'être placée entre les *rarissimes.*

A la 16me. on admire la tête de Pacatien, tyran dans les Gaules, ornée d'une couronne à rayons, & regardant sa gauche ; on y lit ses noms : IMP. T. IVL. M. PACATIANVS AVG, & au revers : VICTORIA AVG, où l'on voit une victoire debout tournée vers sa gauche. Cette rarissime médaille est de la troisieme forme de bronze ; je ne pense pas qu'elle ait encore été publiée.

La 17me. n'est pas moins digne d'admiration, à raison de la tête de Cyriade, qu'elle porte tournée vers sa gauche, & également couronnée comme la précédente. S'ensuit la légende ;

IMP. C. CYRIADES P. F. AVG. Au revers on lit GENIVS EXERCI. On y voit le dieu nud debout, qui tient de ſa droite une lampe, & de ſa gauche une corne d'abondance. Cette médaille eſt de la troiſieme forme de bronze, & peut être regardée comme ſinguliere, puiſque M. Beauvais dit, qu'on n'en connoît point dans les cabinets; quoique Golzius & Urſinus rapportent une médaille d'or, du même tyran de l'Orient.

S'enſuit la 18me., qui porte la tête de Macrien le jeune, tyran en Orient, rayonnée comme la précédente; on y lit: IMP. C. FVL. MACRIANVS P. F. AVG, & au revers IOVI CONSERVATORI. Jupiter y eſt aſſis tenant de ſa droite une patere & de ſa gauche une lance. A ſes pieds eſt un aigle. Cette médaille de bronze eſt de la troiſieme forme: on la trouve dans Patin, Vaillant & Mezabarbe; mais pas le revers.

La 19me. préſente une tête couronnée de rayons: IMP. C. F. QVIETVS AVG. Au revers on voit une victoire debout regardant ſa droite, & on y lit: VICTORIA AVG. Elle eſt de troiſieme forme de bronze.

La 20me. porte la tête de Zénobie, avec la légende en grec: CENT. ΞHNOBIA CEB. Au revers on voit une femme debout, qui éleve ſa droite & porte de ſa gauche une double corne d'abondance. On voit à ſa gauche L. Δ. ce qui marque la 4me. année de ſon regne. Cette rariſſime médaille ſe trouve parfaitement, quant à ſa forme & ſes repréſentations, dans Spanheim, tom. 2. diſſert. 7. pag. 637, à l'exception qu'elle marque la 5me. année par ces lettres L. E.

Je poſſede, depuis long-tems, une autre

médaille de Zénobie ; mais dont la légende du côté de la tête avoit souffert des injures du tems : elle a pour revers le type de l'espérance avec ces lettres L. E. comme on la trouve dans le célebre Séguin : voyez *NVMISMATA SELECTA*. pag. 75. Il est à remarquer que le savant Spanheim, qui la cite d'après Séguin, conclut de ce revers, contre ; puisque cette héroïne n'a pas seulement gouverné l'Orient sous les noms de ses fils ; mais aussi sous son propre nom, ou de sa propre autorité. On peut voir Spanheim au lieu indiqué.

A la 21me. on voit avec surprise la tête lauriée d'Odenat, roi de Palmyre, & mari de Zenobie, tournée vers sa gauche : on lit à l'entour ATT. K. OΔENAΘOC CEB. Au revers, on voit le même type de l'espérance debout, & la date de sa deuxieme année : L. B. Cette médaille de bronze d'Egypte, de la 3me. forme, comme les deux précédentes, paroît originale aux amateurs qui l'ont vue & examinée. D'ailleurs M. Spanheim, dans son tome I, differt. 2, pag. 91, parle des excellentes médailles d'Odenat : *In præclaris ejusdem nummis.* Ursinus & Golzius les citent ; je ne sais par quelle raison un auteur les regarde toutes comme fausses. Il parle de même de médailles d'Hérodien, qui sont citées par plusieurs auteurs ; mais j'espere en recevoir sous peu de jours, une originale d'un seigneur Allemand, qui en possede deux, & qui m'a déja honoré de sa gracieuse lettre d'avis.

La 22me. présente la tête de Junia Donata, dans une lune en croissant : on y lit IVN. DONATA AUG. & au revers FECVNDITAS AUG. où l'on voit une femme debout, tendant sa droite à un enfant, qui est à ses pieds ; de la gauche, elle porte une corne d'abondan-

ce ; deſſous cette corne eſt un A. Cette médaille de la 3me. forme de bronze, eſt ſinguliere, & peut-être unique.

La 23me. porte la tête d'Aureole, tyran en Italie, couronnée de rayons ; avec la légende : IMP. C. AVREOLVS AUG. Au revers on lit : MONETA AUG. où la déeſſe debout tient de ſa droite une balance, & de ſa gauche une corne d'abondance. Cette médaille de la 3me. forme de bronze, peut être placée entre les rariſſimes.

A la 24me. on voit la tête de Magnia Urbica, dans une demi-lune : on lit autour : MAGNIA VRBICA AUG. au revers VENVS GENETRIX. Cette déeſſe debout, tient de ſa droite une pomme, & de ſa gauche une javeline; à ſa droite eſt une D. Cette médaille de la 3me. forme de bronze, eſt placée entre les rares.

Sur la 25me. on voit la rariſſime tête lauriée d'Alexandre, tyran en Afrique. L'inſcription porte : IMP. ALEXANDER P. F. AVG. Au revers on le voit à cheval, terraſſant un ennemi ; & on y lit : GLORIA EXERCITVS KART. Dans l'exergue PRT. Cette médaille de la 2me. forme de bronze, vu le revers, paroît très-ſinguliere. Je ne penſe pas qu'elle ſoit encore publiée.

La 26me. repréſente le buſte d'Hannibalien, roi du Pont : a l'entour on lit : FL. CL. HANNIBALIANO REGI. Au revers on le voit debout dans un navire, tenant de ſa droite un phénix ſur un globe, & de ſa gauche un étandard, avec le monogramme du chriſt. A ſa gauche on voit une victoire, la légende porte : FEL TEMP. REPARATIO. Cette rariſſime médaille de bronze eſt de la 3me. forme.

La 27me. porte la tête nue de Nepotien, tyran à Rome : voici la légende : FL. POP. NEPOTIANVS P. F. AVG. Au revers on lit : GLORIA ROMANORUM; il y eſt à cheval, traverſant de ſa lance un captif, qui eſt à genoux. Dans l'exergue ſont ces lettres : R. S L C. Cette médaille de bronze de la 3me. forme, eſt placée entre les rariſſimes.

S'enſuit le 28me. avec la tête de Conſtantin le tyran, coëffée de perles : D. N. CONSTANTINVS P. F. AVG. Au revers on lit : VICTORIA. D. AVGG G. On le voit debout avec un étendard dans ſa droite, & de ſa gauche, il tient un globe avec une victoire deſſus, qui le couronne : il foule de ſon pied gauche un ennemi. Au bas on lit TR. OBS. Cette médaille de la 3me. forme de bronze eſt rariſſime.

La 29me. qui eſt d'argent fin, montre la tête de Jovin, tyran dans les Gaules, couronnée de perles. S'enſuit l'inſcription : D. N. IOVINVS P. F. AVG. Au revers on lit VICTORIA AVG. où la figure aſſiſe tient de ſa droite une victoire, qui la couronne, & de ſa gauche une lance. Dans l'exergue on voit : TR. M. S. C'eſt-à-dire, TReviris Moneta, Signata, comme ſur la précédente, TReviris, OBSignata.

La 30me. & derniere porte la tête lauriée d'Attale : on y lit : PRISCVS ATTALVS P. F. AVG, & au revers SECVRITAS REIPVBLICAE. On y voit une victoire ordinaire debout. A ſa droite vers le milieu de la médaille, on voit les lettres R C A, ſur une ligne perpendiculaire. Du côté gauche une L, & dans l'exergue, il me paroît que je découvre à la loupe : CONS OB : ce ſeroit CONStantinopoli OBſig-

nata. Cette médaille est placée par M. Beauvais entre les rariſſimes.

Au moyen de ces médailles que je me ſuis procurées, il ne me manque plus entre tous les empereurs, impératrices, céſars & tyrans, depuis Pompée-le-Grand, jusqu'à Heraclius, que les têtes ſuivantes : de M. Brutus, C. Caſſius, M. Antoine le fils, C. Antoine, frere aîné de Marc le triumvir, Céſarion, Céſonie, Druſille, les Meſſalines, Octavie, Claudia, Clodius Macer, Vitellius le pere, Julie fille de Tite (car celle que je poſſede de cette princeſſe me paroît fauſſe); Domitille, de laquelle je poſſede un grand bronze ſans ſa tête, Veſpaſien le jeune, Marciana, GAE. Antonin, Titiane, Plautiane, Pauline, Perpenna, Corn. Supera, Sulp. Antonin, Ingenuus, Macrien le pere, Val. Valens, Regillianus, Alex. Emilien, Trebellien, Celſus, Saturnin, Herennien, Timolaus, Meonius, Lollien, Victorine, Cenſorin, Firmius, Proculus, Bonoſus, Nigrina, Nigrinianus, M. Aur. Julianus, Valeria, Achilleus, Amandus, Calp. Piſo, Domit. Domitien, Romulus Ceſar, Martinien, Helene & Fauſta, NOB F. Vetranion, Deſiderius, Procope Flacilla, Eudocie, Placidie, Sebaſtien, Eudoxie, Jean tyran, Honorie, Petron. Maxime, Pulcherie, Avite, Verine, Majorien, Severe III, Anthemius, Olybrius, Glycerius, Jules Nepos, Momulus, Baſiliſque, Zenonide, Euphémie, Vitalien, Julia Procla, Uran. Antonin, Baliſte.

Il eſt vrai qu'entre cette claſſe, il s'en trouve pluſieurs dont on ne connoît point de médailles; mais comme il arrive de tems en tems qu'on découvre quelques têtes auparavant inconnues, & qui ne ſont pas d'abord publiées, ſurtout quand elles ne tombent pas dans les mains

de quelqu'amateur actif ; j'ai trouvé bon de mettre enſemble toutes leſdites têtes qui me manquent, ſoit qu'on en connoiſſe aujourd'hui des médailles, où que l'on n'en connoiſſe pas. Si donc quelques perſonnes qui ont une ou pluſieurs deſdites têtes doubles, vouloient s'en défaire, j'ai l'honneur de leur propoſer en échange des médailles antiques & modernes, tant des rois de France, d'Angleterre, d'Eſpagne, que des évêques de Liege, Cologne, &c. des princes, ducs, comtes, barons, & ſeigneurs de beaucoup de différens endroits; ou contre des curioſités naturelles, ſelon le goût des amateurs, qui peuvent m'écrire directement ; je les prie de vouloir bien affranchir leurs lettres.

Quant aux découvertes d'antiques qui ſe faiſoient autrefois & ſi fréquemment à Tongres ; à proportion que la plantation de la garance a diminué, elles ont diminué auſſi. Depuis trois ans on ne peut plus débiter ici cette teinture, qui étoit autrefois ſi recherchée, qu'avec perte conſidérable : ainſi cette culture a preſque univerſellement ceſſé. On a cependant encore trouvé les antiquités ſuivantes, depuis ma derniere publication.

1. Un demi-corps de Minerve en or émaillé, dont la tête eſt couvérte d'un caſque, qui porte ſa crête très-joliment chargée de différentes couleurs, & recourbée vers le front. Son collier eſt une très-délicate bande d'or, ſa cuiraſſe tant devant que derriere eſt émaillée en bleu noirâtre & bordé d'or. Au-lieu de ſes mamelles, on voit de chaque côté une petite perle. Comme cette figure eſt faite ſans bras, elle n'a pas non plus le reſte du corps : ſa longueur, y compris le caſque, ne ſurpaſſe pas celle d'un demi-pouce. Cette piece très-délicatement travaillée

mérite d'être placée dans le cabinet d'un prince. Elle a été trouvée près de l'Yserenborn. C'est ce lieu où anciennement jaillit la fontaine ferrugineuse, dont Pline-le-jeune, dans son liv. 31, a fait un si bel éloge, & qui par le renversement de l'ancienne ville, étant couverte de pierres & de décombres, s'est fait plus bas une ouverture, par laquelle elle coule encore de nos jours, conservant ses mêmes propriétés salutaires & le même goût ferrugineux indiqué par Pline.

2. Une tête de lion en bronze, pesant à-peu-près une livre, qui a servi à l'extrêmité de la poignée d'une épée.

3. Un manche de coûteau, qui doit avoir servi aux sacrifices de Diane, comme on peut le conjecturer : ce manche étant fait en forme d'un bras, qui tient de ses doigts étendus une patte de cerf. Il est d'ivoire & de la longueur d'un doigt.

4. L'agraphe d'un *laticlavium*, ou robe d'un sénateur Romain, en forme d'une étoile, dont les points sont ornés de six rosettes qui ont été émaillées, comme aussi le tour du centre qui est ouvert. Elle a la circonférence d'une demi-couronne de France. Sa languette y manque.

5. Une médaille d'or de la forme des quinaires, représentant une tête couronnée de perles. On y lit : TRIECTO FIT, & au revers BOSONE. MOnetario; où l'on voit une croix sur une base, & dans les angles inférieurs un point, dessous la base encore six points. M. van Mieris a fait graver cette médaille dans son livre intitulé : *Beschryving der bisschoplyke munten van Utrecht*, sur sa premiere planche; mais il n'en donne pas d'éclaircissement. Il est vrai que dans une chose si obscure, on auroit

besoin d'un Œdipe pour donner une explication inconteſtable. Néanmoins ſi je peux haſarder ma penſée, je crois d'abord que beaucoup d'amateurs conviendront que cette médaille appartient à un ancien roi de France, & qu'ils conviendront auſſi qu'au revers le nom d'un Boſon eſt ſa qualité de monetaire. Or, entre pluſieurs Boſons que je rencontre dans l'hiſtoire abrégée de la France de M. de Mezeray, je ne trouve aucun autre, auquel je pourrois avec plus de fondement attribuer cette médaille, qu'à ce Boſon, qui étoit le favori de Charles-le-Chauve & beau-frere de la reine Richilde, deuxieme femme de ce roi. Charles fit ce Boſon duc d'Aquitaine, grand-maître des portiers, il lui céda la Provence à perpétuité, & ſa niece Hermengarde pour épouſe; enfin il le combla tellement de richeſſes, d'autorité, de faveurs, qu'il fut peu après un de ceux qui démembrerent la monarchie. Voyez l'auteur cité, pag. 341, 350, 359, &c. de ce que j'ai avancé d'après Mezeray. Il eſt aſſez vraiſemblable que ce Boſon étoit auſſi intendant de la monnoie & en tira ſon profit; quoique l'hiſtorien ne le diſe pas poſitivement. Ainſi cette médaille pourroit bien repréſenter la tête de Charles-le-Chauve: ce qui me fait pencher davantage vers cette idée, c'eſt que les lettres ſont très-reſſemblantes à celles, qu'on trouve ſur une médaille d'argent de Louis dit le Débonnaire, où il eſt au revers d'un navire, & qui étoit ſon prédéceſſeur.

6. Une médaille d'argent, qui porte la tête de Tite Antonin, en forme de Sérapis avec un vaſe: au revers il y a une autre tête lauriée qui porte quelque choſe de la forme d'un globe. L'inſcription en partie effacée eſt très-difficile; cependant elle paroît grecque.

7. Une

7. Une autre en argent de Crispine : on lit autour : CRISPINA AVGVSTA. Au revers CONCORDIA ; où l'on voit deux mains jointes.

8. Une autre en argent : SEVERUS PIVS AVG ; sa tête y est lauriée. Au revers on lit : MINERVA SANCT. Cette déesse y est debout ; de sa main droite elle tient son bouclier devant ses pieds, & de sa gauche une lance. C'est la premiere de Severe qui se rencontre avec ce revers.

9. Une autre du même empereur avec le revers RECTOR ORBIS.

10. Une de Geta en argent avec sa tête nue : SEPT. GETA CAES PON. Au revers on lit : CASTOR, qu'on y voit mener son cheval.

11. Une autre en argent de Constance Chlore ; sa tête lauriée y est entourée de cette inscription : CONSTANTIVS N. C. Au revers on lit VICTORIA SARMAT. où l'on voit quatre figures militaires faire leur sacrifice sur un autel devant la porte du fort Prétorien. Ces quatre figures représentent les deux Augustes, Dioclétien & Maximien, & les deux Césars, Constance & Galere, qui étoient tous présens à la guerre, & participerent aux victoires remportées sur les Sarmates.

12. Une médaille de petit bronze qui porte la tête lauriée de Constance-le-Jeune, sans légende. Au revers on voit dessous une étoile, avec cette inscription horizontalement placée : CONSTANTIVS CAESAR, & plus bas : P. TR.

13. Une autre petit bronze qui porte la tête lauriée de Valens, D. N. VALENS P. F. AVG. Au revers on lit GLORIA ROMANORVM,

& on y voit une victoire ordinaire debout, ce qui est très-singulier, vue la légende dans l'exergue P. TR.

Toutes ces découvertes font partie du cabinet de Mr. Van Muyssen à Tongres, pays de Liege.

(*Article communiqué par M.* Van Muyssen.)



POÉSIES FUGITIVES.

ADÉLAÏDE, ou *la raison dupe de l'amour, Conte.*

ADÉLAÏDE, au printems de sa vie,
Pensoit en philosophe, & méprisoit l'amour.
Adélaïde étoit pourtant jolie;
Taille bien prise & jambe faite au tour.
Quelque peu de penchant à la coquetterie,
Des yeux fripons, de l'esprit, des talens,
Et l'âge heureux de seize à dix-sept ans :
Voilà le vrai portrait de la gente fillette.
Elle aimoit à parler, (je m'en étonne peu,
On dit qu'à ce défaut toute femme est sujette,
Et j'en fais de grand cœur l'aveu,
Car je suis femme, & dois en savoir quelque chose.)
Adélaïde, un soir, dans un cercle nombreux,
Où de l'indifférence elle plaidoit la cause,
S'exprimoit en ces mots : » Heureux ! cent fois heureux !
» Celui qui de l'amour ne ressent point les feux !
» Pour lui, dans tous les tems, la nature est riante,
» Il sait jouir de tout. Une ame indifférente
» A peu de frais peut goûter le bonheur ;
» Le vol d'un papillon, le parfum d'une fleur,
» Tout l'intéresse, tout l'enchante.....
» Loin de l'objet aimé, rien ne plaît à l'amant.
» Sombre, distrait, rêveur, impatient,
» S'il veut parler, sa langue s'embarrasse ;
» Il entend sans comprendre, & regarde sans voir.
» L'espérance l'enflamme, & la crainte le glace ;

» Le plus léger soupçon le met au désespoir.
» S'il dort, la triste jalousie
» Vient troubler son repos par un songe fatal,
» Qui lui fait voir un amant, un rival
» Aux pieds de son ingrate amie.
» Il en frémit, il s'éveille indigné,
» Et croit sans cesse entendre une voix qui lui crie :
» Est-il vrai que tu sois aimé?
» Ce doute affreux empoisonne sa vie.
» Je le répete encor, heureux ! cent fois heureux !
» Celui qui de l'amour ne ressent point les feux.
» Je jure.... « En cet endroit on interrompt la belle,
On annonce Derval. Ce Derval, cher lecteur,
Est fait pour captiver le cœur
De la beauté la plus cruelle.
Il entre, & sa présence interdit l'orateur,
Qui, tour-à-tour, rougit, pâlit, chancelle.
Adieu les beaux discours, les préceptes moraux ;
Un regard de Derval enflamme Adélaïde,
Et de mon héroïne un coup-d'œil bien timide
A Derval ôte le repos.
J'ignore la fin de l'histoire ;
Mais si j'en crois les médisans,
Après mains beaux raisonnemens,
La fiere Adélaïde a cédé la victoire,
Et répete depuis ce tems :
Qu'à son âge on est foible, & qu'il ne faut pas croire
Aux philosophes de seize ans.

Par Mlle. DE GAUDIN.



L'Hiver, ſtances à Eglé.

L'HIVER deſcend dans nos campagnes,
Les vents ſifflent, l'air s'obſcurcit,
La neige voltige & blanchit
Le front ſourcilleux des montagnes.

Sous ce triſte fardeau les forêts ont plié;
Dans chaque fleur, dans chaque plante,
Par-tout l'hiver s'offre à ma vue errante,
Par-tout il s'eſt multiplié.

De l'aſtre qui nous luit les rayons ſalutaires,
Sans force & ſans chaleur colorent nos côteaux;
Et dans ſes ruches ſolitaires,
L'abeille pareſſeuſe interrompt ſes travaux.

Les ruiſſeaux enchaînés ſur leurs rives glacées,
Repoſent en ſilence & preſque inanimés,
Et ſur les neiges entaſſées,
Mes pas tremblans ſont imprimés.

Tous les élémens ſe confondent,
Les fougueux aquilons répondent
Au mugiſſement ſourd des flots tumultueux;
De l'hiver déchaîné tout nous peint les ravages;
Et ces fleuves errans ſuſpendus dans les cieux,
Rapides précurſeurs des foudres, des orages,
Ceignent des monts blanchis les ſommets faſtueux.

Entends-tu, chere Eglé, du fracas des tempêtes
Retentir les monts foudroyés?
Tout ſe confond, la mort eſt ſur nos têtes,
Mais le plaiſir eſt à nos pieds.

Ame de tout ce qui respire,
Toi, pour qui j'ai monté ma lyre,
Divin plaisir, viens réchauffer mes sens;
Je laisse au loin gronder les vents,
C'est en vain que leur rage à m'effrayer conspire.

Quand je tiens mon Eglé dans mes bras amoureux,
Ai-je besoin de Flore ou de Zéphyre?
Au milieu des frimats mon cœur est plein de feux;
Eglé, par un coup-d'œil, par un tendre sourire,
Me ramene au printems quand la nature expire.

Par M. LATOUR DE LAMONTAGNE.

A M. DE W., de l'académie françoise.

HORACE en le chantant fait aimer Tivoli;
Qui n'habite en esprit le Laurentin de Pline?
Qui ne connoît Moulin-Joli,
Au moins par les tableaux que ta muse en dessine?
Quand tu décris on voit, & bien voir c'est jouir;
Mais à moi Provençal il me reste une envie;
C'est de comparer la copie
Au modele vanté qui pique mon desir.
Qu'il doit être charmant ton heureux hermitage!
Le Virgile François, ton ami, l'a chanté;
Et mon esprit tout enchanté,
Des sites, des bosquess, dont il trace l'image,
Court après la réalité,
Qui plaît toujours bien davantage.
N'aguere un des Césars visitant ce séjour,
A toi-même, à ton goût, fut rendre un digne hommage,
Après les demi-dieux je puis avoir mon tour.
Amant passionné d'un riant paysage,
Chez toi, je viens en simple troubadour,
Admirer la nature & visiter un sage.

Par M. B....

COUPLETS chantés en trio à la fin de la FÉE URGELE, ſur le théatre de Strasbourg, le 15 ſeptembre 1782, devant M. le comte & Madame la comteſſe du Nord.

COUPLE CHARMANT, votre ſecret,
Malgré vous, ſe révele;
Votre cœur eſt un indiſcret
Qui, par-tout, vous décele.
En vain, dans un nuage épais,
L'aſtre du jour voile ſes traits:
Des cieux l'azur
Paroît moins pur
Privé de ſa préſence;
Mais de ſon cours
On ſent toujours
La divine influence.

Tout héros ſur nous a des droits,
Tout François chérit les bons rois;
Si de LOUIS
Nos cœurs épris
Portent l'amour juſqu'au délire,
Vous partagez ce qu'il inſpire.

Couple charmant, votre ſecret,
Malgré vous, ſe révele;
Votre cœur eſt un indiſcret
Qui, par-tout, vous décele.
Ainſi PIERRE vint parmi nous,
Mais il fut moins heureux que vous;
Car ſi *Pallas*
Suivoit ſes pas,

Vous voyez fur vos traces
Et les vertus & les appas
De *Minerve* & des *Graces*.

En voyageant, vous triomphez;
Les peuples, que vous vifitez,
Par vos bienfaits,
Sont vos fujets;
Dans chaque état, vous pouvez dire :
» Je n'ai point quitté mon empire «

Couple charmant, votre fecret,
Malgré vous, fe révele;
Votre cœur eft un indifcret
Qui, par-tout, vous décele.
Vous allez, loin de ce féjour,
Servir la patrie & l'amour....
Sous leurs drapeaux favoir jouir
D'une double victoire,
C'eft joindre les fleurs du plaifir
Aux rayons de la gloire.

Ces couplets font de M. Belleval, comédien du roi à Strasbourg, connu fous le nom de M***, par plufieurs pieces de théatre données en province, & l'opéra de *Zulima*, joué aux Italiens.

LE BON-SENS ET LE BEL-ESPRIT.

FABLE.

PUISQUE, pour un inftant, le hafard nous raffemble,
Efprit fort & fubtil, voyons, caufons enfemble. --
Je ne peux difpofer d'un moment aujourd'hui,
Et fuis même attendu, chez la marquife d'Amble,
Où nous devons d'abord differter fur l'ennui

Que le bon-ſens apporte avec ſoi dans le monde. --
Bravo. -- J'y veux prouver que cet être divin,
Sur qui le fol eſpoir du vil peuple ſe fonde,
N'eſt rien autre que l'air, le feu, la terre, l'onde,
Le ciel, le tems, l'eſpace, ou la nature enfin. --
Braviſſimo..... C'eſt-là ta doctrine profonde?
Ah! qu'en abſurdités le bel-eſprit abonde!
L'univers ſeroit donc ſon propre créateur:
Remonte au premier homme, & nomme ſon auteur? --
La nature. -- Faut-il qu'ainſi tout ſe confonde!
L'imagination errante & vagabonde,
Prend l'effet pour la cauſe, & l'œuvre pour la main.
Serviteur: à tromper le pauvre genre humain,
Pour moi, je n'entrevois qu'un funeſte avantage;
Et j'aime cent fois mieux, comme l'a dit un ſage,
Le ſimple ſens-commun, qu'un eſprit auſſi fin,
Lorſque l'on en voit faire un ſi mauvais uſage.

*Par M. F**, de la ſociété philoſophique de Philadelphie.*

ÉPIGRAMME

Contre un Médecin.

J'ÉTOIS indiſpoſé, mais je ne ſouffrois guere.
Chez moi *Vachide* arrive incontinent,
Il me tâte le poulx, me preſſe un peu l'artere;
Je n'avois point la fievre, & je l'ai maintenant.

Par M. MÉRARD DE SAINT-JUST.

A M. L. B**, qui m'engageoit à traiter en vers, un sujet vertueux.*

En vers moraux, moi prêcher la vertu
A mon pays!.. Mais qui voudroit me lire?
Ce vieux sultan, de langueur abattu,
A qui Vénus ne daigne plus sourire?
Ce parvenu qui brave la satyre,
Coquin titré, de larcins revêtu?
Ce lourd Midas qui mange, boit, digere,
Et bâille & dort? Ce fainéant doré,
Brigand public & pourtant honoré,
Qui, de son poids, charge, à grands frais, la terre?
Ce philosophe en vogue chez Iris,
A ses genoux décriant la tendresse?
Ce colonel, brave au cœur de Paris?
Cet artisan de blasphêmes écrits,
Dont l'infamie est livrée à la presse?
Ce gros Crassus, de honte enveloppé,
Qui, contre dieu, s'irrite à son soupé?
Ce cher abbé, réveil-matin des belles,
. . . .
Petit élu, fort bon juge en dentelles?
Cet harpagon qui ne prise que l'or,
Et veille & séche & meurt sur son trésor?
. . . .
. . . .
Cet histrion... Mais pourquoi t'affliger
Par des tableaux ... que j'adorois encore?
Tel est le vice : on maudit, on abhorre
Son portrait seul; mais pour le corriger,
Le peintre est peu : pour ce pénible ouvrage,
Cent écrivains ne valent pas un sage.
Qu'un froid pédant, prodigue de leçons,

A ſermoner épuiſe ſon génie;
Faire parler une honorable vie,
Voilà, je crois, le plus beau des ſermons.

Par M. Gautier.

LES NOUVELLES PHILIPPIQUES.

Par M. Collin.

Ode I.

Contre le roi de Macédoine
L'orateur Grec ſe déchaîna;
Sur l'ambitieux Marc-Antoine
Le conſul Romain s'acharna;
En France, un poëte farouche
Vomit le poiſon de ſa bouche
Contre un prince qu'il abhorroit;
Et moi, poëte ſubalterne,
Je veux d'un Philippe moderne
Crayonner auſſi le portrait.

Mais cette triple Philippique
Diſtilloit l'abſynthe & le fiel;
Moi, dans la mienne, je me pique
D'élever mon héros au ciel;
Et ſi ma muſe s'émancipe
A chanter un nouveau Philippe,
C'eſt pour que la poſtérité
Sache qu'on doit à notre ville (*)

(*) Chartres. L'auteur a trop bonne opinion du goût de la capitale, pour douter que le nom de *Philippe* y ſoit parvenu.

Le pâtiſſier le plus habile
Que la terre ait jamais porté.

De Chartres ſuperbe rivale,
J'eſtime tes pâtés, Amiens;
Mais dieux! quel immenſe intervalle
De ceux de mon Philippe aux tiens!
Des tiens l'ignoble couverture
Aux animaux ſert de pâture:
Des ſiens le toit, les murs dorés,
Sous l'avide main qui les ſappe,
Croulent... nulle pierre n'échappe,
Et murs & toit ſont dévorés.

Le râle, habitant de nos rives,
Le guinard, fier d'être chartin,
Cailles, pluviers, perdrix & grives
Reconnoiſſent leur ſouverain.
Il parle; à ſa voix tous paroiſſent:
Leve-t-il le bras? tous s'empreſſent
De ſubir un trépas ſi beau.
A regret encore ils reſpirent;
Par tes mains, Philippe, ils aſpirent
A ſe voir creuſer un tombeau.

Enfans d'un pere infatigable,
Courez, volez, pâtés exquis:
Vous ſerez admis à la table
Et du prélat & du marquis...
Que dis-je? à la table royale. (*)
Qu'au gré d'une ardeur martiale,
Sous les yeux du vaillant d'Artois,
Crillon combatte pour ſon prince;

(*) Philippe envoie, toutes les ſemaines, des pâtés à la cour.

Philippe, au fond de sa province,
Régale le meilleur des rois.

Bien qu'en ma friande patrie
Philippe ait nombre de rivaux;
Dans l'art de la pâtisserie,
Jamais Philippe n'eut d'égaux.
Vérité, préside à mes rimes!
Vous étiez, ô rivaux sublimes!
Dignes de naître parmi nous.
Célebres par-tout à la ronde,
Sur tous les pâtissiers du monde
Vous regnez.... il regne sur vous.

ODE II.

PLEIN d'un poétique délire,
Par des accens séditieux
Je n'ai point profané ma lyre:
J'ai mis un homme au rang des dieux.
Muse, l'occasion est belle;
Accours à la voix qui t'appelle.
Déja de ton cerveau fécond
Une Philippique est éclose:
Il faut d'une autre apothéose
Honorer Philippe second.

Si j'ai, fidele à mes principes,
Elevé l'autre au premier rang,
C'est que le chantre des Philippes
Dut commencer par le plus grand.
J'entends un févere critique
Me dire d'un ton phlegmatique:
» Est-ce ainsi que vous plaisantez
» Sur un sujet grave «? -- Silence:
Le Philippe par excellence
Est le Philippe aux bons pâtés.

Mais de nos Philippes qu'importe
Lequel eſt l'aîné, le cadet?
Digne du nom fameux qu'il porte,
Illuſtre éleve de Bardet(*),
Les héros de ma Philippique
Souvent dans l'arenè olympique (**)
Terraſſa ſes plus fiers rivaux.
Paris le demande; il s'écrie:
» Non. C'eſt à vous, ô ma patrie!
» Que je conſacre mes travaux. «

Long-tems Philippe de ſon maître
Fut l'intrépide compagnon.
Bardet n'eſt plus... il va renaître;
Nous n'avons changé que de nom.
Le grand Bardet, nouvel Alcide,
Pourſuivoit l'eſſaim homicide
Des fléaux acharnés ſur nous:
O toi, digne héritier d'Hercule,
La mort à ton aſpect recule,
Et ſa faux tombe à tes genoux!

Pourſuis, Philoctete moderne,
Pourſuis tes exploits glorieux;
Et ſi, tels que l'hydre de Lerne,
Tu vois ces monſtres furieux
De leur ſang renaître ſans ceſſe,
Redouble de force & d'adreſſe:
Il eſt beau de vaincre toujours.
Si tu n'en purges nos rivages,

(*) Célebre chirurgien, l'un des plus habiles opérateurs de ſon tems: il eſt mort en 1777.

(**) M. Philippe a remporté plus d'une médaille à l'académie de chirurgie. (*Ces notes & celles dont la premiere ode eſt accompagnée, ſont de l'auteur.*)

Au moins de leurs cruels ravages
Tu sauras arrêter le cours.

Du haut de la voûte céleste,
Bardet, son scapel à la main,
Applaudit de l'œil & du geste
A ton courage plus qu'humain...
Ah! que dis-je? il te porte envie;
Et comparant sa courte vie
Avec un repos éternel,
Honteux de se voir immobile,
Il brise son arme inutile,
Et s'indigne d'être immortel.

Beau dépit digne d'Alexandre!
Souvent à des moyens plus doux
Son successeur daigne descendre:
Sûr de vaincre, il suspend ses coups.
A regret il taille, il mutile;
S'il peut sauver un membre utile,
Ah! plutôt jusqu'au lendemain
Il va retarder sa victoire:
Il met la véritable gloire
A ménager le sang humain.

O ville heureuse qui possede
Un défenseur si généreux!
Trop heureux qui peut, à son aide,
L'appeller contre un mal affreux
Qui le ronge, avide sangsue!
Philippe, armé de sa massue,
Accourt... le mal est déja loin.
Mais plus heureux cent fois encore
Celui qui l'estime & l'honore,
Et de lui n'eut jamais besoin!

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE royale des ſciences, belles-lettres & arts de Rouen.

L'ACADÉMIE tint le 7 août 1782 ſa ſéance publique. Elle y annonça que le *Prix des belles-lettres*, dont le ſujet étoit *l'Eloge du comte de Tourville, vice-amiral de France*, avoit été décerné au diſcours de M. Cambon, avocat en parlement.

L'auteur, préſent à la ſéance, vint recevoir de M. le directeur, une médaille d'or de la valeur de 300 liv.; on lut un abrégé de ce diſcours, qui fit connoître le zele de M. Cambon pour les intérêts de la patrie, & combien ſon cœur aſpire à lui ſuſciter un vengeur, ſur le grand modele dont ſa plume a tracé le tableau.

On propoſa pour ſujet du prix à donner dans le même département en 1783, *l'Eloge*

de Nicolas Pouſſin, peintre célebre, né aux Andelys, & mort à Rome.

Les diſcours, liſiblement écrits en françois ou en latin, ſeront adreſſés, *francs de port*, avant le 1er. jour de juillet 1783, à M. *Haillet de Couronne*, ſecrétaire-perpétuel pour la partie des belles-lettres.

On annonça que les préſens de divers particuliers & l'emploi des bienfaits du roi, procuroient enfin à l'académie la ſatisfaction de rendre publique ſa bibliotheque. M. l'abbé Vrégenon, tréſorier, qui a bien voulu la mettre en ordre, dans l'emplacement concédé par Mrs. les maire & échevins, a promis encore de s'y trouver les mercredi & ſamedi de chaque ſemaine, depuis deux heures juſqu'à quatre après-midi.

L'académie avoit propoſé pour *le prix des ſciences* qu'elle deſiroit décerner cette année : *Juſqu'à quel point & à quelles conditions peut-on compter dans le traitement des maladies, ſur le magnétiſme & ſur l'électricité tant poſitive que négative? la théorie doit être appuyée par des faits. ---- L'appareil des expériences doit être aſſez détaillé, pour que l'on puiſſe les répéter au beſoin. ---- On n'ignore point le nombre d'écrits publiés à ce ſujet; les auteurs y trouveront des matériaux pour former le tableau de nos connoiſſances acquiſes ſur cet objet, & il ſera facile d'apprécier ce que l'art devra à leurs recherches perſonnelles. ---- Le prix eſt une médaille d'or de 300 livres.*

Depuis cette propoſition, publiée en ſeptembre & octobre 1781, l'académie a reçu plu-

ſieurs lettres anonymes, par leſquelles elle eſt priée d'accorder aux concurrens un délai, pour perfectionner leurs travaux & multiplier leurs expériences ; & vu l'importance majeure de l'objet, elle s'eſt déterminée à laiſſer le concours ouvert juſqu'au 1er. jour de juin 1783, paſſé lequel tems, aucun ouvrage n'y ſera plus admis.

Un amateur des ſciences, qui deſire reſter inconnu, a vu avec intérêt combien la queſtion ſur les *terres calcaires*, propoſée en 1780, avoit donné lieu à l'auteur couronné, de s'étendre en applications à l'agriculture & aux arts. Dans l'eſpoir qu'il pourroit réſulter autant d'avantages d'un travail ſemblable ſur les *terres vitrifiables*, il a fait offrir une ſomme de trois cents livres, pour *un prix extraordinaire à décerner au mois d'août 1783.* L'académie de Rouen accepta ſes offres généreuſes avec reconnoiſſance, & autant pour en accélérer le témoignage, que pour ménager plus de loiſir aux ſavans qui deſireroient concourir, elle annonça par les papiers publics du mois de mai dernier, qu'elle propoſeroit ce prix de trois cents livres, pour être adjugé au mois d'août 1783, à un mémoire dont l'objet ſeroit *d'établir des caracteres diſtinctifs entre les diverſes terres*, ARGILLEUSE, ALUMINEUSE, QUARTZEUSE *& autres, que les chymiſtes ont juſqu'à préſent confondues ſous le nom de* TERRES VITRIFIABLES : *enſorte que de ces diſtinctions phyſiques & chymiques bien établies, réſultent des connoiſſances utiles à l'agriculture & à différens arts*, tels que la FOU-

LERIE, la POTERIE, la FAYANCERIE, celui de la PORCELAINE, la VERRERIE, & *autres*, *dont plusieurs sont cultivés à Rouen avec succès, & font une partie du commerce de cette ville.* Ces deux propositions furent répétées dans la séance publique du 7 août 1782.

Les mémoires, lisiblement écrits en françois ou en latin, seront adressés, *francs de port*, avant le 1er. jour de juin 1783, à M. L. A. *Dambourney*, négociant à Rouen, secrétaire-perpétuel pour la partie des sciences.

(*Journal* de Paris.)

I I.

SOCIÉTÉ royale des sciences & des arts de Metz.

La société n'a reçu aucun mémoire sur la question suivante, proposée pour le concours de cette année (*) : *Lorsque la ville de Metz se gouvernoit en république, a-t-elle été commerçante ou manufacturiere ? Si elle l'a été, quand, comment & pourquoi a-t-elle cessé de l'être ? Quels obstacles s'opposent aujourd'hui, soit à l'établissement, soit au rétablissement du commerce & des manufactures dans cette ville, & quels seroient les moyens de diminuer ces obstacles, s'il est impossible de les anéantir tout-à-fait ?* Ce défaut de mémoires fait suffisamment sentir, soit la difficulté du sujet, soit la disette des matériaux nécessaires pour le

(*) Journal d'*avril*, 1781, page 284.

bien traiter. La partie hiſtorique de cette queſtion lui donne en effet une étendue qu'on ne ſauroit bien remplir qu'après des recherches qui ne ſont pas aiſément à la portée des perſonnes qui auroient pu ſe livrer à ce travail. Ce motif a déterminé la ſociété royale, non à abandonner totalement le ſujet, mais à le diviſer, pour le réduire à une queſtion de fait, dont la ſolution ſeroit infiniment utile en procurant la connoiſſance de l'état actuel du commerce de cette ville; connoiſſance néceſſaire, ſoit pour diriger les pas des hommes d'état qui s'occupent du bonheur des peuples, en donnant à chaque branche de l'induſtrie le degré d'encouragement qui peut lui convenir, ſoit pour expoſer aux yeux des citoyens le tableau de leur ſituation, & leur indiquer les objets vers leſquels il ſeroit plus utile de tourner leurs ſpéculations. En conſéquence, cette compagnie demande pour le ſujet du prix qu'elle décernera en 1784, *qu'on donne l'état des différentes branches du commerce actif, paſſif & d'entrepôt de la ville de Metz & du Pays-Meſſin, & qu'on en établiſſe la balance.* Elle propoſe en même tems, pour un prix extraordinaire qu'un citoyen l'a miſe à portée de diſtribuer l'année prochaine, *de déterminer avec le plus de préciſion qu'il ſera poſſible, les avantages qui réſulteront de la conſtruction des canaux indiqués pour le commerce actif, paſſif & d'entrepôt de toutes les parties de la province.* Le plan de ces canaux, dont l'idée a été conçue par M. le comte de Caraman, eſt, 1°. de rendre la Meuſe navigable juſqu'à Pa-

gny & au-delà ; 2°. de faire communiquer cette riviere avec l'Aisne, & d'établir une navigation de Donchery, avec l'Oise par l'Aisne ; 3°. de faire communiquer la Meuse avec la Moselle, entre Toul & Pagny. L'académie observe que, pour remplir l'objet qu'elle se propose, il sera essentiel de considérer la question sous des rapports distincts avec les différentes villes & les divers pays dont la province est composée, & il est nécessaire de remarquer que, par ce mot *la province*, l'académie n'entend point seulement parler des Trois-Evêchés de Metz, Toul & Verdun, ce qui excluroit les villes de Longwy, Sarlouis, Sedan & autres, mais tous les pays situés dans la généralité & dans le ressort du parlement de Metz. Le sujet du prix qui a déja été annoncé l'année derniere pour 1783, est cette question : *Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable ? Si cette opinion est plus nuisible qu'utile ; & dans le cas où l'on se décideroit pour l'affirmative, quels seroient les moyens de parer aux inconvéniens qui en résultent?* Le prix pour chacun des sujets proposés sera une médaille d'or de la valeur de 400 liv. Les mémoires doivent être adressés, francs de port, au secrétaire-perpétuel de la société royale, avant le 1er. juin de chacune des années pour lesquelles les questions sont proposées.

(*Journal encyclopédique.*)

I I I.

Académie royale des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse.

Le sujet proposé par l'académie, pour le prix de 1782, étoit *de détailler les avantages en général de l'établissement des Etats provinciaux, & en particulier ceux dont le Languedoc est redevable aux états de cette province.*

Les vues de l'académie n'ayant point été remplies pour le prix de cette année, elle propose pour celui de 1785, qui sera de cinq cens livres, *d'exposer les principales révolutions que le commerce de Toulouse a essuyées, & les moyens de l'animer, de l'étendre, & de détruire les obstacles, soit moraux, soit physiques, s'il en est, qui s'opposent à son activité & à ses progrès.*

A l'égard du prix de 1783, l'académie annonça en 1780, qu'elle proposoit deux sujets, à chacun desquels elle destine un prix de cent pistoles.

Le premier est l'*influence de Fermat sur son siecle, relativement aux progrès de la haute géométrie & du calcul, & l'avantage que les mathématiques ont retiré depuis, & peuvent retirer encore de ses ouvrages.*

Le second est *de déterminer les moyens les plus avantageux de conduire dans la ville de Toulouse une quantité d'eau suffisante, soit des sources éparses dans le territoire de cette ville, soit du fleuve qui baigne ses murs, pour fournir, en tout*

tems, dans les differens quartiers, aux besoins domestiques, aux incendies & à l'arrosement des rues, des places, des quais & des promenades.

Les auteurs sont invités de joindre à leurs projets le plan des ouvrages à faire avec les élévations, les coupes & les estimations nécessaires pour constater la solidité & la dépense de l'entreprise, & à donner aussi un apperçu des frais de construction des tuyaux & dérivation & de conduite pour amener les eaux dans les maisons particulieres. Ils sont libres de faire usage, à leur gré, des eaux de source & des eaux de la Garonne, relativement aux quartiers de la ville qui pourront être plus aisément & plus abondamment fournis de ces diverses eaux, même de ne proposer que les unes ou les autres pour tous les objets de service.

L'administration municipale de cette ville, pénétrée de l'importance de ce dernier sujet, & du peu de proportion qui se trouve entre les travaux qu'il exige, & une somme de mille liv., a délibéré d'y ajouter cent louis; de maniere que le prix total sera de trois mille quatre cens livres.

L'académie communiquera à ceux qui se proposeront de concourir pour ce prix, les renseignemens qu'elle a déja, & ceux qu'elle espere de se procurer encore.

Quant au prix de 1784, le public fut informé l'année derniere, qu'elle reproduisoit le sujet donné en 1778, dans l'espoir que les auteurs traiteront avec une égale profondeur

la partie chymique, & la partie médicale. Ce ſujet conſiſte à *aſſigner les effets de l'air & des fluides aëriformes, introduits ou produits dans le corps humain, relativement à l'économie animale.*

Les ouvrages, écrits liſiblement en françois ou en latin, ſeront adreſſés *francs de port*, à M. l'abbé Rey, conſeiller au parlement, ſecrétaire perpétuel de l'académie. Ils ne ſeront reçus que juſqu'au dernier jour de janvier des années pour les prix deſquelles ils auront été compoſés, & l'académie proclamera, dans ſon aſſemblée publique du 25 du mois d'août de chaque année, la piece qu'elle aura couronnée.

L'académie, qui ne preſcrit aucun ſyſtême, déclare auſſi qu'elle n'entend pas adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

(*Journal* de Paris.)

I V.

ACADÉMIE impériale & royale des ſciences & belles-lettres de Bruxelles.

L'académie tint le 17 & le 18 du mois d'octobre, une ſéance générale pour la diſtribution des prix.

Elle avoit propoſé en 1780, pour queſtion hiſtorique de déterminer. » Depuis quand le » droit romain étoit connu dans les provinces » des Pays-Bas Autrichiens, & depuis quand » il y avoit force de loi? « Le prix de cette queſtion fut décerné à M. de Berg, écuyer, amman de Bruxelles, qui à l'ouverture du billet;

let, a été reconnu auteur du mémoire françois, portant pour devise : *Leges sacratissimæ quæ constringunt omnium vitas, intelligi ab omnibus debent, &c.* Quatre mémoires furent jugés dignes de l'*accessit ;* le premier en latin par M. Heylen, archiviste de l'abbaye de Tongerlo, ayant pour devise : *Mores leges perduxerunt jam in potestatem suam, &c. ;* le second pareillement écrit en latin, par M. Hettema, avocat à Malines, dont la devise étoit : *Medio tutissimus ibis ;* le troisieme en françois, par M. d'Outrepont, avocat au conseil souverain de Brabant, qui avoit pris pour devise : *Nos moribus nostris vivimus ;* le quatrieme, écrit en flamand, par M. Verhoeven, négociant, secrétaire de l'académie des beaux-arts à Malines, auteur déja connu dans les concours de cette académie ; sa devise étoit : *Belgicè pro patria.*

Parmi les autres mémoires, il s'en est trouvé deux, écrits en latin, qui n'ont pu ni concourir, ni être examinés, parce qu'on ne les a reçus que dans le mois d'octobre : l'un portoit pour devise : *Nihil est ab omni parte beatum ;* l'autre, *Deficiente meo Romano jure gubernor.*

Pour la question de physique, aussi proposée en 1780, il s'agissoit » d'indiquer les ar» bres & les plantes étrangeres qu'on pour» roit naturaliser dans nos provinces; de faire » connoître leur utilité, le terroir qui leur » convient, la culture qu'ils exigent. Outre les » noms latins & françois, les auteurs devoient » ajouter, autant qu'il se pouvoit, les noms

» flamands. « Le prix de cette queſtion fut adjugé à l'auteur d'un mémoire flamand ſous la deviſe : *ô Fortunatos nimiùm ſua ſi bona norint Agricolas!* A l'ouverture du billet on reconnut que cet auteur étoit M. Segers, curé de St. Léonard, près de Hoogſtraeten, le même qui remporta en 1779 le prix de la queſtion ſur les abeilles. Au reſte l'académie ne couronne point ce mémoire comme ayant ſatisfait à tous égards; mais comme renfermant des recherches dont la publication pourroit être utile au public. L'*Acceſſit* fut accordé à M. de Badts, négociant à Steenvoorde près de Caſſel, auteur d'un mémoire flamand, qui portoit pour deviſe : *De deugh behoud haer waerde en prys.*

Dans l'uſage où eſt l'académie de publier ſes programmes deux années d'avance, elle propoſe pour le concours de 1784, les deux queſtions ſuivantes.

1°. » Comment, & depuis quel tems s'eſt » formé l'ordre du Tiers-État, en ſa qualité » de repréſentant du peuple dans les aſſem» blées des états du duché de Brabant? Cet » ordre eſt-il plus ancien, ou moins ancien » que celui de la nobleſſe? «

2°. On demande » quels ſont les effets de » l'électricité appliquée aux plantes & aux ar» bres dans les ſerres; les auteurs doivent conſ» tater ces effets par une ſuite d'expériences » bien détaillées. «

Le prix de chacune de ces queſtions ſera une médaille d'or du poids de ving-cinq ducats. Les mémoires doivent être écrits en la-

tin, en françois ou en flamand. Ils seront adressés & remis franc de port à M. des Roches, secrétaire perpétuel, avant le 16 juin 1784. L'académie exige la plus grande exactitude dans les citations. Pour cet effet, les auteurs auront soin de marquer les pages des éditions dont ils se seront servis. Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une devise à leur choix. Ils la répéteront dans un billet cacheté qui contiendra leur nom & leur adresse. Ceux qui se feront connoître de quelque maniere que ce soit, & ceux dont les mémoires auront été remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

(*Gazette des* Pays-Bas.)

V.

Académie de Padoue.

L'académie des sciences, belles-lettres & arts de Padoue, n'a rien trouvé de satisfaisant dans les mémoires relatifs au programme analytique.

Le concours pour le problême optique n'a point eu lieu, faute de mémoires.

Quant à l'éloge de Pétrarque, proposé pour prix, un seul mémoire est arrivé à tems; le prix a été réservé pour le concours de l'année 1783.

Pour la seconde question relative à la classe de la philosophie, on propose d'examiner, *si, quant au physique & au moral, on peut démon-*

trer avec les ſeules lumieres de la raiſon que l'homme ſoit tel qu'il devroit être, & tel qu'il ſeroit ſorti des mains de ſon auteur; d'où il faut conclure qu'il eſt néceſſairement arrivé un changement dans la nature humaine.

Quant au troiſieme ſujet, touchant les arts, l'académie, ayant pour but d'encourager les artiſtes en tous genres, à perfectionner & améliorer les arts, croit, d'après l'eſprit de ſon inſtitut, ne point reſtreindre le génie inventif, à l'imitation de quelque art ou à quelque recherche particuliere; elle propoſe un prix de 30 ſéquins à l'inventeur d'une machine ou inſtrument quelconque, de quelque eſpece qu'il ſoit, & qu'on jugera de la plus grande utilité. Dans le cas où pluſieurs de ces inventions ſeroient jugées d'un mérite ou d'un avantage égal, l'académie diſpoſera, en faveur des concurrens, des ſommes deſtinées aux prix qui ont été remis. Ce programme s'étendra pour toutes les années à venir.

Le tems fixé pour envoyer tant les mémoires que les machines ou autres découvertes, ſera tout le mois de juin 1783, & les prix ſeront diſtribués en décembre de la même année.



SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

Le mardi 8 d'octobre, on a remis à ce théatre *Colinette à la Cour*, paroles de M***., musique de M. Grétry, & les représentations de cet opéra ont le plus brillant succès.

Nous ne reviendrons pas sur les beautés & les défauts que le public a observés dans cet ouvrage, lors de sa nouveauté (*), mais nous répéterons qu'on doit de la reconnoissance à l'homme de goût qui a ouvert cette carriere aux talens, en introduisant ce genre nouveau, susceptible non-seulement de toutes les richesses musicales, mais encore des tableaux, des fêtes & de tous les accessoires qui embellissent le théatre lyrique. C'est le premier ouvrage où l'on ait vu des scenes & un dialogue de comédie exprimés par une musique vraiment comique. Il appartenoit au compositeur ingénieux, brillant & fécond, qui a enrichi de tant de chef-d'œuvres le théatre Italien, d'introduire

(*) Journal de *février*, 1782, pag. 298.

sur celui de l'opéra cette heureuse nouveauté. Ce n'est pas qu'il n'eût déja prouvé, par une multitude d'airs & de duos dans ses opéras-comiques, comment on peut allier la vérité & la force comique avec le naturel & la grace du chant; mais dans un opéra il falloit tout-à-la-fois un récitatif simple, clair, rapide & accentué, dont le *Devin de Village* avoit seul donné quelque idée; il falloit unir & fondre ce récitatif avec le chant mesuré, les duos, les chœurs, pour n'en faire qu'un ensemble de musique, dont les variétés ne fussent déterminées que par le mouvement & les nuances de la scene même: voilà ce que M. Grétry a fait le premier. On ne sauroit trop louer l'art ou plutôt le goût infini avec lequel il a su lier, dans le premier acte, le beau duo, *Quoi, la veille d'un mariage*, & le petit monologue de plainte qui suit, avec la scene entiere de Colinette, du prince & du confident, qui termine l'acte. C'est un modele de la maniere dont on peut adapter à la scene ces finales, dont l'heureuse invention est dûe, comme tant d'autres, au génie fécond des Italiens; mais où ils ont plutôt cherché en général une variété de musique que l'effet dramatique. Ils leur ont donné le nom de *finales*, parce que les compositeurs ne les ont placées qu'à la fin des actes, comme dans leurs opéras ils ne placent les airs & les duos qu'à la fin des scenes; mais à mesure que la musique dramatique se perfectionne, on sent que ces différentes combinaisons de chant peuvent se placer par-tout où l'action en fournit naturellement le sujet.

Le succès de cette reprise de *Colinette à la Cour*, doit nous faire attendre avec impatience un ouvrage du même genre par les mêmes auteurs, qu'on répete, & qui a pour titre : *l'Embarras des Richesses*.

(*Mercure* de France.)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le samedi 5 octobre, on a donné la premiere représentation de *Zoraï*, ou *les Insulaires de la Nouvelle-Zélande*, tragédie en cinq actes & en vers.

Les sauvages de la Nouvelle-Zélande ont voulu se donner une forme d'administration. Ils ont envoyé deux députés en Europe. L'un d'eux, nommé *Hulíscar*, après avoir observé la constitution du gouvernement anglois, est revenu dans sa patrie. Il brûle du desir de lui donner des fers, de se faire choisir pour roi, & de la gouverner en despote. Amoureux d'*Asiloë*, fille d'un vieillard aimé & respecté de toute la peuplade, du vénérable *Tango*, il a demandé sa main à son pere; mais le sauvage, qui a lu dans l'ame d'Hulíscar, & que les projets de cet audacieux ont prévenu contre tout systême de gouvernement émané de l'Europe, fait jurer à sa fille de ne jamais être l'épouse d'Hulíscar, ni même de *Zoraï*. Ce Zoraï est l'amant aimé d'Asiloë, le second député de la Nouvelle-Zélande. Sa mission étoit d'étudier les mœurs des François, & l'esprit de leur économie politique : il est attendu de

jour en jour. La tendre Afiloë jure, fans peine; que jamais Hulifcar ne fera fon époux; mais elle ne fait, en parlant de Zoraï, qu'un ferment conditionnel. Il eft parti de la Nouvelle-Zélande, vertueux, cher à Tango, à fes compatriotes, & digne d'obtenir fon cœur & fa main. Si, à fon retour, il tente, comme Hulîfcar, d'affervir fon pays, Zoraï ne lui infpirera plus que le mépris & la haine que l'on doit aux tyrans. On apprend que Zoraï revient, qu'on a vu fon vaiffeau, que dans quelques inftans il doit entrer dans la rade. Le perfide Hulifcar, qui craint dans Zoraï un rival de fa grandeur future, ainfi que de fa tendreffe, envoie à fa rencontre des affaffins, auquel le jeune fauvage échappe, tant par fa valeur que par le fecours de fon ami *Telafco.* Zoraï & Hulifcar ont enfemble un entretien dans lequel ce dernier expofe fes vues & fes projets, & propofe à Zoraï de partager avec lui la puiffance fouveraine. Le jeune homme s'étonne & s'indigne. Peu fenfible aux menaces du tyran, il lui annonce qu'il ofera tout entreprendre pour s'oppofer à fes deffeins, pour défendre la liberté; qu'il bravera tout, même le fer des affaffins. Cependant Zoraï doit rendre compte de fa miffion devant la peuplade affemblée. Il entre dans des détails affez longs fur le gouvernement françois. Il vante la félicité des fujets du roi de France : heureux, dit-il, fous le pouvoir d'un feul prince, comme le font des enfans fous l'autorité d'un pere fenfible & tendre. Toujours guidé par fes pré-

ventions, Tango ne voit encore qu'un despote dans un monarque; mais *Palmore*, & quelques autres sauvages qui ont la confiance de la peuplade, ont apperçu, dans le systême que Zoraï leur a développé, le gouvernement qui convient à la Nouvelle-Zélande, celui dont dépend le bonheur des peuples. Hulifcar se retire furieux à la tête de ceux qu'il a engagés dans son parti, après avoir déclaré que si l'on veut nommer un roi, il a des droits à la royauté; qu'il a le vœu du plus grand nombre des sauvages, & que c'est à main armée qu'il soutiendra ses prétentions. La retraite d'Hulifcar, son audace, le grand nombre de ses partisans, tout se réunit pour inquiéter Tango, Zoraï & Palmore. L'effroi, la fureur succédent à leur inquiétude, quand ils apprennent qu'Hulifcar vient d'enlever Asiloë. Zoraï & Telasco volent sur les traces des ravisseurs. Asiloë leur est arrachée. On la transporte dans le bois sacré, elle est évanouie, & n'ouvre l'œil à la lumiere que pour se retrouver dans les bras de son cher Zoraï, dont elle ignoroit le retour. La conversation amoureuse des deux jeunes gens est interrompue par l'arrivée de Tango. Le vieillard, toujours fidele à ses préjugés, ne voit encore qu'un traître dans Zoraï; qu'un ambitieux qui a puisé chez les Européens l'amour de la grandeur suprême. Mais le moment presse, Hulifcar menace; la peuplade va être en proie au carnage : Zoraï veut épargner le sang de ses compatriotes. Il fait proposer à Hulifcar un combat singulier. Télasco est chargé

du message. Ce dévouement généreux ouvre les yeux de Tango, qui, passant tout-à coup d'une méfiance humiliante à une admiration exagérée, unit Asiloë à Zoraï. Hulifcar, instruit dans une partie des arts destructifs de l'Europe, a fait élever une forteresse; il y a rassemblé l'amas effrayant des armes les plus meurtrieres. Pour répondre à la proposition que lui fait Télasco, il le conduit dans la forteresse, lui fait connoître ses arsenaux & ses ressources, & le renvoie, après lui avoir demandé si, avec la certitude de vaincre, il doit s'exposer au hasard d'un combat singulier. A peine Telasco a-t-il expliqué la réponse d'Hulifcar, qu'on voit paroître un envoyé du perfide. Son maître, dit-il, propose la paix à condition qu'on lui rendra la jeune Asiloë, & qu'il deviendra son époux. A ce prix tout rentrera dans son premier état. Le bon Tango, toujours disposé à ménager le sang de ses freres, propose à Zoraï & à sa fille de faire un effort sublime, d'étouffer leur amour, & de le sacrifier à la patrie. Zoraï consent à déchirer son cœur, à mourir malheureux; il va renoncer à son amante. Palmore s'y oppose; il a deviné les projets d'Hulifcar. Amant d'Asiloë, le traître ne cherche qu'à la soustraire au carnage; & sûr alors de sa proie, il suivra ses premiers desseins. Cette idée paroît probable; elle est bientôt confirmée par Telasco. Ce jeune sauvage a conduit l'envoyé d'Hulifcar hors des limites du bois consacré aux dieux de la Nouvelle Zélande, & celui-ci l'a instruit de la politique

artificieuſe & barbare de ſon maître. Le déſeſpoir s'empare de Tango ; il propoſe de raſſembler la peuplade dans le bois ſacré, hommes, femmes, enfans, vieillards, & de ne laiſſer à l'uſurpateur que des cendres & des cadavres. Une idée plus heureuſe ſuſcite à Zoraï un autre projet. Il réunit les vieillards les plus reſpectables, marche à leur tête au-devant d'Huliſcar, & les préſentant aux ſoldats du tyran, il leur demande s'ils ſeront aſſez barbares pour égorger leurs freres, leurs amis & leurs peres. Huliſcar, qui craint toujours l'aſcendant de Zoraï, leve ſur le jeune héros une de ces armes dont l'effet preſqu'inévitable reſſemble à celui du tonnerre. A cette vue Tango fuit ; il vient trouver Aſiloë. Le trépas eſt la ſeule reſſource qui leur reſte. Il lui préſente un poignard. Aſiloë balance à s'en ſervir. Mourir ſi ſon époux reſpire encore ! Cette idée retient ſon bras. Tango l'encourage ; elle va terminer ſa vie, le poignard va frapper ſon ſein. Telaſco accourt, & lui arrache le fatal couteau. Tout eſt changé. Zoraï n'a point été frappé. L'action d'Huliſcar, l'aſpect vénérable de tous les vieillards de la peuplade ont réveillé dans tous les cœurs l'amour de la patrie & de la liberté. Huliſcar eſt tombé ſous les coups de Zoraï ; ſes troupes ont mis bas les armes ; elles ont volé dans les bras de leurs parens, de leurs amis. L'intrépide Zoraï a été proclamé roi, & il obtient ſans retour la main de ſa chere Aſiloë.

Cette tragédie a été retirée du théatre par

son auteur le jour de la premiere représentation; & c'est un courage assez rare pour mériter des éloges. Elle avoit éte reçue avec transport par l'assemblée des comédiens, & considérée comme un excellent ouvrage. Le public en a jugé autrement, & l'on peut assurer qu'il a mieux vu que l'aréopage comique. Ce drame tragique est entiérement d'imagination. Il est néanmoins à présumer qu'on a eu pour objet d'y présenter quelques-unes des causes qui ont opéré ou, pour mieux dire, commencé une des plus grandes révolutions dont il soit parlé dans les fastes de l'univers. Une pareille tentative nous semble au moins hasardée, puisque cette révolution n'est pas encore absolument accomplie. L'opposition du gouvernement françois & de la constitution angloise ne nous paroît pas heureusement saisie. L'amour des François pour leurs rois, le bonheur dont ils jouissent sous l'autorité des loix auxquelles leur prince même rend hommage, tout cela sans doute est intéressant & fait pour frapper les peuples les plus barbares, pour leur faire desirer une administration semblable à la nôtre. Mais est-il naturel qu'un sauvage, après avoir étudié le systême du gouvernement anglois, ne retourne dans son pays qu'avec l'amour du despotisme ? Voilà certainement une conséquence bien bizarre! & puis le théatre est-il fait pour la discussion de ces objets? Laissons ces grandes vues aux cabinets politiques, aux personnes faites pour gouverner les états, ou aux écrivains philosophes qui ont approfondi la

ſcience diplomatique, & bornons-nous à faire des tragédies intéreſſantes par le jeu des caracteres & le développement des paſſions humaines. Celle dont nous venons de rendre compte n'inſpire qu'à peine un foible intérêt. La marche en eſt lente, le plan mal ordonné, l'action froide, l'expoſition obſcure & le dénouement invraiſemblable. Quant au ſtyle, il eſt ſouvent incorrect & dur, preſque toujours foible & négligé, & ce n'eſt que par intervalles qu'on y diſtingue quelques uns de ces traits qui annoncent un homme ſenſible, inſtruit & éclairé. On dit que l'auteur eſt encore jeune. On peut croire qu'il a trop préſumé de ſes forces, & que dans un ſujet mieux choiſi, plus mûrement approfondi, & travaillé avec plus de ſoin que celui-ci, il ſe montrera digne des encouragemens que lui ont mérités quelques morceaux & quelques intentions de ſa tragédie.

Sumite materiam veſtris, qui ſcribitis, æquam
Viribus.

Le mercredi 23 octtobre, on a donné la premiere repréſentation des *Amans Eſpagnols*, comédie en cinq actes & en proſe.

Don *Uriquez* a deux filles. La premiere, nommée *Cornelie*, aimoit le comte *Altamont*, & en étoit aimée. Une affaire d'honneur a forcé le comte à ſe cacher; & même à faire courir le bruit de ſa mort. Le cœur, toujours plein de ſa tendreſſe, Cornélie refuſe tous les partis que ſon pere lui propoſe; & demeure

demeure fidelle à son amant. *Léonore*, sa sœur, aime un jeune cavalier qu'elle connoît sous le nom de Don *Firmin ;* mais Uriquez ne consent point à leur union, & s'oppose de toute son autorité aux moyens que les amans mettent en œuvre pour parvenir à se voir. Une duegne appellée *Inésilla*, protege leurs amours, & soutient leur courage par les facilités qu'elle leur procure de s'entretenir quelquefois à l'insu d'Uriquez. Cependant, l'amour a ramené Altamont à Séville ; il y a pris le nom de Don *Lortas*, & a chargé son valet *Pedrillo* de s'informer de ce qui s'est passé pendant son absence. Quelle est sa douleur, quand Pedrillo vient lui dire que la fille d'Uriquez aime Don Firmin, & que malgré les oppositions de son pere, elle veut épouser ce cavalier ! Comme Altamont ignore qu'Uriquez a deux filles, il croit Cornélie infidelle. L'indiscrétion de *Gusman*, valet de Don Firmin, l'instruit encore que la duegne doit introduire son prétendu rival pendant la nuit dans le jardin d'Uriquez. Il ne doute pas que l'intention de ce jeune amant ne soit d'enlever sa maîtresse : en conséquence il projette de s'opposer à cet enlevement ; & après s'être informé de l'heure & du signal convenus, il se rend près de la porte du jardin, suivi de gens armés. Don Firmin s'y rend à son tour, accompagné de quelques spadassins. Combat entre les deux troupes qui se retirent toujours en se battant. Altamont reste à la porte du jardin. Attiré par le bruit, Uriquez est sorti, il at-

rive, & ne trouvant plus perſonne, il ſe diſpoſe à rentrer chez lui. La frayeur le ſaiſit, quand il entend une voix qui lui défend d'approcher ſous peine de la vie. Il eſt bientôt raſſuré lorſqu'on ajoute qu'on vient de s'oppoſer à l'enlevement de la fille d'Uriquez, & qu'on ne ſouffrira pas qu'on entreprenne rien contre la tranquillité ou l'honneur du pere. Alors il ſe fait connoître, embraſſe ſon bienfaiteur, & l'engage à entrer chez lui, afin de ne pas s'expoſer à être ſaiſi par les patrouilles. Altamont continue de ſe déguiſer ſous le nom de Lortas, & accepte l'aſyle qu'on lui propoſe. A peine eſt-il introduit, que Don Firmin, qui s'étoit écarté à la ſuite des combattans, revient & eſt auſſi-tôt arrêté par un alcade qu'il cherche en vain à ſéduire. On l'emmene. Uriquez a conduit Altamont dans ſon jardin, il le prie de l'y attendre, tandis qu'il ira lui faire préparer un appartement. Inéſilla, à qui la vigilance d'Uriquez n'a pas permis de donner le ſignal convenu, deſcend au jardin dans l'eſpérance que Don Firmin s'y ſera rendu; elle y rencontre Altamont, le prend pour celui qu'elle cherche, & l'introduit dans l'hôtel, où à tout événement, il ſe laiſſe entraîner. Don Firmin, après s'être fait connoître de l'alcade, eſt revenu au rendez-vous. Il entre dans le jardin, & y trouve Pédrillo, qu'il prend pour un des gens de la maiſon. Leur converſation eſt interrompue par le retour d'Uriquez, qui, prenant à ſon tour Don Firmin pour Don Lortas, l'introduit auſſi dans l'hôtel. Pédrillo n'a

point voulu ſuivre les pas de la duegne, mais il ſuit volontiers ceux du pere. Les événemens multipliés de la journée ont redoublé l'inquiétude naturelle à Uriquez; il fait venir Pédrillo & l'interroge. Le refus que fait celui-ci de s'expliquer clairement ſur le rang de ſon maître, ajoute encore à ſes ſoupçons; il menace: mais la fermeté de Pédrillo, & le titre d'*Excellence*, dont il ſe ſert en parlant du faux Lortas, engagent le vieillard à la modération & à différer le moment d'éclaircir ſes doutes. Pédrillo ſe retire d'un côté, Uriquez de l'autre. Altamont, qu'Inéſilla a continué de prendre pour Don Firmin, entre dans le ſallon où Léonore doit ſe rendre. C'eſt Cornélie qui y vient. Confidente de l'amour de ſa ſœur, elle veut éprouver ſon amant. Altamont reconnoît la voix de ſa maîtreſſe, & ſe croyant ſûr de ſon infidélité, il veut laver dans ſon ſang l'outrage fait à ſa tendreſſe. Cornélie fuit. Don Firmin entre un moment après, & eſt défié par Altamont qui ſe nomme. Le meurtrier de mon frere! s'écrie Don Firmin, en s'armant de ſon épée. On accourt, on apporte des bougies, on s'empare des deux amans. Cornélie retrouve le ſien dans le faux Lortas. Don Firmin déclare qu'il ſe nomme Don *Juan de Moraldo*, & qu'il a pris un nom ſuppoſé afin de pourſuivre plus ſûrement celui qui l'a privé d'un frere. Altamont reconnoît la cauſe de ſon erreur & de ſon injuſte jalouſie. Uriquez réconcilie les deux rivaux, accorde la main de Léonore à Don Juan, celle de Cornélie au comte, & chaſſe Inéſilla. La duegne ſe pro-

pose de se consoler de cette disgrace, avec l'argent qu'elle a gagné en servant les amours de Léonore.

L'ennui du beau nous fait aimer le laid,

a dit J. B. Rousseau. Moliere, & ceux de ses successeurs qui ont été doués de quelques talens, ont enrichi notre scene d'ouvrages, où, à l'aide d'une intrigue assez bien ourdie pour fixer la curiosité, & assez sagement combinée pour que les ressorts s'en développassent naturellement, le jeu des passions auxquels l'homme est en proie, instruisoit & intéressoit tout-à-la-fois le spectateur attentif. Qui croiroit qu'on dédaigne aujourd'hui de prendre pour modeles ces chefs-d'œuvres qui ont fait pendant un siecle, les délices non-seulement de la France, mais de l'Europe entiere, & qui ont donné à notre théatre l'honneur d'être cité comme le premier de tous les théatres du monde? Qui pourroit présumer que dans ce siecle où l'on a perfectionné la connoissance de l'homme; où la morale, mise à la portée de tous les esprits, offre le champ le plus vaste aux écrivains observateurs, on abandonnât les routes tracées par l'auteur du *Misantrope*, pour se traîner sur les pas des auteurs dramatiques de l'Espagne? On peut pardonner à Boisrobert & à quelques autres génies de la même trempe, de s'être laissés séduire par le faste ridicule, par l'exagération bizarre des expressions & des idées familieres alors aux auteurs Espagnols, comme d'avoir pris pour de l'intérêt cette in-

concevable accumulation d'événemens que l'on remarque dans toutes leurs pieces de théatre. Au moment où ils écrivoient, notre ſcene étoit à peine dans ſon enfance; la nation, dans les troubles qui l'avoient ſi long-tems agitée, & dont elle gémiſſoit encore, avoit pris un ton chevalereſque qui rendoit naturel à ſes yeux ce qu'elle auroit regardé comme faux & abſurde dans tout autre tems : d'ailleurs, on n'avoit qu'une très-foible idée de ce qu'on appelle le goût; la comédie de caractere étoit inconnue; nous n'avions point de modeles, & l'avantage de créer le genre de comédie qui convient à une nation éclairée, étoit réſervé à Corneille & à Moliere. Mais peut-on pardonner à un écrivain du dix huitieme ſiecle, d'avoir imité par choix ce que l'on imita jadis par néceſſité?

Les détails que nous venons de donner des *Amans Eſpagnols* ſont aſſez exacts pour prouver à nos lecteurs combien l'intrigue de cette comédie eſt compliquée; que les reſſorts en ſont trop nombreux pour ne pas ſe nuire mutuellement; enfin, qu'ils ne peuvent que fatiguer l'attention & détruire tout intérêt, même celui de curioſité. Cette comédie n'eſt point dans nos mœurs, & ce n'eſt pas un motif pour la blâmer. Chaque nation a les ſiennes; & il ſeroit auſſi ridicule de porter des mœurs eſpagnoles dans une intrigue françoiſe, que de porter les mœurs françoiſes à Londres. Mais Ariſtote a dit, & on a depuis répété avec raiſon, qu'au théatre il ne ſuffit pas que les mœurs ſoient

vraies, & qu'il faut encore qu'elles ſoient bonnes. Le caractere de Léonore a généralement déplu. Le ton dur, indécent & dépouillé de tout reſpect avec lequel elle parle à ſon pere, a révolté tous les gens délicats. En vain l'imitateur chercheroit-il à s'excuſer en rejettant cette faute ſur ſon modele. Choiſir un tel guide eſt déja une erreur, mais ſuivre ſes traces avec exactitude, c'en eſt une plus grave encore. Par-tout & dans toutes les circonſtances, un pere même injuſte, doit être reſpecté, & malheur à l'être que les paſſions égarent aſſez pour lui faire oublier ce qu'on doit à l'auteur de ſes jours. La facilité avec laquelle Don Juan de Moraldo pardonne la mort d'un frere dont il médite depuis long-tems la vengeance, n'a pas paru moins blâmable. Il falloit ou ſe ſervir d'un autre moyen pour obliger Don Juan à changer de nom, ou motiver davantage la cauſe du pardon qu'il accorde. Quant au ſtyle de cette piece, il eſt rempli de jeux de mots, de quolibets, de trivialité. On y trouve toujours la même maniere de plaiſanter. En voici deux ou trois exemples. Don Firmin dit à Guſman de lui chercher des muſiciens pour donner une ſérénade, & de les choiſir propres à un coup de main. Guſman fait la réflexion ſuivante : *En ce cas il ne vous faut pas des muſiciens un peu braves, mais des braves un peu muſiciens.* Lorſque l'alcade demande au même Don Firmin qui il eſt, celui ci lui répond : *Je ſuis un homme galant, & je vais vous prouver que je ſuis un galant homme, &c. &c. &c.* D'après tout ce

que nous venons de dire, on ne doit pas être surpris que cet ouvrage ait été mal reçu par les spectateurs; mais on doit s'étonner de l'avoir vu représenter, si aujourd'hui on doit encore s'étonner de quelque chose.

Les seuls traits qui aient paru amuser le public, sont ceux dont on pouvoit faire une application maligne à l'insipidité de cette étrange production. On a entr'autres, applaudi de tous les coins de la salle, ce mot que dit au dernier acte, un des personnages: *Nous avons passé une cruelle soirée!*

(*Mercure de* France; *Journal de* Paris; *Journal général* de France.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le vendredi 27 septembre, on a représenté, pour la premiere fois, *le Diable Boiteux*, ou *la Chose impossible*, opéra comique en un acte, en prose & en vaudevilles.

Le titre de ce petit ouvrage rappelle d'abord le conte plaisant, mais un peu graveleux, du bon Jean La Fontaine; cependant l'action de l'opéra comique n'a aucune ressemblance avec celle du conte, & le but en est absolument différent. Chez La Fontaine, le diable consent à rendre un amant heureux, à condition que celui-ci, loin d'obéir au diable, saura le faire obéir, en lui donnant à toute heure, & sans nul retardement, de nouveaux ordres à exécuter; faute de quoi, son corps & son ame appartiendront à satan. Un ordre, dont

l'exécution eſt impoſſible, rompt le pacte & rend l'amant libre. Ici, c'eſt toute autre choſe.

Un jeune homme, appellé *Lindor*, ne pouvant obtenir la main de ſa maîtreſſe, ſe livre au déſeſpoir. L'amour lui apparoît ſous la figure du *Diable Boiteux*, & lui promet, s'il veut ſe donner à lui, de faire ſon bonheur. L'amant conſent à tout. Le prétendu diable lui remet un taliſman, au moyen duquel il n'a qu'à former des ſouhaits; & ils ſeront remplis ſur le champ, mais à condition qu'il n'y aura pas plus de cinq minutes d'intervalle d'un ſouhait à l'autre. » Prends bien garde, lui dit-il. Si » les cinq minutes paſſées, tu n'as plus rien à » m'ordonner, tu perds *Floriſe* pour toujours, » & tu deviens ſur le champ mon eſclave. » Mais ſi, de ton côté, tu me commandes une » choſe impoſſible, tu ſeras libre à l'inſtant, tu » poſſéderas *Floriſe*, & je te ſerai ſoumis. « *Lindor*, au comble de ſa joie, eſt bientôt tourmenté par ſon bienfaiteur; pour s'en debarraſſer, il lui commande tout ce qui lui vient dans la tête. Il finit par lui demander pour celle qu'il adore, *le plus beau bouquet qu'on ait jamais vu;* il ne l'a pas obtenu, qu'il en exige encore un qui le ſurpaſſe. Le diable, pour le coup, s'avoue vaincu, & déclare que c'eſt *la choſe impoſſible*, puiſque le bouquet qu'il vient de préſenter, eſt compoſé de lys, de roſes, & de leurs ſuperbes rejettons; alluſion qui a été vivement ſentie & généralement applaudie. L'Amour alors ſe fait connoître, & jure de ne plus quitter les deux époux. Tel eſt le fond du

nouvel opéra-comique qui a eu beaucoup de ſuccès. Cette ingénieuſe bagatelle eſt, d'un bout à l'autre, écrite avec autant de goût que de pureté ; tous les couplets en ſont bien faits & remplis de penſées agréables. Elle fait honneur aux talens de M. Favart le fils ; & le public l'a demandé pour lui en témoigner ſa ſatisfaction. Nous deſirons qu'il continue de s'exercer dans un genre que ſon pere a traité d'une maniere ſi ſupérieure.

Le mardi 8 octobre, on a donné, pour la premiere fois, *Tibere*, parodie en deux actes & en proſe, mêlée de vaudevilles, par M. Radet.

Cette parodie de Tibere eſt froide & triſte. Il eſt vrai que la tragédie qui y a donné lieu offroit peu de reſſources, & ne pouvoit faire naître qu'un très-petit nombre de plaiſanteries ſaillantes : mais ce qu'on peut reprocher à l'auteur, c'eſt d'avoir été ſouvent dur dans ſes critiques ; d'avoir fait uſage d'une foule de *rebus*, de proverbes & de propos rebattus, que la bonne compagnie & les bons écrivains ont banni de la converſation & des ouvrages. Le choix des vaudevilles eſt ſouvent heureux. Les refrains produiſent quelquefois des épigrammes piquantes. Le dialogue eſt généralement vrai, plaiſant de tems en tems, & coupé avec beaucoup de facilité. Le dénouement, qui ne reſſemble en rien à celui de la tragédie, eſt écrit avec quelque grace ; on y remarque des idées fraîches & galantes. Tout cela peut faire préſumer que M. Radet, en travaillant avec ſoin

des sujets comiques, méritera des encouragemens.

Ce qui a mérité le plus d'applaudissemens dans cette parodie, est la réflexion de *Serenus* dans la prison. » Mais, dit-il, puisqu'on entre si facilement dans cette prison-là, est-ce » qu'il ne seroit pas possible d'en sortir un peu ? «

(*Mercure* de France; *Journal* de Paris; *Journal général* de France.)

ALLEMAGNE.

AIX-LA-CHAPELLE.

Le 20 d'octobre, les comédiens François d'Aix-la-Chapelle y ont donné, pour la clôture de leur théatre, la derniere représentation de CHARLEMAGNE, drame héroïque en trois actes, de la composition du Sr. Duval, principal acteur de la troupe. Soit que cette piece ait un mérite extraordinaire, soit que tout ce qui porte le nom de Charlemagne flatte toujours les habitans d'Aix, nous avons été témoins de l'affluence des spectateurs.

L'empire assuré par Charlemagne à Louis-le-Débonnaire, son fils légitime, malgré les intrigues de Pepin, son fils naturel : voilà l'action. La scene est à Aix-la-Chapelle.

Ier. ACTE. Pepin, roi d'Italie, s'imaginant que Charles son pere lui fait injustice en destinant l'empire à Louis, a conspiré contre tous deux. Il a attiré les Saxons, qui doivent arriver aux portes de la ville ce jour-là même pré-

paré pour le couronnement de Louis. Henri, duc de Frioul, cherche à le détourner de sa révolte, en lui remontrant les devoirs de fils & de sujet : il n'écoute rien ; l'ambition étouffe en lui les cris de la nature; son pere a le premier fait taire le sang; il est l'aîné : en cette qualité, il croit que l'empire lui appartient. Dès que Charles ne voit plus en lui son fils, il ne voit plus dans Charles que son tyran. Il ne peut plus supporter les mépris de Fastrade, épouse de Charlemagne & mere de Louis, & l'entendre continuellement flétrir la mémoire de sa mere. Plutôt que de voir son cadet Louis, fils de cette femme impérieuse, ceint du diadême impérial, il périra & avec lui la race naissante des Carlovingiens. Si sa mere ne fut pas reine, elle mérita de l'être.

Pepin aime Hermengarde, que Louis est sur le point d'épouser : &, soit qu'au sein des disgraces le cœur s'enflamme avec plus de violence, soit que la jalousie du bonheur de son rival l'excite à le traverser, il veut plutôt renverser le trône que de le voir en sa possession.

Acte II. Charles déclare à Pepin que le destin place Louis au-dessus de lui ; mais qu'il les aime tous deux également, & que, si sa tendresse peut réparer le tort des circonstances, il n'aura point à se plaindre : mais Pepin éclate en reproches, ne pouvant croire à cette tendresse, quand son pere appelle Louis au trône à son préjudice, & lui ravit amante & couronne.

Indigné

Indigné de tant d'ingratitude & de témérité, Charles dit à Pepin : » Vas, mon cœur prend » exemple du tien qui n'eſt pas fait pour ſen» tir la nature : comme toi je ſaurai l'étouf» fer ; & puiſque mes bontés ne ſauroient t'en» gager à la reconnoiſſance, mon autorité te » forcera à la ſoumiſſion. «

Cependant on annonce à Charlemagne que les nouvelles qu'on a reçues de la révolte des Saxons ne ſont que trop véritables, qu'ils ſe ſont avancés par des chemins détournés juſqu'aux pieds des murailles d'Aix, & que l'on voit déja leurs bataillons ſe former dans la plaine. Auſſi-tôt il ordonne que l'armée ſoit prête à ſortir de la ville, & il confie à Pepin le ſort de la journée, en lui ordonnant de marcher à côté de ſon frére.

Pepin, réduit à trahir ſans détour ou ſon pere ou les Saxons, & les amis qu'il a engagés dans ſon parti, paroît toujours décidé à ſacrifier ſon frere, auteur de tous ſes maux. Cependant Henri l'informe qu'un prêtre endormi dans le temple, & réveillé par le bruit des voix des conjurés, a entendu la conſpiration & vient de la révéler à l'empereur. Il lui conſeille de fuir. » Il n'eſt plus tems, dit Pepin, ſers plutôt » ma fureur, prends ce fer, & de cent coups, » vas percer le rival qui me prive de tout. » Si tu balances, ton trépas eſt certain. « Henri répond ; » Je peux recevoir la mort, & non la » mériter. «

Hermengarde ſurvient. Pepin lui découvre nettement ſes prétentions ſur elle ; que c'eſt

lui qui a engagé les Saxons à venir appuyer ſes droits, & que, ſi elle veut lui épargner un fratricide, il faut qu'elle le ſuive. Mais la révolte & un double parricide ne ſont pas des moyens de gagner ſon cœur. Elle lui conſeille de recourir à la clémence de Charles, & de mériter le pardon par un prompt repentir. Il rejette ce conſeil puſillanime, il n'eſt rien qu'il n'entreprenne pour la poſſéder, & puiſque ſes tyrans le dépouillent de tout, il a droit de tout oſer contre eux. Il lui propoſe de s'unir enſemble par les plus ſaints ſermens. Son emportement fait friſſonner Hermengarde qui lui repréſente tout ce que la nature, le devoir & ſon intérêt peuvent ſuggérer. Il ne cede point.

Charles a appris que Pepin eſt l'auteur de la révolte des Saxons. En vain Louis l'excuſe en alléguant qu'ou il n'eſt point coupable ou qu'il ſe ſera laiſſé entraîner par la légion des flatteurs qui l'obſedent, & qui ne pouvant obtenir les honneurs par leur mérite, y tendent par les forfaits. Charles a des indices certains, & il connoît le caractere de Pepin d'un orgueil indomptable, incapable d'être contenu dans aucunes bornes, & affectant une indépendance entiere. Il ordonne de le chercher, de lui demander ſon épée de ſa part, & s'il oſe faire réſiſtance, c'eſt ſa tête qu'il faut apporter.

On ne trouve point Pepin. Il n'eſt plus dans la ville. Les rangs des ennemis rétentiſſent de ſon nom. Le peuple ſemble ſe mutiner en ſa faveur; mais Charles eſt ſûr que de ce côté, en

ſe montrant ſeulement, il diſſipera l'orage. Il met ſon épée entre les mains de Louis, & dépoſant ſa couronne ſur l'autel, il lui enjoint de la prendre & de ſe couronner lui-même : puis il l'embraſſe, en lui donnant les avis propres à la circonſtance, & tous les chevaliers jurent de lui être fideles.

Acte III. Hermangarde ſeule déplore ſon ſort. Couronnée aux yeux des nations, quels deplaiſirs elle éprouve! ſon époux en eſt aux mains avec les ennemis, ſur le point peut-être ou de périr ou de teindre ſes mains du ſang fraternel. Elle prie le ciel de ne pas abandonner la patrie aux maux qu'entraînent la révolte & la guerre.

Sa confidente accourt éplorée. Elle a vu du haut des murailles les chevaliers juſqu'alors invincibles plier, & Louis entraîné dans leur fuite. Hermengarde veut voler les joindre. La confidente la retient. Ce n'eſt point aux femmes à courir braver le trépas dans la mêlée. Leur devoir eſt de ſe réſigner au ſort, en attendant l'arrêt qu'il va rendre.

Charles deſire que Louis ſoit victorieux. Mais quelle épreuve pour un pere de former des vœux contre ſon ſang!

Un inſtant a changé la fortune. Un chevalier voyant les troupes impériales en fuite, les a ralliées & ramenées au combat. Courant dégager Louis renverſé ſous les pieds des chevaux & entouré d'ennemis, il lui a demandé la grace de mourir à ſes côtés. Quelle douce ſurpriſe pour Louis! ce chevalier c'étoit Pepin. Louis ſe releve; rien ne réſiſte plus à leurs efforts réunis, & la victoire

assure à jamais le sceptre à Louis & à sa postérité.

Louis & Pepin reviennent ensemble au milieu des acclamations de la joie publique. Pepin, déchiré de remords, loin de demander grace, prie Charles de le punir. Mais un pere peut-il jamais devenir un juge rigide! Tout est oublié. Les hostilités cessent, & le bruit des armes se change en actions de graces. » S'il est encore des rebel-
» les, dit Charles, gagnons-les par des bienfaits.
» Les actes d'humanité sont l'encens le plus digne
» de dieu qui nous a donné la victoire. Mes en-
» fans, je ne puis être heureux que de votre bon-
» heur. Jouissez-en long-tems, & ma destinée est
» glorieusement remplie «.

Il semble qu'il devoit y avoir des chœurs qui n'ont point eu lieu à la représentation. Le public satisfait a beaucoup applaudi : ce qui prouve que l'auteur a su saisir son goût. Il a rapproché les événemens avec adresse; le plus souvent son style est digne du cothurne; & il laisse voir qu'avec plus de travail il est capable de faire mieux.

Charlemagne n'est pas un héros ordinaire. Tout ce qui l'abaisse doit être réformé : ainsi son manque de parole supposé, & sa retraite du combat où il laisse son fils. La conversion de Pepin, si elle est nécessaire, ne pourroit elle pas être préparée! Les François méritent sans contredit les louanges de toute la terre : mais n'en appartenoit-il point du tout aux Allemands dans les conjonctures, & dans leur pays!

La piece a dû une partie de son brillant succès au jeu des acteurs, qui sont allé réprésenter à Anvers pendant l'hiver.

LONDRES.

HAY-MARKET.

L'INDIEN-ORIENTAL, comédie nouvelle, représentée pour la premiere fois sur le théatre de Hay-Market, *le 16 juillet 1782.*

Cette piece est le premier essai dramatique d'une jeune dame.

Les personnages sont : Edmond, le colonel Irnwood, Savage, Cécil, Darnford, Johnson, son fils, Simpson, Emma Cécil, Henriette Sidney, Mistriss Cécil.

M. Cécil, vieux *Gentleman*, dont la manie est de donner des avis au premier venu, a été tuteur d'Edmond, né dans l'Inde, de parens Anglois. Ce jeune homme, pendant qu'il demeuroit chez Cécil, étoit devenu amoureux d'Emma sa fille ; mais avant qu'ils pussent être mariés, Edmond fut obligé de retourner pour quelques années dans son pays natal. Le colonel Irnwood, amoureux d'Emma, en fait confidence à son ami Darnford. Celui-ci apprenant qu'elle aime Edmond, cherche à lui faire renoncer à cet objet pour Irnwood. En conséquence il répand le faux bruit qu'Edmond, revenu de l'Inde, a épousé une riche femme Asiatique, qu'il a emmenée avec lui. Emma est plongée dans la plus cruelle douleur, en apprenant la perfidie de son amant, & fait serment de ne jamais se marier. Dans cette triste situation, elle est

consolée par Savage, ami de son pere, qui étoit dans le même cas qu'elle. Ce jeune homme avoit été trompé par son amante, qui s'étoit mariée avec un autre. Il avoit donc renoncé pour toujours au mariage; il avoit beaucoup d'amitié pour Emma, qui avoit quelque ressemblance avec son ancienne maîtresse. Il l'adopte pour sa fille, & lui destine tout son bien. Henriette Sidney, qui aime secrétement le colonel, regardant comme faux le bruit du mariage d'Edmond, qu'elle voit inventé par Irnwood ou Darnford, en fait des réproches au premier, qui se croyant trahi par Darnford, avoue le tout à Henriette. Il offre ensuite de rendre justice à Edmond, & la prie d'accepter sa main. Darnford a fait accroire à l'Indien-Oriental, qu'Emma en a épousé un autre. Il se livre au désespoir, jusqu'à ce que Savage lui ouvre les yeux. Il cherche Darnford pour le punir de sa fausseté. Il le rencontre avec le colonel. Tous deux lui avouent leur faute, & se réconcilient avec lui; ils lui promettent une amitié stable & constante. Emma & Edmond, convaincus que leur attachement réciproque n'est point altéré, voient leurs desirs couronnés par le mariage, ainsi que Henriette qui épouse le colonel.

(*Universal magazine.*)

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Observations sur le Noſtoch, *par Dom* Pomel *le jeune, religieux de l'ordre de Cîteaux, réſidant à l'abbaye de Ste. Marie en Franche-Comté.*

LA *mouſſe membraneuſe*, ou le *noſtoch* des Allemands, ne paroît qu'entre l'équinoxe du printems & celui de l'automne. Cette plante naît immédiatement après une grande pluie; & l'aſtre du jour, qui vivifie tout, la fait bientôt diſparoître. M. Magnol prétend qu'elle ſe diſſout preſque entiérement dans l'eau, & ſe corrompt en peu de tems. Les alchymiſtes la regardent comme le principe de toute la nature végétale. M. Magnol, profeſſeur à Montpellier, a été le premier qui lui ait fait l'honneur de la ranger parmi les plantes. M. de Tournefort en a fait de même. M. de Réaumur dit que

quand le *nostoch* a été séché de maniere à perdre sa couleur, & même à échapper à la vue, une pluie le reproduit & le rend visible. M. Geoffroy le jeune, dans les *Mémoires de l'académie des sciences* (année 1708), assure avoir trouvé à cette plante des racines. M. de Réaumur a toujours soutenu qu'elle n'en avoit point: il a remarqué dans de certains tems, sur la surface de quelques *nostochs*, quantité de petites graines qu'il croit appartenir à ces plantes, & il les a semées dans des vases particuliers : les graines ont germé; mais il n'y a jamais observé aucune racine : il prétend que les jeunes feuilles forment toute la plante.

Après avoir observé le *nostoch* avec le microscope, j'ai découvert sur sa surface de petites graines dont la configuration est assez ressemblante à celle d'un œuf de fourmi. J'ai détaché quelques-unes de ces graines qui tenoient à ce végétal par un petit filament, & que j'ai d'abord prises pour la production de quelque insecte : j'ai essayé d'en écraser une avec la pointe d'un canif; j'ai trouvé de la résistance; & en la divisant, l'enveloppe s'en est séparée. L'intérieur de cette graine est une matiere solide & verdâtre. J'ai pris deux verres que j'ai remplis à moitié de ce végétal, & que j'ai fini de remplir un d'eau froide, & l'autre d'eau tiede; j'ai placé ce dernier dans un lieu où il pouvoit conserver son degré de chaleur, & j'ai exposé le premier au grand air. Au bout de 24 heures, j'ai eu la curiosité d'observer ce qui se passoit dans mes deux vases : je n'ai

trouvé aucun changement bien sensible au *nostoch* qui étoit dans l'eau froide ; il m'a paru qu'il avoit un peu augmenté, qu'il étoit plus transparent, & j'ai sur-tout observé que la graine ne donnoit aucune marque de végétation. J'ai également observé que le *nostoch* que j'avois mis dans l'eau tiede avoit aussi un peu augmenté, & qu'il étoit plus transparent ; mais j'ai vu avec surprise que les grains, de longs & ovales qu'ils étoient, se trouvoient affaissés. J'ai employé de nouveau le microscope pour examiner ce qu'étoit devenue la matiere que l'enveloppe de cette graine contenoit : j'ai, au premier coup-d'œil, découvert que cette enveloppe se trouvoit garnie d'une ramification qui imitoit assez la toile d'araignée, & qu'elle se réunissoit à un même point pour former une tige longue environ de 2 ou 3 lignes, de l'extrêmité de laquelle partoit une autre ramification multipliée, & qui s'étendoit dans la terre voisine. En continuant d'admirer cet agréable spectacle, il s'est présenté à ma vue du *nostoch* naissant, gros comme une petite lentille, ensuite des gouttes de liqueur verdâtre qui commençoient à se coaguler ; j'ai tant-soit-peu pressé la graine, & aussi-tôt j'ai vu paroître dans plusieurs endroits de cette ramification une liqueur verte, mais liquide ; j'ai enfin ouvert l'enveloppe, & j'ai vu qu'elle contenoit encore de cette même liqueur ; ce qui feroit conjecturer que chaque branche de la ramification formant un petit tuyau par où se filtre cette liqueur, le *nostoch* se développe, s'accroît, se multiplie

promptement & à l'infini, & qu'il contient en lui-même tous les caracteres de la végétation.

Cette plante ne naît qu'entre l'équinoxe du printems & celui de l'automne, parce que ce n'est que dans ces deux saisons qu'elle acquiert le degré de chaleur qui lui est nécessaire pour la végétation. Je ne crois pas le *nostoch* susceptible de corruption, ni de dissolution dans l'eau; par une seconde expérience, après l'avoir bien lavé, je n'ai trouvé aucun dépôt au fond du verre. J'ai fait dessécher cette plante au soleil: en moins de 10 minutes, elle est devenue, pour ainsi dire, imperceptible. Je l'ai mise ensuite dans un verre d'eau tiede: au bout de quelques heures, elle a repris son état primitif. Il n'est pas surprenant qu'un rayon de soleil la fasse disparoître si promptement: étant sur la surface de la terre, & aussi délicate, elle se trouve bientôt sans nourriture. Il seroit à souhaiter que les chymistes voulussent se donner la peine d'en faire l'analyse. C'est l'individu, pour la dessication, le plus difficile possible. (*Journal encyclopédique.*)

I I.

Découverte en histoire-naturelle.

Quelque soient les progrès de l'histoire-naturelle parmi nous, on fait encore de tems en tems des découvertes qui ont échappé aux recherches de nos savans les plus distingués en ce genre.

En parlant des différentes especes de punaises, on avoit bien dit que celle des jardins se nourrit de chenilles, de limaçons, &c. mais aucun naturaliste ne s'étend à ce sujet, & ne fait nulle part mention de son combat singulier avec la chenille. Plus heureux qu'eux à cet égard, M. Bridelle de Neuillan a surpris, pour ainsi dire, la nature sur le fait, & observé que la punaise des jardins est un ennemi très-redoutable pour les chenilles qui dévastent les arbres fruitiers. Dès que la punaise voit une chenille, & que rien ne la trouble, elle s'approche tout doucement d'elle & lui enfonce directement dans l'œil l'aiguillon dont elle est armée : alors la chenille se sentant piquée, fait des efforts pour se débarrasser; mais la punaise se laissant entraîner avec une résistance proportionnée, les rend inutiles & ne la quitte pas. En peu d'instans la chenille perd ses forces, diminue sensiblement de volume, & meurt en moins de six minutes.

(*Journal de* Paris.)

III.

Observations sur une propriété du gas méphitique.

Monsieur,

Toutes les découvertes qui peuvent tendre à l'utilité publique ont quelques droits à la publicité ; & comme je connois peu

de journaux plus utiles que le vôtre, c'eſt à vous que je m'adreſſe pour l'annonce d'un fait qui, je crois, eſt le premier de ſon eſpece. Voici ce dont il eſt queſtion.

Il y a quelque tems que j'entendis parler d'un ouvrage couronné par la ſociété royale des ſciences de Nancy, ſur les moyens de préſerver les édifices des incendies, & d'arrêter les progrès des flammes. Comme bon citoyen, je me hâtai de me procurer ce mémoire, afin que ſi malheureuſement l'occaſion ſe préſentoit d'être utile, il me fût poſſible de tirer meilleur parti de ma bonne volonté. J'ai le malheur de m'endormir habituellement le livre à la main, & préciſément ce jour-là m'arriva l'aventure qui motive cette lettre. Je liſois avec beaucoup d'attention & de plaiſir l'ouvrage de M. Piroux, je prolongeai vraiſemblablement ma lecture trop avant dans la nuit, car le ſommeil me ſurprit, malgré les efforts que je faiſois pour l'éloigner, & je me réveillai une heure après au milieu de la fumée, ayant à côté de mon lit une chaiſe enflammée, dont le feu étoit prêt à ſe communiquer aux rideaux de mon lit. Mon premier mouvement fut de courir à un pot à eau qui étoit ſur une commode; mais par malheur il ſe trouva vuide : j'eus recours à un autre vaſe qui ſe trouva également vuide; je ne ſais par quelle fatalité tous ces moyens manquerent ce ſoir-là. Enfin, Monſieur, j'avoue que je fus un moment très-embarraſſé : heureuſement j'avois dans un coin de ma chambre deux gran-

des cruches remplies de gas-méphitique qui devoit servir à une expérience fort intéressante : je me souvins de la propriété qu'a le gas d'éteindre la lumiere ou le feu, introduit dans son atmosphere, & je tentai l'expérience suivante.

Je débouchai une de mes cruches, & je versai à grands flots, sur le bois & la paille de la chaise enflammée, que j'avois isolé le mieux possible, le gas en question. L'eau n'auroit pas opéré l'extinction plus promptement; en moins d'un quart-d'heure, j'eus la satisfaction de voir le danger passé, & je rendis aussitôt de très-humbles actions de graces à MM. le duc de Chaulnes, de Lassone, Macquer, Lavoisier, Priestley, &c. qui nous ont éclairés sur les propriétés surprenantes de ce gas intéressant.

J'aurai l'honneur de vous observer que pendant environ dix minutes, j'éprouvai une difficulté de respirer assez sensible; difficulté probablement occasionnée par la présence de ce gas que je n'avois pas économisé; mais elle diminua par degrés, & au bout d'une demi-heure, il n'étoit pas plus question d'oppression que d'incendie.

Voilà, Monsieur, l'événement dont j'ai cru devoir vous faire part : ce moyen d'éteindre le feu m'a paru neuf, & n'est point annoncé dans l'ouvrage de M. Piroux. Il pourroit se faire que, dans certaines occasions, il devînt utile à MM. les médecins, chymistes, & autres savans qui sacrifient le sommeil à l'a-

vancement des ſciences, & je ſerai trop heureux ſi mon obſervation peut leur faire naître des idées capables de la perfectionner. J'ai l'honneur d'être, &c.

GEORGEST, *ingénieur des ponts & chauſſées, à Nevers.*

(*Gazette d'agriculture, commerce, finances & arts.*)



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

GUÉRISON de plusieurs animaux mordus par des chiens infectés de la rage.

MESSIEURS,

L'INFIDÉLITÉ, malheureusement trop reconnue de tous les spécifiques employés jusqu'à ce jour contre la rage, me fait un devoir de publier les succès qu'a eus dans le traitement de cette maladie, le Sr. Doussot, éleve de l'école vétérinaire de Paris, & la méthode qui les lui a obtenus. Je me bornerai à l'exposition simple des faits.

Dans le courant de juillet dernier, M. Bertier, intendant de Paris, fut informé par son subdélégué à Courtenay, que plusieurs vaches de sa subdélégation avoient été mordues par des chiens enragés ; il me chargea d'envoyer un éleve à leur secours. Je fis choix du sieur Doussot, dont je connoissois l'intelligence & les talens.

La premiere vache qu'il traita appartenoit au ſyndic de St. Loup Dordon ; elle avoit été mordue en pluſieurs endroits à la jambe gauche de derriere ; quarante-trois jours s'étoient déja écoulés depuis cette époque ; les plaies étoient cicatriſées, mais un flux extrêmement abondant de ſalive, ſurvenu depuis quelques jours, allarmoit, & avec raiſon, le propriétaire. L'éleve ouvre toutes les plaies, il les cauteriſe, & les couvre d'onguent mercuriel, il paſſe un ſéton au fanon, il donne le matin en breuvage trois gros d'alkali volatil concret dans une pinte d'infuſion d'anagallis ; des ſignes non-équivoques lui ayant fait ſoupçonner l'exiſtence de vers dans les premieres voies, il donne à midi une pinte d'infuſion de ſarriette, avec addition de deux gros d'huile empireumatique. Il fait prendre le ſoir une pinte d'infuſion d'anagallis pure.

Ce traitement fut continué quinze jours de ſuite, pendant leſquels les plaies furent frictionnées tous les matins avec l'onguent mercuriel, & le ſéton onctionné avec partie égale d'onguent baſilicum & d'onguent mercuriel.

Pendant tout le traitement, on ne donna à l'animal que la moitié de la ration ordinaire de fourrages, on les choiſit ſeulement plus ſubſtantiels & de meilleure qualité ; l'éleve crut devoir proſcrire la pâture, parce qu'outre les inconvéniens qui auroient pu réſulter du développement de la rage dans un animal de cette force abandonné, la nourriture verte contient une quantité de parties aqueuſes capables d'annuler les effets des médicamens.

Au bout de quelques jours de traitement le Sr. Douſſot eut la ſatisfaction de voir le flux de ſalive s'arrêter, & tous les ſymptômes inquiétans s'évanouir & diſparoître abſolument, & ce ne fut que pour plus grande ſûreté qu'il crut devoir prolonger ſon traitement.

Onze autres vaches de la paroiſſe de Courtenay avoient été mordues par un chien qui l'avoit été lui-même par celui qui avoit lacéré la jambe de la vache qui fait le ſujet de l'obſervation précédente. L'une de ces vaches appartenant au nommé Couturier, avoit été mordue en quatre endroits à la jambe gauche de derriere à la face externe du tibia. Quatre autres appartenoient à Etienne Renaud, l'une avoit deux morſures ſur le tendon près du jarret, l'autre avoit quatre morſures à la cuiſſe gauche; la troiſieme avoit été mordue à l'avant-bras gauche; la quatrieme ne portoit aucune bleſſure, mais elle s'étoit trouvée avec les autres lorſqu'elles avoient été mordues, & il étoit à préſumer que le chien s'étoit auſſi précipité ſur elle.

Cinq autres appartenoient à Antoine Copin; deux avoient été mordues à la jambe gauche; les trois autres ne portoient aucunes morſures ſenſibles.

La onzieme appartenoit à Nicolas Cheneday, elle avoit été mordue à la partie ſupérieure du genou droit.

Toutes ces vaches furent ſoumiſes au même traitement que la premiere, à l'exception de celles qui ne préſentoient aucune morſure, qui

ne prirent l'alkali qu'à demi-dose ; mais on leur passa un seton, & on les mit également à l'usage de l'huile empireumatique étendue dans l'infusion de sarriette, pour les raisons que nous avons indiquées, raisons, dont l'émission par l'anus d'un grand nombre de vers démontra la solidité.

Pendant que le sieur Doussot suivoit ce traitement, des chiens qui avoient été mordus par ceux qui avoient blessé les vaches, & qui avoient été négligés, eurent des accès d'hydrophobie, & mordirent deux vaches & trois cochons.

L'une de ces vaches avoit été mordue à la partie inférieure de la cuisse droite ; les plaies, au nombre de cinq, étoient très-profondes ; l'autre avoit trois morsures à la partie inférieure du tibia, & trois autres à la partie supérieure de la cuisse gauche. Ces deux vaches furent traitées comme les premieres.

Les trois cochons furent soumis au même traitement ; l'un d'eux avoit été mordu au bout du nez, les deux autres avoient seulement été terrassés & foulés par le chien.

Plus de deux mois se sont écoulés depuis que ces animaux ont été traités ; aucun n'a donné le moindre symptôme inquiétant, & il ne me paroît pas possible de douter qu'ils n'aient été bien préservés.

J'ai l'honneur d'être, &c. CHABERT.

(*Journal* de Paris.)

II.

LETTRE sur un fait remarquable.

MESSIEURS,

Comme vous êtes vraiment amis de l'humanité, & que toujours vous vous êtes fait un plaisir de communiquer au public tout ce qui peut l'intéresser, vous voudrez bien insérer dans votre journal l'observation suivante.

Un de mes amis vient de me faire passer un détail exact & fidele des vices organiques qui ont occasionné la mort de feu M. Capron, ingénieur à Angers. Ce détail lui a été envoyé par M. Coutouly, médecin en grande réputation dans cette ville, lequel a fait ouvrir le cadavre de M. Capron, & qui a été témoin de ce spectacle aussi touchant qu'extraordinaire. Le témoignage d'un homme si respectable mérite qu'on y ajoute foi. Quoiqu'il y ait 2 ans passés que M. Capron ait cessé d'être, je crois qu'il n'est point inutile de communiquer cette observation aux maîtres de l'art, qui, comme moi, ne seront pas surpris de la mort de cet aimable homme; ce qui les étonnera seulement, ce sera de voir qu'il ait pu vivre avec tous les maux que je vais détailler.

M. Capron a terminé sa malheureuse carriere par une indigestion de pâtisserie le 22 février 1780. Il déjeûna ce jour avec deux gâteaux de pâte non levée, & but un peu de vin vers

9 heures du matin. A 11 heures, se trouvant en mal-aise, il avala, comme remede, un gobelet d'eau-de-vie, ce qui mit le comble à ses douleurs : car à une heure, que le médecin le vit, il souffroit tellement, qu'il ne pouvoit plus parler, qu'il étoit plié en deux, & froid comme marbre. On le jugea mourant. Les secours d'eau & d'huile, d'eau tiede, de thé, de cannelle, de bains chauds, lavemens, calmans, adoucissans, laxatifs, &c. &c., furent administrés coup sur coup sans aucun succès. Seize heures suffirent pour mettre fin à ses souffrances. Son corps fut ouvert; & dans l'examen le plus scrupuleux qu'on en fit, on trouva, 1°. l'estomac percé d'un trou fistuleux à laisser passer le doigt, avec un bourrelet calleux de la largeur de 6 lignes; le trou fistuleux, ensemble le bourrelet, de 20 lignes de diametre, & recouvert partiellement d'une espece de soupape membraneuse.

2°. Adhérence de l'estomac avec le diaphragme, telle qu'il a fallu appuyer fortement sur le scalpel qui refusoit de couper, à cause de la dureté des brides nerveuses & des liens qui colloient ensemble ces visceres.

3°. Fonte ou suppuration totale de l'épiploon.

4°. Adhérence des intestins grêles entr'eux, & avec le péritoine antérieurement.

5°. Inflammation gangreneuse de l'un & de l'autre, & suppuration dans l'interstice de ces intestins.

6°. Inflammation considérable du ventricule,

du méſentere, de tous les boyaux, & ſingulierement des cœcum & rectum ; beaucoup de points noirs ſur le colon.

7°. Collection d'air élaſtique & de purulence blanchâtre & épaiſſe dans la capacité centrale, ſur laquelle nageoit l'huile que le malade avoit priſe. Cette huile, il eſt aiſé de le ſentir, s'étoit échappée par la fiſtule qu'on a trouvée.

MM. les médecins & chirurgiens qui feront lecture de cette obſervation intéreſſante, jugeront ſans peine que tous ces accidens ne peuvent être l'ouvrage de 16 heures de ſouffrances. Tous ſeront ſurpris que M. Capron ait pu vivre avec tant de délabrement, qui a eu ſon principe dans une affaire d'honneur qu'il eut il y a plus de 20 ans, lorſqu'il ſervoit dans l'infanterie.

(J'ai traité à Givry, près d'Attigny, en décembre 1774, un dragon de Condé qui, comme M. Capron, avoit reçu un coup de ſabre dans le ventricule ; mais il fut plus heureux. Le coup étoit du côté gauche, & pénétroit vraiment dans la capacité, puiſque le bleſſé rendoit par la plaie l'eau de poulet & les boiſſons vulnéraires dont il faiſoit uſage. Je lui enlevai une forte portion de l'épiploon qui étoit au dehors, & que je ne pus reduire malgré l'application d'un appareil aſſujettiſſant. Au bout de 14 jours, l'eſtomac fut cicatriſé, de même que les tégumens, en ſorte que je le quittai bien guéri le 14. Il vit, ſe porte bien, & peut en rendre lui-même témoignage. Les ſaignées, la

diete, des boiſſons amples & des injections ont terminé cette cure en ſi peu de tems, quoique j'aie été forcé le 8me. jour de la maladie d'agrandir en bas l'ouverture des tégumens, où il ſe faiſoit une fuſée.)

Voilà la copie ſincere que M. Coutouly a envoyée à M. Aubert de Semuy, beau-frere de M. Capron. Je ſouhaite qu'elle ſoit utile, & qu'on puiſſe en tirer des connoiſſances. Il eſt à deſirer que quelqu'habile homme de l'art faſſe part de ſes réflexions ſur une obſervation qui doit être regardée comme un phénomene. Si l'ouverture du cadavre n'eût point été faite, qui eût jamais oſé ſoupçonner que le défunt eût pu vivre avec tant de maux? Cet exemple devroit engager les médecins & les chirurgiens à demander la permiſſion d'ouvrir les perſonnes dont les cauſes des maladies de mort ſont rares, ou n'ont point été connues, & ceux qui refuſent ou qui ne ſouffrent qu'avec grande répugnance l'ouverture des cadavres, ſoit de leurs parens, ſoit de leurs amis, à faire au bien public un ſacrifice de cette répugnance, qui n'a rien de raiſonnable. Par là on pourroit faire des découvertes très-utiles à la conſervation de l'eſpece humaine, & la médecine & la chirurgie, ces ſciences ſi cheres & ſi reſpectables, ne pourroient elles mêmes qu'y gagner.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DURUELLE le jeune, chirurgien d'Attigny-ſur-Aixne.

Le 8 ſeptembre 1782.

(*Journal encyclopédique.*)

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Avis sur les bleds germés, par le comité de l'école gratuite de boulangerie, *imprimé & publié par ordre du gouvernement.* A Paris, de l'imprimerie de Ph.-D. Pierres, imprimeur ordinaire du roi, de la police, &c. rue Saint-Jacques. 1782. Dix-huit pages *in-8vo.*

Le gouvernement nous ayant fait paſſer un exemplaire de cet excellent mémoire, nous croyons devoir entrer pour quelque choſe dans les vues bienfaiſantes dont il eſt animé, en contribuant à répandre des inſtructions qu'il publie ſur des objets d'une utilité auſſi générale.

Observations sur les bleds germés.

Cauſe de la germination du bled.

L'ABONDANCE des pluies pendant le tems des récoltes, a retardé la moiſſon, & fait germer une partie des bleds ſur pied ou en javelle.

Ce qu'on nomme bled germé.

On donne le nom de bled germé au bled, dont une portion a ſubi la germination ; car ſi la totalité du grain avoit entiérement développé ſon germe, il ſeroit difficile d'en faire de bon pain, parce que le germe auroit épuiſé une partie des principes du bled. Ce qu'on nomme bled germé ſe borne donc à quelques grains qui ſont plus ou moins germés dans chaque épi.

Le bled germé n'eſt pas nuiſible à la ſanté.

Il eſt bon de prévenir que le pain qui provient du bled germé n'a rien de dangereux pour la ſanté, ſi on a recours aux précautions qui vont être indiquées ; quelques médecins regardent même la farine de ce bled, comme préférable pour faire la bouillie des enfans, parce que la germination du bled détruit en partie la viſcoſité de la farine.

INCONVÉNIENS DU BLED GERMÉ.

Difficile à conſerver.

Le bled germé eſt très-difficile à conſerver, parce que le développement du germe le diſpoſe à fermenter & à s'échauffer, & qu'en outre il retient beaucoup d'humidité, raiſon de plus pour qu'il fermente & s'échauffe.

Plus ſujet aux inſectes.

Les inſectes paroiſſent l'attaquer plus volontiers, parce qu'il eſt plus tendre, & que la germination

germination lui donne un goût sucré, parce qu'aussi, plus susceptible de s'échauffer, il favorise davantage la ponte des insectes.

Altérations qu'il subit.

Le bled germé, abandonné à lui-même, ne tarde pas à fermenter & à s'échauffer; il contracte de l'odeur & de la couleur, le grain devient d'un rouge obscur. Dans cet état il a un mauvais goût & une saveur piquante, qui se communique à la farine & au pain. Enfin il se moisit & s'aigrit. Alors les animaux même le rebutent, & de pareil bled ne peut plus faire, tout au plus, que de l'amidon.

On conçoit que des bleds germés qui auroient été altérés de la sorte, ne pourroient plus donner qu'un pain très-mauvais & nuisible àla santé.

Du moulage du bled germé.

Le bled germé se mout mal.
Il engrappe les meules.
Il engraisse les bluteaux.
Il donne peu de farine.
Le son retient une partie de la farine.

De la farine de bled germé.

La farine de bled germé est humide & molle.

Elle prend peu d'eau au pétrissage, & donne communément moins de pain.

Elle ne se conserve pas, sur-tout pendant les chaleurs; un orage, un coup de tonnerre peut la gâter.

Du ſon de bled germé.

Le ſon du bled le meilleur & le plus ſec ne peut pas ſe conſerver long-tems ; le ſon d'un bled germé & humide doit à plus forte raiſon ſe corrompre aiſément, auſſi il s'aigrit & paſſe ſur le champ à la putridité ; les animaux n'en veulent plus, & s'ils en mangeoient, ils en ſeroient incommodés.

Ce ſon retient beaucoup de farine ; ſi on a attendu un peu de temps pour le bluter, cette farine eſt aigre, biſe, remplie de mittes, conſéquemment elle rendra le pain très-mauvais.

Des levains faits avec la farine de bled germé.

Le levain fait avec la farine de bled germé abſorbe peu d'eau.

Il fermente ou revient très-promptement, mais il ne tarde pas à s'affaiſſer & à s'applatir, & ſi on ne l'emploie pas à temps, c'eſt un levain paſſé.

De la pâte faite avec la farine de bled germé.

La pâte eſt encore ſujette à plus d'inconvéniens que le levain.

Comme le levain, elle abſorbe ou boit peu d'eau.

Elle eſt courte.

Elle eſt gluante.

Elle n'a pas de ſoutien.

Elle mollit.

Elle lâche à l'apprêt.

Elle rend ſon eau.

Du pain de bled germé.

Le pain de bled germé ne bouffe ou ne se gonfle pas au four.

Il s'y applatit.

Si on n'a pas mis beaucoup d'espace entre les pains, ils tiennent tous ensemble.

Il cuit difficilement.

Il quitte sa croûte.

La croûte est coriace.

On a beau vouloir le ressuer, il reste mat, gluant & gras cuit.

Il est fade.

Il se digere difficilement.

Il nourrit moins.

Il s'aigrit.

Il se moisit.

MOYENS

De remédier aux inconvéniens du bled germé.

Après avoir bien fait connoître tous les inconvéniens du bled germé, on va indiquer les moyens les plus propres à y remédier.

Il est imprudent de laisser le bled germé en meule ou *moie*, il faut le mettre en grange.

Si on a dans la grange des bleds secs, le bled germé finira par les rendre humides; il est donc important de les séparer.

Si la grange n'est pas bien aérée, le bled germé s'y conservera mal; il vaut mieux le battre sur le champ, au risque de laisser du grain dans l'épi.

La gelée arrête la germination, ensorte que le bled germé, peut, à la rigueur, se conserver pendant l'hiver; mais pour peu que cette saison soit

humide, ou lors du retour des chaleurs, le bled germé est exposé à quelques-uns des accidens décrits ci-dessus, & on ne peut pas l'en préserver; tous les soins possibles ne l'empêchent pas de s'altérer.

Dessécher les bleds.

Le bled étant battu, on l'exposera sur le dessus d'un four; on le répandra sur le plancher, ou on le mettra sur des claies serrées: on le remuera, de quart-d'heure en quart-d'heure, avec une pelle: on laissera une porte ou une fenêtre entr'ouverte, pour donner issue à l'humidité.

Si on n'a pas de piece au dessus du four, on mettra le bled germé dans le four même, quelque temps après que le pain en aura été retiré; on laissera la porte du four entr'ouverte, & on remuera le bled de dix en dix minutes, avec de longues pelles ou des rateaux, pour faciliter l'évaporation de l'eau.

On n'attendra pas que le bled soit parfaitement sec, pour le retirer du four; car alors il seroit trop desséché: d'ailleurs le bled le plus sec, contient toujours une portion d'humidité nécessaire.

Le bled ainsi étuvé on le criblera.

On aura l'attention de ne le mettre en sacs ou en tas, que quand il sera bien refroidi, car si on l'enferme chaud, il retiendra un peu d'humidité, qui adhere à la surface du grain, & le feroit moïsir.

On objectera que ce moyen est embarrassant; mais si c'est le seul, il faut nécessairement l'employer, ou courir le risque de voir ses bleds perdus. Les soins qu'exige la conservation des bleds germés, sont bien plus pénibles & bien plus coûteux, ils sont presque toujours infructueux, enfin ce sont des soins continus, tandis que huit ou

dix jours de deſſication ſauveront la proviſion d'une année entiere. D'ailleurs ce moyen, fût-il encore plus embarraſſant, on en eſt dédommagé par la meilleure qualité, par l'abondance de la farine, ainſi que par la quantité & la bonté du pain.

Des étuves.

Si la deſſication du bled germé eſt praticable à l'aide du four, pour le conſommateur, elle devient plus difficile pour celui qui fait le commerce du grain, ou qui en a de grands approviſionnemens. Dans ce cas, un four ne ſuffit plus, il faut recourir à une étuve; mais la dépenſe & les ſoins que demande cette deſſication en grand, ſont bien compenſés par le plus de valeur qu'a ce bled étuvé.

Etabliſſement d'étuves publiques.

Quelques provinces ſont aſſez ſujettes à l'accident de la germination; ſur dix années, il y en a quelquefois quatre où le bled ſe récolte germé. Combien il ſeroit à deſirer que dans ces provinces-là, le ſeigneur, le fermier, ou la communauté euſſent une étuve commune, comme il y a un preſſoir, où chacun pût aller étuver ſon grain, moyennant une légere redevance!

Autres avantages d'une étuve publique.

Une pareille étuve pourroit également ſervir à ſécher les pois, les haricots, enfin les légumes qui, dans les années humides, ſont ſujets à ſe gâter, & qu'on conſerveroit ſains par ce moyen.

Cet établiſſement d'une bienfaiſance éclairée, ſeroit bien préférable au ſecours momentané

que la charité donne à l'indigent, en assurant une nourriture plus saine, en diminuant le nombre des malades, ou en écartant ces épidémies dont on ignore presque toujours la cause, & qui n'en ont souvent d'autre que la mauvaise qualité des alimens.

Etuver la farine.

Si malheureusement on avoit fait moudre le bled germé, sans avoir pris la précaution de le dessécher ou de l'étuver, comme la farine ne pourroit pas se conserver, il faudroit recourir aux mêmes moyens que pour les bleds, quoique l'application alors en soit plus difficile. Il faut étendre la farine sur des toiles, & la remuer quand elle est seche, ce qui exige des soins plus grands, & occasionne un peu de perte.

Avantage de la dessiccation.

Le bled germé ou la farine qui en provient, une fois étuvés & bien desséchés, auront l'avantage de se conserver autant que des bleds & des farines ordinaires.

Le bled se moudra bien.

Les meules ne s'engrapperont pas; la farine sera plus seche.

On retirera plus de farine.

Le son ne retiendra pas autant de farine.

Si on le blute quelque tems après le moulage, on en retirera de la farine, qui ne sera pas aigre & pleine d'insectes, comme celle que donne le son de bled germé non étuvé, lorsqu'on le blute.

Le son moins humide ne se corrompra pas aussi aisément, & sera bon pour les bestiaux.

Observation importante.

Le bled germé ou la farine qui en provient, perd, par la dessiccation, une portion d'humidité, qui diminue d'autant leur poids; mais ce n'est une perte ni pour le commerçant ni pour le consommateur.

Le commerçant vendra son bled beaucoup plus cher, comme étant plus sec & plus capable de se conserver.

Quant à la portion d'humidité que les bleds & farines germés étuvés ont perdue à la dessiccation, elle est & au-delà, remplacée par l'eau que ces farines absorbent au pétrissage; en sorte que les bleds & farines étuvés donnent plus de pain que ceux qui ne l'ont point été.

Des levains.

Les levains faits avec la farine du bled germé doivent être plus nouveaux, plus jeunes qu'on ne les emploie ordinairement, parce que la germination rend la farine propre à fermenter plus promptement.

Ils doivent être plus fermes & plus soutenans, c'est-à-dire, qu'on ne doit pas employer trop d'eau.

On ne doit pas les placer dans un endroit trop chaud.

Au lieu de moitié, il faut en employer deux tiers, c'est-à-dire, que sur quatre-vingt seize livres de farine destinée à la fournée, il faut en mettre environ soixante-quatre en levain.

De la pâte.

On aura soin de ne pas employer d'eau trop chaude pour faire la pâte.

Il faut la travailler le plus légérement & le plus promptement possible, de peur de la fatiguer.

Il ne faut pas faire apprêter ou revenir la pâte dans un lieu trop chaud, parce que l'apprêt passe bientôt.

Du sel dans la pâte.

Le sel corrige singuliérement le défaut des farines humides, & sur-tout celui des farines de bleds germés; on peut en mettre une demi-livre sur cent livres de farine. On le fait fondre dans l'eau des derniers levains & du pétrissage. On regagne bien cette légere dépense par la bonté du pain & par la quantité; le sel donnant du corps à la pâte, & lui faisant absorber plus d'eau; car l'eau fait partie du pain, & elle doit y entrer environ pour un quart, c'est-à-dire, que douze livres de farine donnent seize livres de pain après la cuisson. Le sel corrige aussi la fadeur de ce pain.

De la cuisson.

Il faut tenir le four un peu plus chaud, sans quoi le pain lâcheroit son apprêt & s'applatiroit, ce qui le rendroit plus mat.

Il faut le faire ressuer après qu'il est cuit, parce que les farines de bled germé retiennent davantage l'humidité.

En se conformant exactement à tout ce qui vient d'être indiqué, on remédiera aux inconvéniens des bleds germés, & on en obtiendra un pain bon & salutaire.

Le présent avis est le résultat des expériences faites sur les bleds germés, en vertu d'or-

dre du gouvernement, par les professeurs & membres du comité de l'école gratuite de boulangerie.

Fait & rédigé, en comité, à l'école gratuite de boulangerie, ce 31 octobre 1782.

CADET DE VAUX, *professeur de l'école, & secrétaire-perpétuel du comité, censeur royal, &c.*

N. B. Les villes ou communautés qui desireroient former l'établissement d'une étuve, pourront s'adresser au comité de l'école gratuite de boulangerie, établie rue de la grande Truanderie à Paris, qui leur indiquera les moyens de se procurer cet établissement.

On adressera les lettrre, mémoires & observations relatifs à la meûnerie & à la boulangerie, francs de port; à M. *Cadet de Vaux*, rue des Graviliers, à Paris.

II.

AVIS sur les fourneaux économiques.

Le sieur Nivert, auteur de ces fourneaux, annoncés dans notre journal (*), donne avis au public qu'il vient d'y faire des corrections & augmentations capables de les rendre plus utiles & plus commodes. On peut, par exemple, dans ceux-ci, substituer le charbon, dont la mesure est déterminée, au feu des lampions, & par-là ils en sont plus économiques. On se sert tou-

(*) Voyez *décembre* 1780, pag. 333, & *mai* 1781, pag. 377.

jours des mêmes vafes pour faire cuire les alimens, & l'expérience prouve qu'ils font également bons. On y a ménagé encore un four. On peut y faire rôtir auffi la viande, & il y a un inftrument à cet effet. On peut y faire encore le café, &c. Ces fourneaux ont la forme d'un petit poële à tuyau.

D'après l'expérience qu'on en a faite, il eft prouvé qu'en fe fervant de charbon, pour 3 fols, on peut y faire cuire un pot-au-feu de deux livres & demie de viande, deux entrées, une poularde à la broche, qu'on peut y faire fon café, & ce qu'on veut d'ailleurs dans le four.

La demeure du fieur Nivert eft à Paris, rue & vis-à-vis le Cherche-Midi, maifon de M. de Lafontaine, vis-à-vis le couvent, au premier. Son nom eft fur la porte.

(*Gazette de fanté.*)

III.

FROMAGE de pomme de terre.

On vient de découvrir une nouvelle combinaifon de la pomme de terre, qui peut être très-utile & très-intéreffante; c'eft d'avoir la propriété de fe convertir en fromage. Voici la recette pour le faire : prenez une fuffifante quantité de pommes de terre, faites-les bouillir; & après les avoir pelées, pétriffez-les avec les mains jufqu'à ce qu'elles foient réduites en pâte; vous y ajouterez du fromage blanc, c'eft-à-dire, la matiere dont on le fait, en

quantité égale à celle des pommes de terre, ou même moindre si vous le voulez. Il suffit que le tout ensemble ait une certaine consistance. Vous l'assaisonnerez alors de sel, de laurier & de quelques clous de girofle pilés. Ce mêlange étant bien couvert, laissez-le un jour sans y toucher, pour lui donner le tems de fermenter un peu. Vous en formerez ensuite de petits fromages à la maniere accoutumée. Il est difficile, lorsque l'on goûte de ce fromage pour la premiere fois, de décider de quoi il est composé. Son goût est agréable; il devient meilleur à mesure qu'on le garde plus long-tems; ce qui le fait préférer par plusieurs personnes à beaucoup d'autres fromages.

(*Journal de* Paris.)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

M. d'Osmond, évêque de Comminges, retenu à Paris depuis les états de Languedoc, instruit de la misere générale de son diocese, a pris les moyens les plus propres pour la soulager. Les épreuves économiques ayant prouvé que le riz étoit plus nourrissant que les denrées de la Gascogne, il en a fait acheter une quantité prodigieuse pour le mêler avec la farine de milhoc, & faire de ce mêlange une bouillie plus nourrissante : il a ordonné à son maître-d'hôtel d'en distribuer tous les jours depuis le mercredi-saint jusqu'à la nouvelle récolte, à tous les nécessiteux qui se présenteroient à son château d'Alan, avec des certificats de MM. les curés des environs : le nombre des ménages qui ont recouru publiquement à cette aumône, étoit de 714, ce qui formoit un nombre de 1222 personnes; c'est vraiment pour des ames sensibles un spectacle attendrissant. Sa maison n'est plus une cour d'évêque, c'est un

hôpital de pauvres; tous les foyers ſont occupés pour ce travail, plus de 20 chaudieres ſont continuellement ſur les feux; la conſommation du bois eſt immenſe, & malgré la rareté de toutes les denrées néceſſaires, il ſemble que la multiplication des pains de l'évangile ſe renouvelle dans cette diſtribution : il nourrit encore en ſecret des familles honteuſes & de condition, fournit aux bouillons des malades, & fait donner du travail à un nombre infini d'hommes, de femmes & d'enfans, que la miſere rend oiſifs & defaillans. — M. l'abbé de Moullin, ſon vicaire-général & archidiacre de St. Bertrand, proportionnant ſon zele & ſes efforts aux circonſtances malheureuſes du tems, & à la délicateſſe de ſon tempérament, parcourt le dioceſe pour y répandre les mêmes aumônes, s'inſtruit de la plus ou moins grande miſere, établit des hôpitaux, en choiſit les adminiſtrateurs, & conſacre ainſi à la miſere publique un revenu trop modique pour un ſi grand objet. Non content de ce ſacrifice, il n'a pas craint d'expoſer ſa vie dans les ravages que faiſoit la malheureuſe ſuette dans Toulouſe, & dans la partie méridionale du Languedoc, & qui s'eſt manifeſtée dans le Comminges plus cruellement encore : ſes affaires l'appellant à Paris, il a ſuſpendu ce voyage pour encourager les miniſtres par ſon exemple, & contenir le peuple dans ſes allarmes. Les conſultations qu'il a fait venir, & les remedes qu'il a fait diſtribuer en ſe montrant par-tout conſolateur, médecin, frere, enfant & pere, ont

totalement arrêté le progrès du mal : il feroit à defirer que les fupérieurs de tous les ordres marchaffent fur leurs traces, & qu'un fi digne prélat, déja diftingué par fes hautes vertus & par fa naiffance, malgré l'amour réciproque de fes diocéfains, jouît d'un plus grand revenu.

(*Mercure de* France.)

I I.

Les établiffemens en faveur des mœurs, formés à l'imitation de la Rofiere de Salency, qui fe multiplient depuis quelque tems, ne fauroient être trop encouragés. Un citoyen bien recommandable par fes vertus, auxquelles il joint la modeftie, puifqu'il ne veut pas être connu, a fondé à Luzy, petite ville du Nivernois, un prix pour la fille qui fera reconnue la plus vertueufe par fes concitoyens. Ce prix confifte en une croix de vermeil & 40 écus. On procede à l'élection par voie de fcrutin ; ce font les officiers municipaux & le curé qui ouvrent les billets : celle qui reçoit le plus de fuffrages eft élue.

Le 26 mai, écrit-on de cette ville, on donna, pour la premiere fois, le prix à mademoifelle Ballemain : le bon choix que l'on a fait, l'appareil que l'on a mis à cette récompenfe publique de la vertu, & plufieurs autres circonftances, ont contribué à rendre ce fpectacle vraiment attendriffant. M. le curé & les autres eccléfiaftiques de l'endroit, immédiatement

avant vêpres, allerent en procession chercher dans une église de la même ville celle qui avoit été élue : accompagnée de messieurs les magistrats, de deux demoiselles, qui avoient réuni apres elle le plus grand nombre de suffrages, elle se rendit à l'église paroissiale. L'intention du fondateur étant de récompenser les vertus chrétiennes & même les vertus sociales, on a donné ce prix le plus religieusement qu'il a été possible. Avant de remettre la croix, M. le curé prononça en chaire un petit discours, dans lequel il fit l'éloge de la vertu, en faisant celui de la demoiselle, dont le mérite avoit fixé le choix. Le discours fini, les compagnes de la *Rosiere* la couronnerent de fleurs & l'ornerent de la croix. Après vêpres, messieurs les magistrats la conduisirent chez elle. Le reste de ce jour, chacun se fit un honneur de la visiter & de la complimenter. Les meres de famille la donnoient pour exemple à leurs enfans, & ne formoient dans ce moment d'autres vœux que de les voir un jour élevés à cet honneur.

III.

C'est procurer une vraie satisfaction à nos lecteurs, en consignant dans ce journal les notices faites pour payer un tribut de reconnoissance & d'hommage à la mémoire des hommes qui se sont illustrés par la médecine & par les services rendus à l'humanité.

Feu M. Aubert, médecin du roi à Marseille, n'a vècu que pour le bonheur du genre-

humain, & il a voulu continuer à le servir après sa mort. Né à Oullioules en Provence le 21 juillet 1692, élevé à Marseille par un oncle alors curé de la paroisse de St. Martin, il fit ses humanités chez les peres de l'Oratoire, & se livra ensuite à l'étude de la médecine. Il acquit de bonne heure une réputation qui n'est ordinairement, dans cette carriere, que le fruit des années & de l'expérience. Ses talens le firent appeller au service de la marine royale à Brest, d'où il revint à Marseille remplir les mêmes fonctions. Il en conserva le titre & la pension, lorsque les galeres en furent retirées.

Il se fixa dès-lors dans cette ville, où il avoit reçu sa premiere éducation, & qu'il regardoit comme sa patrie. Les pauvres furent toujours les objets les plus chers de son zele & de ses soins; il quittoit tout lorsqu'ils avoient besoin de lui, & en leur prescrivant d'une main des remedes, de l'autre il leur donnoit les moyens de se les procurer, ainsi que toute autre espece de secours. Ses charités journalieres, quoique très-abondantes, ne mirent point obstacle aux grands établissemens qu'on doit à sa générosité. Le premier est une place de médecin à l'hôpital du St. Esprit, pour en soigner jour & nuit les malades; un don de 20,000 francs de ses épargnes, forma le fonds sur lequel sont assignés les émolumens attachés à cette place.

Le nouvel *hôpital des pauvres malades abandonnés* est un autre monument éternel de sa bienfaisance; cent mille francs qu'il plaça sur la communauté de la ville d'Antibes, en furent

le premier fonds; le principal produit de ſon travail, ſes épargnes annuelles, toute ſa fortune enfin ont été conſacrés à le groſſir. On peut ſe faire une idée de ſon importance actuelle, en obſervant que les dépenſes des bâtimens ont été conſidérables, & que le nombre des malades qui doivent y être reçus n'eſt pas limité.

Ce médecin eſt mort ſubitement occupé de ſes travaux, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, emportant avec lui la conſidération publique, le reſpect général, les bénédictions & les regrets des pauvres. Sa vie étoit ſimple, ſa nourriture frugale. Quoique d'un tempérament foible & délicat, il eſt cependant parvenu, par ſa tempérance & ſa ſobriété, à une longue vieilleſſe. A des mœurs douces & ſociables, il joignoit un grand amour pour la religion, dont il rempliſſoit avec exactitude tous les devoirs au milieu de ſes grandes occupations..

Marſeille, qui avoit été témoin de la bienfaiſance & des talens de ce digne citoyen, regrettoit de n'avoir pas au moins un portrait qui lui repréſentât les traits d'un homme dont tant de monumens lui rappelloient l'exiſtence & les vertus. Mais ſa modeſtie l'ayant toujours empêché de ſe laiſſer peindre, un de ſes admirateurs, plus vivement touché de cette privation, imagina de faire découvrir ſon cercueil, & de faire mouler ſon maſque dans la foſſe même. Ce maſque fut envoyé à M. Foucou, ſculpteur du roi. Cet artiſte, avantageuſement connu, a modelé un buſte de M. Au-

bert. Il en a fait paſſer un en plâtre à Marſeille, où l'on devoit juger de la reſſemblance; elle a été trouvée ſi frappante, que les adminiſtrateurs de l'hôpital qu'il a fondé, ont engagé M. Foucou à l'exécuter en marbre. Ce morceau précieux mérite l'attention & la curioſité des artiſtes & des amateurs; & les amis de la vertu ne verront point ſans intérêt l'image fidelle d'un bienfaiteur de l'humanité.

(*Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, &c.*)

I V.

La ville de Châlons-ſur-Marne avoit, dans les fêtes patriotiques qu'elle a données à l'occaſion de la naiſſance de Mgr. le Dauphin, marié & doté huit pauvres filles. Le premier né de ces mariages vient d'être adopté par le corps municipal de cette ville, qui l'a fait baptiſer en ſon nom, & s'eſt chargé de ſon entretien & de ſon éducation. Cet enfant adopté, fils de Henri Callot & de Marie-Françoiſe Braudier, a été mis ſous la protection immédiate de Mgr. le Dauphin, dont on lui a donné le nom, ſuivant la délibération du corps-de-ville, laquelle a été approuvée par S. M.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

Une lettre écrite le 22 ſeptembre dernier, par M. l'Heuré, prieur de Saint-Cornier, près de Finchebray, contient ce qui ſuit.

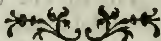
» Ce ne seroit pas rendre hommage à la » vertu, si je manquois de publier les charités » sans nombre versées avec précaution dans le » sein des pauvres par un étranger aussi discret » que vertueux. Les moyens qu'il a pris pour » venir au secours de ces victimes de l'infor- » tune, sont si sages, la cause qui l'y a dé- » terminé est si juste, qu'on ne peut donner » assez d'éloges à ce digne ami de la religion » & de l'humanité. Le pauvre y trouve son » avantage, le riche de bons exemples. Voici » le précis de ces détails bienfaisans : «

» Une personne inconnue, portée à faire de » bonnes œuvres utiles à la religion & à la » société, s'étant transportée du Gâtinois-Or- » léanois en Basse-Normandie, vers la fin » d'août, à l'effet de prendre connoissance » des paroisses les plus indigentes, la provi- » dence, qui veille à tout, fixa ses pas dans » celles de St. Cornier & Beauchêne, du dio- » cese de Bayeux, le centre de la misere, de- » puis l'extinction presque totale du commerce. » Aujourd'hui les habitans, dont le détail de » la population effrayeroit, n'ont pour ressource » que la récolte, qui peut les faire subsister » quatre mois de l'année. D'après ce tableau » affligeant pour l'humanité, cet honnête ci- » toyen (quoiqu'il en dût coûter à sa mo- » destie) parcourut lui-même ces différens ha- » meaux, se fit rendre compte des habitans, » étudia leurs besoins pour les soulager avec » plus de discernement. Les malades dans l'in- » digence trouverent dans cet homme de dieu » des secours prompts pour rétablir leur santé; » le pauvre honteux fut soulagé dans sa mi- » sere, & sa sensibilité ne fut mise à aucune » épreuve ; il établit pour les autres de sages

» économes, afin de veiller plus sûrement à leur » subsistance. «

» Pour écarter l'oisiveté du second âge, il » fit acheter des instrumens propres à filer le » lin & le chanvre du pays. Pour entretenir la » propreté, si nécessaire à la vie, il entra jus» ques dans les plus petits détails, & fit dis» tribuer une quantité de toiles pour faire du » linge. «

» Ce respectable inconnu trouva bien vîte » le moyen de partager tous ses fonds dans le » cours de ses visites, qui durerent 15 jours, » & de faire cesser l'indigence qui étoit à son » comble. N'est-ce pas assez d'avoir satisfait au » besoin du moment ? Non : l'avenir l'inquiete; » & pour en arrêter les suites fâcheuses, il » met les deux paroisses en possession d'un re» venu annuel de 200 liv. à partager sur les » fermes du roi, pour soulager 25 maisons des » plus honnêtes, le tout à la gloire de dieu & » en action de graces de la naissance de Mgr. » le Dauphin. «



ANECDOTES.
SINGULARITÉS.

I.

CHAQUE ſiecle, chaque peuple a ſes erreurs, qui ſont comme l'épidémie de l'eſprit humain; les magiſtrats, quoique plus éclairés que les autres hommes, ne ſont pas toujours ſupérieurs à leur ſiecle, & exempts des préjugés de leurs contemporains. La marche de la vérité eſt lente & tardive.

Le parlement de Paris n'a révoqué qu'après 50 ans, l'arrêt de mort contre quiconque enſeigneroit une autre philoſophie que celle d'Ariſtote. Il s'en eſt paſſé cent, avant qu'il ait révoqué celui qui défendoit la vente des pommes de terre.

L'arrêt de la même cour, qui proſcrit l'uſage de l'émétique, ſubſiſte encore; celui qui condamna Boiſſot, médecin du XVIe. ſiecle, pour avoir enſeigné qu'il falloit ſaigner le malade du côté où il ſouffroit le plus, n'a jamais été révoqué; mais ils le ſont l'un & l'autre, par la raiſon, dont les droits, toujours impreſcriptibles, ſont ſupérieurs à la loi même.

I I.

Vers la fin du dernier ſiecle, la communauté de Meaille avoit impoſé deux ſols ſur chaque ruche à miel. Le défenſeur des abeilles ſoutenoit : » que cette impoſition étoit injuſ» te, attendu l'excellence des fruits que les » abeilles produiſent; ſavoir, le miel & la » cire, le miel étant le ſymbôle de la douceur, » & la cire la matiere de la lumiere pour la » magnificence des autels & des triomphes des » ſouverains, & les abeilles obéiſſant d'ailleurs » à un roi. « Le défenſeur de la communauté répondoit gravement, que le pain & le vin contribuent à la taille, quoiqu'ils ſoient deſtinés à l'autel. Les abeilles l'emporterent, & l'impoſition fut caſſée par arrêt du 4 mai 1678.

I I I.

M. M***, en paſſant par Geneve, alla faire une viſite à M. de Voltaire, qu'il nous dépeint comme un homme qui devenoit furieux à la moindre contradiction, en ſorte qu'on ne pouvoit être bien avec lui qu'en ayant toujours l'encenſoir à la main. D'ailleurs affable & magnifique, plein de gaieté & de ſaillies, adoré enfin de ſon domeſtique, qui le reſpectoit comme un dieu. Ce qui fit dire au compagnon de notre voyageur : » Que ne puis-je, au-lieu de » cinq heures, paſſer cinq mois avec cet hom» me étonnant? — Mon ami, lui répondit M.

» M***, je n'y pafferois pas cinq jours, car » enfin j'aime auffi à avoir raifon quelquefois. «

IV.

Un fculpteur vouloit vendre à un grand feigneur mille piftoles, un fuperbe crucifix; comment s'écria une perfonne qui étoit préfente, l'original ne fut vendu que trente deniers : *Oh!* répondit l'artifte, *je le crois, mais c'eft que dans ce tems-là on ne connoiffoit pas bien la marchandife.*

V.

Le cardinal de Retz difoit un jour à Ménage : apprenez-moi un peu à me connoître en vers, afin que je puiffe du moins juger de ceux qu'on m'apporte. Monfeigneur, lui répondit Ménage, ce feroit une chofe trop longue à vous apprendre, vous n'avez pas le tems de cela; mais lorfqu'on vous en lira, dites toujours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez guere.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

Le lettere Americane, &c. *Les Lettres Américaines : nouvelle édition corrigée & augmentée d'une troisieme partie, imprimée aujourd'hui pour la premiere fois.* Cremone, 1781, chez Laurent Marini. *In-8vo.*

Cet ouvrage a eu beaucoup de cours. Il y a des pensées justes & quelque singularité dans les faits.

(*Novelle letterarie.*)

Venetæ urbis descriptio à Nicandro Jasseo P. A. *concinnata anno 1760, edita anno 1780, & sereniſſimo principi* Paulo Rainerio, *Venetorum duci dicata.* Venetiis ex typographia Zattiana. *In-8vo.* de 364. *Avec des notes historiques au bas des pages.*

Ce poëme est divisé en XII livres. Le latin en est très-pur & très-élégant.

(*Novelle letterarie.*)

Rime del signor Domenico Somigli Fiorentino, &c. *Poésies de* Dominique Somigli *de Florence,*

Florence, publiées par Arpalo Argivo, *académicien aborigene, &c.* A Florence, 1782, de l'imprimerie de Pierre Allegrini. 2 vol. *in-8vo.* d'environ 170 pages, avec le portrait de l'auteur.

Ces poéfies font divifées en deux parties. La premiere eft compofée de pieces férieufes, fous diverfes claffes de poéfies héroïques, facrées, morales & autres; la feconde contient des poéfies berniefques (*). Deux fonnets, que nous rapporterons, donneront une idée de fon genre héroïque & berniefque.

I.

ALEXANDRE, vengeur de la mort de DARIUS. Sonnet héroïque.

Vinto Aleffandro il regnator Perfiano
Noto gli fuo, come trafitto e oppreffo
Il fuo monarca avea l'ingrato Beffo,
Con attentato barbaro e inumano.
  Onde il prode ed invitto capitano
Puni bentofto il traditore fteffo.
Quindi de' fanti Numi all'ara appreffo
Deide a Statira la real fua mano.
  E udiffi in facia ai grandi e ai facerdoti
L'ombra di Dario : o faggio, o giufto Duce;
Ecco per te compiti oggi i miei voti:
  Di Perfia ah che il valor fi riconduce,
Si da te nafcevanno i miei nepoti!
Rife, involoffi, sfavillo' di luce.

(*) Ainfi nommées de François Berni, Italien, qui avoit un talent particulier pour la poéfie burlefque.

I I.

Vie de l'auteur. Sonnet berniesque.

Nacqui, e poscia alle scuole fui mandato
In quell' eta che facile si piega,
E il pedante a cui fui consegnato
M'insegno compitar l'*alfa* & *omega*.
Qui, credendo avess'io molto imparato,
Il genitore posemi al bottega,
Feci il barber, fui comico, e svegliato
L'estro sentii, che Apollo or non mi nega.
Perdei la luce al fin di carnevale,
E volendo alla megiio avanti gire,
L'arte mi posi a far delle cicale.
Canto, e compongo amor per poche lire,
E le cose fin qui non vanno male,
Poi si vedrà come l'andrà a finire.

(*Novelle letterarie.*)

De hebraicorum characterum in sacris bibliis origine & antiquitate, disquisitio elenchica, auctore Francisco Hyacintho Arizzarra, *ord. præd. acad. Etrusc. Cort. Aborigen. Rom. & in Mutin. universit. sacr. lit. & ling. orient. publico professore.* Mutinæ, 1782, apud societatem typographicam. *In-4to.* de 92 pages.

L'importante question concernant l'antiquité des caracteres hébraïques du vieux testament, appellés communément chaldéens ou quarrés, est encore indécise chez les critiques sacrés de la plus grande réputation. Les uns ont été d'avis que les livres divins furent écrits au commencement avec des caracteres Samaritains, & que ceux-ci furent changés par Esdras en ceux dont

on se servoit dans la Chaldée, où les Hébreux furent long-tems en servitude. Les autres pensant différemment, ont affirmé que les caracteres quarrés provenoient directement de Moïse, & des autres écrivains sacrés, & qu'ils ne souffrirent jamais d'altération ni de changement. Le premier sentiment a été le plus généralement reçu. Le second a trouvé aussi des partisans. C'est ce qui a fait dire au P. Arizzarra : *Nobis itaque non deest præstantissimorum hominum illustre præsidium, si tueamur, nullam in sacris bibliis circa characterem innovationem factam fuisse, neque Esdræ manu neque peculari ipsius ordinatione, neque deinceps à quovis alio ; cumque ex nonnullorum judicio optimæ notæ eruditorum disquisitioni adhuc pateat aditus, profecto non inutiliter in hac questione versamur.*

Telle est la these de ce traité, qui est écrit avec une critique aussi délicate, qu'avec une érudition abondante. La solution de la dispute ci-dessus nommée a beaucoup d'influence sur l'étude de la langue hébraïque, devenue d'un avantage d'autant plus grand pour l'intelligence des livres sacrés, qu'il est certain qu'ils ont été originairement écrits en caracteres hébraïques.

(*Novelle letterarie.*)

Opuscoli filosofici, &c. *Opuscules philosophiques : I. Des influences météorologiques de la lune. II. Des conducteurs électriques. III. De l'action de l'huile dans l'eau. IV. De la chaleur superficielle & centrale de la terre. V. Des fleuves souterrains.* A Milan, 1781, chez Joseph Galeazzi, imprim. royal. *In-8vo.* de 118 pages.

La critique s'est déja réveillée contre quel-

ques-uns de ces opuscules. Mais le nom de l'auteur, qui est le célebre mathématicien l'abbé Frisi, le soutient suffisamment, d'autant plus qu'au secours de la célébrité de l'écrivain, se joint l'énergie du style. Dans l'épître dédicatoire adressée à S. A. S. le prince Auguste de Saxe-Gotha, l'auteur promet de donner bientôt un ouvrage sur l'algebre.

(*Novelle letterarie.*)

FATI attenenti all' inquisizione, &c. *Faits touchant l'inquisition, & son histoire générale & particuliere en Toscane.* A Florence, 1782, chez Antoine-Joseph Pagani & Comp. *In-12.* de 259 pages avec figures.

Le 2 de juillet de cette année, fut aboli en Toscane le tribunal de l'inquisition, après y avoir existé pendant plus de cinq siecles & demi. Beau sujet d'histoire! On publie ici des faits qui instruisent & qui contentent la curiosité. Mais combien y en a-t-il d'ensevelis dans les ténebres! Toutefois l'auteur anonyme de cette histoire mérite d'être applaudi, pour avoir donné de nouveaux matériaux à l'historien qui voudra traiter après lui le même sujet plus amplement. Quant à l'histoire générale du saint-office, elle avoit déja été traitée par plusieurs auteurs, dont celui-ci a su profiter jusqu'à la page 104. De-là il parle uniquement de l'inquisition de Toscane: ce livre est écrit sans partialité & sans exagération, & se fait lire avec plaisir pour la singularité des faits.

(*Novelle letterarie.*)

L'Italie abonde en traductions d'Horace; on peut croire cependant qu'il n'a point encore

trouvé son traducteur. Il semble que ce poëte, tel qu'une liqueur spiritueuse qui passe d'un vase dans un autre, perde toujours dans les traductions, qu'on en fait, la quintessence de ses beautés. Le goût particulier de M. Thomas Gargallo Montalto, des barons de Priolo, pour Horace, l'a engagé à traduire en vers italiens, tantôt l'une, tantôt l'autre de ses odes. Ce nouvel essai ne peut qu'être accueilli avec beaucoup de plaisir, puisqu'il vient d'un habile traducteur, qui confesse avoir pour son original un transport qui tient de l'enthousiasme. Nous ferons part ici au lecteur, de sa traduction de la fameuse ode d'Horace, *Donec gratus eram*, ode dont Scaliger parle avec beaucoup d'éloge.

ORAZIO.

Finch'io viveati grato
Né alcuno al collo candido
Giovin piu fortunato
Le sue braccia avvolgeati,
D'un monarca di Persia
Mea vissi piu beato.

LIDIA.

Finché fiamma amorosa
Per altra piu non arseti,
Ne Lidia era vezzosa
Meno di Cloe, piu d'Ilia,
Romana dama celebre,
Lidia vissi famosa,

ORAZIO.

Me tien tra sue ritorte
La Tracia Cloe, spertissima
In carmi e in note; io forte
Per lei, se la negassero

I fati alla bell' anima,
Incontrerei la morte.

LIDIA.

Me con concorde face,
Accende il figlio d'Ornito,
Calai Turio; se place
Ai fati farne grazia
A lui, per lui medesimo
Morrei due volte in pace.

ORAZIO.

Ma che sara se riede
La gia obliata Venere,
E ci riannoda il piede?
Se Cloe la blonda scacciasi,
E nuovamente a Lidia
S'offra ricetto e sede?

LIDIA.

Sebben quei sia piu bello
Di un astro, e tu piu instabile
Di foglia, e sdegnosello
Piu de' flutti dell' Adria,
Vivrei, morrei ben ilare
Teco piu che con quello.

HORACE.

Plus heureux qu'un monarque au faîte des grandeurs,
J'ai vu mes jours dignes d'envie;
Tranquilles ils couloient au gré de nos ardeurs;
Vous m'aimiez, charmante Lydie.

LYDIE.

Que mes jours étoient beaux, quand des soins les plus doux
Vous payiez ma flamme sincere!

Vénus me regardoit avec des yeux jaloux;
Chloë n'avoit pas ſu vous plaire.

HORACE.

Par ſon luth, par ſa voix, organe des amours,
Chloë ſeule me paroît belle;
Si le deſtin jaloux veut épargner ſes jours,
Je donnerai les miens pour elle.

LYDIE.

Le jeune Calaïs, plus beau que les Amours,
Plaît ſeul à mon ame ravie;
Si le deſtin jaloux veut épargner ſes jours,
Je donnerai deux fois ma vie.

HORACE.

Quoi! ſi mes premiers feux ranimant leur ardeur
Etouffoient un amour fatal;
Si perdant à jamais tous ſes droits ſur mon cœur
Chloë vous laiſſe ſans rival?

LYDIE.

Calaïs eſt charmant, mais je n'aime que vous;
Ingrat, mon cœur vous juſtifie;
Heureuſe également en des liens ſi doux,
De perdre ou de paſſer la vie.

ANGLETERRE.

SUPPLEMENT to the origin of printing. *Supplément à l'origine de l'imprimerie*, 1782. Londres, *in-8vo.* chez Nichols.

Cet ouvrage contient trois lettres ſur l'origine & les premiers inventeurs de l'imprimerie en Angleterre, particuliérement ſur l'hiſtoire publiée en 1664, par Richard Atkyns, écuyer, relativement à Frédéric Corſellis, qu'on dit

être venu de Harlem en Hollande, & avoir établi une imprimerie à Oxford, sous le regne de Henri VI, c'est-à-dire, quelque tems avant l'année 1459, & au moins dix ans avant qu'il y eût aucune imprimerie en France, en Espagne, en Italie & en Allemagne, excepté à Mayence.

La premiere lettre est de M. Ducarel à M. Meerman, le célebre auteur des *Origines typographicæ*, 1760. Les deux autres lettres sont de M. Meerman à M. Ducarel.

On trouve dans cet ouvrage des éclaircissemens sur les premiers livres imprimés, conservés à Harlem, & sur la bible de Paris, le manuscrit de Cambridge des évangiles, & actes donnés par Beze, & le *Codex Claromontanus* de Paris.

(*Critical Review.*)

GEORGE Bateman, &c. *George Bateman, nouvelle en trois vol. in-12.* 1782. Londres, chez Dodsley.

Cet ouvrage, composé par une dame, & probablement son premier essai, n'est point sans mérite. La plupart des caracteres sont bien dessinés, & plusieurs endroits sont intéressans & amusans. On ne peut s'empêcher d'y voir une imitation trop laborieuse & même servile de Richardson & de Fielding.

(*Critical Review.*)

THOUGHTS upon creation. *Pensées sur la création.* Londres, 1782, *in-8vo.* Chez Cadell.

C'est un commentaire philosophique sur l'histoire de la création, écrite par Moïse. L'auteur

marche en général dans un ſentier battu, & ſe livre quelquefois à ſon imagination & aux conjectures. Tout le monde ne ſera pas de ſon ſentiment ſur quelques points ſpéculatifs, par exemple, quand il *dit qu'un penchant inné à l'erreur & au mal eſt attaché à la nature humaine; que Moïſe étoit ſurnaturellement inſtruit dans l'art de l'écriture alphabétique*, &c. On lit cependant ces réflexions & autres avec plaiſir, & particuliérement ſa deſcription du ſoleil & de la lune, tels qu'il les a examinés à l'aide d'un des meilleurs téleſcopes.

(*Critical review.*)

A political ſurvey of the Sacred Roman Empire, &c. *Tableau politique du Saint-Empire Romain, contenant les titres & dignités des électeurs, des princes eccléſiaſtiques & laïques, des comtes, prélats, villes libres, & chevaliers, qui compoſent le corps germanique; avec les établiſſemens militaires de S. M. I. Joſeph II, roi de Hongrie, Bohême, &c. Par* Jean Talbot Dillon, *chevalier de l'ordre équeſtre, & baron libre du Saint-Empire Romain. In-8vo.* 1782. Londres, chez Baldwin.

Ce volume commence par quelques mots ſur l'empereur actuel & la famille impériale; l'auteur nous préſente enſuite la deſcription de la couronne de Charlemagne & les régales de l'Empire. Il traite enſuite de la juriſdiction & du pouvoir de l'empereur, ainſi que des différens colleges de l'Empire, des dietes, de la bulle d'or, & des cours ſouveraines de judicature. Après avoir fait connoître l'état militaire, l'ordre équeſtre, les chapitres eccléſiaſtiques de l'Empire, les ordres religieux & militaires de

chevalerie, la succession des empereurs, depuis Charlemagne jusqu'à Joseph II, l'auteur donne une esquisse des domaines de l'empereur dans les différentes parties de l'Europe, & du commerce maritime de ses sujets.

Cet ouvrage donne une idée suffisante de l'Empire d'Allemagne.

(*Critical Review.*)

Locke, plus grand philosophe que médecin, exerça l'art de la médecine. Mais il ne reste de lui que ses ouvrages philosophiques. Ses écrits sur la médecine sont entiérement oubliés, & ne se sont pas multipliés par la voie de l'impression. Personne ne connut son talent pour la poésie. Une piece latine qu'il composa en vers élégiaques, fut négligée au point qu'elle n'a pas encore été publiée. L'excellent ouvrage de *Sydenham* sur les fievres, excita le feu poétique de ce grand philosophe. Cette piece donnera une idée de son imagination dans l'art de l'Hélicon. Ce morceau est d'autant plus curieux qu'il est rare & digne de son illustre auteur.

Authori (Sydenham) *in tractatum ejus de febribus.*

Febriles æstus, victumque ardoribus orbem
Flevit, non tantis par medicina malis.
Nam post mille artes, medicæ tentamina curæ,
Ardet adhuc febris, nec velit arte regi.
Præda sumus flammis, solum hoc speramus ab igne,
Ut restet paucus, quem capit urna, cinis.
Dum quærit medicus febris causamque, modumque,
Flammarum & tenebras, & sine luce faces;
Quas tractat patitur flammas, & febre calescens,
Corruit ipse suis victima rapta focis.

Qui tardos potuit morbos, artusque trementes
Sistere, febrili se videt igne rapi.
Sic faber exesos fulsit tibicine muros,
Dum trahit antiquas lenta ruina domos.
Sed si flamma vorax miseras incenderit ædes,
Unica flagrantes tunc sepelire salus.
Fit fuga, tectonicas nemo tunc invocat artes,
Cum perit artificis non minus usta domus.
Se tandem Sydenham *febrisque, scholæque furori*
Opponens, morbi quærit, & artis opem.
Non temere incusat tectæ putredinis ignes;
Nec fictus, febres qui fovet, humor erit.
Non bilem ille movet, nulla hic pituita: salutis
Quæ spes, si fallax ardeat intus aqua?
Nec doctas magno rixas ostentat hiatu,
Queis ipsis major febribus ardor inest.
Innocuas placide corpus jubet urere flammas,
Et justo rapidos temperat igne focos.
Quid febrim extinguat, varius quod postulat usus,
Solari ægrotos qua potes arte, docet.
Hactenus ipsa suum timuit natura calorem,
Dum sæpe incerto, quo calet, igne perit.
Dum reparat tacitos male provida sanguinis ignes,
Prælusit busto, fit calor iste rogus.
Jam secura suas foveant præcordia flammas,
Quem natura negat, dat medicina modum.
Nec solum faciles compescit sanguinis æstus,
Dum dubia est inter spemque metumque salus;
Sed fatale malum domuit, quodque astra malignum
Credimus, iratam vel genuisse Stygem.
Extorsit Lachesi *cultros, pestique venenum*
Abstulit, & tantos non sinit esse metus.
Quis tandem arte nova domitam mitescere pestem
Credat, & antiquas ponere posse minas?
Post tot mille neces, cumulataque funera busto,
Victa jacet parvo vulnere dira lues.
Ætheriæ quamquam spargant contagia flammæ,

Quicquid ineſt iſtis ignibus, ignis erit.
Delapſæ cœlo flammæ licet acrius urant,
Has gelida extingui non niſi morte putas?
Tu meliora paras victrix medicina, tuuſque,
Peſtis quæ ſuperat cuncta, triumphus erit.
Vive liber, victis febrilibus ignibus; unus
Te ſimul & mundum qui manet, ignis erit.

J. Lock A. M. Ex Æde Chriſti Oxon.

ALLEMAGNE.

HERMANN Heimart Cludius paſtors der Georgii Gemeine zu Hildesheim warheit der chriſtlichen religion, &c. *La vérité de la religion chrétienne, ſoutenue particuliérement contre les Juifs, & pour l'inſtruction des proſélytes; par* M. Cludius, *paſteur de l'égliſe de St. George d'Hildesheim.* A Brême, chez Forſter, 1782, *in-8vo.* d'un alphabet trois feuilles, & trois feuilles de préface.

Diviſé en deux parties, ce traité utile renferme dans la premiere de fortes preuves de la vérité de la religion chrétienne; & dans la ſeconde, un extrait bien proportionné de ſes dogmes & de ſa morale. La religion de Moïſe n'étoit point faite pour tous les hommes. Bornée à un ſeul peuple, elle n'excluoit pas pour cela les autres de la grace de dieu & de la béatitude. Ces maximes ſont expliquées & étendues d'une maniere neuve.

SERMONS *par* Frédéric Reclam, *miniſtre du ſaint évangile, & paſteur de l'égliſe françoiſe de Berlin.* A Berlin, chez Etienne de Bordeaux, 1782, *in-8vo.* de 13 feuill. [18 gr.]

Ce petit recueil comprend huit ſermons écrits avec une éloquence ſimple & touchante.

D. Johannis Hedwigii fundamentum hiſtoriæ naturalis muſcorum frondoſorum, &c. *Fondement de l'hiſtoire-naturelle des mouſſes feuillues, où l'on traite de leurs fleurs, fruits, propagation par la voie des graines, avec un arrangement méthodique des eſpeces; par* M. Hedwig. *Iere. partie.* A Leipzig, chez Cruſius, 1782 : ſuperbe *in-4to.* de 104 pages, non compris trois feuilles de *préface* & *dédicace*, & une feuille d'explications des 96 figures qu'on fournit en noir ou enluminées.

Voilà deux ouvrages d'hiſtoire-naturelle fort conſidérables, qui ſortent preſque en même-tems de l'univerſité de Leipzig. Le premier, que nous avons annoncé, eſt l'hiſtoire des vers des inteſtins : & celui que nous annonçons maintenant, l'hiſtoire des mouſſes dont M. le médecin Hedwig a fait ſon étude favorite. Il les a examinées au microſcope ſous tous les points de vue, & les a lui-même deſſinées dans toutes les formes qu'il les a pu appercevoir.

Versuche ueber die platina. *Eſſais ſur la platine.* A Mannheim, de l'imprimerie de la cour & de l'académie, 1782, *in-8vo.* de 324 pages.

Cet ouvrage, un des plus intéreſſans de la phyſique moderne, a été compoſé en françois par M. le comte de Sickingen, ſur le Mſ. duquel M. Suckow, de Lautern l'a traduit en allemand. Des expériences multipliées, diſpendieuſes & importantes, il réſulte que la platine dégagée du

ſer qui y eſt mêlé, eſt ductile, ſe peut tirer en fil & battre en plaque, qu'il s'en peut faire des vaſes qui réſiſtent au feu, & que ſi l'on pouvoit s'en procurer en abondance, elle ſeroit d'un grand uſage en chymie, & pour fabriquer des inſtrumens de phyſique & de mathématique.

BIOGRAPHISCHE und litterariſche nachrichten von den ſchriftſtellern die gegenwaertig in den furſtenthumern Anſpach und Bayreuth leben, &c. *Mémoires de la vie & des ouvrages des écrivains encore vivans des principautés d'Anſpach & de Bayreuth, en ordre alphabétique; par* M. André Meyer, *grand in-8vo.* de 424 pag. A Erlang, chez Palm. 1782.

La plupart de ces écrivains, entre leſquels il y en a d'illuſtres, ſont déja nommés avec honneur dans l'Allemagne ſavante, mais d'une maniere moins complette, quoiqu'il y en ait encore ici d'oubliés, comme M. Rabe, d'Anſpach. Nous tâcherons de revenir à cet ouvrage.

ENTWURF zur einrichtung der thelogiſchen ſchulen in den K. K. Erblanden. *Plan d'érection des écoles de théologie dans les états héréditairee de ſa majeſté l'empereur & roi.* A Vienne, chez Gerold, 1782. Grand *in-8vo.* de 196 pages, & *in-12.*

La réforme des écoles de théologie des états-héréditaires d'Autriche, avoit commencé ſous les auſpices de feue l'impératrice Marie-Thérefe pendant les dernieres années de ſon glorieux regne. L'expérience faite à Vienne, dans les autres univerſités, & même dans les cloîtres, a obligé d'apporter quelques changemens au nouveau plan,

On ſait que M. de Rautenſtrauch, abbé de Braunau, en eſt l'auteur. Il a pour but de procurer aux jeunes théologiens pendant quatre ans l'inſtruction qui leur convient pour devenir capables de ſervir l'égliſe. Mais où trouver aſſez de maîtres en état de ſeconder le zele de M. l'abbé de Braunau, qui ſe plaint d'avoir déja éprouvé à cette occaſion des perſécutions puiſſantes & réitérées, dont il promet la relation au public?

J. Chph Wolfs Reiſe nach Ceylan. *Voyage de M. Wolf à Ceylan, accompagné d'une relation du gouvernement hollandois à Jeſſanapatnam.* A Berlin, chez Nicolai, 1782, *in-8vo.* de 254 pages.

L'auteur y décrit ſon voyage, ſon ſéjour & ſes aventures d'une maniere qui prévient le lecteur pour lui, & quoique ce qu'il rapporte de la police, du commerce & de l'hiſtoire naturelle de cette iſle, ne ſoit pas toujours neuf, il eſt par-tout intéreſſant. Pour n'être pas décrites avec la préciſion de Linné, les productions naturelles ne laiſſent pas que de l'être clairement, ſur-tout celles qui ſont l'objet de l'attention de la compagnie des Indes, comme le cannellier, dont l'odeur ſe fait ſentir de très-loin, & dont la ſemence eſt répandue par les corneilles, pourquoi il eſt défendu d'en tuer ſous de groſſes peines. Il ſe deſſeche quand on en a enlevé l'écorce, dont les Hollandois exportent annuellement 9000 balles, chacune peſant 80 livres. La pêche des perles a rapporté ſouvent en trois ans 5 à 600000 écus. La perle eſt placée dans la chair & non dans l'écaille. On a joint à la fin la verſion d'un manuſcrit hol-

landois sur le gouvernement de Jeffanapatnam; qui répand beaucoup de lumieres sur la politique de la conduite des Hollandois dans ce climat.

FRAGMENTE sur und wider die freymaeurerey. *Fragmens pour & contre la franc-maçonnerie.* A Berlin, chez Mylius, 1782, *in-8vo.* de 8 feuilles.

L'auteur, qui est franc-maçon, ne paroît pas content de son ordre, & laisse voir que son attente y a été frustrée. La division qui regne dans les loges lui a déplu. L'histoire qu'il en fait est trop superficielle pour ceux qui desireroient d'être plus instruits des mysteres sans y être initiés. Il donne aussi en abrégé l'histoire générale de l'ordre sans se dévoiler.

AUTHENTISCHE briefe des hauptmanns von Arenswald. *Lettres authentiques du capitaine* Arenswald, *avec l'histoire de sa mort & des remarques.* A Francfort, 1782, *in-8vo.* de 56 pages.

M. d'Arenswald, capitaine des grenadiers de la garde à Dresde, homme d'un aimable caractere, avoit érigé, de concert avec plusieurs, un ordre de l'amitié dont la communauté des biens étoit l'article fondamental. S'étant rendu caution pour le grand maître de l'ordre, qui étoit un jeune prodigue, il se trouva engagé dans tant de dettes que désespéré de n'y point faire honneur, il se cassa la tête avec un grand sang-froid le 29 septembre 1781. Ces lettres & l'histoire enseignent à quelles extrêmités un homme honnête peut être conduit par des obligations

indiſcretement contractées, la lecture des écrits ſombres & tragiques, de fauſſes idées de l'honneur & le libertinage d'eſprit.

VINDICIÆ nominum trivialium ſtirpibus à Linneo equite impertitorum. *Défenſe des noms populaires que le chevalier de Linné a laiſſés aux plantes ;* ſection 1ere. ; *par M. le conſeiller* Murray. A Goettingen, 1782.

On voudroit que les noms exprimaſſent toujours le caractere des plantes. Mais pourquoi ne pas en exiger autant des noms de chaque choſe ? Ce ſeroit renverſer toutes les idées communes. Les François, notamment Tournefort, ont ſagement conſervé les noms populaires, &c.

CAROLI A LINNE equit. materia medica, &c. *La matiere médicale du chevalier* de Linné, *4e. édition augmentée par les ſoins de* M. Schreber, *profeſſeur en médecine à Erlang.* A Leipzig, & à Erlang, chez Walther, 1782, *in-8vo.* d'un alphabet & une feuille.

M. Schreber a traité l'ouvrage de Linné, comme ſi c'eût été le ſien propre, en ſe permettant des additions & des changemens fondés ſur les nouvelles découvertes pour le rendre plus utile. Il a eu ſoin de diſtinguer par des crochets, ce qui n'eſt pas de Linné, dont il a imité la conciſion du ſtyle. Les chapitres des regnes animal & minéral, ont ſouffert peu de changemens ; mais dans le végétal, il a pris plus de licence, & a beaucoup allongé la liſte des plantes, dont la vertu a acquis de la réputation.

VERSUCH einer beantwortung, &c. *Eſſai de*

réponse à la question, sur les moyens de prévenir les infanticides. A Nuremberg, 1782. *in-8vo.* de 63 pag.

BEANTWORTUNG der frage, &c. *Réponse à la question, &c.* Ibid. *In-8vo.* de 68 pag.

En attendant que l'académie de Mannheim ait communiqué les principaux mémoires qu'elle a reçus sur cet important sujet, plusieurs auteurs impatiens ont publié leurs idées particulieres. Ils ne s'accordent pas ensemble. Le 1er. propose pour moyens, d'éclairer plus le peuple, de l'instruire particuliérement de l'horreur de ce crime, & d'abolir entiérement les peines de la fornication : sur quoi il s'étend beaucoup, jusqu'à exiger, que pour distinguer des filles publiques la mere d'un enfant naturel, on accorde à cette mere quelque titre d'honneur. Il tient la peine de mort contre l'infanticide, pour une peine mal appliquée, préférant celle d'une prison perpétuelle, dans une maison de correction, avec l'exposition réitérée au carcan. Ce mémoire a le défaut, qu'en plusieurs points, il pourroit passer pour une apologie du concubinage, si l'auteur ne s'en défendoit pas expressément.

L'autre mémoire est écrit avec plus d'austérité. Le remede de l'infanticide consiste, suivant l'auteur, à retrancher ou diminuer les causes qui y portent, ou plutôt la source éloignée de ces causes, qui est l'impudicité. Les causes les plus communes de l'infanticide, se rencontrent dans le préjuge, qu'on peut par-là cacher sa grossesse, & qu'on n'a pas l'aisance de nourrir l'enfant. Il faut bien se garder d'affoiblir l'horreur du libertinage; on peut proposer la rémission des peines, comme la récompense

du prompt aveu & de l'annonce de la grossesse. En tous cas, la peine d'une fille enceinte ne doit jamais être rude, & il faut modérer la rigueur des parens, auxquels l'intérêt mal-entendu, & la prédilection qui les aveugle quelquefois, fait prendre des partis outrés, dont ils se repentent eux-mêmes, quand il est trop tard. Les hôpitaux des enfans trouvés, établis comme un moyen de couvrir des grossesses, ont l'inconvénient de coûter beaucoup sans avantage, & d'être, suivant l'auteur, une des causes du débordement des mœurs. Afin que le suborneur se porte plus volontiers à subvenir aux besoins de la mere & de son fruit, elle doit être dispensée de le nommer, s'il remplit ce devoir: & quand même il seroit convaincu d'être le pere, il faut bien s'abstenir aussi de le traiter avec sévérité, de crainte qu'il ne fût tenté de prévenir le châtiment par un double crime, comme il y en a de cruels exemples. Les parens de la fille sont aussi obligés de la secourir, & avec justice, puisque le mal provient en partie, de ce qu'ils ne lui ont pas donné une meilleure éducation. Une pauvre fille sans ressource, d'ailleurs, qui a manifestement été séduite, doit être en ce besoin aidée par les hôpitaux. La peine de mort semble aussi justement établie contre les meres qui tuent leurs enfans, que contre les autres meurtriers, sauf à infliger une moindre peine, suivant les circonstances, quand le crime n'est pas plus clair que le soleil. Il est nécessaire d'abolir l'infâmie attachée au nom & à la personne de bâtard. (Elle n'exista pas toujours, & on a dit, sans injurier, le bâtard d'Orléans, le bâtard de Liege.)

M. Irwing, conseiller du haut consistoire de Berlin, a aussi fait imprimer ses pensées sur le

même ſujet, dans un ouvrage qu'il a intitulé: Fragment der natur moral, *Fragment de morale naturelle*, in-8vo. de 160 pag. A Berlin, 1782.

LUDW. ROUSSEAU'S abhandlung von den ſalzen, &c. *Traité des ſels; par M.* Louis Rouſſeau, *profeſſeur de chymie.* A Eichſtaedt & Gunſtburg, chez Ewidenmann & compagnie. 1781, de 192 pag. ſans la *dédicace* à M. de Wolter, & ſans la *préface.*

Ce ſont les leçons d'un bon maître à ſes éleves.

FRANC. de paulâ Schranck enumeratio inſectorum Auſtriæ indigenorum. *Dénombrement des inſectes engendrés en Autriche; par M.* Schrank. A Augsbourg, chez la veuve Klett, 1781, *in-8vo.* de 548 pag.

Ce livre offre une hiſtoire complette des inſectes d'Autriche, au nombre de 1127 eſpeces, ſans compter les papillons. L'auteur s'étend davantage ſur les moins connus.

NEUE ſammlung phyſiſch-oekonomiſcher ſcriften der oekonom. Geſellſchaft in Bern. *Nouveau recueil de mémoires de la ſociété économique de Berne.* Second vol. A Zurich, chez Fueſly, 1782.

Après l'éloge de M. Tſcharner, mort en 1778, ſuivent le traité de M. Haller, des différentes eſpeces de bleds, tiré des *Novi Commentarii Societ. ſc. Gottingenſis V & VI.* & le mémoire du paſteur Stapferr, ſur les meilleurs établiſſemens qu'on pourroit former dans le canton de Berne, en faveur des pauvres, &c.

BEYTRAEGE zur laender-und voelkerkunde, &c. *Mémoires pour servir à la connoissance des pays & des peuples, par* Mrs. Forster & Sprengel, second vol. A Leipzig, chez Weygand, 1782, *in-8vo.* de 302 pag. sans la préface.

Ils commencent par la description & l'histoire des Philippines, où l'on n'oublie pas celle de la conquête de Manille dans la derniere guerre, extraite de M. le Gentil. Comme Magindanao les avoisine, & est réputée de plusieurs une des Philippines, on en donne aussi la description suivant Valentym, Dampier & Forrest; puis celle de la province Américaine de Connecticut : suivent un mémoire sur le commerce de Salonique, dont l'Allemagne a tiré en 1776 pour 1,700,000 piastres de coton : les François font seuls la moitié du commerce de Salonique, la principale ville de commerce du Levant après Constantinople, Smirne & Alexandrie; & une relation de Balambangan & de la partie septentrionale de Borreo, &c. : le tout accompagné de la meilleure carte qu'on ait des Philippines & isles adjacentes.

VOM Breslau, &c. *Histoire diplomatique & description de la ville de Breslau en lettres*, 1er. vol. A Breslau, chez Korn, 1781, *in-8vo.* d'un alphabet 18 feuill. avec fig.

Cette premiere partie est partagée en 36 lettres, qui viennent d'un savant qui a pénétré dans les archives, & su faire usage des diplômes avec goût & discernement. On peut donc les considérer comme des mémoires fideles qui rectifieront bien des erreurs des historiens, non-

ſeulement de la Siléſie, mais auſſi de la Pologne & de la Bohême, notamment de Dlugoſſ, Solignac & Pelzel.

DISPOSITIO rerum naturalium Muſei Cæſarei Vindobonenſis edita à C. Haidinger. *Ordre du cabinet d'hiſtoire-naturelle de l'empereur, publié par* M. Haidinger. A Vienne, chez Wappler, 1782, *in-4to.* de 61 pag.

Il ne s'y agit preſque que des minéraux, en commençant par les métaux & deſcendant des combuſtibles aux ſels, puis aux terres & aux pierres, à-peu-près ſuivant le ſyſtême de Cronſtedt, avec égard aux nouvelles découvertes de Bergmann & de Scheele.

GRUNDLICHE anleitung zur markſcheidekunſt. *Principes de l'art de meſurer les mines, ou géométrie ſouterraine; par* M. Lempe. A Leipzig, chez Cruſius, 1782, grand *in 8vo.* de 627 pag. & 29 planches de figures.

M. Lempe a fait preuve de ſon habileté en ce genre, par des lettres ſur divers ſujets de mathématique, & ſes explications des élémens de Kaeſtner. Il nous donne ce livre comme le fruit des inſtructions qu'il a reçues de M. Scheidhauer, maître de mines à Freyberg, à qui ſes occupations n'ont pas permis de rien faire imprimer. La 1ere. partie eſt deſtinée à la théorie qui ſuppoſe la connoiſſance de l'arithmétique, géométrie & trigonométrie contenues dans les élémens de Kaeſtner. La ſeconde partie eſt pratique, & l'on y trouve un catalogue chronologique des auteurs qui ont traité de la géomé-

trie ſouterraine. La troiſieme partie préſente la ſolution de nombre de problêmes.

Beschreibung einer ſehr vortheilhaften tartuffelmuhle. *Deſcription d'un moulin propre à moudre les pommes de terre.* A Brême, 1782, *in-8vo.* de 2 feuill.

Les pommes de terre ſont d'abord écraſées par les pilons du moulin : enſuite la bouillie paſſe ſur une eſpece de crible où elle eſt comprimée pour en ſéparer la partie farineuſe.

Phlogistologia mineralis ſeu conſideratio phlogiſtorum mineralium. *Phlogiſtologie minérale, ou examen des métaux en combuſtion ; par* M. Lippert. A Vienne, chez le Noble de Kurzboeck, 1782, *in-8vo.* de 64 pag.

S'il n'y a rien de neuf dans cet ouvrage ; les obſervations des autres y ſont bien recueillies, en ſuivant pour guide M. Gehrard.

Bibliotheca chemica adornata à J. W. Baumer. *Bibliotheque chymique ; par* M. Baumer. A Gieſſen, 1782, *in-8vo.* de 116 pag.

Cette bibliotheque, dans laquelle on paſſe en revue la plupart des ouvrages de chymie en les jugeant, en nommant leurs auteurs, ſouvent avec le tems de leur naiſſance & de leur mort, & en rapportant les ſervices particuliers que chacun a rendus à cette ſcience, eſt l'avant-coureur d'un traité de chymie du même auteur, dont la premiere partie eſt, dit-on, déja imprimée. On vient auſſi de publier en allemand :

J. H. Pfingsten bibliotheck auſlandiſcher chemiſten, &c. *Bibliotheque de chymiſtes, de minéralogiſtes, & de fabricans qui font uſage des minéraux, avec des mémoires de leur vie; par* M. Pfingſten, 2e. vol. A Nuremberg, 1782, *in 8vo.* de 568 pag.

Ce volume contient la vie de Geſner, médecin de la cour de Wirtemberg, avec la traduction du *Tableau analytique* de Brogniard, & de la *Minéralogie Sicilienne* du comte de Borch : traductions exactes.

Essai ſur l'influence de la poudre à canon dans l'art de la guerre moderne; par J. Mauvillon. A Deſſau, 1782, *in-8vo.* d'un alphabet & demi, & 7 planches de fig.

Cet ouvrage ſera lu avec plaiſir des militaires & des curieux de l'antiquité, dont les méthodes ſont dans tous les cas comparées aux nôtres, en remarquant tous les changemens que l'uſage de la poudre a néceſſairement introduits.

Poetæ latini minores, &c. *Le IIIe. volume des petits poëtes latins, contenant les petits ſatyriques, les élégies & les vers lyriques de pluſieurs auteurs.* A Altenbourg, 1782, *in-8vo.* de 542 pag. non compris l'*index* & 180 pag. d'introduction.

Ce nouveau volume qui a, comme les deux précédens, pour éditeur M. Wernſdorf, conſeiller à Helmſtaedt, renferme ainſi trois genres de poéſie. 1°. Sept ſatyriques; 2°. treize élégies; 3°. ſeize articles d'odes, avec onze ſavantes diſſertations. On attend le 4me. vol.

Le

Le 5e. vol. des *Caractéristiques de la Bible*, en all. par M. Niemeyer, à Halle, 1782, *in 8vo.* d'un alphab. 17 feuilles, termine cet ouvrage sur l'ancien testament.

Le *Ponce Pilate* de M. Lavater se vend à Zurich, chez Fuessli, petit *in-8vo.* de 380 pag. il est intitulé : *Pontius Pilatus oder die bibel in kleinen und der mensch in grossen :* Ponce Pilate, ou la bible en petit & l'homme en grand. On ne sait ce que cela signifie. C'est une pitié que M. Lavater emploie ses talens à des ouvrages si peu dignes de la gravité du christianisme, & donne dans la mysticité & l'enthousiasme.

Le second cahier de la *Bibliotheque universelle de jurisprudence* ; en all. *Allgemeine juristische bibliotek*, rédigée par deux professeurs, & imprimée à Nuremberg, chez Gratenauer, renferme entre autres articles intéressans, la remontrance du clergé de Baviere contre l'érection de deux commanderies de l'ordre de Malthe.

Le seizieme volume du *Magasin* de M. Busching, à Halle, chez Curt, *in-4to.* de 3 alphabets & une demi-feuille, du prix de 2 reichsthalers, contient, 1°. 13 morceaux sur la Pologne & la Lithuanie, qui donnent une connoissance de son état politique qu'on ne rencontre guere ailleurs : 2°. des *Anecdotes & pensées historiques & militaires* en françois, *écrites vers l'année 1774*, qui paroissent venir d'un officier expérimenté : 3°. pour la Russie, une relation des découvertes du docteur Pallas, dans la mer d'entre l'Asie & l'Afrique, telle qu'elle se trouve extraite de Coxe, dans le Calendrier géographique de Pétersbourg de 1781 ; des *Eclaircissemens* de M. Muller, *sur une lettre du roi Louis XIII au tzar Michel Fedrowitch de l'an 1635*, touchant

la délivrance du ministre de France Charles de Tallerand, marquis d'Exideuil, rapportée dans le voyage d'Olearius, fait que Voltaire avoit mis au rang des fables; l'état de la Russie sous Pierre II : 4°. des titres servant à compléter & confirmer la vie du feld-maréchal-général comte de Munich, donnée dans la troisieme partie : 5°. un tableau des revenus de la Silésie Prussienne &c : 6°. l'état des évêchés & des abbayes dans les états du roi de Sardaigne : 7°. un mémoire de M. de Guignes, sur la population de la Chine &c.

Ettinger distribue à Gotha le dix-huitieme cahier du *Journal du théatre d'Allemagne.* [18 gros.]

M. Rosenmuller vient d'achever l'impression de ses *Scholia in novum Testamentum*, à Nuremberg, chez Flecker; la derniere partie contenant en 446 pages *in-8vo.* les épîtres catholiques & l'apocalypse.

Keyser, imprimeur à Erfurt, a déja donné une nouvelle édition du *Faramond*, roman allemand en lettres, qui a beaucoup de succès.

L'oraison funebre de la princesse douairiere de Prusse, par M. Ancillon, en françois, *in-8vo.* de 30 pages, Berlin, 1780, a obtenu les suffrages du public. Il y a néanmoins des métaphores extraordinaires, comme *le charbon vif du zele & de la ferveur; le chaume & paille des vertus purement humaines.* Ce n'est pas qu'on ne cultive très-bien le françois à Berlin, où même la reine régnante passe pour entretenir sa piété en traduisant quelquefois de l'allemand en françois des sermons de M. Sack.

Le dixieme vol. de la traduction de l'ancien testament sur le texte hébreu, par M. le chevalier Michaelis de Goettingen, renferme *Ezéchiel*

en 123 pag. de texte, & 146 d'obſervations; & *Daniel* en 38 pag. de texte, & 130 d'obſervations.

Le ſecond vol. des *Species inſectorum* de M. le profeſſeur Fabricius, Hambourg, 1781, in-8vo. de 510 pages, eſt plus riche en eſpeces que dans Linné.

Le premier cahier des *Icones inſectorum præſertim Roſſiæ, Siberiæque peculiarium*, ou figures des plantes particulieres à la Ruſſie & à la Sibérie, ſe diſtribue à Erlang, chez Walter, in-8vo. de 56 pages de texte & trois planches de fig. enluminées au naturel & reſſemblantes.

Les *Obſervations de M. Portal, ſur la nature & le traitement de la rage*, viennent d'être traduites en allemand, ſous ce titre : *Bemerkungen ueber die natur und heilung der Wuth vom biſſ toller Thiere.*

M. Gluc, docteur en droit à Halle, qui a déja procuré une nouvelle édition du commentaire d'Alteſerra ſur les *Clémentines*, vient de donner également ſes ſoins à la réimpreſſion des *Aſceticon ſive originum rei monaſticæ libri decem* du même auteur : à Halle, à la maiſon des orphelins, 1782, in-8vo. de 2 alphabets 8 feuilles. Les notes de M. Gluc ſont rares, & quand il contredit un auſſi grand canoniſte qu'Alteſerra, c'eſt toujours avec beaucoup de reſpect & de retenue. Par exemple, Alteſerra ſoutient qu'au commencement les moines étoient ſous les évêques, & M. Gluc croit démontrer, page 523, qu'ils ne dépendoient que de leurs abbés. La matiere de l'ordination *ſub titulo paupertatis*, omiſe par Alteſerra, eſt ſuppléée page 604, par M. Gluc, qui a fait uſage du traité de M. de Steck ſur ce ſujet. M. Gluc s'occupe maintenant

de l'édition du commentaire d'Alteſerra, ſur les décrétales d'Innocent III.

M. Wieland a traduit les épîtres d'Horace, du latin en allemand; ſa verſion, quoiqu'un modele de bon goût, le cede encore en mérite au commentaire qui l'accompagne & forme les deux tiers de l'ouvrage imprimé à Deſſau, aux dépens de la caiſſe de l'imprimerie des auteurs, in-8vo. en deux parties, pour le prix d'un reichſthaler 11 gros.

Le livre recommandable intitulé: *De la réforme politique des Juifs; par M. Dohm, conſeiller de guerre, archiviſte & ſecrétaire privé au département des affaires étrangeres de S. M. de Pruſſe*, ſe vend traduit de l'allemand en françois. La verſion, digne de l'original, eſt de M. Bernouilli, qui croit qu'on ne peut trop multiplier cet ouvrage.

On peut traduire ainſi les trois ſtrophes de l'ode à la louange de l'impératrice de Ruſſie, rapportées dans le dernier *Eſprit des journaux*. » Ton ſommeil eſt de veiller pour tes ſujets. » Travailler ſans relâche pour eux eſt ton plus » cher repos. Leur félicité eſt ton unique ſoin. » --- Continue toujours, mere tendre, de les » porter dans ton ſein, & de les aimer de mê» me. Continue de combler de tes dons, avec » ta largeſſe accoutumée, les étrangers, les ci» toyens, les infortunés & tous: c'eſt le moyen » de mettre tout l'univers au-deſſous de toi. «

Le grand nombre de projets de réunion des trois religions de l'Empire annonce qu'on s'en occupe ſérieuſement. Dès le commencement de cette année, Sonnleithner, imprimeur à Vienne en Autriche, avoit propoſé une ſouſcription pour l'impreſſion des célebres traités, *Super reunione catholicorum cum proteſtantibus inter Benignum Boſ-*

ſuetum epiſcopum Meldenſem & D. Molanum abbatem in Luckum. D'ailleurs on a lu dans la *Gazette littéraire* d'Erfurth, publiée ſous l'inſpection de l'académie électorale de Mayence, que M. Piderit avoit été envoyé de Caſſel à Fulde pour conférer avec des eccléſiaſtiques catholiques ſur la réunion des religions.

Nous ne laiſſerons pas achever l'année ſans tenir notre parole de corriger pluſieurs fautes de notre *Extrait de l'hiſtoire d'Aix.*

1°. Au mois de février, pag. 155, il eſt dit que le pape Grégoire V vint à Aix, retranchez ce voyage; 2°. au mois de mars, pag. 102, l'omiſſion d'une ligne fait dire qu'Othon I auroit été noyé dans le Rhin : mettez Gerbergue ſœur d'Othon I, *épouſe de Giſelbert, duc de Lorraine*, noyé dans le Rhin; 3°. au mois d'avril, pag. 172, au lieu de cloche, mettez *clochette.* Ibid. 192, au lieu de l'abbaye de Corneille-Munſter, liſez *le refuge de l'abbaye :* ibid. pag. 194, au lieu de baumeiſters, mettez *maîtres des ouvrages :* ibid. pag. 196, au lieu de ſculpteurs, mettez *charpentiers* : ibid. pag. 203, au lieu de doit être obligé de reſter hors des portes de la ville, mettez *doit être obligé d'entrer dans la priſon civile;* 4°. au mois de mai, pag. 239, au lieu d'hypotheque, mettez *retrait;* 5°. au mois de juin, pag. 209, au lieu de toute la rue Ellenhoch, mettez *quelques rues juſqu'à la hauteur d'une aune :* 6°. au mois de juillet, pag. 245, ajoutez & entre Juliers & Corneille-Munſter; 7°. au mois d'août, pag. 179, au lieu de Maximilien XI, mettez *Maximilien II*; & au lieu de Maximilien I mettez *Mathias I.*

Nous devons avertir qu'aucune de ces fautes ne ſe rencontre dans l'original allemand, compoſé avec érudition & imprimé avec attention. Cela

n'empêche pas que les noms des savans étrangers, sur-tout des François, n'y soient considérablement altérés. On ne cherchera pas les agrémens du style dans une compilation de III vol. in-fol. dont le premier est déja énorme. Mais il auroit fallu quelquefois s'éloigner davantage de certaines façons de s'exprimer qui ont mauvaise grace dans les conjonctures. Ainsi en faisant le récit de supplices qui effraient tout homme capable d'être ému de sympathie, il ne convenoit pas de dire : *Voilà un fâcheux solo pour Meloy ! un trio presque aussi désagréable pour ses compagnons. Malgré que les virtuoses fussent d'habiles componistes. Les virtuoses jouerent un tutti.* Il entend par virtuoses les commissaires impériaux, entre lesquels on comptoit aussi l'électeur de Cologne, évêque de Liege. *Les marionettes se mirent à danser*, pour dire que le pape & l'empereur contesterent ensemble. *Se retirer avec un long nez*, *faire le dindon*, *changer de selle*, sont toutes phrases triviales à éviter dans le second volume, ainsi qu'*on le fit plus court de la tête*, pour décapiter, & souvent. Mais encore une fois, ce n'est pas pour la beauté du langage que les bibliotheques d'Allemagne se pourvoiront de ce livre, qui y occupera, malgré ses défauts, le rang qui lui appartient entre les livres indispensables.

Il est remarquable que l'auteur a été obligé de faire imprimer son ouvrage à Mulheim, n'y ayant à Aix qu'une seule imprimerie : encore n'est-elle pas capable d'une entreprise même médiocre.

HOLLANDE.

NATUURLYKE historie of uitvoerige Beschryving der dieren, planten, &c. *Histoire-naturelle*

& description des animaux, plantes & minéraux, suivant le systême du chevalier de Linné : 12e. partie *du regne végétal.* A Amsterdam, chez les héritiers d'Houtuyn, 1780, *in-8vo.* de 558 pag. en hollandois.

Cette partie, ornée de dix planches de figures des especes les plus rares, contient les plantes bulbeuses, & l'on y a fait usage à sa place des nouvelles découvertes de Pallas, Fortskol, Thunberg & Forster.

HISTORIA Unitariorum in Transylvaniâ inde à primâ illorum origine ad recentiora usque tempora ex monumentis authenticis per Petrum Bod ex Msto. auctoris nunc primum édita. *Histoire des Unitaires de Transylvanie, depuis leur origine jusqu'aux tems les plus modernes, écrite sur des mémoires authentiques par Pierre Bod, & mise au jour pour la premiere fois d'après le ms. de l'auteur.* A Leide, chez Pluygers, 1781, petit *in-8vo.* de 13 feuill.

Avec l'histoire des unitaires on a les noms de leurs surintendans jusqu'en 1757, & leur profession de foi en latin & en hongrois : mais l'attente de quelque chose de circonstancié pour l'histoire moderne est trompée entiérement.

DISSERTATIO philologica ad canticum Chabacuci quod continetur capite III. *Dissertation philologique sur le cantique du 3e. chapitre* d'Habacuc; *par M. le professeur* Schroeder. A Groningue, 1781, *in-4to.* de 79 pag.

On y rencontre beaucoup d'explications neu-

ves, mais ſouvent haſardées. Il y a encore à travailler ſur ce cantique, dont le ſavant Lowth, *de S. Poeſi Hebr.* pag. 369, a dit : *Niſi una alteraque ei inſideret obſcuritatis nebula vetuſtate ut videtur inducta, vix quidquam hoc poemate in ſuo genere extaret luculentius & perfectius :* c'eſt-à-dire, s'il ne reſtoit pas encore quelque obſcurité produite par la grande antiquité, qui enveloppe ce poëme, il n'y auroit rien en ſon genre de plus brillant & de plus parfait.

VERHANDELINGEN uitgegeeven door de maatſchappy ter bevordering van de Landbouw te Amſterdam. *Mémoires de la ſociété économique d'agriculture d'Amſterdam ; ſecond cahier de la ſeconde partie.* A Amſterdam, 1781, *in-8vo.* de 175 pag.

La plus grande partie de ces mémoires ont concouru aux prix. Il y en a qui enſeignent à faire uſage des cendres de bois & de tourbe, pour améliorer les terres, avec l'analyſe des diverſes eſpeces de cendres. On y diſtingue celui du docteur Veirac ſur la maladie des moutons, nommée dans les Pays-Bas *Het Ongans*, & dans Linné *Hepatitis.* M. Veirac y réfute l'opinion qu'elle provient de vers du foie qui ſont entrés dans l'animal en buvant de l'eau. Daubenton a cru que ces vers ſe rencontrent même dans les brebis ſaines ; mais il ſe trompe : car on en tue tous les jours en Hollande dans les entrailles deſquelles il ne ſe rencontre point de ces vers. Le ſel, la fumée de la fleur de ſoufre, l'alun ſont les remedes recommandés. Un autre concurrent, le docteur Péreboom, a admis aveuglément toute l'hypothèſe de Linné. La ſociété ayant permis des expériences d'ino-

culation ſur le gros bétail, de 2040 inoculés de la maladie, il en eſt mort 209, & 1829 ſont reſtés ſains. Le printems eſt la ſaiſon la plus favorable à cette inoculation, & elle réuſſit au mieux ſur les veaux dont les meres ont eſſuyé la maladie; le vent coulis nuit aux bêtes malades. La ſociété, qui ne s'occupe que d'agriculture & de bétail, a maintenant pour ſecrétaires Mrs. de Boſch & Talkoen. Elle a reçu parmi ſes membres M. Beckmann, profeſſeur de Goettingen, dont elle fait traduire en hollandois les principes d'économie.

VERHANDELINGEN van het Bataafsch Genootschap &c. *Mémoires de la ſociété des naturaliſtes de Hollande*, ſixieme partie, 1781, *in* 4°. A Rotterdam.

Les mémoires contenus ici ſont, 1°. du danger de retirer l'arriere-faix immédiatement après l'accouchement, par M. van der Haar. De cette ſubite extraction, ſouvent auſſi douloureuſe que l'accouchement même, il réſulte des hémorragies conſidérables. Lorſqu'on laiſſe quelque tems l'arriere-faix dans la matrice après l'accouchement, la matrice n'étant point tout d'un coup vuidée, & les arteres étant encore doucement comprimées, ont le tems de ſe reſſerrer. La crainte que l'orifice de la matrice ſe fermant ne laiſſe plus ſortir l'arriere-faix, eſt ſans fondement. Dans les avortemens il ne vient quelquefois que pluſieurs ſemaines après le fruit précoce. L'arriere-faix eſt encore fortement attaché à la matrice peu après la naiſſance de l'enfant. L'arracher peut cauſer la mort en peu d'heures. Une éponge douce ou du linge fin trempé dans de bonne eau-de-vie, excite la matrice pareſſeuſe. Toutes les ſages-fem-

mes conviennent qu'il faut plus d'adresse dans les accouchemens naturels pour tirer l'arriere-faix que pour délivrer la mere de son enfant. Pourquoi ne pas laisser à la nature le soin de se débarrasser elle-même de l'arriere-faix. On doute que jamais une femme en couche soit morte de ce que l'arriere-faix lui soit resté dans la matrice. Il y a des pays entiers où on abandonne à la nature de délivrer de l'arriere-faix. C'étoit l'avis de Ruysch, à l'âge de 90 ans. Il n'avoit point vu de femme mourir de l'arriere-faix prétendu resté dans la matrice, & en cinquante-deux ans de pratique d'anatomie, il n'avoit apperçu en aucune femme qu'il avoit disséquée aucun pelotton ou gâteau roulé dans la matrice. Sur les mêmes principes Franco conseille ordinairement de ne point ôter la pierre de la vessie immédiatement après l'ouverture faite par l'opération, mais d'attendre quelques jours que l'inflammation soit appaisée.

Le second mémoire de M. van Lis touche un enfant monstrueux venu à Berg-op-Zoom en 1780.

Dans le troisieme mémoire M. Ingenhouss, médecin de l'empereur, enseigne la meilleure maniere d'éprouver l'air au moyen de l'endiometre, & l'art de déphlogistiquer l'air & de le faire respirer en cet état aux malades : ce que M. Stoll a exécuté pour le soulagement d'asthmatiques.

KLEINE Bydragen tot de deïstische letterkunde. *Mémoires pour servir à la littérature des déistes*; par M. Kutz, *prédicateur de l'église luthérienne allemande de La Haye.* A La Haye, chez Plaat, 1ere partie, *in-8vo.* de 245 pag.

Cette premiere partie contient la vie du comte Albert Radicati de Passeran, qui d'abord ministre

à Turin, & défenseur des droits réels ou prétendus des souverains, & particuliérement de ceux de son maître contre la cour de Rome, s'est attiré des disgraces qui l'ont fait fuir à Londres, où ayant lié connoissance avec Tindal & Collins, il a écrit contre le christianisme pour subsister de ses ouvrages. Le pasteur Roger, qui l'a fréquenté à La Haye, & l'a assisté dans ses derniers momens, a assuré M. Kutz qu'il est mort repentant & faisant profession de la religion chrétienne.

SUPPLEMENTUM novi thesauri juris civilis & canonici ex collectione & museo Meermanniano. Post patris obitum edidit & præfatione instruxit Joannes L. B. de Meermann toparcha in Dalem & Vuren. *Supplément au nouveau trésor de droit civil & canonique de Meermann, publié avec une préface par* M. Meermann *son fils, seigneur de Dalem & de Vuren.* A La Haye, chez van Dalen, 1780, grand *in fol.*

Il manquoit un index au recueil d'écrits de jurisprudence en sept vol. in fol. intitulé : *Thesaurus juris Meermannianus*. qui en facilitât l'usage. Dès 1753, après l'impression du septieme volume, on travailla à cet index, & pour égaler le volume qui le contiendroit aux autres, on résolut d'y ajouter pour supplément le manuel des loix de Constantin Harmenopule, jurisconsulte grec, & les loix agraires avec le traité de Sammet, *de Hyppobolo*, & le *Nomenclator græcarum juris dictionum*; le traité de Poncet *de jure municipali*, & divers autres traités. Le tems que l'édition de Harmenopule a exigé, est cause qu'on a tant différé à mettre au jour l'*index*, avec lequel elle devoit paroître. C'est M. Reitz, éditeur du Théophile, qui l'est aussi d'Harmenopule. M. le baron

de Meermann a fait imprimer ce volume à ses dépens.

Joh. Wilh. Schroeder... Obfervationum philologicarum criticarumque. Fafciculus. *Obfervations philologiques & critiques de M.* Schroeder, *profeffeur des langues grecque & orientales dans l'univerfité de Marbourg, fur quelques endroits difficiles des pfeaumes.* A Leiden, chez Honkoop, 1781, *in 8vo.* de 93 pag.

Les paffages expliqués font des Pf. 39, 49, 6. &c.

De tributo prædiali quod in Hollandiâ exigitur fub nomine de ordinarie Verponding. *Differtation fur l'impôt levé en Hollande fur les fonds, fous la dénomination de l'ordinaire Verponding; par* M. Van der Pot. A Leide, 1782, *in-4to.* de 18 feuilles.

Le *Verponding* en Hollande eft un impôt qui fe leve annuellement fuivant une certaine taxation fur les biens immeubles qui n'en font pas expreffément affranchis. Maintenant il fe leve fuivant le rôle de 1732 qui eft le dernier. Il y avoit alors en Hollande 163462 maifons. Selon l'auteur, il tire fon origine du dixieme, cinquantieme & centieme deniers levés plufieurs fois dans les pays qui furent de la dépendance de Charles V. Les dons gratuits payés aux comtes étoient, ou libres ou ordinaires. Les feconds étoient fondés fur leur propriété primordiale, & ne pouvoient être refufés par les payfans, fujets au cens. Le taux en varioit tous les quatre ans, fuivant l'eftimation des biens. Cette forte de cens étoit connue affez anciennement

les villes payant même une certaine ſomme pour s'en affranchir. Les dons volontaires naquirent, quand les ordinaires ou légaux ne ſuffirent plus pour les dépenſes publiques. On en voit des traces en Hollande dès 1323. En 1426, Philippe-le-Bon les deſira le premier de toutes les villes & de tous ſes ſujets. Sous Charles V, la coutume s'introduiſit que les lieutenans le levoient : ce qui donna lieu à des plaintes qui furent ſuivies de la promeſſe, qu'en l'abſence du ſeigneur territorial, on ne leveroit plus d'argent en ſon nom. La maniere de faire les levées a été différente, ſuivant les tems. L'acciſe & l'impôt avoient lieu au commencement du 14e. ſiecle. Charles V défendit toute acciſe ſans ſa permiſſion. La taille étoit connue en 1323; & en 1542, le dixieme denier fut impoſé. Charles V borna d'abord l'immunité aux fiefs, & il la ſupprima enſuite, parce qu'il l'avoit accordée ſans la participation des états. Tous les biens de la nobleſſe ſans exception, comme ceux du clergé, ſont ſujets à l'impôt. Les miniſtres étrangers le doivent des hôtels, qu'eux, ou leurs cours, poſſedent en propriété. Cependant, dans les tems modernes, les cours de France & d'Eſpagne l'ont refuſé. La matiere eſt traitée plus en juriſconſulte qu'en politique.

M. Abraham Gevers, conſeiller & premier bourguemaître de Roterdam, inſpecteur des chaſſes en Hollande, & directeur de la compagnie des Indes-Orientales, étant mort en 1780, au mois d'octobre, a laiſſé un cabinet d'hiſtoire naturelle, eſtimé le plus précieux qui ſoit dans la république, après celui du ſtadhouder. Il contient au-delà de 500 quadrupedes, conſervés dans l'eſprit-de-vin, entre leſquels les ſinges les plus rares; au-delà de 150 oiſeaux ſous des vaſes

ou dans des vaisseaux de verre : environ 900 especes d'insectes étrangers en 1200 individus ; 1600 especes d'Europe en 2470 individus : une nombreuse collection de coquillages rangés suivant le systême de M. Meuschen : des litophytes & des zoophytes : des fossiles disposés suivant Vallerius : des plantes, semences & fruits dans plus de 300 flacons : un recueil de simples de Céïlan. Enfin ce cabinet est composé de plus de 13200 articles. On desire de ne le point diviser, mais plutôt de tout vendre ensemble. Les amateurs peuvent s'adresser à M. Meuschen, secrétaire de légation à La Haye.

Le 4me. vol. de l'*Onomasticon litterarium* de M. le professeur Saxe, 1782, in-8vo de 659 p. allant de 1586 à 1652, se débite à Utrecht, chez Paddenburg.

RUSSIE.

Abriss der physikalischen beschaffenheit der Oesterreichischen staaten und der gewerbe in denselben. *Tableau de la situation physique des domaines Autrichiens & de ses fabriques ; par* M. Hermann, *professeur de tecnologie à Vienne.* A Pétersbourg, chez Logan, 1782, *in-8vo.* d'un alphabet 3 feuill.

Cet ouvrage plus travaillé peut devenir accompli en son genre. Il est divisé en chapitres dans l'ordre suivant : de la Basse-Autriche, l'Autriche intérieure, la Haute-Autriche ou Tyrol, l'Autriche antérieure, Hohenems & Falkenstein, les Pays-Bas, Milan & Mantoue, la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Hongrie, la Dalmatie & Croatie, l'Esclavonie, Lodomérie & Gallicie, la Transylvanie, & enfin Bu-

kowina. Sur chacun de ces pays on expose en abrégé sa situation géographique, la nature de son sol, ses productions des trois regnes, son économie, son commerce, ses manufactures, ses monnoies, mesures & poids, l'état de ses chemins & de sa navigation; le prix des vivres, la façon de penser des habitans, sa sorte de gouvernement : tout cela avec la liberté que l'empereur favorise, &c. sans oublier les améliorations dont il s'occupe par-tout. On estime qu'il se fabrique par an dans les Pays-Bas 2,800,000 aunes d'étoffe de coton qui y rapporte deux millions & demi de florins, & que tous les états Autrichiens ensemble achetent annuellement pour cinq millions de florins de coton brut. Depuis 30 ans la culture des terres a augmenté de moitié dans le comté d'Hennegau, par la diminution du prix des baux. Il aborde maintenant 1500 à 2000 bâtimens par an à Ostende. La pauvreté est répandue par toute la Croatie. Une compagnie a entrepris à Fiume un commerce de poisson salé à l'irlandoise, & en 1780 elle en a exporté 1200 bariques, chacune pesant 50 livres, &c.

Beschreibung aller nationen des Russischen Reichs, &c. *Description de toutes les nations de l'empire de Russie, de leurs manieres de vivre, de leur religion, de leurs usages, de leurs demeures, de leurs habits, & de tout ce qui y est digne de remarque; par* M. Georgi. A Pétersbourg, chez Muller : Iere. partie en 1776, de 85 pages; seconde de la même année en poursuivant la pagination 85--271; troisieme de 1777, 271---396; quatrieme de 1780, 397--530, avec fig.

L'occasion qui a donné naissance à ce livre

provient de ce que le feu graveur Roth, ayant publié des figures des habillemens de divers peuples de l'empire de Ruſſie ; on a cru que pour les rendre plus inſtructives, il étoit à propos de les accompagner de deſcriptions hiſtoriques. Perſonne n'étoit plus capable de ce travail que M. Georgi, qui a voyagé lui-même parmi un grand nombre de ces peuples, & en a obtenu des relations de l'infortuné Falk, de M. Muller de Moſcou, & d'autres académiciens ; qui a conſulté des mémoires manuſcrits de pluſieurs ſavans morts & vivans, & a eu ſous les yeux les ouvrages imprimés de Mrs. les deux Gmelin, les deux Rytſchkow, Kratſcheninikow, Steller, Fiſcher, Pallas, Lepechin, Leem, Klingſtadt, Hogſtrom, Kalm, Haven, Kleeman & autres.

Les quatre parties ou livraiſons de cette deſcription forment en tout trois alphabets. On y admire la multitude de ces nations, les unes baptiſées, les autres mahométanes ou payennes. Il paroît en même-tems une traduction françoiſe & une ruſſe de cet ouvrage. Les figures de toutes les nations ne ſont pas gravées, quoiqu'il y ait 95 planches qui ſe vendent auſſi enluminées. Le travail de Roth a été continué après ſa mort par M. Schlepper. M. Georgi garantit que les figures ſont fort reſſemblantes. Les ſavans de Goettingen veulent bien l'en croire, mais ils avertiſſent que cette reſſemblance ne s'étend certainement pas toujours aux enluminures, puiſque de deux exemplaires qu'ils poſſedent, dans l'un les Jacutins ont le viſage rouge, & dans l'autre de couleur de plomb.

MART. Thrane Brunnich mineralogie auſ dem daeniſchen ueberſetz, &c. *La minéralogie de*

M. Brunnich, *traduite du danois, avec les additions de l'auteur & l'indication des minéraux russes connus jusqu'à présent.* A Pétersbourg, chez Logan, 1781, *in-8vo.* de 347 pages, sans compter la préface de l'auteur & du traducteur M. Georgi.

Afin de rendre sa minéralogie plus utile dans la pratique, M. Brunnich y enseigne clairement l'usage des minéraux, & sur-tout des métaux dont il parle. Pour l'ordre il a suivi ordinairement Cronstedt, & il s'est attaché à ses divisions sans faire beaucoup d'attention aux découvertes postérieures.

Le 3me. vol. des nouveaux mémoires du Nord, recueillis par M. Pallas, imprimé à Pétersbourg chez Logan, contient treize mémoires curieux, entre lesquels, 1°. des observations de M. Hablizl, correspondant de l'académie impériale, sur les oiseaux de passage d'Astracan; M. Hablizl voyage maintenant le long des côtes de Perse sur la flotte de frégates aux ordres du comte de Woynowich : il a déja fait ce voyage avec M. Gmelin, & le public attend beaucoup de son esprit de recherche; il a passé l'hiver dernier à Astrabat : 2°. une relation assez piquante des mœurs des Indiens établis dans le royaume d'Astracan, par M. Pallas qui les a fréquentés : 3°. une relation d'un voyage de sept ans en Sibérie par M. Messerschmidt, qui a parcouru plusieurs contrées qui n'avoient point encore été visitées par les naturalistes : 4°. le journal d'un voyage de Don Francisco Antonio Morello, pilote d'une flotte espagnole, fait en 1775, pour rechercher les côtes septentrionales de la Californie, que les Russes avoient connues avant les Anglois & les Es-

pagnols : 5°. un extrait de l'hiſtoire de Géorgie de M. Reinegg, revenu en Ruſſie par la Géorgie, après un ſéjour de neuf années en Orient, & retourné par la Perſe au Tybet & dans l'Aſie orientale ; la population de la Géorgie eſt d'environ 61000 familles ; le prince Héraclius qui y donne des loix a ſa réſidence à Téflis : 6°. la relation touchant un lama ou grand-prêtre des Calmoucs qui s'eſt brûlé ſolemnellement dans la colonie de Sarept ſur le Volga ; un lama fit la même cérémonie à Pétersbourg en 1736, & on accorda à cet effet aux Calmoucs une place devant la ville, &c.

SUEDE.

APPARATUS ad hiſtoriam Sueo-gothicam quo monumentorum & ſcriptorum præſertim antiquiorum hanc illuſtrantium cognitio datur: Sectio prima bullarii Romano-ſueo-gothici recenſionem ſiſtens autore Magno à Celſe. *Apparat ou préparation de matériaux pour l'hiſtoire de Suede, dans lequel on donne à connoître ſur-tout les anciens monumens & mémoires propres à l'éclaircir.* Iere. ſection, *contenant l'extrait des bulles des papes pour la Suede, par* M. Magnus de Celſe. A Stokholm, de l'imprimerie de Jean. A Carlbohm, 1782, *in-4to.*

Perſonne ne doute que ce ne ſoit le devoir d'un hiſtorien fidele de rechercher ſoigneuſement les monumens de l'âge, dont il doit écrire l'hiſtoire. Les auteurs des anciennes annales de Scandinavie, en ont été ſi perſuadés, qu'ils citent ou tranſcrivent ſouvent des écrits & des vers de nos ayeux les plus reculés : témoins Sturleſon & d'autres. Faute de ce fondement, les

plus vieilles hiſtoires du ſeptentrion, appuyées ſur des traditions populaires & enveloppées de fables, méritent à peine le nom d'hiſtoire. La lumiere a éclairé l'hiſtoire de Suede, & celle des autres peuples, du moment qu'on a commencé d'écrire les actes. C'eſt pourquoi on loue avec juſtice le travail des ſavans nationaux & étrangers, qui ont depuis long-tems offert au public, par la voie de l'impreſſion, une moiſſon abondante à faire dans des diplômes authentiques : il exiſte auſſi à préſent des perſonnages d'une haute érudition qui, marchant ſur leurs traces, ſe rendent dignes que la poſtérité célebre leurs noms & leurs veilles.

Conſidérant qu'il reſte infiniment plus de titres eſſentiels à tirer des ténebres & de la pouſſiere qu'il n'en a été produit, M. Magnus de Celſe, hiſtoriographe de Suede, a entrepris, il y a déja pluſieurs années, de viſiter, avec la permiſſion des ſupérieurs, ces fondemens de l'hiſtoire de ſa patrie, & de les examiner avec le flambeau de la critique. Par les ſoins de M. Samuel Loenbohm, le public a été mis en poſſeſſion de ceux qui regardent le regne de Charles XI en XV vol. in-fol. Maintenant M. Magnus de Celſe a réſolu, pour l'utilité de notre ſiecle & des ſuivans, de rendre publique, en l'accompagnant des notes & explications néceſſaires, ſa collection des anciens monumens ou ſources de l'hiſtoire de la patrie, particuliérement du moyen-âge, qu'il a formée ſucceſſivement dès ſa jeuneſſe, & qu'il ne ceſſera d'augmenter, tant que les années, dont il ſent le poids, lui en laiſſeront la force. Si la mort l'arrête au milieu de ſon entrepriſe, il l'aura toujours avancée, & il deſire que d'autres plus habiles l'achevent.

Il a cru devoir commencer par les matieres eccléſiaſtiques, tant à cauſe que l'étude conſacrée à la divinité, a le premier rang dans l'ordre des ſciences, que par la raiſon que l'hiſtoire eccléſiaſtique de Suede étant peut-être peu connue quant à ſes ſources, & négligée dans les écoles étrangeres, a le plus beſoin de ce ſecours, afin d'inſpirer à la jeuneſſe le goût ſolide d'une doctrine puiſée dans les ſources & les monumens.

La premiere ſection des monumens eccléſiaſtiques eſt deſtinée aux bulles des papes. On a eu long-tems ſujet de regretter que des collections ſi capables de répandre du jour ſur les hiſtoires, aient été cachées dans les archives & les bibliotheques, & ſouſtraites en quelque ſorte à l'inſpection commune des hiſtoriens; cependant on n'en publie ici en entier qu'un petit nombre pour éviter les frais d'un ouvrage volumineux. On ſe contente d'en donner un extrait ſuccinct & en quelque façon ſuffiſant, en indiquant ſoigneuſement les auteurs imprimés qui contiennent ou citent ces décrétales, afin que les curieux y puiſſent facilement recourir au beſoin pour en prendre une connoiſſance plus particuliere. Pluſieurs ont échappé aux recherches les plus exactes qui en aient été faites; ainſi que de pluſieurs ſtatuts des conciles qui devoient avoir place dans la ſeconde ſection. D'autres plus heureux y ſuppléeront. Il vaut mieux laiſſer quelque choſe à faire après ſoi que de paſſer toute ſa vie à augmenter & à polir, de maniere qu'il arrivât que, par un trop grand amour de la perfection, on n'eût rien mis au jour.

La ſeconde ſection contiendra les déciſions du droit canonique & des conciles de Suede ſous les papes.

Dans la troisieme section, il s'agira des saints Suédois catholiques-romains.

M. Magnus de Celse se reconnoît à jamais redevable aux soins, aux avances & à l'amitié de M. Charles-Christophe Gjoerwel, bibliothécaire du roi de Suede à Stockholm, de ce que, malgré le génie du siecle qui préfere peut-être les choses nouvelles aux anciennes, son ouvrage, favorisé par ce savant zélé pour l'histoire & les antiquités de sa patrie, & lui-même éditeur de plusieurs monumens du même genre, ait pu voir la lumiere de l'impression.

C'est à-peu-près ainsi qu'il s'exprime dans l'avis au lecteur qui précede l'ouvrage, à la tête duquel on voit aussi des vers latins que nous copions pour montrer le goût suédois dans cette sorte de poésie.

Ad nobilissimum virum, Dn. MAGNUM A CELSE, *Reg. Cancel. Sv. Consiliarium, Historiogr. regni, Soc. R. Lit. & Sc. Ups. M. Magnus Beronius, Archiep. Upsal.*

Cancellorum inter Proceres pars incluta, CELSE,
Phœbi amor & nostri temporis usque decus.
Culmina qui laudum sequeris Genitoris Avique,
Totius & Gentis nomina clara Tuæ.
Insuper, Ipse instans pulcri moliminis ausis,
Nobilitas Scriptis Te Patriamque Tuam:
Nuper & Ausoniæ promens diplomata Sedis,
Historiæ impertis luminæ Hyperboreæ,
Juncte mihi vinclo consanguinitatis amatæ,
Fœdere amicitiæ nec mihi juncte minus;
Vivito, ceu meritis, sic & cumulatior annis,
Et perge optata prosperitate frui.
O ita fortunent Superi pro Te mea vota,
Ut cupio rebus cuncta benigna Tuis!

Mitia sic auris irent Tibi fata secundis,
Nec concussa vadis ista carina foret.
Inter honoratos Tu præmia ferre Quirites,
E placitis posses auctior esse bonis.
Sat tibi, cui virtus stetit & stat maxima merces,
Dote quod hac freto sufficis Ipse Tibi.
Crede mihi, multus populo qui judice felix
Censetur, falso nomine talis erit.
Crede mihi, & rarus celebrabitur ore popelli
Felix, qui tali nomine dignus erit.
Plus habet invisis titulis, plus divite Croeso,
Qui contentus agit sorte animaque suo.

Ce qui signifie : *Au très-noble personnage Monsieur* Magnus de Celse, *conseiller de la chancellerie, & historiographe du royaume de Suede, de la société royale de littérature & des sciences d'Upsal, &c.*

» Illustre membre de la chancellerie, délices d'Apollon, & ornement de notre âge, Celse, qui montez au comble de la gloire, où sont parvenus votre pere, vos ayeux, & tous les grands personnages de votre noble race, continuant une utile entreprise, vous augmentez encore votre célébrité, & celle de votre patrie, en répandant un nouveau jour sur l'histoire des climats Hyperboréens, par la publication des diplômes du siege de l'Ausonie. Vivez, digne parent, qui m'êtes attaché tant par les liens de l'amitié que par ceux du sang; vivez croissant toujours en mérite, comme en années, & jouissez toujours de la prospérité qui vous est due. Daigne le ciel exaucer les vœux que je lui adresse pour vous! les destins vous seront toujours favorables, & aucun orage ne troublera votre repos: vous parviendrez aux récompenses des premiers magistrats, & vous serez comblé de nouveaux

biens; mais votre vertu fut toujours, & est encore votre plus grande récompense; avec ce trésor vous vous suffisez à vous-même. Celui que le vulgaire juge heureux ne l'est pas, & rarement celui qui mérite ce nom, sera célébré par le vulgaire. Qui vit content de son sort, est plus riche que s'il avoit des titres enviés, & que l'opulent Crésus. «

Non-seulement le roi de Suede fait travailler à une nouvelle version de la bible pour le service des églises; mais on s'occupe aussi de la réforme des livres de chant. A la derniere diete le clergé remontra à sa majesté que le goût se perfectionnant tous les jours sous son glorieux regne, faisoit desirer généralement de voir corriger les fautes de poesie & les expressions vieillies qui se rencontrent dans les livres d'église. En conséquence, il est émané un ordre du trône, daté du 26 avril 1779, en vertu duquel chaque chapitre a dû examiner les livres de chant, & envoyer au roi dans trois ans pour tout délai, son avis sur les corrections dont ils sont susceptibles : de maniere néanmoins que les cantiques qui sont beaux au fond & vraiment édifians, soient conservés en y changeant seulement quelques mots, s'il est nécessaire, pour la mesure des vers & la régularité du style, & que les cantiques devenus grossiers avec le tems, & qui ne sont plus en usage, soient entiérement exclus, en la place desquels il en pourra être substitué d'autres tirés, soit du livre d'essai publié sous le regne d'Adolphe-Frédéric, dont le clergé ne fut pas alors content, à cause de la multiplicité des changemens inutiles qui choquoient le peuple, soit des meilleurs auteurs de poésies sacrées, tels que Luth, Commodin & autres, en les accommodant aux airs

accoutumés & communément connus, en les diſtribuant dans l'ordre du catéchiſme de Luther, & en n'en admettant pas plus de 500, qui d'ailleurs ne doivent pas être longs. On attend bientôt l'effet de ce travail.

Des perſonnes zélées pour l'éloquence de la chaire, ſe ſont réunies pour offrir depuis 5 ducats juſqu'à dix, pour les ſermons les mieux travaillés. Ce ſera l'archevêque d'Upſal qui diſtribuera ces prix. Les diſcours qui en auront été jugés dignes ſeront imprimés.

D'un autre côté, le théatre ſuédois s'eſt attiré les regards du roi qui, dès ſon avénement au trône, a congédié la troupe de comédiens François, pour d'autant mieux encourager la ſcene nationale. Depuis 1773 on a déja 5 vol. & peut-être un plus grand nombre de pieces jouées en préſence de la cour, qui ſont en partie des traductions, & en partie originales. Le premier des cinq vol. contient *Thétis & Pélée*, opéra en 5 actes de M. Wellander; *Atys & Galatée*, en 3 actes de M. Lalin; *Orphée & Eurydice*, traduit de l'italien de M. Rothmann, avec un prologue de M. Zibeth, ſecrétaire du roi; *Zayre*, traduite du françois par M. de Folberg, avec un prologue du comte de Gyllenborg; la *Fête Suédoiſe*. Au ſecond vol. *Birger Jarl*, jolie comédie, originale du comte de Gyllenborg; *Sylvie*, opéra françois, trad. par le baron Manderſtroom; *Neptune & Amphytrite*; & *Eglé*, trad. du françois, avec des changemens par M. Adlerbeth, ſecrétaire du roi; *Thétis & Pélée*, abrégé en 3 actes; la *Reine de Golconde*, en 3 actes, imitée du françois par le même M. Zibeth; *le Soleil luit pour tout le monde*, proverbe par M. Flintberg; & *le Marchand d'Eſclaves de Smyrne*, comédie en un acte, traduite par

par la demoiſelle Holmſtedt. Au troiſieme vol. *Adonis*, opéra de M. Flintberg, en un acte; *Athalie*, tragédie de Racine, traduite par M. Murberg; *Lucile*, opéra-comique, trad. du françois de M. de Marmontel, par la demoiſelle Malmſtedt; *l'Iphigénie* de Racine, traduite par M. Adlerbeth, avec des changemens & l'addition de chœurs. Au quatrieme vol. *Alexis*, traduite du françois de Sédaine, par M. Stenborg; la *Mérope*, de Voltaire, trad. par M. le bibliothécaire Riſtel; *Gengis-Chan* ou *l'Orphelin de la Chine*, auſſi de Voltaire, trad. par M. Flintberg. Au cinquieme vol. *Procris & Céphale*, dont M. Adlerbeth a pris l'étoffe de M. de Marmontel; *Amphyon*, auſſi imité du françois par le même M. Adlerbeth; les *deux Avares*, traduits du françois de Falbaire, par le baron de Manderſtroom; *Zemire & Azor*, trad. par la demoiſelle Malmſtedt; deux prologues de M. Adlerbeth à l'occaſion de la naiſſance du prince héréditaire & des relevailles de la reine; *Iphygénie en Aulide*, trad. du françois par M. Manderſtroom. On voit que le beau-ſexe en Suede y cultive auſſi les belles-lettres. La muſique de pluſieurs de ces pieces a été compoſée par d'excellens maîtres. Naumaan, maître de la chapelle électorale de Dreſde, a ſéjourné à Stockholm en 1778, & y a compoſé l'opéra d'*Amphyon*. Dans d'autres pieces on a conſervé la muſique de Grétry, de Gluck & d'autres, ce qui n'a pas dû être un petit tourment pour les poëtes Suédois.

La rénovation du théatre a donné naiſſance à un almanach du théatre ſuédois, à l'inſtar de l'almanach du théatre françois.

M. Daniel Solander, docteur en médecine, ſous-bibliothécaire du Muſeum britannique, &

membre de la ſociété royale des ſciences d'Angleterre, eſt mort depuis quelque tems d'apoplexie à Londres, dans la maiſon du chevalier Banks. Né en Suede dans la province de Nordland, où ſon pere étoit prédicateur, il fit ſes études à Upſal, après leſquelles il alla à Archangel par la Laponie, & delà juſqu'à Pétersbourg, d'où il revint à Upſal auprès de Linné ſon maître, qui conſeilla à ſon pere de l'envoyer en Angleterre. Il y fut favorablement accueilli. Dans la précédente guerre, ayant été rendre viſite à un ami ſur un vaiſſeau de guerre, l'ordre vint d'appareiller ſans délai, & il fallut qu'il ſe laiſſât tranſporter aux iſles Canaries, où il reçut une part de matelot des riches priſes qui avoient été faites ſur la route. Ayant mis en ordre pluſieurs cabinets, & enſeigné l'hiſtoire naturelle à de jeunes ſeigneurs, & à des dames, leur recommandation lui valut une place d'aſſiſtant au Muſeum britannique. En 1768 M. Banks l'engagea à faire enſemble le tour du monde, avec une rente viagere de 400 livres ſterling, & promeſſe que ſa place au Muſeum lui ſeroit conſervée pendant le voyage. Après une abſence de trois ans il revint en 1771. Il avoit été fort malade à Batavia, & ne ſe rétablit que deux ſemaines avant d'arriver en Angleterre. Le docteur Kingth étant mort, il devint ſous-bibliothécaire du Muſeum. Il employoit tous les jours une partie de ſon tems à mettre en ordre la collection des plantes de ſon ami Banks, & à les décrire. Il doit y avoir mille planches de figures de plantes rapportées de la mer du ſud, deſquelles il n'y en a encore que 600 de gravées. M. Banks aura la peine de faire achever les deſcriptions par un autre qui, pour en être bien capable & ne ſe guere tromper, doit avoir vu au moins une grande partie des animaux

& des plantes vivans & au naturel. La mort de M. Solander eſt donc une grande perte pour l'hiſtoire-naturelle. Excepté quelques petits écrits épars dans les Mém. des ſociétés ſavantes, il n'a rien écrit que la deſcription imprimée in-4to. avec fig. chez Lockier Davies, de la collection de pétrifications trouvées dans la province de Hampshire, dont Guſtave Brander a fait préſent au Muſeum britannique. L'univerſité d'Upſal, au retour de ſon voyage autour du monde, le nomma docteur en médecine, & dans la même année 1771, l'univerſité d'Oxford le promut à la dignité de docteur honoraire en droit, ainſi que M. Banks. Il y a peu de tems que ſa mere, une ſœur & un oncle paternel, profeſſeur en droit à Upſal, vivoient encore. Ses ancêtres ne portoient point de ſurnom comme c'eſt la coutume en Suede, juſqu'à ce qu'un d'eux, natif du village de Sola, étant entré dans le ſervice militaire, y reçut celui de Solama, que ſes deſcendans ont changé dans l'univerſité en celui de Solander. La plante que Linné a nommée en ſon honneur *Solandra capenſis*, eſt appellée *Hydrocotyle Solandra* dans le nouveau ſupplément. Cet article a été communiqué par M. le profeſſeur Forſter aux rédacteurs des *Nouvelles Littéraires de Halle* en allemand.

La *Pharmacopée ſuédoiſe* ayant été traduite en allemand ſur la ſeconde édition avec quelques remarques de M. le profeſſeur Leonhardy, Leipzig, 1782, in-8vo. de 171 pag. ſans la table, les auteurs des *Annonces de Goettingen* ont obſervé qu'on y dit qu'il faut ſoigneuſement ſéparer le ſel de Glauber du ſel de cuiſine; mais qu'on a négligé d'ajouter que la torréfaction eſt le plus ſûr moyen d'opérer cette ſéparation: qu'on auroit pû indiquer la méthode d'empêcher la maſſe noire du naphte vitriolique de monter, qui conſiſte à

couvrir le mêlange d'environ une demi-once d'huile d'amande-douce : que pour la préparation de l'esprit aqueux de fel ammoniac la dofe prefcrite de potaffe peut ne pas fuffire pour diffiper promptement le fel volatil de leffive ; mais que le double produit cet effet : que dans la préparation du fel alkali minéral fixe, il n'y a point de danger que la rétorte éclate, quand au lieu de chaux on fe fert de leffive de maître : que pour obtenir le fel alkali minéral fixe on ne prefcrit qu'autant d'eau chaude de riviere qu'il en faut pour le leffiver, mais fans répéter la coction avec de l'eau froide ; on n'a pas affez de bouillon, & l'on a auffi omis de parler de la torréfaction du fel obtenu pour le dégager de fes parties huileufes & inflammables, procédé fans lequel d'ailleurs le fel feroit jaune. L'eau dans laquelle on a lavé le fel d'antimoine, outre le nître antimonié, ne contient-t-elle pas prefque autant de fel polycrete compofé d'acide fulphureux & d'alcali nitreux, qui tous deux en peuvent être féparés par la cryftallifation ? Comme la liqueur avec laquelle on a éprouvé plufieurs corps refte trouble après la précipitation, & donne par conféquent des indices de mêlanges de plomb, l'acide falin ou la chaux obtenue avec le fel fixe de leffive ne feroient-ils pas des moyens fûrs de découvrir le plomb ? La magnefie blanche n'eft pas, comme on le fuppofe, compofée pour la plus grande partie de fel amer de Seidlitz ou de Seidschutzer, qui en augmenteroit confidérablement le prix ; mais bien de fel purgatif d'Angleterre. Dans la maffe de pilulles purgatives on trouve encore le jalap & le mercure doux mêlés avec l'extrait purgatif (*extr. panchym. cr.*) qui contient déja la coloquinte, ingrédient peu fûr, la fcammonée, l'aloës.

Le *Dictionnaire économique ſuédois* ſera volumineux, puiſque la ſeconde partie ne va que de Bidens Tripartita à Boskal. Les articles qui regardent proprement la Suede y intéreſſent le plus, comme celui *Bouleau.* Le commerce de bois n'eſt pas auſſi conſidérable en Suede qu'il le devroit être. Les brandeviniers ſe ſervent du feu de bouleau, parce qu'il donne une chaleur plus égale. Le charbon de bouleau eſt le plus propre aux forges, dans la chymie, pour la poudre à tirer, ſur-tout indiſpenſable pour les fabriques d'acier. Il donne bien moins de vapeur nuiſible qu'aucun autre. L'eau de bouleau a un grand nombre de propriétés. Les payſans font de bon amadou avec ſes ſouches pourries. Stockholm conſomme annuellement 80 à 90,000 cordes de bois, la plupart de bouleau. --- L'ours blanc maritime eſt réputé d'une eſpece particuliere. Il eſt plus grand que celui de terre, eſt blanc, a la tête plus longue & plus étroite, le poil plus mollet, nage d'un glaçon à l'autre, vit de poiſſon, de chiens de mer, de baleines pourries, paſſe quelquefois ſur des glaçons en Norvege & en Iſlande. Sous le regne de Charles XI, il en aborda ainſi en Suede un, dont le portrait ſe voit au château de Drottningholm. L'ours commun mange prodigieuſement pendant l'été, & amaſſe une grande abondance de ſucs nourriciers, enſorte qu'il eſt fort gras en automne. Les pattes lui enflent dans l'hiver, & ſi l'on y fait une inciſion par le bas, il en coule un ſuc blanc laiteux, & cette partie ſemble compoſée de mamelons retirés. Ceci explique comment un ours peut vivre l'hiver en ſe ſuçant les pattes. Peu avant d'aller à la guerre, Charles XII voulut chaſſer à l'ours, ſans permettre d'autres armes que des bâtons &

des maſſues de bois. Pluſieurs ours furent pris & amenés à Konsgor avec des muſelieres, trottant ſur les pieds de derriere. L'ours a deux ennemis redoutables dans le loup & l'hermine. --- On compare enſemble les différentes manieres de blanchir en uſage en France, en Flandre, en Hollande, en Irlande & ailleurs. --- Pour empêcher l'écriture formée avec la mine de plomb de s'effacer, il ſuffit de tremper le papier dans l'eau & de le laiſſer ſécher. --- En pluſieurs provinces de Suede, le bled de Turquie eſt mûr deux mois après qu'il eſt ſemé. --- L'exportation de la potaſſe devroit être prohibée en Suede, à cauſe du beſoin qu'on en a. --- Stockholm ne fait uſage par an que de 48200 livres d'huile d'olive; c'eſt pourquoi l'on conſeille de planter des hêtres, pour exprimer l'huile de leur fruit, &c.

Le *Dictionnaire biographique de Suede*, en ſuédois, *Biographiska lexicon oefver namnkunnige och laerde ſuenska maen*; à Stockholm, chez Suederus, 1780, contenant les vies des hommes illuſtres de Suede, eſt terminé au 3me. vol. par la diphtongue *oe*, les diphtongues étant toujours à la fin de l'alphabet ſuédois. Cependant M. Gezelius ſon auteur, y fait eſpérer un ſupplément, s'il reçoit les mémoires dont il a beſoin pour l'achever. Les étrangers y trouveront bien des noms peu connus d'eux auparavant entre pluſieurs célebres par-toute la terre : Jean Scheffer, quoique né Strasbourgeois, Henri Théophraſte Scheffer, non moins fameux; Jean Skytte, fondateur de la chaire de ſon nom à Upſal, que M. Ihre poſſédoit il n'y a que peu de tems; le voyageur Sparſwendfeldt, dont la bibliotheque d'Upſal poſſede en manuſcrit le *Lexicon Sclavonicum*, en 3 vol. in-fol. avec nombre de livres & de manuſcrits orientaux,

& autres dont il lui a fait préſent, homme qui parloit & écrivoit quatorze langues avec facilité : les rejettons les plus conſidérables des nobles familles de Sparre, Stenbock, Sture, Taube, Teſſin, Torſtenſſon, Wacht-Meiſter, Wrangel : des phyſiciens comme Stiernhielm, qui fut ſoupçonné d'être ſorcier pour avoir brûlé la barbe d'un payſan avec un verre ardent : Spoering, habile profeſſeur de médecine à Abo : Stiermann, grand antiquaire : Stobœus & Swab, minéralogiſtes : Triewald, méchanicien : Wilde, hiſtoriographe de Suede, d'une mémoire prodigieuſe, &c.

M. Gjoerwell, bibliothécaire du roi de Suede, a répandu un *mémoire hiſtorique ſur la ſociété littéraire établie à Stockholm l'année 1778*, que nous allons abréger comme il ſuit.

L'origine de cette ſociété date du 1er. novembre 1778, jour qui vit naître le prince Guſtave-Adolphe, héritier du royaume. Cet événement occaſionna pluſieurs établiſſemens utiles dans le royaume. GUSTAVE III manifeſta à cette occaſion ſon zele paternel pour le progrès de l'éducation de ſon peuple. Dans ſa réſolution du 6 novembre de la même année, touchant les moyens de fonder une nouvelle maiſon d'éducation à Stockholm, il s'exprima ainſi : *Sa majeſté eſt charmée de trouver de fideles & dignes ſujets pour concourir avec elle à jetter, par une bonne éducation de la jeuneſſe, les fondemens du bonheur de la poſtérité* : paroles qui ne pouvoient que réveiller l'attention & le zele de tout vrai patriote Suédois. Auſſi M. Gjoerwell, bibliothécaire du roi, en prit-il occaſion de fonder à Stockholm une SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION DE LA JEUNESSE. Déja pendant pluſieurs années, non-ſeulement il avoit travaillé à cette

instruction, en publiant des ouvrages élémentaires; mais pour donner encore plus de solidité & de consistance à cette entreprise, il s'étoit joint à plusieurs gens-de-lettres, & forma avec eux une société qui obtint la protection d'un grand qui sert aux sciences d'appui auprès du trône, le baron de Sparre, aujourd'hui sénateur du royaume & gouverneur du prince royal, &c.

Si l'établissement de cette société peut être attribué à M. Gjoerwell, elle ne doit pas moins reconnoître pour ses deux premiers mobiles M. le lieutenant-colonel Jacques-Jean d'Ankarstroem, & M. le professeur Jacques-Jonas Bjoernstaohl, l'un & l'autre décédés maintenant. Le premier demandoit souvent à M. Gjoerwell de procurer dans la capitale un établissement, dont tous les peres de famille pussent profiter à l'avenir: le second, en voyage, faisoit les mêmes demandes dans plusieurs de ses lettres. Touché vivement dans un climat éloigné, à Constantinople, de l'heureuse naissance de Gustave-Adolphe, il pressa avec plus d'instance encore M. Gjoerwell de profiter de sa position relativement aux sciences, pour produire dans l'instruction un changement que d'autres savans & patriotes desiroient avec tant d'ardeur. M. Gjoerwell crut dès-lors ses engagemens envers sa patrie plus sacrés que jamais. Appuyé des vœux & des ordres de son roi, & encouragé par les demandes de ses compatriotes, il résolut de soumettre aux yeux du public le plan de la nouvelle societé, & le succès a prouvé que le public lui a donné son appprobation. M. le baron Patrick d'Alstrœmer, conseiller de commerce & chevalier, connu par tant d'établissemens bien conçus & utiles au public, a honoré la so-

ciété des plus ſolides encouragemens, & M. Charles-Frédéric Mennander, archevêque d'Upſal, lui a donné des preuves de l'ardeur pour les ſciences qu'on lui connoît depuis long-tems.

Les ſtatuts de la ſociété furent ſignés le 25 d'août 1779, à Aokeroe, ſéjour de ſon protecteur, feu le ſénateur comte Charles-Guſtave de Teſſin, d'où étant gouverneur du roi actuellement régnant, il lui adreſſa un grand nombre de lettres qui ont été traduites dans preſques toutes les langues de l'Europe. M. Gjoerwell a depuis ce moment employé la principale partie de ce qui lui reſte de forces au bien de la ſociété. Ayant ſervi la bibliotheque du roi depuis 1755, & publié le premier un journal hiſtorique, littéraire & critique, écrit en ſuédois ſous le titre de *Mercure de Suede*, qui fait une longue ſuite de volumes, ſans parler de ſes autres ouvrages, & en particulier de ſes *Mémoires pour l'hiſtoire de Suede*, actuellement il a auſſi la direction de la compagnie qui publie l'*Encyclopédie ſuédoiſe*.

Quoique le projet de la ſociété pour l'inſtruction publique fût principalement de procurer à la jeuneſſe du royaume des livres élémentaires dans toutes les ſciences, elle crut cependant, l'année 1780, pouvoir étendre ce projet, & y comprendre auſſi l'hiſtoire de Suede dans toutes ſes parties. L'occaſion de cette nouvelle réſolution fut le recueil intéreſſant de livres uniquement relatifs à l'hiſtoire du royaume, qui étoit tombé entre les mains de M. Gjoerwell, & qu'avoit fait dans l'eſpace de quarante ans, M. le conſeil-aulique Charles-Guſtave de Warmholtz, collection qui ne trouve ſa pareille dans aucune bibliotheque ni publique ni privée, ſoit dans le pays, ſoit dans l'étran-

ger. Elle consiste, 1°. en 124 volumes in-fol. 547 vol. in-4to. & 722 vol. in-8vo. ou in-12. ensemble 1391 volumes de livres imprimés; mais si l'on compte les livres & écrits séparément, leur nombre monte pour le moins à 6000 articles; 2°. en 150 vol. de manuscrits, & 3°. en mille feuilles d'estampes, dont 582 sont des portraits, le tout relatif à l'histoire de Suede. Ce trésor littéraire est journellement augmenté par M. Gjoerwell, qui y a ajouté entr'autres une assez belle collection de lettres manuscrites, tant en original qu'en copie, & des historiens étrangers qui peuvent servir à l'éclaircissement de l'histoire de Suede. En outre M. Gjoerwell est occupé à publier un ouvrage du même M. Warmholtz, en suédois, sous le titre de *Bibliotheque historique des livres & écrits, tant imprimés que manuscrits, qui concernent l'histoire suédoise, avec des remarques historiques & critiques* : ouvrage qui fait connoître tout ce qui a paru sur l'histoire de la Suede, & dans lequel tous les principaux articles sont traités suivant la méthode de Clément, dans sa Bibliotheque des livres rares.

La société travaille sans relâche, suivant sa devise : *jamais dans l'inaction.* Son sceau représente un arbrisseau planté par un génie dans une plaine à côté d'un appui peu élevé, mais ferme & solide. Autour on lit : *Société pour l'instruction publique.* C'est son nom primitif en suédois, eu égard à l'objet principal de son institution; mais embrassant aussi toutes les branches de littérature, elle s'appelle plus proprement encore dans les langues étrangeres : *la société littéraire de Stockholm.*

La société a déja reçu de divers patriotes éclairés des médailles en or, représentant Mrs. La-

gerbring, Bjoernſtaohl & Liden : & comme nous l'avons dit, page 379 de l'*Eſprit des journaux* du mois de juillet dernier, elle les diſtribue tous les ans le 1er. de novembre à des auteurs qui ont compoſé le meilleur éloge hiſtorique de quelque ſavant Suédois. Elle a propoſé pour ſujets des éloges dans les années 1783 & 1784, Eric Benzelius le fils, archevêque d'Upſal, mort en 1743 ; & Michel Wexconius Gyllenſtolpe, profeſſeur d'hiſtoire & aſſeſſeur du parlement d'Aobo, mort en 1670. La ſociété demande ces éloges véritablement & uniquement hiſtoriques, ſous les conditions ſuivantes. Ils contiendront, 1°. la vie du ſavant avec des recherches ſur ſes ancêtres & ſa poſtérité ; 2°. ſon caractere tracé fidélement ; 3°. un catalogue de tous ſes ouvrages imprimés ou mſs., en y ajoutant une critique juſte, mais cependant modérée ; 4°. ce qu'il a fait pour le progrès des ſciences & l'utilité publique. La maniere d'écrire ces éloges eſt abandonnée au goût & aux talens de chacun. Ils doivent être envoyés chaque année avant le 1er. de ſeptembre, à M. le bibliothécaire Gjoerwell, avec une épigraphe & billet cacheté, &c.

La ſociété eſt actuellement compoſée du baron de Sparre, protecteur ; de Mrs. d'Alſtroemer, chevalier de Vaſa ; de Laberbring, profeſſeur d'hiſtoire à Lund ; de Schvenberg, hiſtoriographe du royaume ; Mennander, archevêque de Suede ; Warmholz, conſeiller-aulique ; & Magnus de Celſe, hiſtoriographe du royaume, membres honoraires : de Mrs. Bergklint, Bring, Nicander, Norberg, Nordin, Regner, Retzius, Gjoerwell, Bjoerkegren, Tuneld, Liden, Blomberg, Hof, Bilmark, Moeller, profeſſeur d'hiſtoire dans l'univerſité de Greifswald; Lindblom,

Moeller, curé à Westerhaninge, & Murberg, membres ordinaires.

FRANCE.

Traité de la phthisie pulmonaire, avec la méthode préservative & curative de cette maladie, fondée sur des observations; par M. Raulin, docteur en médecine, aggrégé honoraire du college royal des médecins de Nanci, pensionnaire, conseiller, médecin ordinaire du roi, censeur royal, ancien inspecteur-général des eaux minérales du royaume & des maisons de santé de Paris, de la société royale de Londres, des académies royales des belles-lettres, sciences & arts de Prusse, de Bordeaux, de Rouen, de Châlons-sur-Marne, & de celle de Rome; in-8vo. de 459 pag. A Paris, de l'imprimerie de Valade, rue des Noyers; & se trouve chez l'Auteur, rue de Bourbon-Villeneuve.

Annoncer sur une maladie fort commune & souvent funeste, un ouvrage composé par un des plus célebres médecins de la capitale, très-instruit, & qui joint aux plus vastes connoissances de son art, cinquante ans d'observations & de pratique, qui lui ont mérité la confiance des personnes les plus distinguées, même des souverains protecteurs des sciences & des arts; c'est en faire l'éloge le plus propre à lui mériter la confiance générale dans tous les états. On peut assurer qu'il n'a point paru jusqu'à ce jour de traité sur la phthisie pulmonaire, aussi bien vu, aussi complet dans toutes ses parties, aussi sûr dans le traitement de toutes les especes de phthisie, que celui que nous annonçons. On y trouve tout ce qui a rapport à la connoissance

de la phthiſie pulmonaire, des cauſes de cette maladie, de ſes variétés, des ſignes qui les indiquent, & des ſymptômes qui en établiſſent les différens caracteres; c'eſt ainſi que l'auteur diſtingue la phthiſie eſſentielle, de l'héréditaire, de la contagieuſe, de celle qui vient à la ſuite de différentes hémoptyſies, qu'il diſtingue; il expoſe la phthiſie tuberculeuſe, ſes différences; celle qui provient des vomiques, d'obſtructions des viſceres du bas-ventre, & des maladies aiguës. Il parle enſuite des phthiſies qui ſont les ſuites de métaſtaſes à la poitrine, telles que celles du flux hémorroïdal, des retours périodiques du ſexe, des lochies, du lait, des fleurs blanches, du pus des vieux ulceres, des éruptions cutanées, des dartreuſes, des pſoriques, des croûtes laiteuſes des enfans, &c. Il reprend dans la ſeconde partie les différentes cauſes de phthiſies, dans le même ordre qu'elles ſont diſtribuées dans la premiere partie, & il donne les moyens de prévenir cette maladie, de modérer les ſymptômes, & d'y remédier.

L'auteur s'éleve avec raiſon contre l'uſage mal-entendu du lait dans la pulmonie, en prodiguant cette ſubſtance dans tous les degrés d'une maladie à laquelle elle eſt preſque généralement contraire.

Les vrais médecins ſauront gré à l'auteur de cet important ouvrage, & ſe feront un devoir d'employer ſa méthode, & de profiter de ſes obſervations. Ce traité mérite d'être traduit dans toutes les langues.

LA FRANCE ILLUSTRE, ou le Plutarque François; par M. Turpin, *citoyen de St. Malo.* Proſpectus *pour la quatrieme livraiſon, treize cahiers in-4to. avec portraits gravés, 1782.*

Les engagemens que l'auteur a contractés

avec le public, dès l'origine de cette entreprise, sont plus étendus qu'il ne l'avoit prévu; le monument qu'il élevoit à la gloire de la nation françoise le rendoit en quelque sorte débiteur des principales familles du royaume ; il n'en est aucune qui ne puisse prétendre à placer, dans cette galerie intéressante, le héros qui lui appartient ; mais les difficultés de se procurer les mémoires qui les concernent, ne lui ont pas permis de se livrer à son zele. L'accueil que le public a fait à cet ouvrage, le nombre des souscripteurs, sont des motifs assez puissans pour engager l'auteur à donner à son entreprise toute la perfection dont elle est susceptible. L'intérêt que chaque maison doit prendre nécessairement à cette collection, lui fait espérer que les secours & les lumieres qu'il a droit d'en attendre, le mettront en état de rendre un hommage public aux grands hommes de la nation qui composeront la quatrieme livraison. «

» M. Turpin ne se justifiera pas sur quelques observations qui lui furent faites d'avoir laissé appercevoir de l'inégalité dans sa composition ; le public équitable conviendra que l'écrivain, qui travaille sur le même canevas, est forcé d'employer souvent les mêmes idées & les mêmes couleurs. Tous ses héros ont la même physionomie ; une bataille ressemble à une bataille, un magistrat à un magistrat : cette conformité rebute quelquefois le lecteur & l'écrivain; l'heureuse fécondité de Fontenelle pourroit faire sa condamnation ; mais cet illustre écrivain étoit un génie privilégié ; la nature a dérogé en sa faveur, à son économie ordinaire ; il a fait le mieux, & M. Turpin borne ses vœux à faire bien. «

» Le titre d'éloge historique sembloit lui im-

poſer l'obligation de ne préſenter ſes héros que ſous un aſpect favorable; il a cru pouvoir ſe diſpenſer de s'étendre ſur leurs foibleſſes : leur hiſtoire n'eſt écrite que pour allumer l'émulation; le tableau de leurs imperfections ne peut conſoler que ceux qui n'ont ni leurs talens, ni leurs vertus. «

» Les reproches qu'il a eſſuyés lui ont appris que l'éloge même des morts offenſe l'amour-propre des vivans; le nain n'aime point à marcher à côté du géant; le reſpect de l'auteur pour le public, le précautionnera dans la ſuite contre ſon penchant à louer; il ſe bornera à expoſer les actions des grands-hommes, à en développer les moyens & les motifs; il a reconnu que c'eſt à la poſtérité à les apprécier; elle ſeule a le droit de les abſoudre ou de les condamner. «

» C'eſt pour remplir cette promeſſe qu'il commencera la quatrieme livraiſon par le maréchal de LUXEMBOURG; & cet éloge ſera ſuivi immédiatement de douze autres qui doivent la compoſer. Il ſuffira de ſe faire inſcrire au bureau d'abonnement chez des Lauriers, marchand de papiers, rue Saint-Honoré, à côté de celle des Prouvaires, qui eſt ſeul chargé du recouvrement & de tout ce qui a rapport au *Plutarque François*, ainſi que de délivrer les quittances qui ſeront ſignées de lui ſeul, pour parer à tous les inconvéniens. «

» Le prix eſt de 30 livres, franc de port pour Paris & la province, que MM. les ſouſcripteurs auront la complaiſance de faire payer dans le courant de cette quatrieme livraiſon, actuellement ſous preſſe. «

» Malgré le peu de cahiers qui reſtent des livraiſons précédentes, ceux des ſouſcripteurs

à qui il manqueroit quelques numéros, seront remplis au prorata du prix de la souscription. Chaque éloge historique sera toujours de 3 livres pour ceux qui n'auront pas souscrit. Pour faire connoître plus particuliérement cet ouvrage, voici le tableau général des trois livraisons imprimées, avec les portraits gravés, dans l'ordre qu'elles ont paru ainsi qu'il suit. «

Premiere livraison, 13 cahiers.

1. Le maréch. de Saxe.
2. Le chancelier d'Aguesseau.
3. Le maréchal de Belle-Isle.
4. Le garde-des-sceaux d'Argenson.
5. Le mar. de Villars.
6. Du Guai-Trouin, chef d'escadre.
7. Chevert, lieutenant-général.
8. Le mar. de Berwick.
9. Turgot, prévôt des marchands,
10. La Bourdonnais.
11. Le comte de Lignville.
12. Le mar. du Bourg.
13. Epître dédicatoire, & notices des hommes célebres sous le regne de Louis XV.

Deuxieme livraison, 13 cahiers.

1. Le Grand Condé.
2. Le min. le Pelletier.
3. Le maréc. de Brissac.
4. Bertrand du Guesclin, connétable.
5. Le duc de Rohan.
6. Tableau de la marine franç. 1er. cah.
7. Le président Molé.
8. Tableau de la marine franç. 2me. cah.
9. Villars Brancas.
10. Forbin, chef d'escadre.
11. Le procureur général Montclar.
12. Le maréchal de Turenne.
13. Tableau de la marine franç. 3me. cah.

Troisieme livraison, treize cahiers.

1. Le maréchal de Catinat.
2. Sully, ministre.
3. L'amiral Coligny.
4. Le ministre Colbert.
5. Anne de Montmorenci.
6. Le cardinal de Richelieu.
7. Le cardinal Mazarin.
8. Henri de Montmorenci.
9. Le maréch. de Maillebois.
10. Jean Bart.
11. Le duc de Guise.
12. Le ministre Louvois.
13. Tableau de la marine franç. 4me. cah.

FABLES DE LA FONTAINE, par Fessard, *graveur du roi & de son académie; 6 vol. in-8vo. Discours & figures gravés, papiers d'Hollande.*

» Nous nous dispensons de faire l'éloge de cet artiste célebre dont on connoît le mérite & les talens; mais nous croyons devoir prévenir ceux qui desireroient se procurer cet ouvrage, ou le compléter, que le Sr. des Lauriers est actuellement propriétaire des planches gravées desdites fables. *Prix, 60 liv. en feuilles.* Ce prix, fort au-dessous de celui fixé par feu M. Fessard, a été diminué pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage intéressant. «

On peut s'adresser aussi pour le *Plutarque François*, & les *Fables de la Fontaine*, à Liege, chez J. J. Tutot, imprimeur-libraire, en Vinave-d'Isle.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

AVIS

Pour le renouvellement de la Souscription.

Messieurs les Souscripteurs ayant attendu l'année derniere, la fin de Janvier pour renouveller leur abonnement, sont priés instamment de le faire avant la fin de Décembre prochain; cet oubli de leur part nous a occasionné la réimpression du premier volume; cette attention épargnera un travail onéreux au Propriétaire de cet Ouvrage, & en même tems ils recevront le *Journal* avec cette exactitude, que le Public exige dans la distribution des Ouvrages Periodiques.

